

# CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN DU BASSIN CLUSIEN VALANT OPERATION DE REVITALISATION TERRITORIALE (ORT)

Pour la Communauté de Communes Cluses  
Arve et Montagnes et les communes de  
Cluses, Marnaz et Scionzier

## Partenaires signataires



## **ENTRE**

### **Les communes de Cluses, Marnaz et Scionzier**

- La Commune de Cluses représentée par sa 1<sup>ère</sup> adjointe Mme. Nadine SALOU en application d'une délibération du conseil municipal n°23-43 en date du 28 mars 2023,
- La Commune de Marnaz représentée par son maire Mme. Chantal VANNSON en application d'une délibération du conseil municipal n°2023-2-7 du 07 mars 2023,
- La Commune de Scionzier représentée par son maire M. Sandro PEPIN en application d'une délibération du conseil municipal n°DELV2023\_S401 du 29 mars 2023,

### **L'EPCI, la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes**

Représentée par son président M. Jean-Philippe MAS, en exercice, autorisé par décision du conseil communautaire n°2023\_75 en date du 27 avril 2023,

Ci-après, les « collectivités bénéficiaires » ;

D'une part,

## **ET**

### **L'État**

Représenté par le préfet du département de la Haute-Savoie M. Yves LE BRETON,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part.

### **Ainsi que les partenaires « institutionnels » ci-après**

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie, représentée par son Président M. Philippe CARRIER,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie M. Olivier TAVERNIER,

Vu la convention d'adhésion « Petites villes de demain », signée le 02 juin 2021 ;

Vu la convention C.R.T.E, signée le 28 mars 2022.

### **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b> .....	<b>4</b>
<b>Article 1 - Objet de la convention cadre</b> .....	<b>4</b>
<b>Article 2 – Les ambitions du territoire</b> .....	<b>6</b>
2.1. Les diagnostics territoriaux.....	6
2.1.1. La commune de Cluses.....	7
2.1.2. La commune de Marnaz.....	9
2.1.3. La commune de Scionzier.....	12
2.2. Le projet de territoire.....	14
2.2.1. Le projet de territoire intercommunal.....	14
2.2.2. Les projets de territoires des communes.....	15
2.2.2.1. La commune de Cluses.....	16
2.2.2.2. La commune de Marnaz.....	18
2.2.2.3. La commune de Scionzier.....	20
<b>Article 3 – Les périmètres des secteurs d’intervention de l’ORT</b> .....	<b>21</b>
3.1. La commune de Cluses.....	22
3.2. La commune de Marnaz.....	22
3.3. La commune de Scionzier.....	23
<b>Article 4 - Les orientations stratégiques</b> .....	<b>25</b>
<b>Article 5 – Le plan d’action</b> .....	<b>26</b>
5.1. Les actions.....	26
5.2. Projets en maturation.....	31
<b>Article 6 – Modalités d’accompagnement en ingénierie</b> .....	<b>32</b>
<b>Article 7 - Engagements des partenaires</b> .....	<b>32</b>
7.1. Dispositions générales concernant les financements.....	32
7.2. Le territoire signataire.....	33
7.3. L’État, les établissements et opérateurs publics.....	33
7.4. Engagements des autres opérateurs publics.....	34
7.4.1. La Chambre de Commerce et d’Industrie.....	34
7.4.2. La Chambre de Métiers et de l’Artisanat.....	35
7.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques.....	35
7.6. Maquette financière.....	35
<b>Article 8 – Gouvernance du programme Petites villes de demain</b> .....	<b>35</b>
<b>Article 9 - Suivi et évaluation du programme</b> .....	<b>36</b>
<b>Article 10 - Résultats attendus du programme</b> .....	<b>36</b>
<b>Article 11 – Utilisation des logos</b> .....	<b>38</b>
<b>Article 12 – Entrée en vigueur, durée de la convention et publicité</b> .....	<b>39</b>
<b>Article 13 – Evolution et mise à jour du programme</b> .....	<b>39</b>
<b>Article 14 - Résiliation du programme</b> .....	<b>39</b>
<b>Article 15 – Traitement des litiges</b> .....	<b>40</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>41</b>

## Préambule

Le gouvernement a souhaité que le programme Petites villes de demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

Ce programme constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre du plan de relance et de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme.

## Article 1 - Objet de la convention cadre

Le programme Petites villes de demain doit permettre aux petites centralités d'accélérer leur transformation pour répondre à leurs enjeux actuels et futurs, en leur proposant une offre de service « sur-mesure » mobilisable en fonction de leurs besoins. De plus, le programme favorise l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre ses parties prenantes, au service des dynamiques territoriales renforcées par le Plan de relance.

Pour réussir ces grandes transitions, le programme Petites villes de demain est enrichi par la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La présente convention fait suite à la convention d'adhésion petites villes de demain du bassin clusien.

La convention cadre précise les ambitions retenues pour le territoire, son articulation avec le CRTE, et l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés.

La convention précise l'ensemble des engagements des différents partenaires pour la période du programme 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Les communes de Cluses, Marnaz et Scionzier ont souhaité s'engager dans le programme Petites villes de demain, selon les termes de la convention d'adhésion en date du 02 juin 2021.

La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM), créée le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et regroupant 10 communes, présente des entités géographiques variées allant de 420 m à 2749 m d'altitude, et des dynamiques socio-économiques complémentaires :

- Un ensemble de communes plus rurales, appelées « communes balcons », occupent l'espace montagnard surplombant la vallée de l'Arve et se caractérisent par la présence d'importants espaces agricoles, et par une activité touristique et de loisirs (Arâches-la-Frasse/Flaine, Le Reposoir, Saint Sigismond, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses) ;
- Les communes situées dans le fond de la vallée et sur les côteaux (Cluses, Scionzier, Marnaz, Thyez, Magland) constituent un ensemble urbain quasi-continu, reliées entre elles par deux grands axes structurants : l'autoroute A40 et le corridor naturel de la rivière Arve.

Les communes de Cluses, Marnaz, Scionzier et Thyez forment plus spécifiquement la conurbation du bassin clusien. Cette conurbation permet d'assurer une complémentarité et une répartition des fonctions entre les quatre communes. À l'échelle de la moyenne vallée de l'Arve, cette conurbation, située entre Genève, Chamonix et Annecy se prolonge avec les deux autres pôles urbains : la Roche-sur-Foron et Bonneville.

Il s'agit d'un espace où domine le secteur industriel avec la présence du pôle urbain de Cluses et plusieurs zones industrielles, zones d'activités et zones commerciales. En effet, l'activité industrielle et plus particulièrement le décolletage et la mécanique ont marqué le développement économique et urbain de la vallée.

Les 3 communes signataires, Cluses, Marnaz et Scionzier se situent dans la plaine alluviale de l'Arve et accueillent des tissus urbains avec un alternat :

- De zones pavillonnaires ;
- De zones d'activités industrielles ou commerciales ;
- De secteurs d'habitat plus denses correspondant aux anciens hameaux et leur développement périphérique et aux quartiers d'habitat collectifs développés à partir des années 60-70 ;
- De pôles de centralité secondaires, correspondant aux centre-bourgs de Marnaz et Scionzier, plus ou moins identifiables par la présence et la densité de commerces, d'équipements et services publics, mais sans présenter un caractère urbain très marqué.

Ces différentes typologies urbaines s'agglomèrent en un tissu urbain peu dense et hétéroclite, manquant souvent de lisibilité et de cohérence paysagère (alternat de petits pavillons, d'espaces agricoles résiduels, de bâtiments industriels ou artisanaux, etc.).

À l'échelle de la ZCCAM, voire plus largement, il est utile de préciser les dispositifs contractuels majeurs :

- Le Contrat de Ville du Bassin Clusien 2015-2020, signé le 06 juillet 2015, prolongé jusqu'en 2022 ;
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2022, adopté le 19 mai 2016 ;
- La 2<sup>ème</sup> version du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2) de la vallée de l'Arve 2019-2023, arrêté le 19 avril 2019 ;
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2020-2025, arrêté le 13 février 2020 ;
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes 2022-2027, approuvée le 24 mars 2022 ;
- Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), signé le 28 mars 2022 ;
- Le Programme LEADER 2014-2020, prolongé jusqu'en 2022, en matière d'habitat et de logement ;
- Le Programme Espace Valléen Cluses Arve et Montagnes 2021-2027 ;
- Le Programme Territoire d'Industrie Vallée de l'Arve, non signé à ce stade ;
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Mont-Blanc Arve Giffre, en cours d'élaboration.

À Cluses :

La Convention pluriannuelle de renouvellement urbain du Quartier des Ewües, signée le 24 juin 2019.

À Scionzier :

La convention Projet Urbain Régional (PUR) du quartier du Crozet, signée le 26 mars 2019.

Élaboré dans le CRTE et sur la base du projet de territoire, le programme Petites villes de demain décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme pour le renforcement des fonctions de centralité au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants et des territoires alentours, dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique. Le programme mobilise dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Le contenu de la présente convention est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est une convention évolutive et pluriannuelle sur la période du programme 2021-2026. Elle fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances et d'impact, notamment sur ses fonctions de centralité.

La présente convention est reconnue comme valant opération de revitalisation de territoire au sens de l'article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation et opération programmée d'amélioration de l'habitat au sens de l'article L.303-1 du Code de la construction et de l'habitation.

La communauté de communes Cluses Arve et Montagnes et les communes de Cluses, Marnaz et Scionzier souhaitent s'emparer des effets juridiques de l'ORT suivants :

- Le dispositif de défiscalisation « Denormandie dans l'ancien » :

Les communes signataires de cette convention sont éligibles au dispositif Denormandie. Cette aide fiscale porte sur les travaux de rénovation du bâti dans l'objectif d'améliorer la qualité du parc de logement, ainsi que sa qualité énergétique et à terme, améliorer l'attractivité des centres-villes.

Les communes signataires de la présente convention peuvent ainsi proposer à des particuliers ou à des promoteurs d'investir, de rénover et de louer tout en bénéficiant d'une défiscalisation grâce à ce dispositif.

Cette aide fiscale est mobilisable dans les projets situés dans la zone de bâti continu de la commune.

- Le Dispositif d'Intervention Immobilière et Foncière (DIIF) et la Vente d'Immeuble à Rénover (VIR) :

Les communes signataires de la convention d'ORT peuvent accéder à deux dispositifs de l'ANAH : le DIIF et le VIR. Ces deux outils contribuent à la valorisation de biens vacants et/ou plus ou moins dégradés et à la dynamisation du marché immobilier local.

Le Dispositif d'Intervention Immobilière et Foncière (DIIF) permet à l'opérateur de bénéficier de subventions travaux en qualité de propriétaire bailleur, cela dans le but de développer une offre locative à loyer maîtrisé en portage locatif durant 9 ans.

La Vente d'Immeubles à Rénover (VIR) permet à l'opérateur de bénéficier de subventions travaux avant de connaître l'acquéreur final, dans le but de faciliter des projets de réhabilitation complexes dans le cadre de vente de logements rénovés.

## Article 2 – Les ambitions du territoire

Les communes de Cluses, Marnaz, Scionzier ainsi que la 2CCAM disposaient déjà d'éléments de diagnostics sectoriels ayant permis d'identifier les forces sur lesquelles capitaliser et les faiblesses qui devront être dépassées dans la mise en œuvre du programme sur leur territoire et leur centralité. Ces diagnostics ont permis d'identifier les interactions (complémentarités, concurrences, fractures, etc.) entre certaines fonctions des centres bourgs de Cluses, Marnaz et Scionzier et le reste du bassin de vie, ceci afin d'envisager les rééquilibrages et renforcements que pourrait nécessiter la redynamisation du cœur du territoire.

La phase d'initialisation du programme a permis de réaliser certaines études d'actualisation ou d'approfondissement, dont certaines sont toujours en cours.

### 2.1. Les diagnostics territoriaux

Plus spécifiquement, les Parties conviennent que les diagnostics réalisés par les communes de Cluses, Marnaz, Scionzier et la 2CCAM intègrent les études suivantes :

Nom de l'étude	Porteur de projet	Territoire	Année de réalisation
Etude de programmation commerciale du territoire intercommunale	2CCAM	Zone de chalandise + focus sur Cluses, Marnaz et Scionzier	2022
Etude pré-opérationnelle pour la réalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	2CCAM	2CCAM (10 communes)	2021 – 2022
Etude de circulation et de stationnement	Cluses	Centre-ville de Cluses	2021-2022
Etude de programmation urbaine de la commune de Marnaz	Marnaz	Centre-ville de Marnaz	2022-2023

Au-delà des diagnostics territoriaux des communes, les ambitions du territoire ont été rédigées en articulation et en complémentarité avec le CRTE et le projet de territoire afin d'assurer une cohérence entre ces stratégies de territoire et le programme PVD.

Conformément à l'esprit du programme, des études complémentaires pourront être inscrites dans la convention par avenant pour compléter le diagnostic et permettre l'établissement du projet stratégique et du plan d'action. Notamment, une étude stratégique de mobilité pourrait être menée pour compléter le diagnostic, aujourd'hui fragile sur ce volet, et proposer des actions pertinentes.

Les paragraphes qui suivent synthétisent la situation de manière sectorielle et systémique.

### 2.1.1. La commune de Cluses

La commune de Cluses est la ville centre de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes. Elle constitue une centralité historique et industrielle de la vallée de l'Arve. Cette fonction très ancienne a conduit à développer une armature importante en matière d'équipements, de services et de commerces. Cluses a également conservé des emplois par le maintien des entreprises de production au-delà des activités traditionnelles liées au décolletage et par le développement du secteur tertiaire. La ville constitue un pôle d'emplois majeur au sein de la vallée de l'Arve. Cette armature en services, commerces, équipements et entreprises répond en large part aux besoins des habitants du bassin de vie bien au-delà des seuls ménages de la commune.

Pourtant, Cluses est marquée par la dévitalisation de son centre-bourg, traduit par un développement démographique limité au regard de ses fonctions de centralité. La concurrence des périphéries et le manque d'offre de logements de qualité ne permettent plus d'attirer les ménages familiaux ainsi que les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées (CSP+) en centre-ville. L'habitat, en grande partie dégradé et inadapté, ne répond plus aux besoins des populations. De plus, l'espace public est vieillissant en centre-ville et privilégie la voiture plutôt que les modes doux alternatifs. Enfin, les nombreuses friches aujourd'hui présentes en centre-ville témoignent d'une perte de vitalité de la commune et des difficultés liées à la proximité de zones commerciales concurrentes.

#### Un dynamisme commercial relativement fragile

Le centre-ville de Cluses accueille une grande variété de commerces, avec 182 commerces de tous types, avec à la fois des grandes enseignes et des commerces indépendants. Cependant, l'offre est peu diversifiée, on constate notamment un manque au niveau des commerces alimentaires. L'offre permanente est complétée par un marché hebdomadaire le lundi matin place de Gaulle en relative « perte de vitesse ».

Le dynamisme commercial est aujourd'hui plus marqué sur l'axe de la Grande rue et ses



Figure 1 : Carte de localisation des commerces en activité et vacants de Cluses (Cabinet Albert & Associés)

parallèles, le long de l'avenue de la Libération, comme le souligne l'étude commerciale menée par le Cabinet Albert et Associés.

Un linéaire principal composé d'une grande variété d'enseignes et de typologies de commerces/services. Cependant, la part importante des services parmi ces enseignes ne favorise pas l'animation du centre-ville. De plus, la vacance des cellules commerciales (18 cellules vacantes en centre-ville) reste relativement élevée dans les rues adjacentes aux grandes artères principales, avec parfois des locaux laissés vacants depuis de nombreuses années. Cette vacance pénalise ainsi ponctuellement l'attractivité du centre-ville en renvoyant une image de perte de dynamisme. Les deux friches commerciales situées au bord de la place Charles de Gaulle sont aujourd'hui stratégiques, et représentent un atout considérable pour diversifier le commerce en centre-ville.

L'offre commerciale du centre-bourg est complétée par un second pôle commercial relativement moteur à Cluses : la Sardagne. Cette zone, située le long de la D304, possède une dynamique commerciale intéressante, avec plus de 50 commerces et une offre particulièrement centrée sur l'alimentaire. Cette offre alimentaire sédentaire est complétée par un second marché hebdomadaire le jeudi après-midi, récemment déplacé sur le parvis des Esserts. L'offre non-alimentaire est cependant peu qualitative, et on trouve de nombreux services ainsi que des cellules vacantes au Nord du secteur.

### **Des espaces publics hétérogènes**

Les espaces publics du centre-ville, et sa périphérie directe, présentent des qualités d'aménagements hétérogènes ne favorisant pas l'attractivité du périmètre du centre-ville. Notamment, la lisibilité de l'espace public sur la Grande Rue nécessiterait d'être améliorée, au regard des différents usages de la voirie et des trottoirs. D'une manière générale, sur l'ensemble des espaces, on peut aussi regretter l'absence de continuités visuelles (homogénéité de traitement des surfaces et du mobilier urbain) et fonctionnelles entre les zones de commerces, la gare et les quartiers alentours.



Figure 2 : Grande Rue de Cluses

L'attractivité commerciale et urbaine du centre-ville est également pénalisée par le « paysage urbain » des façades des bâtiments particulièrement hétérogènes. On observe notamment de nombreuses façades dégradées ou peu entretenues sur certains secteurs : c'est notamment le cas dans les rues adjacentes ou parallèles aux grands axes du centre-ville. L'espace public manque de lisibilité et les façades dégradées renvoient l'image d'un centre-ville dévitalisé et peu attractif.

### **Une vacance des logements importante**

Du point de vue de la vacance, la ville de Cluses, et plus spécifiquement son centre-ville, se distingue très clairement au sein de la 2CCAM. En effet, le taux de vacance des logements atteint à Cluses est de 10,9% (INSEE), soit près de 950 logements en 2016. Ce parc de logements vacants est surreprésenté à Cluses au sein de la 2CCAM : il représente 45% de l'ensemble des logements vacants de la 2CCAM.

Plus spécifiquement, la vacance est particulièrement concentrée dans le centre-ville de Cluses. Le taux de vacance atteint ainsi dans ce seul périmètre la valeur de 15,1% soit 398 logements. Cette vacance apparaît plus singulièrement concentrée dans l'hyper centre correspondant aux plus anciens îlots urbains. À Cluses, 4 551 logements (soit 50%) ont été construits avant l'année 1974. Ce parc de logements ancien et vétuste est

aujourd'hui peu attractif. Il concerne les logements ne disposant pas de places privatives, les logements en étages de commerces ne disposant pas d'entrées, et les logements situés dans un environnement urbain peu valorisant. La faible offre en logements qualitatifs dans le centre-ville pénalise le dynamisme de la commune, qui peine à attirer de nouveaux ménages.

De plus, les enjeux liés à la réhabilitation des logements dégradés et énergivores s'inscrivent dans les logiques de transition écologique du CRTE de l'intercommunalité, par des actions sur les performances énergétiques des bâtiments.

### **Un manque de connexions douces**

L'usage de la voiture est encore aujourd'hui prépondérant au sein de la commune de Cluses. Le partage des usages entre modes doux, transports en commun et automobiles n'est pas égalitaire sur les principaux axes. La maille urbaine, peu adaptée à l'échelle du piéton, ne facilite pas l'usage des modes alternatifs à la voiture. De plus, l'étude de circulation et de stationnement menée par Axurban a mis en évidence la présence d'une offre de transports en commun satisfaisante mais incapable de concurrencer la voiture.

La voie verte Léman-Mont-Blanc, voie piétonne et cyclable qui traverse Cluses, est un axe important et bien aménagé, mais est encore très peu connecté au centre-ville. Le réseau d'armature cyclable reste embryonnaire et les itinéraires vélo manquent de lisibilité, ne facilitant pas les mobilités alternatives. De même, les sentiers de randonnées et les sites touristiques pourtant situés à proximité ne sont pas intégrés dans un réseau de déplacements doux.

Le développement des mobilités douces permettrait de rendre le centre-bourg de Cluses plus agréable et de ce fait plus attractif, d'autant plus que Cluses fait partie d'un bassin de vie propice aux déplacements en modes actifs (surface topographique relativement plane et dimensions de la conurbation assez restreintes).

### **Une présence historique des industries**

Cluses possède une capacité à offrir des emplois, en particulier dans le domaine industriel, en raison de son histoire économique liée au décolletage et à la mécatronique. On recense plusieurs zones d'activités au sein de la commune, mais leurs capacités d'accueil sont aujourd'hui limitées. Par conséquent, la faible disponibilité foncière dans les ZAE amène la commune de Cluses à revoir l'utilisation des espaces économiques dans un objectif d'optimisation foncière. Cette optimisation permettra à la fois le développement des entreprises présentes sur le territoire et l'accueil de nouvelles entreprises.

Cette présence importante des industries dans la commune est un atout majeur pour l'attractivité de son centre-bourg, en raison des emplois qu'elles génèrent. La création de nouveaux emplois et la réhabilitation des friches industrielles situées au cœur de la ville représentent ainsi des opportunités pour apporter du dynamisme tout en maintenant et développant l'activité industrielle présente historiquement à Cluses.

#### **2.1.2. La commune de Marnaz**

La commune de Marnaz accueille une population de 5 637 habitants (janvier 2020). Cette commune bénéficie de nombreux atouts, tels que la densité et le dynamisme de son tissu industriel, un milieu associatif remarquable, ou encore un environnemental naturel montagnard. Néanmoins, ces points forts ne suffisent pas à combler le déficit d'attractivité qui s'est creusé depuis la crise financière et économique de 2008.

En effet, Marnaz aborde actuellement une période charnière de son histoire, où elle doit résoudre plusieurs problématiques pour lui permettre d'offrir à sa population des conditions de vie propices à son épanouissement. Notamment, Marnaz doit réaffirmer la centralité de son cœur de ville, en recherchant un équilibre entre mobilités, confort et développement d'une dynamique commerciale. L'étude Marnaz 2030, en cours, a pour objectif de tracer les limites du futur centre-ville afin de définir une centralité plus lisible.

## Un développement urbain hétérogène

La commune a connu un doublement de sa population en 50 ans, passant de 2 565 habitants en 1968, à 5 637 en 2020. La densité moyenne d'habitants au km<sup>2</sup> a ainsi évolué de 284,4 à 625, tout en considérant que ⅓ de la commune ne peuvent être urbanisés en raison de la déclivité importante. Le village haut-savoyard traditionnel de Marnaz est devenu, en quelques décennies, une petite ville relativement densifiée. Cette mutation s'est opérée rapidement, sans qu'aucun plan d'ensemble cohérent ne soit préalablement établi. Ainsi, la coexistence d'activités industrielles avec les lieux d'habitation marque aujourd'hui le centre-ville, qui ne bénéficie pas d'une identité propre et d'une centralité claire.

De plus, la pression foncière causée par cet étalement urbain n'est plus supportable. La ville est dorénavant tenue de se reconstruire sur elle-même, en s'appuyant sur ses atouts liés à son activité économique et à son patrimoine. De ce point de vue, la requalification des friches industrielles, notamment celles situées en centre-ville, est un enjeu majeur de la requalification urbaine de Marnaz.

## Une érosion de l'activité commerciale

L'étude commerciale menée par le Cabinet Albert et Associés a permis de mettre en évidence le taux de vacance des commerces sur le centre-bourg de Marnaz. Bien que 25 locaux commerciaux soient aujourd'hui occupés, 5 restent vacants et sont qualifiés de « stratégiques ». Le taux de vacance des commerces à Marnaz atteint ainsi 31,7% sur la totalité de la commune, et représente le deuxième taux le plus élevé à l'échelle du territoire de la 2CCAM. L'étude commerciale pointe également une offre commerciale encore peu diversifiée. Ces faiblesses renvoient l'image d'une perte d'attractivité de la commune. Pourtant, le linéaire commercial est continu le long de l'Avenue de la Libération et se regroupe sur le centre-ville, représentant un atout pour le dynamisme de Marnaz. La commune maîtrise aujourd'hui, par le biais de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74), une part importante du foncier du centre-ville et planifie la vacance, avec une remise en commercialité des locaux prévue pour 2023 ce qui devrait redynamiser la zone.

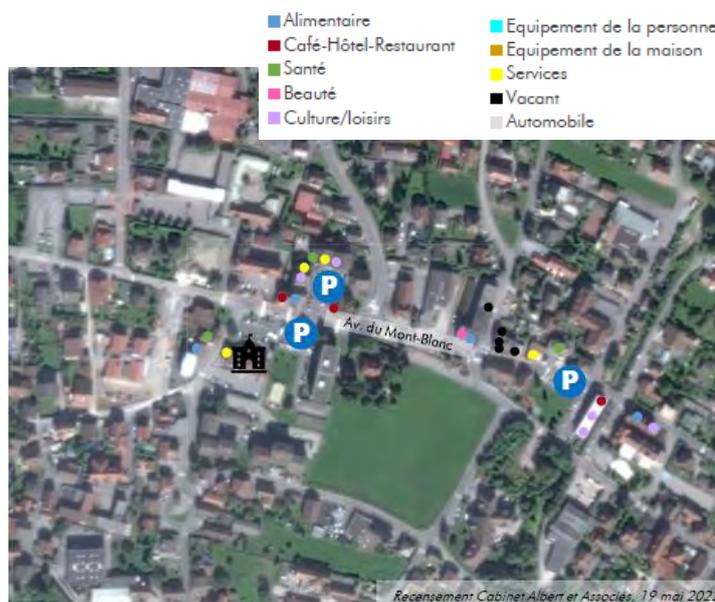


Figure 3 : Carte de localisation des commerces en activité et vacants de Marnaz (Cabinet Albert et Associés)

## Des espaces végétalisés quantitatifs mais peu qualitatifs

La commune de Marnaz dispose de nombreux espaces non imperméabilisés et végétalisés, quantitatifs mais peu qualitatifs.

En effet, ces espaces en centre-ville, bien que vastes, sont aujourd'hui peu variés et aménagés et sont essentiellement composés de vastes pelouses, peu arborées. Le nouveau verger collaboratif situé à proximité de la mairie vient répondre en partie à cette problématique. Il offre un bel espace naturel pour tous,



Figure 4 : Verger collaboratif « L'arbre au cœur de la ville » à Marnaz

ainsi qu'une promenade aménagée, accessible par tous. La population sera également impliquée dans l'entretien du lieu et la cueillette, en faisant un espace participatif.

Le passage du torrent de Marnaz propose également des espaces plus arborés et « sauvages » en bord de ruisseau, aujourd'hui peu mis en valeur, comme le souligne l'étude de programmation urbaine réalisée par Citadia. De plus, malgré la densité de son patrimoine végétal, ces nombreux espaces verts ne forment pas de véritable trame verte structurante. Le manque de lien entre les espaces publics et le faible aménagement de ces espaces rendent difficile la lisibilité du centre-bourg.



Figure 4 : Carte de localisation des espaces végétalisés de Marnaz

### La faible place des mobilités douces

Historiquement, la voiture occupe une place centrale dans les déplacements des marnerois, même pour des trajets courts. Toutes les infrastructures communales ont été pensées afin de favoriser cet usage (voiries généreuses et stationnements nombreux). La voiture est omniprésente, notamment au niveau de l'artère principale, l'avenue de la Libération, sur laquelle se greffe la majorité des entités du centre-ville.

Les trottoirs sont globalement bien aménagés et généreux, mais le manque de cheminements dédiés aux piétons et le peu d'espaces aménagés pour les cycles ne favorisent pas les modes actifs au sein de la commune. Le développement des mobilités douces répond aux objectifs de résilience fixés par le CRTE et représente un enjeu majeur pour la transition écologique du territoire.

### Un parc de logements vieillissant

La majorité des logements de la commune de Marnaz ont été construits entre 1960 et 1980. Ces logements ne sont aujourd'hui plus adaptés aux modes de vie des marnerois, qui recherchent un habitat plus récent, moins énergivore et plus agréable à vivre. Cette inadéquation d'une partie du parc immobilier aux besoins des habitants s'est traduite par une augmentation de la vacance des logements, notamment en centre-ville.

Le pourcentage de logements vacants a augmenté de près de 50% entre 2007 et 2017, passant de 5,2% (106 logements) à 7,8% (179 logements). En 2020, 198 logements vacants ont été recensés sur la commune de Marnaz. Le besoin en rénovation dans l'ancien devient donc de plus en plus urgent pour lutter efficacement

contre le vieillissement, l'inadaptation et la vacance de certains logements en centre-ville. Les actions de rénovation sur le parc vieillissant s'inscrivent dans la logique de transition écologique du territoire de la 2CCAM, en agissant directement sur les performances énergétiques des logements.

### **Une méconnaissance et un manque de mise en valeur du patrimoine local**

La commune de Marnaz dispose d'un bâti remarquable qui retrace l'histoire de sa transition économique. Il existe en effet de nombreuses bâtisses traditionnelles ainsi que des maisons de maître construites tout au long des cent dernières années. Le patrimoine industriel est, quant à lui, d'une grande diversité et d'une importante rareté. En outre, Marnaz profite d'un patrimoine culturel singulier au niveau de son centre-ville (Eglise Saint-Pierre-aux-Liens, presbytère, ancienne poterie Guyot...) qui pourrait contribuer à renforcer l'attractivité du territoire s'il était davantage mis en valeur. Enfin, la commune bénéficie de richesses naturelles amplement sous-estimées, puisque près des 2/3 de son territoire sont constitués de forêts, d'anciens alpages et de montagnes. Ce patrimoine favorise la reconnexion à la nature, à proximité immédiate de la ville, grâce, entre autres, à un généreux réseau de chemins de randonnée.



Figure 5 : Eglise Saint-Pierre aux Liens de Marnaz

La commune de Marnaz a d'ailleurs missionné le CAUE de Haute-Savoie, en 2021, pour la réalisation d'une étude d'identification, d'analyse et de gestion de son patrimoine communal. Cette étude aura permis à Marnaz d'être accompagnée dans l'identification de son patrimoine, en vue de l'élaboration d'outils de gestions et de programmation.

### **2.1.3. La commune de Scionzier**

Située en rive gauche de l'Arve, la commune de Scionzier, qui accueille 8 932 habitants (2019), est aussi intimement liée à l'essor du décolletage. Lieu de passage obligatoire entre Genève et Chamonix, Scionzier bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à proximité de nombreuses stations de sports d'hiver (Flaine, Morzine, les Carroz, le Reposoir...), et à environ 50 km d'Annecy et du lac Léman. L'urbanisation de la commune s'est effectuée de manière dynamique perdant progressivement son caractère rural d'origine au profit d'une croissance démographique, sociale (création, extension des infrastructures de service public) et économique (création de Zones d'Activités Economiques (ZAE)) qui structure aujourd'hui la vie quotidienne des habitants. Pourtant, cette urbanisation rapide s'est également faite de manière déstructurée, rendant le centre-ville de Scionzier peu lisible. La place importante accordée à la voiture, à travers les voiries généreuses et les nombreux stationnements, ne facilite pas sa lecture.

### **Un manque d'espaces publics**

La commune de Scionzier manque aujourd'hui d'espaces publics comme lieux de rencontre (places, parcs...). Cette absence de lieux publics rend la lisibilité et la délimitation du centre-ville difficiles et ne favorise pas son attractivité. Notamment, les espaces végétalisés sont rares au niveau du centre-ville qui manque de zones de respiration, la grande majorité des vides accueillant des zones de stationnement. Les projets d'aménagement d'espaces publics autour de la Maison de l'Industrialité et de l'ancienne Mairie, par la création de plusieurs « espaces du vivre ensemble » (terrasses ombragées pour les bars/restaurants, espaces de déambulation, grenette, esplanade, espaces de jeux, etc.), répondent aux objectifs de redynamisation du centre-bourg, par une amélioration du cadre de vie.

De plus, les abords du Foron, cours d'eau traversant la commune de Scionzier aujourd'hui peu valorisé, présentent de nombreuses opportunités de création d'espaces naturels autour de la découverte du milieu aquatique naturel.

### La faible place des mobilités douces

L'usage de la voiture est encore aujourd'hui prépondérant au sein de la commune de Scionzier. Le partage des usages entre modes doux, transports en commun et automobiles n'est pas égalitaire sur les principaux axes. L'absence de pistes cyclables et la faible largeur des trottoirs sur l'artère principale, l'Avenue de Libération, ne favorise pas les modes actifs.

La maille urbaine, peu adaptée à l'échelle du piéton, ne facilite pas l'usage des modes alternatifs à la voiture. Les infrastructures communales ont été pensées de manière à favoriser ce moyen de transport, comme en témoigne la présence de nombreux parkings au niveau du centre-ville. Le développement des mobilités douces permettrait d'organiser les connexions au sein de la commune, favorable à la revitalisation du centre-ville et répondrait aux objectifs d'adaptation climatique du projet de territoire.

### Un patrimoine architectural et historique à valoriser

Scionzier possède un patrimoine industriel important, lié à la présence historique de nombreuses usines de décolletage au sein de la commune. Ce patrimoine est aujourd'hui à l'abandon et est encore trop peu valorisé. Pour cette raison, le bâtiment Alpex c'est récemment vu réhabilité en centre culturel et valorisé par un parvis et une grenette en bois. Cela démontre les opportunités architecturales et programmatiques que représentent ces friches industrielles situées en plein centre-ville de Scionzier.



Figure 6 : Château de la Croix de Scionzier

La commune de Scionzier possède également un monument classé historique : le château de la Croix. Maison-forte construite au début du 16<sup>ème</sup> siècle, cet édifice est aujourd'hui dissimulé derrière deux friches industrielles et présente un atout certain pour renforcer l'attractivité de la commune.

Tout comme la commune de Marnaz, Scionzier a commandé une étude du CAUE pour l'identification de son patrimoine communal afin de les aider dans leur gestion et programmation de ce bâti.

### Une offre commerciale qualitative à maintenir

Dans les dernières décennies, la commune de Scionzier a subi une pression commerciale importante qui a permis le développement de la zone commerciale intercommunale, le Val d'Arve. Ce développement est le résultat d'une situation géographique favorable et de la nécessité de requalifier des friches industrielles. La poursuite du développement de cette zone doit aujourd'hui être contrôlée de manière à ne pas concurrencer les centres-bourgs de Scionzier et des communes voisines.



Figure 7 : Carte de localisation des commerces en activité et vacants de Scionzier (Cabinet Albert et Associés)

Au centre-ville, l'offre commerciale de proximité s'est maintenue en raison du développement démographique (boulangerie, boucherie, fleuriste, pharmacie, coiffeur, restauration et supérette). Elle est aujourd'hui principalement concentrée sur la place du Foron et le long de l'avenue du Mont-Blanc. L'étude commerciale du Cabinet Albert et Associés a mis en évidence le fait que l'offre est diversifiée et bien regroupée, même s'il existe une offre importante en restauration/café/bar. Cette offre alimentaire sédentaire est complétée par un marché hebdomadaire, le dimanche matin, sur le parvis Alpex.

La commune exerce son droit de préemption commercial afin de conserver une offre qualitative et diversifiée en centre-ville. En effet, la part des services est aujourd'hui relativement importante et ne favorise pas l'animation du centre-ville.

### **Une vacance des logements importante**

De manière générale, la commune a connu un développement démographique important en raison de sa réserve foncière. La population évolue de plus de 2% par an depuis 10 ans. Ce développement démographique s'exerce en périphérie du centre-ville de la commune de manière désordonnée et soutenue.

Au centre-ville, sans réelle tension sur le marché du logement, ce dernier se trouve impacté par de la vacance liée à la vétusté des logements (9,4% de logements vacants sur l'ensemble de la commune – INSEE 2017). Ainsi, 379 logements vacants ont été recensés en 2018. La commune de Scionzier possède d'ores et déjà un plan façades pour accompagner la requalification en centre-bourg, l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH ayant identifié 73 logements visuellement dégradés, ce qui représente presque 50% de l'ensemble des logements dégradés à l'échelle de l'EPCI. Scionzier veut également poursuivre son action sur le bâti dégradé afin de proposer une offre de logements plus qualitative. En effet, 36% des logements de la commune ont été construits avant 1974, ces logements n'ont donc pas été soumis aux réglementations thermiques, et sont relativement énergivores. Pour répondre aux objectifs du CRTE, la commune de Scionzier doit ainsi mener des actions sur les performances énergétiques de ses logements.

## **2.2. Le projet de territoire**

### **2.2.1. Le projet de territoire intercommunal**

Conformément à l'article L 5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes a pour objectif « d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ».

À l'occasion du renouvellement général du conseil communautaire en 2020, le nouveau bureau communautaire a souhaité se lancer dans la construction d'un projet de territoire à horizon 2035. Ce projet a pour vocation de bâtir une politique publique possédant une vision globale des enjeux de l'espace de vie, et de définir des orientations lisibles et partagées par le plus grand nombre de communes sur le territoire.

Pour donner suite à un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes en 2021, il a été demandé à la 2CCAM de piloter une démarche moderne, dynamique et dans une temporalité contrainte pour parvenir à la définition d'un projet commun de développement. Bien que la 2CCAM soit aujourd'hui peu intégrée en termes de compétences, le projet a été construit en ne bornant pas les réflexions aux seuls domaines de compétences de l'intercommunalité. Ceci dans le but d'avoir une vision à long-terme.

Dans cette perspective, la 2CCAM aux côtés des 10 communes du territoire ont inscrit dans un projet de territoire (2022-2035) les enjeux et ambitions à atteindre aux cours des 15 prochaines années, ainsi que la stratégie adoptée et le plan d'action défini. Ce projet s'articule autour de 5 enjeux, dont deux transversaux, ainsi que des ambitions qui ont été exprimées de manière lisible et évaluable :

- **Enjeu 1 - Parcours de vie : Accompagner et soutenir l'habitant dans son parcours de vie**  
Ambition : Atteindre un niveau de couverture minimal de 70% des besoins caractérisés de l'habitant dans son parcours de vie d'ici 2030
- **Enjeu 2 - Cadre de vie : Adapter un cadre de vie favorisant l'épanouissement des habitants**  
Ambition : Avoir plus de 2/3 des habitants heureux de vivre sur le territoire en 2030
- **Enjeu 3 - Adaptation climatique : Encourager et agir pour la protection de l'environnement et la maîtrise des effets du changement climatique**  
Ambitions :
  - Respecter les objectifs du PCAET d'ici 2030 et 2050, et réduire le nombre de jours de dépassement des seuils d'alerte de la pollution de l'air de 50% en 2026, pour parvenir à zéro jour en 2032 ;
  - Augmenter la consommation alimentaire de 1/3 en circuit court de produits certifiés et régionaux à l'horizon 2030 ;
  - Réduire de 20% les déchets incinérés ou stockés d'ici 2030 ;
- **Enjeu 4 - Economie : Faire prospérer une économie diversifiée sur notre territoire**  
Ambitions :
  - Avoir plus de 70% de « touristes » très satisfaits de l'expérience vécue à 10 ans ;
  - Faciliter l'émergence de nouveaux secteurs d'activités durables d'ici 2030 ;
  - Viser le plein emploi soit un taux de chômage inférieur à 5% en 2030 au sein de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).
- **Enjeu 5 - Finance : Mettre en adéquation ressources et ambitions**  
Ambitions :
  - Conditionner l'augmentation des dépenses courantes par habitant du bloc 2CCAM et Communes à des recettes nouvelles jusqu'en 2026 ;
  - Augmenter de 20% hors évolution naturelle les recettes fiscales tout en stabilisant les taux jusqu'en 2030.

Le projet de territoire est un document cadre arrêté en conseil communautaire le 23 juin 2022 et validé en septembre 2022. Il comporte un plan d'action de plus de 200 projets, identifiés comme cohérents par rapport au cadre global que le Conseil communautaire avait défini. À ce titre, le projet de territoire ne se résume pas à la somme des projets communaux et intercommunaux mais à la convergence, au socle commun de ces différents projets, permettant d'alimenter une vision globale de notre territoire pour les 13 prochaines années.

Afin de s'assurer de la bonne association des communes, le projet de territoire est soumis pour avis à chaque conseil municipal.

Une méthodologie de suivi des projets et d'animation sera mise en place par les services de la 2CCAM afin d'assurer la bonne mise en œuvre du projet de territoire. Une partie significative consacrée au suivi du projet de territoire sera également intégrée dans le rapport d'activité annuel de 2023.

### 2.2.2. Les projets de territoire des communes

Les projets de territoire des communes de Cluses, Marnaz et Scionzier ont pour finalité de tracer les contours de leur revitalisation, objet du programme Petites Villes de Demain. Cette revitalisation dynamisera les communes, en leur permettant d'affirmer leurs positions de centralité primaire et secondaire au sein de la Communauté de Communes Cluses, Arve & Montagne.

La revitalisation des communes implique une coopération étroite avec la Communauté de Communes. Cette coopération permet aux communes de s'inscrire dans des projets reliés aux compétences intercommunales, dans le respect des spécificités de son territoire et de ses capacités d'action.

Il est à noter que les actions déjà entreprises ou à entreprendre dans le plan d'action opérationnel sont de types très divers. Elles incluent de « grands projets » de construction et d'aménagement aussi bien que des actes de communication. Ces éléments sont conçus pour fonctionner en synergie. Ainsi, les projets de redynamisation du commerce reposent à la fois sur l'implantation d'une halle alimentaire à Cluses, et sur la création d'associations commerçantes à Scionzier.

Les projets de revitalisation ciblent en priorité les cœurs de ville. L'accessibilité est un préalable, une condition sine qua non pour permettre le maintien et l'essor de leur attractivité. Cette accessibilité s'associe au déploiement des mobilités douces, qui feront office d'axe de revitalisation. Les actions qui soutiennent les projets de territoire des communes favorisent les flux, les échanges, avec une recherche de fluidité et d'agrément, mais aussi d'efficacité. Cette recherche d'efficacité prend la forme, par exemple, d'une lutte contre les vacances de logement et commerciale.

### **2.2.2.1. La commune de Cluses**

#### **Diminuer la vacance en centre-ville en agissant sur le parc de logements existants et développer une nouvelle offre de logements adaptés**

Il est nécessaire de rappeler que la commune de Cluses ne suit pas la même dynamique démographique constatée à l'échelle de la 2CCAM. Situation très rare dans le département, la commune connaît une dépression démographique liée à un solde migratoire négatif.

Depuis l'approbation de son dernier PLU en 2018 qui a entraîné une production importante de logements neufs, la commune a vu son taux de logements vacants augmenter fortement. Ainsi, celui-ci se porte actuellement à 12,6% alors qu'il était de 10,6% en 2013 et de 5% en 1999. Cluses est donc la ville du département, de plus de 2 000 habitants, dont le taux de vacance est le plus élevé. Cette vacance est particulièrement marquée dans le centre-ville où le taux atteint 17,7%. En conséquence, il paraît plus que nécessaire de travailler sur la diminution de cette vacance en hypercentre en agissant sur deux leviers principaux : l'acquisition puis la rénovation des logements existants par le biais de la foncière créée par la commune de Cluses et le développement d'une nouvelle offre de logements neufs pour jeunes actifs en collaboration avec les promoteurs locaux ou nationaux. La Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville de Cluses a déjà mis en 2022, 16 logements réhabilités sur le marché. Des logements qui ont tous été réservés par les entreprises de la vallée, notamment celles du décolletage. On estime, entre 30 et 50 logements supplémentaires à réhabiliter ou à créer par an, pour satisfaire les besoins du tissu économique de la vallée de l'Arve.

La signature de la convention cadre Petites villes de demain permettant d'emporter périmètres ORT sera un levier supplémentaire pour les propriétaires de logements vacants en centre-ville puisque la loi dite Denormandie leur permettra une défiscalisation de l'acquisition et des travaux réalisés dans le bien.

Enfin et si ces deux dispositifs ne s'avéraient pas suffisants, la commune de Cluses réfléchira à mettre en œuvre une taxe sur les logements vacants.

#### **Reconquérir les friches en centre-ville pour proposer une offre touristique et culturelle de proximité et pour accueillir de nouveaux habitants**

La commune de Cluses s'est lancée dans une reconquête des friches industrielles ou commerciales situées dans son hypercentre.

Premièrement, la friche dite « Brasserie de l'Europe et Intersport », située en face de l'hôtel de ville. Ce bâtiment, abritant un ancien restaurant et un ancien magasin de l'enseigne Intersport, a été racheté par la foncière de la ville en vue d'aménager une halle alimentaire couverte ainsi qu'un nouveau restaurant de type bistronomique. Cette friche a été lauréate du fonds friches du ministère et devrait être aménagée durant l'année 2023 pour une ouverture en fin 2024.

Deuxièmement, les friches Dépéry, Bretton et Marty. Ces trois bâtiments situés également en plein cœur de la commune et inoccupés depuis des décennies ont été achetés via un portage foncier par la commune. La volonté politique est de créer dans ces trois lieux, distants de quelques dizaines de mètres chacun, des équipements à vocation culturelle. Notamment, la relocalisation du musée de l'horlogerie et du décolletage, celle de l'école de musique, de danse et de théâtre ainsi que le regroupement d'associations comme l'harmonie municipale et la batterie fanfare. Il est prévu également d'aménager quelques logements dans la friche Bretton. Des études de faisabilité sont actuellement en cours avec l'aide du CAUE et des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). À ce jour, l'ouverture du premier lieu culturel est fixée entre 2026 et 2028.

### **Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble**

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, initiée en 2022, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dont la première mouture a été débattue au Conseil municipal de décembre 2022 prévoit de réserver des espaces naturels en plein cœur de l'enveloppe urbaine. Cela doit se traduire par la fermeture à l'urbanisation de certaines parcelles actuellement non construites et utilisées par l'agriculture notamment.

Le réaménagement de la place de Gaulle en est un exemple particulièrement frappant dans la mesure où près de 30% de la superficie de la nouvelle place sera végétalisée. Elle offrira un îlot de fraîcheur en plein centre-ville.

### **Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes**

Une majorité des bâtiments communaux sont malheureusement devenus très peu performants énergétiquement, au premier rang desquels les bâtiments scolaires. Sur un modèle similaire au plan de rénovation de ses voiries, la ville de Cluses s'engage à compter de 2023 sur un plan ambitieux de rénovation énergétique. À l'échelle du mandat, les groupes scolaires de Messy et de la Sardagne sont concernés par une réhabilitation lourde.

En ce qui concerne le développement des énergies vertes, la commune de Cluses a défini un périmètre d'emplacements réservés sur le secteur de la zone d'activités de la Maladière pour installer une station d'avitaillement multi-énergies (gaz, électricité et hydrogène). À ce titre, un porteur de projet s'est déclaré intéressé pour construire un tel équipement. Il reste à la commune d'acquiescer les terrains, avec le concours de la ZCCAM compétente en matière de gestion des ZAE.

### **Organiser la mobilité en centre-ville et favoriser les modes de déplacements doux pour une ville apaisée**

Initié en 2019, le schéma directeur de circulation et de stationnement de la commune sera en phase de concertation durant l'année 2023. Il doit permettre de réduire la circulation de transit en centre-ville constatée entre Magland, Thyez et Chatillon mais également de créer des poches de stationnement en périphérie immédiate de l'hypercentre pour sortir au maximum la voiture de ce dernier et donner la part belle aux modes doux en hypercentre pour faciliter la liaison entre les différents quartiers de la commune et l'axe principal constitué par la véloroute Léman-Mont-Blanc.

Ce schéma directeur est en phase de test depuis fin 2022 avec les travaux de la place de Gaulle qui ont redéfini la circulation autour de l'hôtel de ville et de la grande rue.

La création de poches de stationnement sera rendue possible par l'extension de la capacité du parking Claude Anthoine et par l'acquisition de propriétés privées qui seront démolies au profit de la création de parcs de stationnement en surface.

En ce qui concerne les aménagements cyclables, des études seront menées pour créer des pistes sur les axes routiers structurants, comme l'avenue Charles Poncet, la Grande Rue ou la Rue du Pré Bénévix. Pour y parvenir, ces axes pourront être mis en sens unique afin de simplifier l'aménagement de ces modes doux. La mise en œuvre définitive des modifications de circulation en centre-ville est espérée pour 2024.

### **Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville**

Grâce aux missions de la foncière, qui deviendront sur 2023 à rayonnement intercommunal (territoire de la Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) et de la 2CCAM), la commune peut intervenir sur l'acquisition de murs commerciaux (voire de fonds de commerces) pour assurer une diversification commerciale dans son centre-ville, le quartier des Ewües et la Sardagne. La foncière a d'ores et déjà acquis des murs abritant une supérette de proximité ainsi que deux restaurants et compte devenir propriétaire des locaux abritant le centre de tri postal. Un temps menacé, ce dernier pourra finalement rester dans ses locaux actuels.

Enfin, la foncière est partenaire d'une opération visant à faciliter l'installation de nouveaux commerces, projet intitulé « couveuse d'entreprises ». Durant les premières années, la foncière fait profiter aux porteurs de projet d'un loyer réduit et d'un parrainage leur permettant de démarrer leur activité. Cette intervention permettra notamment d'accompagner les activités difficilement rentables les premières années.

#### **2.2.2.2. La commune de Marnaz**

En 2020, la commune de Marnaz a engagé une démarche participative de projet de territoire communal appelée « Marnaz 2030 ». L'objectif étant de définir la vision et l'ambition de Marnaz à horizon 2030. À l'heure actuelle, le projet de territoire Marnaz 2030 a fait ressortir deux projets urbains majeurs : la requalification du centre-ville de Marnaz et la requalification du quartier des Valignons. En effet, comme le souligne le diagnostic territorial, la commune de Marnaz est touchée par les problématiques de dévitalisation des centre-bourgs des petites et moyennes villes, avec une perte de dynamisme et d'attractivité de ces zones.

À travers son projet Marnaz 2030, la commune souhaite donc notamment répondre aux enjeux du développement de son centre-ville.

### **Développer de manière équilibrée une offre de logements adaptée en centre-ville**

Pour faire face au vieillissement et à l'inadaptation du parc de logement, ainsi qu'à une importante vacance, notamment en centre-ville, la commune souhaite que soient mises en œuvre des mesures incitatives à la modernisation du parc immobilier privé. La collectivité entend également assurer une réelle mixité sociale sur son territoire, en attirant aussi bien des salariés à faibles revenus que des cadres. Cette démarche implique nécessairement une offre de logements attractifs qui devront être situés à proximité des services (commerce, culture, éducation, etc.). D'autre part, la collectivité aspire à favoriser l'émergence d'habitats partagés au centre-ville.

Les actions liées à l'amélioration de l'habitat ne sont pas uniquement concentrées au centre-ville. Le quartier de veille active des Valignons fait également lieu d'un projet global de rénovation urbain avec le bailleur social Halpades. Ce périmètre fait actuellement l'objet d'une étude.

### **Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment par une valorisation du patrimoine bâti et non bâti**

En 2021, une étude a été réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie (CAUE 74) pour identifier, analyser et proposer une gestion du patrimoine bâti de Marnaz. Afin de tenir compte de cet héritage dans le projet de rénovation urbaine, Marnaz veut aujourd'hui lutter contre une méconnaissance, une dégradation et une disparition de ce patrimoine historique. Parmi les actions souhaitées, on peut citer les travaux de rénovation de l'Eglise Saint-Pierre-aux-Liens, du presbytère et de l'ancienne poterie Guyot mais également de la salle des fêtes puisque cette dernière a permis l'implantation d'une micro-folie, dont l'inauguration a eu lieu le 15 octobre 2022. Des actions en faveur du patrimoine qui permettront incontestablement à la commune de renforcer l'attractivité de son territoire.



### **Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble**

Une étude de programmation urbaine est en cours sur la commune de Marnaz. Elle vise à apporter une expertise sur le secteur du centre-ville afin de réaffirmer une centralité tout en apportant une lisibilité de ce centre aujourd'hui peu identifiable et valorisé. Cette action a pour objectif d'assister la commune dans ses réflexions autour du réaménagement de son centre-bourg, et pourrait nécessiter l'engagement d'une révision du document d'urbanisme. Cette étude porte 3 objectifs stratégiques : la requalification du centre-ville, le renforcement de la polarité Nord-Ouest, regroupant les services (le groupe scolaire « Les Sages », la caserne des pompiers, l'EHPAD « Les Corbattes »), et le développement de la liaison entre ces deux périmètres.

Cette étude a des enjeux forts en lien avec les espaces publics de la commune. Notamment, elle a pour objectif d'initier des actions afin de renaturer la ville et révéler les espaces naturels existants (verger collaboratif, parc urbain, renaturation des bords du Nant, etc.).

### **Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics**

Après avoir réalisé un diagnostic énergétique, en 2018, sur plus de 90% de son parc communal par l'intermédiaire du Syane, la commune a décidé de s'engager dans un programme de rénovation énergétique. Les bâtiments ciblés pour ces travaux sont les suivants : la mairie, la maison de la petite enfance, le local Mont-Blanc, le stade Angel Boisier et le local d'animation aux Valignons. Dans une moindre mesure, le centre technique municipal fait actuellement l'objet d'une réflexion sur son devenir et sa réhabilitation. La commune envisage également de réaliser les travaux de rénovation énergétique de certains bâtiments par un Contrat de Performance Energétique (CPE). Toutefois, 3 bâtiments déjà audités n'ont pas trouvé leur fonctionnalité future. Des études complémentaires pourront être menées par la commune afin de répondre à cette problématique.

### **Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville apaisée**

À Marnaz la place de la voiture est omniprésente. Cela génère un certain nombre de nuisances (bruit, pollution, dégradation visuelle), notamment au centre-bourg qui se voit traversé par une route départementale « l'avenue de la Libération ». La commune ambitionne par conséquent de réduire la place de la voiture. Tout d'abord par le réaménagement de l'avenue de la Libération qui joue un rôle de fracture au sein du centre-ville mais également en déployant et valorisant les modes actifs. Pour cela, 3 axes majeurs vont être créés : la voie verte des bords du Nant, l'aménagement cyclable de l'avenue du Stade, la voie verte, véloroute ou autoroute à vélo le long de la RD 1205. Ces aménagements seront complétés par un grand nombre de maillages communaux et intercommunaux dans le but d'assurer une continuité cyclable. Cela permettra par la même occasion de requestionner l'offre de stationnement jugée importante au vu du besoin sur la commune.

### **Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville**

Depuis quelques années, Marnaz a vu son tissu commercial se dégrader. Aujourd'hui, cela se traduit par un nombre significatif de cellules commerciales vacantes. C'est la raison pour laquelle la commune travaille actuellement avec l'EPF sur des projets de restructuration de locaux d'activité du centre-ville. Cette politique volontariste et stratégique a pour but de maîtriser au mieux le développement de la commune, le tout dans une logique de pôle de proximité qualitatif répondant aux besoins de première nécessité (boucherie, boulangerie, banque, supérette, coiffeur/barbier, bar/restaurant, etc.). Une stratégie à fort potentiel car depuis la crise sanitaire de la COVID-19 la commune fait face à une demande grandissante de locaux commerciaux. Actuellement, l'EPF maîtrise 8 locaux commerciaux, dont 2 se situant dans la copropriété « Le Bargy » et 4 dans la copropriété « Le Baltimore ». Deux barres d'immeubles que la commune ambitionne à terme de maîtriser dans leur entièreté (locaux commerciaux et logements).

### 2.2.2.3. La commune de Scionzier

Le diagnostic orienté de la commune de Scionzier permet de mettre en évidence les enjeux de revitalisation de son centre-bourg. En effet, la commune de Scionzier n'échappe pas aux difficultés spécifiques liées au cœur des villes moyennes : perte d'attractivité commerciale de certaines sections de rue, vieillissement du parc de logement, encombrement de l'espace public par la voiture (etc.).

Afin de lutter contre cette évolution, la commune a engagé depuis 2020, un plan consistant à reconquérir un cœur de ville apaisé et dynamique.

#### **Améliorer le parc de logements existants en centre-ville, l'adapter aux nouveaux usages et diminuer la vacance**

Scionzier désire appuyer son développement sur une politique de rénovation urbaine des logements privés en mettant sous tension l'offre d'habitat et en proposant différents dispositifs financiers.

Le diagnostic de l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH, récemment menée à l'échelle de la communauté de communes, a confirmé l'enjeu significatif d'apporter des solutions opérationnelles de lutte contre l'habitat indigne, de rénovation du parc ancien et d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap. La commune engagera cette stratégie notamment dans le cadre de la révision générale de son PLU et dans le cadre de son engagement dans une ORT. De plus, cette étude pré-opérationnelle a également permis d'identifier une problématique liée aux copropriétés dégradées sur le quartier du Crozet. Au vu de ce signal d'alerte, la commune de Scionzier a sollicité la 2CCAM du fait de sa compétence en matière d'habitat, pour engager une étude pré-opérationnelle d'OPAH sur les copropriétés privées dégradées du quartier. En parallèle, la commune pilote la création de nouveaux logements en centre-ville de façon à reloger certains locataires concernés par les destructions d'immeubles au Crozet mais également de proposer une offre qualitative et adaptée aux besoins actuels.

#### **Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment en valorisant le patrimoine bâti et non bâti**

En 2021, la commune de Scionzier a missionné le CAUE pour réaliser un inventaire patrimonial afin d'identifier, analyser et proposer une gestion du patrimoine communal. La finalité recherchée est certes de connaître son patrimoine (patrimoine monumental, usines remarquables, maisons préindustrielles, les fermes, etc.) mais également de le protéger par le biais de mesures fortes ou contraignantes (interdiction de démolir, réhabilitation contrainte, etc.) et de le valoriser. Par exemple, la commune souhaite dans les prochaines années, valoriser les abords du monument historique du château de la Croix en détruisant les 2 friches industrielles se trouvant à ses abords et en créant à la place un jardin public.

#### **Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble**

La commune désire également requalifier son cœur de ville en transformant ces espaces publics. Cette transformation de l'espace public vise à créer des espaces de tranquillité et de déambulation piétonne (mobilier de détente, terrains de pétanque, fontaine sèche, jeux en bois, etc.), notamment à travers l'aménagement d'une esplanade qui accueillera des manifestations telle que le festival « Musiques en stock ». Scionzier a également pour objectif de végétaliser ses espaces publics, afin d'aménager des espaces verts qualitatifs en centre-ville et le rendre plus désirable pour ses habitants. Cela passera notamment par l'aménagement des abords du Foron, le cours d'eau traversant la commune, aujourd'hui peu valorisé mais qui pourrait demain devenir un lieu de balade agréable et facilement accessible.

#### **Favoriser la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir à proximité des centres-villes**

Afin de préparer des ambiances climatiques vivables et adaptées, en vue de l'adaptation au changement climatique, la commune de Scionzier met au cœur de ses enjeux la renaturation du tissu urbain. Cela passera notamment par la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir à proximité de son centre-ville.

Particulièrement, le quartier du Crozet poursuivra sa revitalisation et sa renaturation urbaine, déjà entamées depuis quelques années.

### **Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics**

En vue de s'inscrire dans une démarche de transition écologique, la commune de Scionzier désire être exemplaire dans la frugalité énergétique de ses équipements publics. C'est pour cette raison que Scionzier fait appel à un Conseiller Energie Partagée et réalise des audits énergétiques (sous maîtrise d'ouvrage Syane) sur ses bâtiments publics les plus énergivores (l'école maternelle du Crozet, l'ancienne école de musique et la salle des fêtes), en vue de réaliser un certain nombre de travaux énergétiques. La commune souhaite également interconnecter ses bâtiments publics, à horizon 2025, avec un réseau de fibre optique communal afin de proposer au public des offres de services haut débit. Sur cette base, il s'agit d'engager la transformation numérique de la collectivité.

### **Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville apaisée**

L'omniprésence de la voiture sur le territoire communal est un frein à son activité et rend la ville peu désirable. Diminuer les nuisances provoquées par les déplacements motorisés, tout en conservant un développement dynamique du territoire sont l'un des défis à relever sur la commune. Il s'agit à la fois de rendre la ville accessible à tous, tout en favorisant un meilleur partage de l'espace public et un accès sécurisé.

Pour ce faire, un plan mobilité a été engagé afin de mieux organiser la circulation (desserte poids lourds, sens de circulation, parkings et zones bleues, etc.) mais aussi de déployer progressivement des cheminements doux permettant de mettre en réseau les centres communaux d'intérêt public (écoles, mairie, gymnase, quartiers économiques, etc.) dans une logique de liaisons Nord-Sud et Est-Ouest.

### **Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville**

Au centre-ville, l'offre commerciale de proximité s'est maintenue en raison du développement démographique. Aujourd'hui, la commune aspire à conserver une offre qualitative et diversifiée en centre-ville, le tout dans une logique de complémentarité avec la zone commerciale du Val d'Arve. Pour cela, la collectivité compte non seulement poursuivre et renforcer son droit de préemption commercial par le rachat de locaux commerciaux dits stratégiques mais également réserver une partie des rez-de-chaussée des futures constructions en centre-ville pour faciliter l'installation de commerces de proximité. À titre d'exemple, la commune a acheté la friche industrielle « Paris Savoie » en centre-ville, dans l'intention de réaliser une opération immobilière avec des rez-de-chaussée commerciaux et un square.

L'offre commerciale est complétée par un marché le dimanche matin au centre-ville. Une offre non-sédentaire qui met en valeur le territoire et bénéficie aux commerces de proximité mais qui mérite d'être dynamisée. Pour cela, la commune travaille actuellement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et l'association « Mon Marché » dans le but de mener une étude permettant de questionner la tarification, le jour, l'emplacement, l'animation, la vente locale (etc.). Néanmoins, la redynamisation commerciale ne peut être une réussite que si les liens entre la collectivité et les commerçants sont renforcés et structurés. C'est pourquoi la commune encourage, à minima, la création d'une association des commerçants. À ce titre, la commune de Scionzier a vu naître, le 23 mai 2022, l'association « la commerçante Schonverotte » et va impulser la sortie de veille de l'association commerçante du Val d'Arve.

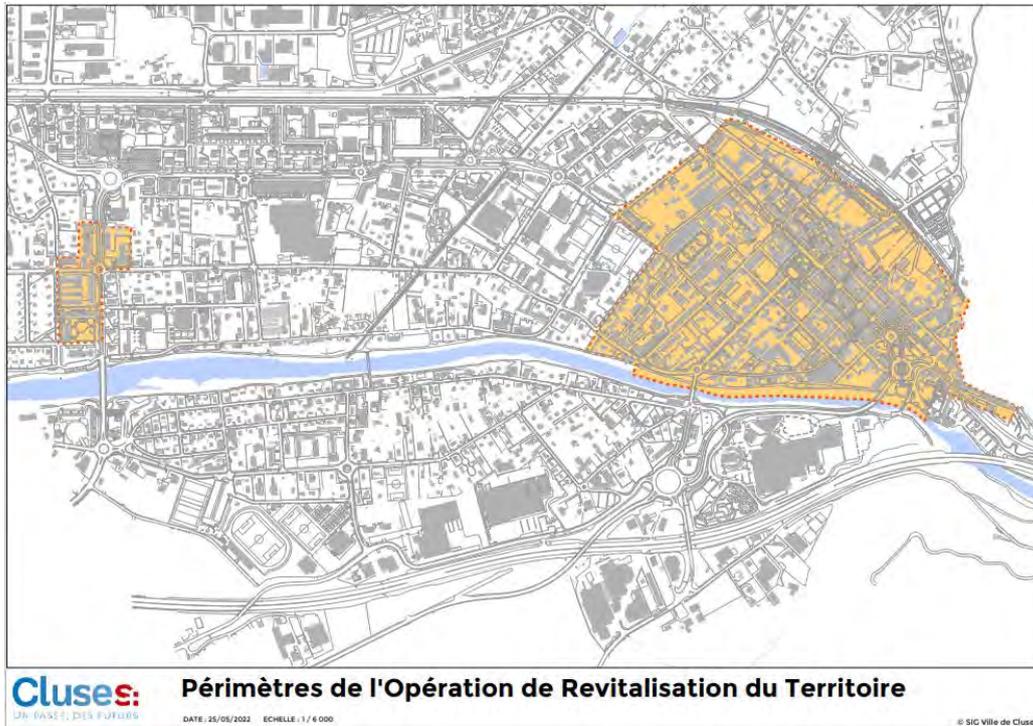
## **Article 3 – Les périmètres des secteurs d'intervention de l'ORT**

Les parties se sont accordées sur les périmètres d'intervention valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) suivants :

### 3.1. La commune de Cluses

Le périmètre d'intervention est délimité selon 2 secteurs distincts :

- Le centre historique ;
- Le quartier de la Sardagne.



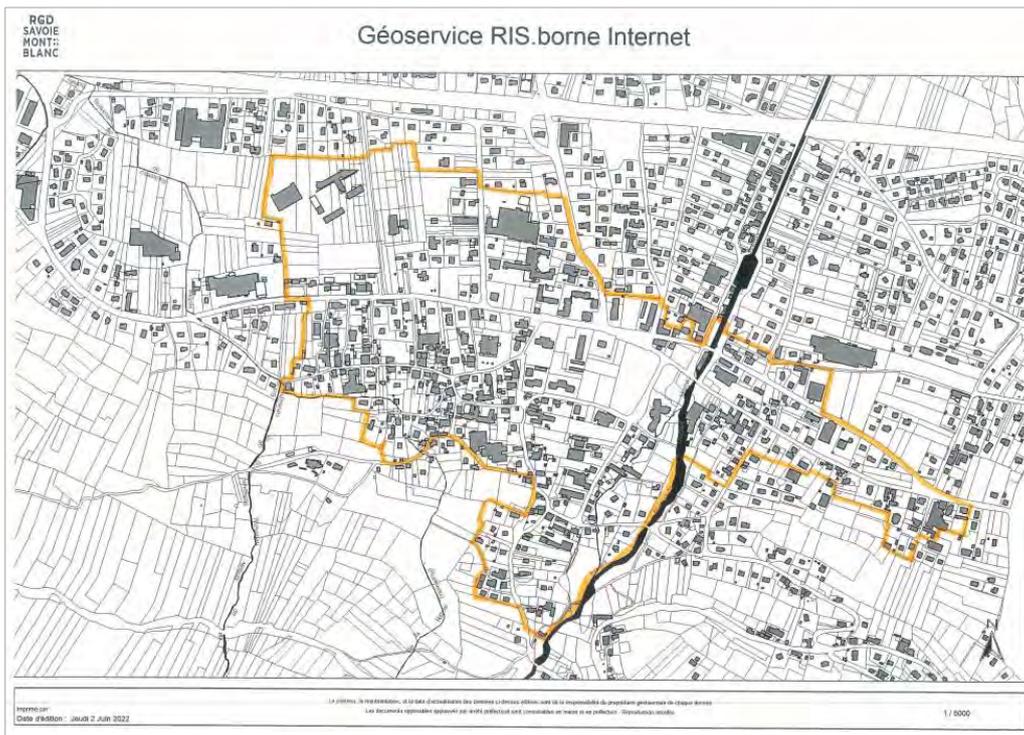
Le centre-ville et le quartier de la Sardagne sont 2 pôles commerciaux de proximité moteurs à Cluses en raison des commerces diversifiés et de qualité qui les composent. L'objectif, pour la commune, d'inscrire ces secteurs d'intervention comme valant ORT est de maintenir et sauvegarder cette attractivité et ce dynamisme.

De plus, le centre historique de Cluses est un quartier dans lequel la vacance est particulièrement concentrée en raison d'un parc de logements moins attractif car plus ancien. L'ORT contribuera à résoudre cette problématique puisqu'elle permettra la mise en place du dispositif « Denormandie dans l'ancien », destiné à encourager les investissements locatifs dans l'ancien afin de réintroduire ces biens sur le marché locatif et ainsi répondre aux besoins de logement des populations. Un dispositif qui est d'autant plus intéressant que l'ensemble de la ville relèvera du dispositif Denormandie.

L'aspect plurithématique de l'ORT est fondamental puisque c'est la qualité de vie globale qui permettra à Cluses de conserver ses habitants et d'en attirer de nouveaux. C'est pourquoi, la requalification des espaces publics et de certaines friches au centre-ville ainsi que la création d'une zone d'aménagement concerté à proximité immédiate du centre participeront de manière complémentaire à la revitalisation de ce cœur historique.

### 3.2. La commune de Marnaz

Le périmètre d'intervention concerne le centre-ville, tel que défini ci-dessous :



Ce périmètre découle de l'étude de programmation urbaine actuellement en cours sur le centre-ville de Marnaz. Une étude qui répond à 4 enjeux principaux :

- Renforcer la polarité du centre-ville comme cœur de la vie collective, culturelle et commerciale de proximité ;
- Favoriser et développer les mobilités douces ;
- Renaturer la ville et révéler les espaces naturels existants ;
- Soutenir et diversifier l'économie de la commune.

L'ORT donnera à la commune la possibilité d'activer des effets juridiques permettant de renforcer cette logique de réaffirmation d'une centralité aujourd'hui peu lisible et valorisée. Tout d'abord, cet outil permettra à la commune de poursuivre la revitalisation du tissu commerciale de son centre-ville. Dans un deuxième temps, l'ORT pourra également permettre à la commune de répondre aux besoins de logements des populations en encourageant par exemple la rénovation dans l'ancien grâce au dispositif Denormandie dans l'ancien.

En conclusion, Marnaz vise à travers l'ORT, une requalification d'ensemble de son centre-ville afin de créer un cadre de vie attractif, favorable à un développement à long terme.

### 3.3. La commune de Scionzier

Comme décrit plus haut, la position de la commune, au centre de l'agglomération clusienne, constitue un pôle d'équilibre au sein duquel deux secteurs justifient la mise en place de périmètres d'ORT :

- Le centre-ville (actuel et historique) ;
- Le quartier du Crozet.



Deux secteurs qui répondent à des enjeux communs et font partie d'une réflexion commune sur le territoire.

### **Le centre-ville**

Le centre-ville est un quartier de la commune dans lequel les constructions sont vieillissantes et parfois vacantes. Le dispositif d'ORT permettra à terme d'aider les propriétaires à rénover leurs biens.

Pour lutter contre la vacance, la commune va construire des parkings qui seront dédiés à la rénovation d'habitat ancien afin de se conformer au PLU.

Par anticipation, la commune a délimité un périmètre d'études sur l'emprise historique de son centre-ville. L'analyse patrimoniale du secteur a mis en évidence de nombreux bâtiments à enjeux qu'il conviendra de conserver ou de réaménager avec des prescriptions.

Ces bâtiments sont pour la plupart vétustes et nécessiteront des aides financières pour leur réhabilitation parmi lesquels quelques logements sont actuellement vacants.

De manière complémentaire, la requalification des espaces publics sera de nature à participer à l'attractivité du cœur historique de la commune (sécurisation des accès, renaturation notamment de l'espace des Moulins via une trame turquoise notamment.)

Ce périmètre accueille également un certain nombre de friches pour lesquelles une reconversion est nécessaire.

### **Le quartier du Crozet**

Le quartier du Crozet est un bassin résidentiel majeur de la commune, situé non loin du centre-ville. Un quartier actuellement peu connecté mais qui mérite de l'être à l'avenir.

Ce quartier fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation générale. A ce titre, les espaces communs seront totalement réaménagés offrant un quartier de qualité avec un niveau de service complet.

Le bailleur social Halpades est en voie de finalisation de la rénovation des bâtiments par l'isolation par l'extérieure et ravalement de façades.

A ce titre, et pour renforcer la cohésion sociale du quartier, il sera impératif d'accompagner la réhabilitation des copropriétés privées du Crozet. De même, la commune a engagé un programme de réhabilitation des bâtiments publics qui nécessiteront une réhabilitation (cf. étude de rénovation énergétique et pré-étude OPAH).

Le choix de ces périmètres se justifie au vu des objectifs et enjeux identifiés sur chaque commune, dans le cadre des diagnostics et du projet de territoire. Toutefois, certaines opérations liées à cette convention peuvent sortir de ces périmètres.

Des périmètres qui se voient préciser en annexe 1.

## **Article 4 – Les orientations stratégiques**

Dans le prolongement de l'étape de diagnostic, la phase d'initialisation a permis d'élaborer et de partager entre les Collectivités, l'Etat et les Partenaires Financeurs un projet de redynamisation des centres bourgs dont les caractéristiques sont décrites ci-après, de façon synthétique.

Les objectifs du Programme national « Petites Villes de Demain » sont déclinés à travers les objectifs spécifiques assignés au Projet de territoire de la 2CCAM. Ce dernier s'appuie sur différents objectifs, à savoir :

### **Orientation 1 - Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville**

- Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux usages et modes d'habiter pour lutter contre la vacance ;
- Développer de manière équilibrée une offre de logements adaptée en centre-ville ;
- Reconquérir les friches en centre-ville pour l'accueil de nouveaux habitants ;

### **Orientation 2 - Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers**

- Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble ;
- Renforcer la sécurité pour assurer la tranquillité publique ;
- Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager ;
- Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité ;
- Organiser et sécuriser la mobilité et rendre les centres-villes accessibles à tous ;

### **Orientation 3 - Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique**

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés ;
- Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes ;
- Favoriser la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir à proximité des centres villes ;
- Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville interconnectée ;

### **Orientation 4 - Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville**

- Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville ;
- Requalifier des friches pour relancer l'économie et le tourisme en cœur de ville.

En cas d'évolution des orientations ou objectifs en cours de programme, elles seront validées par le comité de pilotage, et feront l'objet d'un avenant à la présente convention. L'évolution des actions ne fait pas l'objet d'avenant (point suivant).

## **Article 5 - Le plan d'action**

Le plan d'action est la traduction opérationnelle du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. Ce document évolutif consiste en la compilation des fiches actions validées, et éventuellement de la liste des projets en maturation ; il est transmis à chaque évolution à l'ANCT (délégation territoriale et direction de programme) à des fins de suivi.

Les évolutions du plan d'action sont examinées et validées au fil de l'eau par le comité de projet, sans nécessité d'avenant de la présente convention.

### **5.1. Les actions**



Orientations & ambitions du CRTE	Orientations & ambitions du programme PVD	Objectifs du programme PVD	Territoire concerné	Actions engagées/en cours	Actions "prêtes à démarrer"	Actions à l'étude
<p><b>ORIENTATION 1</b> <b>PARCOURS DE VIE</b> <b>Accompagner et soutenir l'habitant dans son parcours de vie</b></p> <p><i>Atteindre un niveau de couverture minimal de 70% des besoins caractérisés de l'habitant dans son parcours de vie d'ici 2030</i></p>	<p><b>Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</b></p>	<p>Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</p>	2CCAM	Action 1 : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale		
			2CCAM			Action 2 : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriétés Dégradées (OPAH CD) – Quartier du Crozet
			2CCAM	Action 3 : Dispositifs d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat		
			Cluses	Action 1 : Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance		
			Cluses	Action 2 : Mener des actions en faveur des logements temporaires par le biais de la SEM de la ville en priorisant le centre-ville et le quartier de la Sardagne		
			Marnaz			Action 1 : Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance
			Marnaz	Action 2 : Acquisition et rénovation de logements par la commune		
		Scionzier	Action 1 : Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance			
		2CCAM				Action 4 : Programme Local de l'Habitat (PLH)
		2CCAM			Action 5 : Recrutement d'un chef de projet Programme Local de l'Habitat	
		Cluses	Développer de manière équilibrée une offre de logements adaptée en centre-ville	Action 3 : Création de l'écoquartier de la ZAC de la Boquette		
		Marnaz		Action 3 : Requalification, revitalisation et renaturation du centre-ville		
		Marnaz				Action 4 : Requalification du quartier des Valignons
		Cluses	Reconquérir les friches en centre-ville pour l'accueil de nouveaux habitants			Action 4 : Requalification de la friche Bretton pour accueillir de nouveaux logements

Orientations & ambitions du CRTE	Orientations & ambitions du programme PVD	Objectifs du programme PVD	Territoire concerné	Actions engagées/en cours	Actions "prêtes à démarrer"	Actions à l'étude/en projet
<b>ORIENTATION 2</b> <b>CADRE DE VIE</b> <b>Adapter un cadre de vie favorisant l'épanouissement des habitants</b>  <i>Avoir plus de 2/3 des habitants heureux de vivre sur le territoire en 2030</i>	<b>Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers</b>	<b>Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble</b>	Cluses	Action 5 : Aménagement de la place Charles de Gaulle		
			Marnaz	Action 3 : Requalification, revitalisation et renaturation du centre-ville		
			Marnaz			Action 4 : Requalification du quartier des Valignons
			Marnaz			Action 5 : Création du parc public du Nant
			Scionzier			Action 2 : Valorisation des abords du château de la Croix
		<b>Renforcer la sécurité pour assurer la tranquillité publique</b>	2CCAM	Action 6 : Elaboration d'un Contrat de Sécurité Intégré (CSI)		
			2CCAM	Action 7 : Création d'un centre de supervision urbaine à l'échelle de la 2CCAM		
		<b>Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager</b>	Cluses			Action 6 : Requalification des friches Dépéry et Bretton pour créer un pôle culturel structurant
			Marnaz	Action 6 : Reconversion de la friche de l'ancienne salle des fêtes en centre culturel		
			Marnaz Marnaz	Action 7 : Aménagement des bords du Nant Action 8 : Réhabilitation de l'Eglise Saint-Pierre aux Liens		
		<b>Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité</b>	Cluses	Action 7 : Construction du Médipôle 2		
			Marnaz	Action 9 : Extension du groupe scolaire Les Sages		
			Scionzier			Action 3 : Restructuration du groupe scolaire du Château par la création d'un second groupe scolaire au Cliaoués
			Scionzier	Action 4 : Requalification de la Maison de l'Industralité		
			Scionzier			Action 5 : Création d'un réseau de fibre optique communale
<b>Organiser et sécuriser la mobilité et rendre les centres-villes accessibles à tous</b>	Cluses			Action 8 : Réalisation d'un parking aérien sur le parking Claude Anthoine		

Orientations & ambitions du CRTE	Orientations & ambitions du programme PVD	Objectifs du programme PVD	Territoire concerné	Actions engagées/en cours	Actions "prêtes à démarrer"	Actions à l'étude
<p><b>ORIENTATION 3</b>  <b>ADAPTATION CLIMATIQUE</b>  Encourager et agir pour la protection de l'environnement et la maîtrise des effets du changement climatique</p> <p><i>Respecter les objectifs du PCAET d'ici 20230 et 2050, et réduire le nombre de jours de dépassement des seuils d'alerte de la pollution de l'air de 50% en 2026, pour parvenir à zéro jour en 2032</i></p>	<p><b>Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique</b></p>	<p>Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés</p>	2CCAM	Action 8 : Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments intercommunaux		
			2CCAM	Action 9 : Accompagner la transition de l'artisanat – Volet environnement		
			Cluses	Action 9 : Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux		
			Marnaz	Action 10 : Rénovation énergétiques des bâtiments communaux		
			Scionzier	Action 6 : Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux		
		2CCAM	<p>Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes</p>	Action 1 : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale		<p><b>Action 2</b> : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriétés Dégradées (OPAH CD) – Quartier du Crozet</p>
		2CCAM		<p>Action 10 : Création et développement d'un réseau de chaleur intercommunal</p>		
		2CCAM				
		Marnaz			Action 11 : Création d'un réseau de chaleur communal	
		Scionzier	<p>Favoriser la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir à proximité des centres-villes</p>		Action 7 : Revitalisation et renaturation de la tranche 4 du Crozet	
		Scionzier			Action 8 : Revitalisation et renaturation urbaine de l'espace des moulins	
		2CCAM	<p>Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville interconnectée</p>		Action 11 : Recrutement d'un chargé de mission mobilité (H/F)	
		2CCAM		<p>Action 10 : Création d'aménagements cyclables</p>	Action 12 : Réalisation d'un plan de mobilité simplifié	
		Cluses				
		Marnaz		Action 12 : Déploiement et valorisation des modes actifs		
		Scionzier		Action 9 : Création d'aménagements cyclables		

Orientations & ambitions du CRTE	Orientations & ambitions du programme PVD	Objectifs du programme PVD	Territoire concerné	Actions engagées/en cours	Actions "prêtes à démarrer"	Actions à l'étude
<p><b>ORIENTATION 4</b> <b>ECONOMIE</b> <b>Faire prospérer une économie diversifiée sur notre territoire</b></p> <p><i>Faciliter l'émergence de nouveaux secteurs d'activités durables d'ici 2030</i></p>	<p><b>Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville</b></p>	<p>Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</p>	2CCAM	Action 13 : Définir et mettre en œuvre le schéma directeur d'équipement commercial à l'échelle de la 2CCAM		
			2CCAM	Action 14 : Accompagner les artisans dans la transition numérique		
			2CCAM	Action 15 : Accompagner les projets de reprise et transmission d'entreprise		
			Cluses	Action 1 : Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance		
			Cluses	Action 11 : Recrutement d'une manager de centre-ville		
			Cluses	Action 12 : Mener des actions en faveur de l'attractivité commerciale par le biais de la SEM de la ville en priorisant le centre-ville et le quartier de la Sardagne		
			Cluses	Action 13 : Création d'une foncière intercommunale		Action 1 : Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance
			Marnaz			
			Marnaz	Action 13 : Acquisition et rénovation de commerces par la commune		
			Scionzier	Action 1 : Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance		
Scionzier	Action 10 : Dynamiser l'offre commerciale de centre-ville					
Cluses	Action 14 : Création d'une halle alimentaire dans l'ancienne friche Intersport					
Cluses	Action 15 : Requalification de la friche "Brasserie de l'Europe"					

Les actions du programme Petites villes de demain sont décrites dans des fiches action (annexe 2) ; elles ont vocation à alimenter directement le plan d'action du CRTE du territoire de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.

L'inscription formelle des actions dans le programme PVD est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Les actions prêtes, validées en comité de projet PVD, sont adressées à chacun des financeurs appelés à se prononcer dans leurs propres instances décisionnelles.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la Direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Chaque fin d'année, une synthèse financière des contributions obtenues des différents financeurs est présentée en comité de projet, et transmise à la direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT.

## 5.2. Projets en maturation

Orientations	Objectifs	Territoire concerné	Idées en cours de réflexion
Reconquérir les friches en centre-ville pour l'accueil de nouveaux habitants	Reconquérir les friches en centre-ville pour l'accueil de nouveaux habitants	Cluses	Action : Requalification de la friche Intersport pour accueillir de nouveaux logements
Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers	Renforcer la sécurité pour assurer la tranquillité publique	2CCAM	Action : Police intercommunale
	Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager	Marnaz	Action : Réhabilitation du presbytère
		Marnaz	Action : Réhabilitation de l'ancienne poterie
	Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité	Marnaz	Action : Création d'un espace France Service
	Organiser et sécuriser la mobilité et rendre les centres-villes accessibles à tous	2CCAM	Action : Dernier kilomètre
Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique	Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics	2CCAM	Action : Rénovation énergétiques des bâtiments intercommunaux
		Cluses	Action : Rénovation énergétiques des bâtiments communaux
		Scionzier	Action : Rénovation énergétiques des bâtiments communaux

Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique	Favoriser la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir	Marnaz	Action : Création d'un aménagement paysager et de loisir au niveau de l'ancienne décharge
Consolider et impulser un dynamisme commerciale et économique en centre-ville	Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville	2CCAM	Action : Mettre en place un observatoire du commerce à l'échelle de l'EPCI pour anticiper tout projet de transfert
		2CCAM	Action : Simplifier et regrouper l'offre en circuits courts dans un outil spécifique au territoire
		2CCAM	Action : Travailler sur une signalétique intercommunale pour pousser les habitants à fréquenter les petits commerces
	Requalifier des friches pour relancer l'économie et le tourisme en cœur de ville	Marnaz	Action : Requalification de la friche EBEA (145 rue de la Fin)

Ces projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés au plan d'action, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

## Article 6 – Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie : les partenaires financiers (l'ANCT, la Banque des territoires, le Cerema, l'Ademe...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme... pour les différentes phases du programme (élaboration du projet de territoire, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectue selon les modalités de saisines et de contractualisation propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

## Article 7 - Engagements des partenaires

Les partenaires s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 7.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## **7.2. Le territoire signataire**

En signant cette convention, les communes de Cluses, Marnaz et Scionzier assument leur rôle de centralité au bénéfice de la qualité de vie de leurs habitants et des territoires alentours, et leur volonté de s'engager résolument dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, signataire, a désigné dans ses services une Chargée de Mission Petites Villes de Demain responsable de l'animation du programme et de son évaluation. Une cheffe de projet qui travaille en étroite collaboration avec les correspondants techniques désignés sur chaque collectivité :

- Le Directeur Général Adjoint de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes ;
- Le Directeur Général des Services de la commune de Cluses ;
- Le Directeur Général des Services de la commune de Marnaz ;
- Le Directeur Général des Services de la commune de Scionzier.

La communauté de communes et les communes signataires s'engagent à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire est organisé localement au moment jugé opportun par les collectivités signataires, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature de la convention cadre, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du programme et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Les collectivités signataires s'engagent à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du programme, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au programme, dont il est maître d'ouvrage.

## **7.3. L'État, les établissements et opérateurs publics**

L'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du programme, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du programme.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du programme.

L'État soutient l'ingénierie des collectivités par le cofinancement via le FNADT du poste de chef de projet, en complément des crédits apportés par les opérateurs partenaires du programme. Il s'engage à étudier le possible

cofinancement des actions inscrites dans le programme, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ANCT peut accompagner les territoires en conseil et ingénierie, via ses différents programmes d'intervention (France Service, tiers-lieux, ...) et dans ses domaines d'expertise comme par exemple la revitalisation commerciale. L'ANCT soutient également les projets par le pilotage du programme Petites villes de demain, et en particulier du Club ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- L'Anah peut apporter un accompagnement aux différentes phases d'une stratégie en matière d'amélioration de l'habitat pour des interventions intégrant les thématiques spécifiques relevant de ses priorités (la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique, la fragilisation et dégradation des copropriétés, le vieillissement de la population, tant en phase pré-opérationnelle qu'opérationnelle. Cet accompagnement peut être destiné aux propriétaires (occupants ou bailleurs), syndicats de copropriétaires, collectivités ou opérateurs immobiliers ;
- Le Cerema peut apporter un appui pour l'élaboration des projets de territoires et des plans d'action, ainsi que pour la phase de mise en œuvre et d'évaluation et dans ses domaines d'expertise (par exemple, la stratégie foncière et d'aménagement durable, la transition écologique, les mobilités, la revitalisation économique et commerciale) ;
- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du programme.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

#### **7.4. Engagements des autres opérateurs publics**

Des opérateurs publics s'engagent à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du programme ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du programme, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

##### **7.4.1. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie**

La Chambre de Commerce et d'Industrie apporte son expertise pour accompagner les porteurs de projet, les entreprises et les territoires dans leur développement.

La CCI Haute-Savoie aide (en lien avec ses compétences et son offre de prestations) les commerces et les services de proximité du territoire à se transformer en matière de développement commercial et de transition environnementale, et à mieux s'approprier les outils numériques. Elle peut aussi faciliter la reprise de commerces existants ou encore l'installation de nouveaux commerces.

Par ailleurs, à travers le programme Petites villes de demain, la CCI Haute-Savoie apportera plus particulièrement son expertise en terme d'études-actions sur le tissu économique du bassin clusien (analyse de l'attractivité, qualification de l'offre sédentaire et non sédentaires, analyse des synergies, formulation de préconisations, proposition d'actions, etc.).

#### **7.4.2. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'engage à accompagner, les communes et les EPCI à développer l'artisanat et l'économie de proximité.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes participe sur le terrain, en partenariat avec le territoire et en lien avec ses compétences et son offre de service, au développement des entreprises artisanales en proposant des outils d'accompagnement, d'animation et de formations adaptées à chacun. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagnera plus spécifiquement les entreprises artisanales du territoire sur les transitions :

- Faciliter la transition numérique au sein des entreprises artisanales ;
- Soutenir et accompagner les entreprises artisanales sur le volet de la transition écologique ;
- Participer au maintien des actifs, à la passation des savoir-faire spécifiques du territoire en facilitant la transmission et la reprise d'entreprises.

#### **7.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

#### **7.6. Maquette financière**

La maquette financière pluriannuelle est établie à la signature de la convention cadre.

Elle est mise à jour au fil de l'eau et présentée au comité de projet. La maquette financière annuelle (consolidation au 31 décembre) est adressée chaque année en janvier au préfet de département ainsi qu'à la direction de programme PVD de l'ANCT. Pour la première année, la maquette financière annuelle est adressée à la direction de programme PVD de l'ANCT en même temps que la convention cadre (annexe 3).

### **Article 8 – Gouvernance du programme Petites villes de demain**

Les collectivités porteuses mettent en place une gouvernance pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme, en association étroite avec l'Etat, confirmant (et ajustant si nécessaire) le fonctionnement installé à l'occasion de la convention d'adhésion pour l'élaboration de la stratégie.

Cette gouvernance est intégrée à la gouvernance mise en place pour le Contrat de relance et de transition écologique.

Sont systématiquement invités au comité de projet les représentants de l'exécutif, des services de l'Etat, de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, de l'Anah, du Cerema, de l'ADEME, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du programme Petites villes de demain, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du programme, sur la base des indicateurs de suivi et d'une synthèse financière ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions, y compris financièrement (actualisation du plan de financement) ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du programme en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...) ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le chef de projet PVD désigné alimente le comité de pilotage et en particulier :

- Veille en détail au bon déroulement des actions prévues au programme, vérifie l'avancement des dossiers, analyse les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établit le tableau de suivi de l'exécution ;
- Met en place les outils d'évaluation et analyse les résultats des évaluations ;
- Propose les évolutions des fiches orientations ;
- Propose les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches actions.

## **Article 9 - Suivi et évaluation du programme**

Un tableau de bord de suivi du programme est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour par le chef de projet PVD. Il est examiné par les services de l'Etat et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins, et mis à disposition auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du programme, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation du programme national PVD.

## **Article 10 - Résultats attendus du programme**

Les résultats seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

### Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville

Objectifs	Indicateurs	Références
<p>Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</p> <p>Développer de manière équilibrée une offre de logement adaptée en centre-ville</p> <p>Reconquérir les friches en centre-ville pour l'accueil de nouveaux habitants</p>	Taux démographique	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : INSEE
	Taux et évolution de la vacance	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Taux et évolution de logements réhabilités	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Taux et évolution de nouveaux logements	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité

### Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers

Objectifs	Indicateurs	Références
<p>Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble</p> <p>Renforcer la sécurité pour assurer la tranquillité publique</p> <p>Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager</p> <p>Améliorer l'offre des services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité</p> <p>Organiser et sécuriser la mobilité et rendre les centres-villes accessibles à tous</p>	Nombre d'équipements livrés	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Nombre d'espaces publics aménagés	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Nombre d'aménagement prenant en compte les besoins des différents âges de vie	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Autodiagnostic/observations
	Nombre et typologie des opérations réalisées sur le patrimoine bâti et paysager	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Evolution du nombre et de la typologie de l'offre de services	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité

### Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique

Objectifs	Indicateurs	Références
<p>Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés</p> <p>Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes</p> <p>Favoriser la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir à proximité des centres-villes</p> <p>Favoriser les modes de déplacements doux pour une ville interconnectée</p>	Nombre de travaux de rénovation énergétique réalisés sur les bâtiments publics	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Nombre de travaux de rénovation énergétique réalisés sur les bâtiments privés	Périmètre : 2CCAM Périodicité : Annuelle Source : CMA
	Nombre d'aménagements intégrant la lutte contre le changement climatique	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Autodiagnostic/observations
	Evolution du nombre de kilomètres cyclables	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Evolution de la part modale de la voiture individuelle	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité

### Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville

Objectifs	Indicateurs	Références
<p>Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</p> <p>Requalifier des friches pour relancer l'économie et le tourisme en cœur de ville</p>	Evolution du nombre et de la typologie des commerces en centre-ville	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Evolution du nombre et de la typologie des commerces en périphérie	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Taux et évolution de la vacance commerciale	Périmètre : Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité
	Nombre d'entreprises artisanales accompagnées	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : CMA
	Nombre d'événements économiques et commerciaux	Périmètre : 2CCAM/Communes PVD Périodicité : Annuelle Source : Services de la collectivité

L'indicateur transversal ci-après sera également évalué annuellement à l'échelle de la 2CCAM et des communes PVD : le nombre d'actions réalisées.

Les objectifs détaillés et les indicateurs propres à chaque action sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

## Article 11 – Utilisation des logos

Chacune des Parties autorise à titre non exclusif l'autre Partie à utiliser son nom et son logo en respectant la charte graphique afférente telle que figurant en annexe 4, pour toute la durée du Contrat afin de mettre en avant le partenariat entre les Parties, et à le faire figurer de façon parfaitement visible et lisible sur ses supports de

communication faisant référence aux actions réalisées dans le cadre de cette convention.

Il est précisé qu'aucun matériel, visuel, création, annonce, message de quelque nature que ce soit faisant référence à l'une des Parties ne pourra être créé, réalisé et/ou diffusé par l'autre Partie sans son consentement écrit préalable.

Chacune des Parties reconnaît (i) qu'elle n'acquiert aucun droit sur la charte graphique de l'autre Partie autre que celui de l'utiliser conformément aux dispositions de la présente clause et (ii) qu'elle n'est pas autorisée à utiliser et / ou exploiter les marques, dénominations sociales, logo et plus généralement tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux signes distinctifs à l'autre Partie, de quelque façon que ce soit (notamment pour leur reproduction, communication et / ou adaptation) et pour quelque raison que ce soit (y compris à titre de référence commerciale ou pour sa propre publicité).

Le droit d'utiliser les éléments verbaux/graphiques de chacune des Parties est accordé uniquement pour la durée du Contrat et prendra automatiquement fin, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire, à son terme, qu'elle qu'en soit la raison.

Les communes sont invitées à faire figurer le panneau signalétique Petites villes de demain en entrée de ville (modèle disponible en ligne).

Chaque opération réalisée doit faire l'objet d'un affichage pendant les travaux :

- Identifiant clairement le lien avec le programme Petites villes de demain : logo ANCT/PVD et mention « L'Etat s'engage pour l'avenir des territoires » (modèle disponible en ligne) ;
- Ainsi que les logos et mentions liés aux modalités d'attribution des subventions et financement propres à chaque Partie.

## **Article 12 – Entrée en vigueur, durée de la convention et publicité**

L'entrée en vigueur du programme est effective à la date de signature du présent contrat, jusqu'à mars 2026.

Au terme de la convention, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

La présente convention est publiée au recueil des actes administratifs de l'EPCI signataire. Elle est transmise pour information au DDFIP ainsi qu'à l'ANCT. Elle pourra faire l'objet d'une mise en ligne, au niveau local et par l'ANCT.

## **Article 13 – Evolution et mise à jour du programme**

Le programme est évolutif. Le corps de la convention et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du programme et après avis du comité de projet. C'est notamment le cas lors d'une évolution des périmètres ORT avec par exemple l'intégration de nouvelles communes signataires, de l'intitulé des orientations, de leurs objectifs et indications ou encore de l'intégration d'un nouveau partenaire signataire.

Les évolutions d'actions (précision des calendriers opérationnels, des montants ou encore des partenaires), le passage des projets en maturation en actions matures et l'ajout de nouvelles actions feront l'objet d'une présentation en comité de projet, sans nécessiter d'avenant à la présente convention.

## **Article 14 - Résiliation du programme**

D'un commun accord entre les parties signataires du programme et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin à la présente convention.

## Article 15 – Traitement des litiges

La présente convention est régie par le droit français.

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable entre elles.

A défaut, et préalablement à l'engagement de toute action contentieuse et sous réserves des dispositions prises au titre des articles précédents, les parties s'engagent à recourir à la médiation en application des articles L 213-1 du code de la justice administrative du différend qui les oppose et de saisir le président du Tribunal administratif de Grenoble à l'effet d'organiser la mission de médiation et de désigner la ou les personnes qui en seront chargées.

En cas d'échec d'une solution amiable, tout litige ou contestation auxquels la présente convention pourrait donner lieu tant sur sa validité que sur son interprétation, son exécution ou sa réalisation, sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de la juridiction de Grenoble.



## Sommaire des annexes

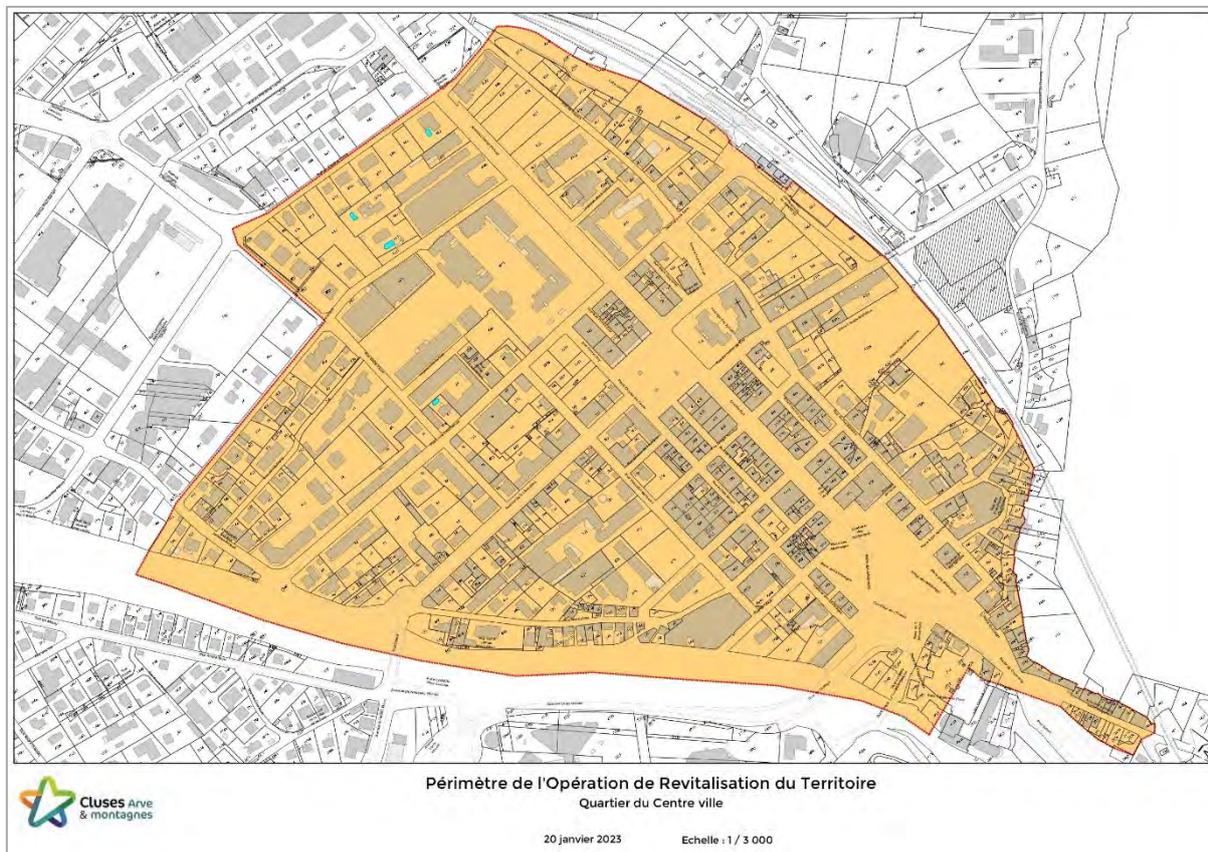
<b>Annexe 1 – Périmètres ORT.....</b>	<b>42</b>
<b>Annexe 2 – Fiches actions.....</b>	<b>98</b>
<b>Annexe 3 – Maquettes financières.....</b>	<b>217</b>
<b>Annexe 4 – Charte graphique.....</b>	<b>223</b>

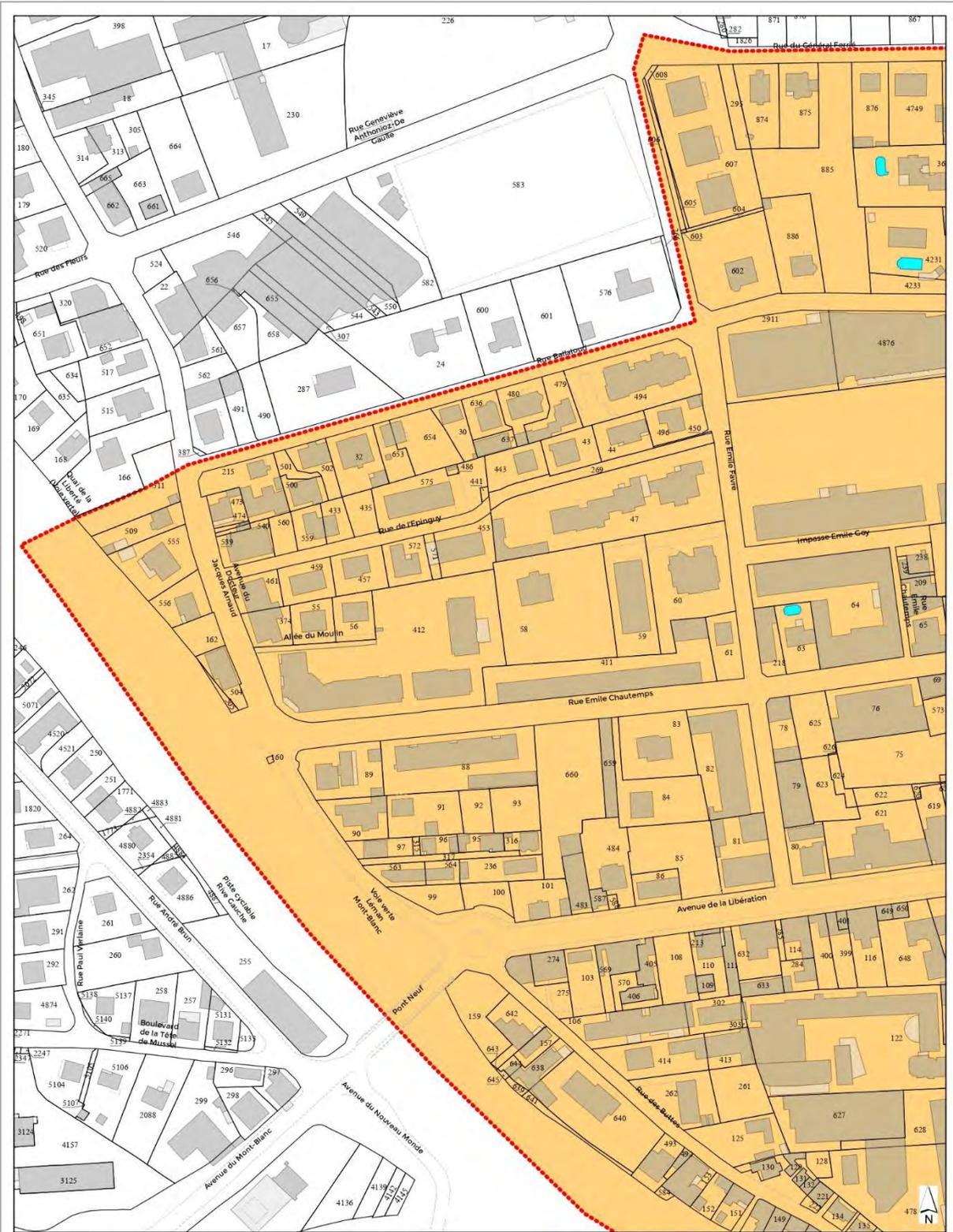


## Annexe 1 – Périmètres ORT

### 1.1. La commune de Cluses

#### 1.1.1. Les périmètres des secteurs d'intervention de l'ORT



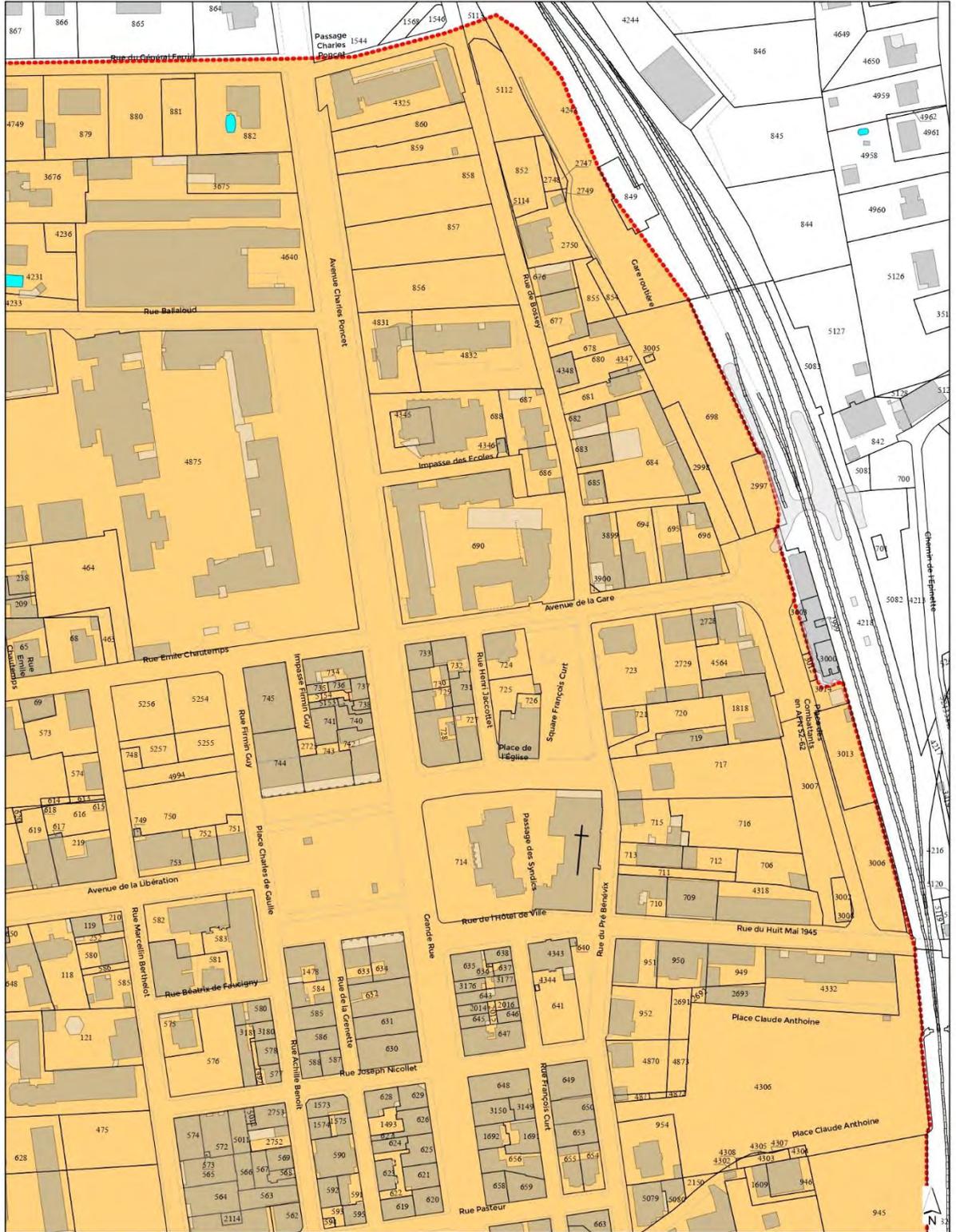


**Périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire**  
Centre ville Est 1



20 janvier 2023

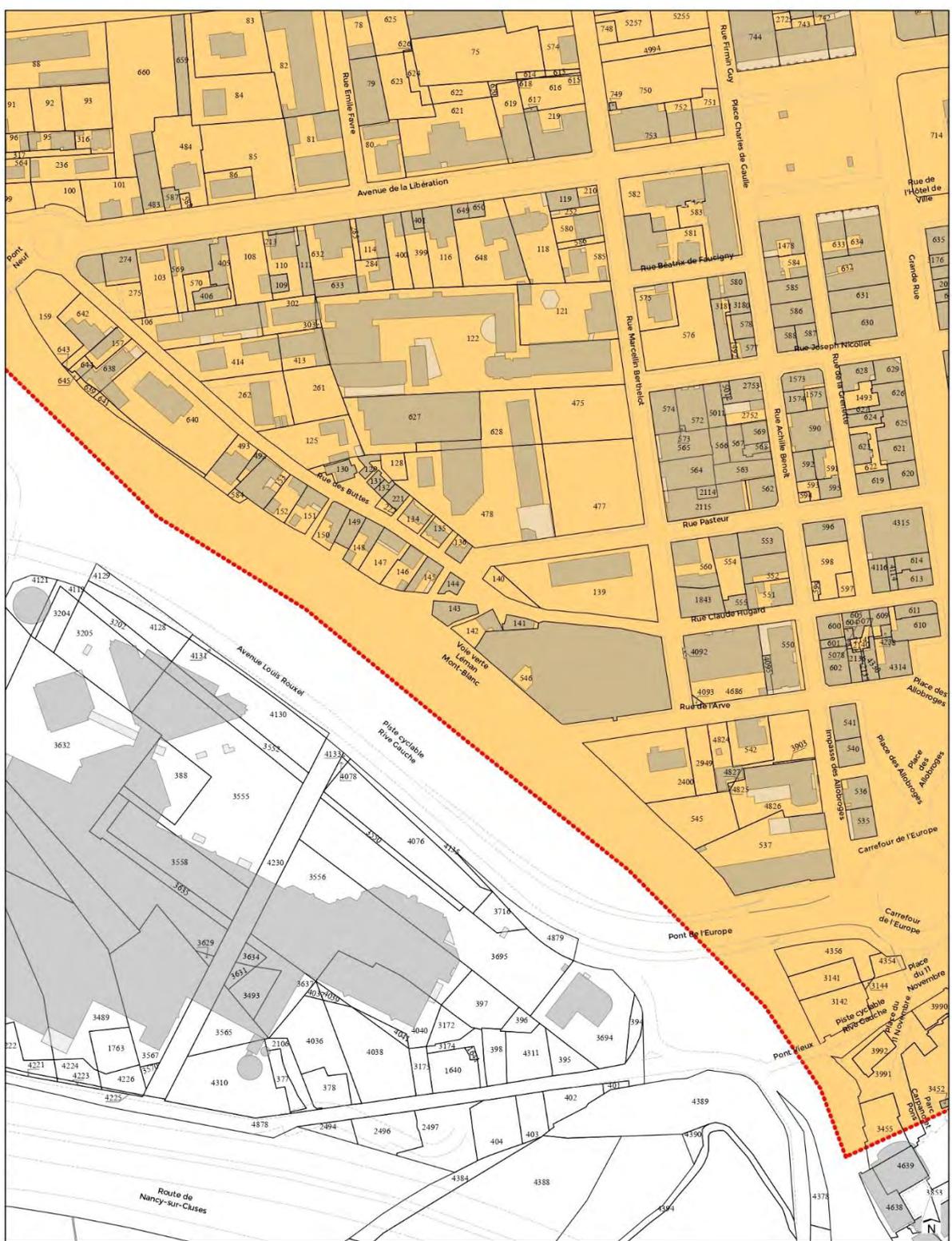
Echelle : 1 / 1 500



**Périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire**  
Centre ville Nord

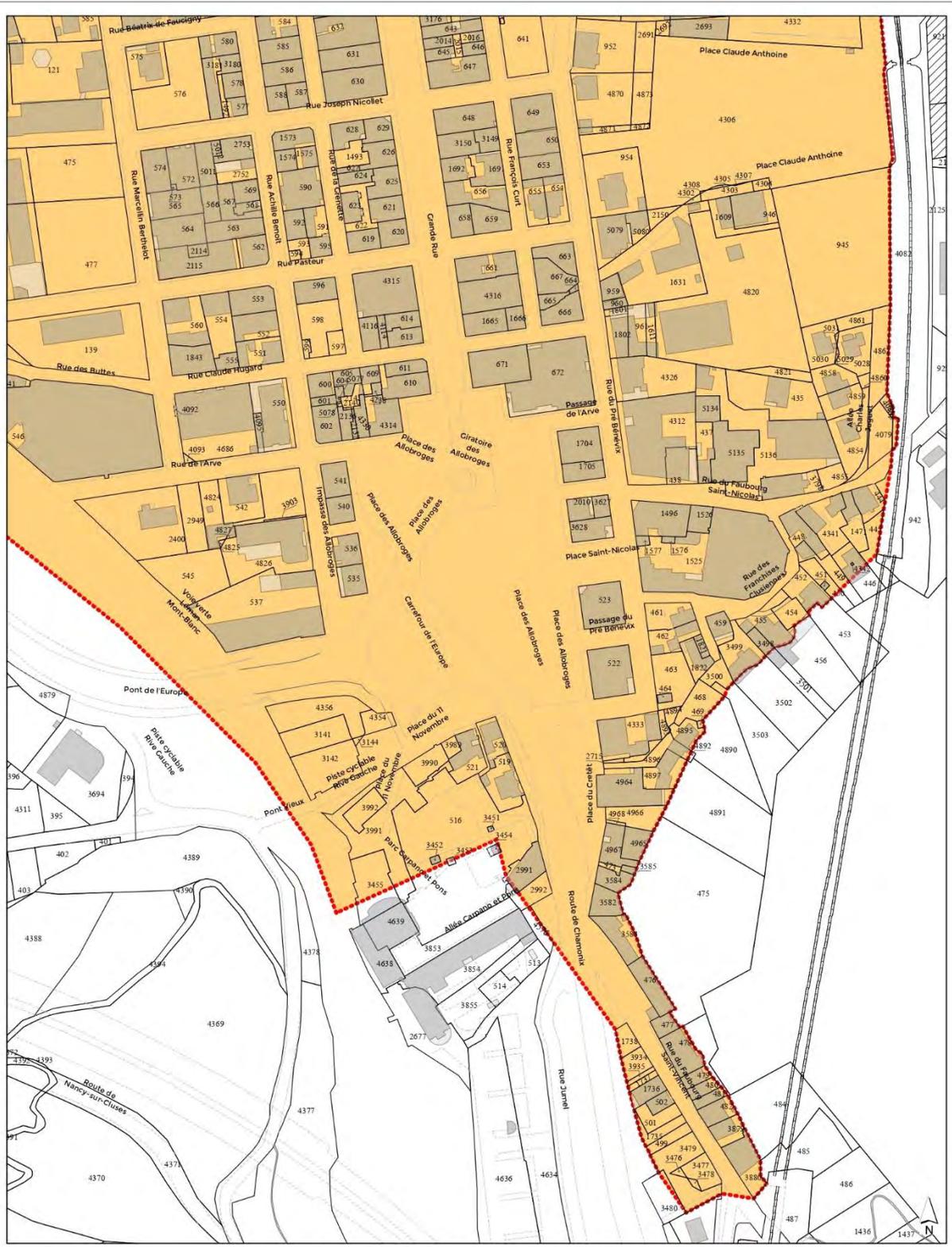
20 janvier 2023

Echelle : 1 / 1 500



**Périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire**  
**Centre ville Est 2**

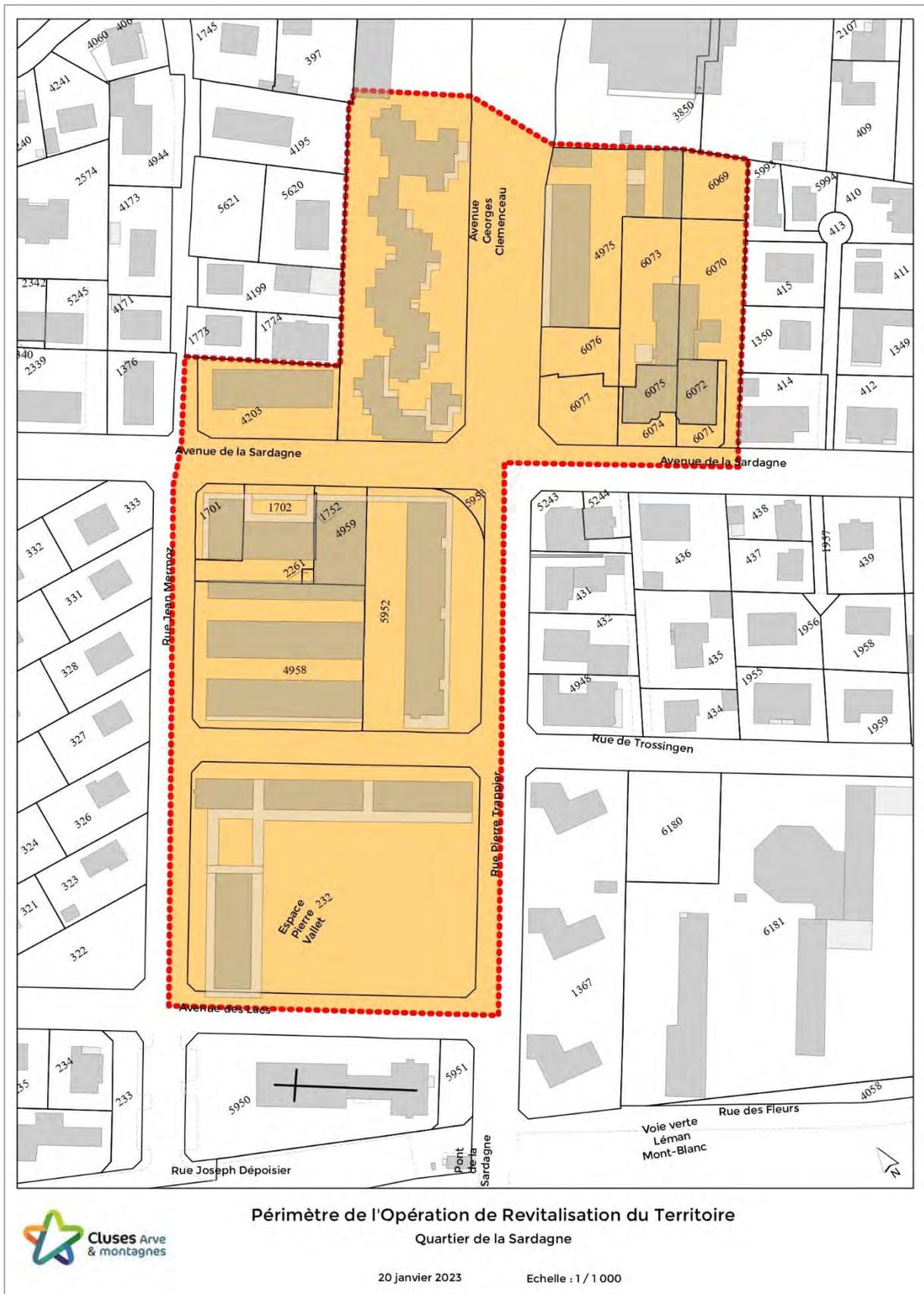
20 janvier 2023      Echelle : 1 / 1 500



**Périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire**  
Centre ville Sud



20 janvier 2023      Echelle : 1 / 1 500



### 1.1.2. L'état parcellaire

#### Le centre-ville

Numéro	Numéro court	Superficie en m <sup>2</sup>	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000AB0660	AB 0660	1800	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0659	AB 0659	271	LES COPROPRIETAIRES	074081
081000AB0654	AB 0654	630	DALLA COSTA GIACOMO	074081
081000AB0653	AB 0653	290	DALLA COSTA PHILIPPE JEAN-RENE	074081
081000AB0650	AB 0650	53	TA JEAN JACQUES	074081
081000AB0649	AB 0649	52	LE VARDI	074081
081000AB0648	AB 0648	971	COP AB 648 LEMERCIER	074081
081000AB0645	AB 0645	11	DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE	074081
081000AB0644	AB 0644	48	FEMIA JEAN PAUL	074081
081000AB0643	AB 0643	2	DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE	074081
081000AB0642	AB 0642	420	FEMIA JEAN PAUL	074081
081000AB0641	AB 0641	117	DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE	074081
081000AB0640	AB 0640	1606	ALLAMAND ODILE	074081
081000AB0639	AB 0639	38	DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE	074081
081000AB0638	AB 0638	279	DUMAS ELRIC	074081
081000AB0637	AB 0637	157	DEBALME PIERRE	074081
081000AB0636	AB 0636	347	REVEL JACQUELINE	074081
081000AB0633	AB 0633	162	DEVILLE ELIANE MARIE FERNANDE	074081
081000AB0632	AB 0632	525	DEVILLE ELIANE MARIE FERNANDE	074081
081000AB0628	AB 0628	815	OGEC DU LYCEE LES CORDELIERS	074081
081000AB0627	AB 0627	1446	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0626	AB 0626	4	POLYGONIA	074081
081000AB0625	AB 0625	501	COP LE CLOS SERENA	074081
081000AB0624	AB 0624	138	POLYGONIA	074081
081000AB0623	AB 0623	457	COP LE CLOS SERENA	074081
081000AB0622	AB 0622	213	POLYGONIA	074081
081000AB0621	AB 0621	1380	COP LE CLOS SERENA	074081
081000AB0620	AB 0620	29	POLYGONIA	074081
081000AB0619	AB 0619	449	COP LE CLOS SERENA	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m <sup>2</sup>	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000AB0618	AB 0618	1	POLYGONIA	074081
081000AB0617	AB 0617	11	SYNDICAT DES COP DE L'IMMEUBLE KIELWASSER	074081
081000AB0616	AB 0616	411	COP LE CLOS SERENA	074081
081000AB0615	AB 0615	13	COP LE CLOS SERENA	074081
081000AB0614	AB 0614	42	POLYGONIA	074081
081000AB0613	AB 0613	40	THOMASSET HELENE	074081
081000AB0608	AB 0608	44	COP LE CLOS DES MILLIERES	074081
081000AB0607	AB 0607	2525	COP LE CLOS DES MILLIERES	074081
081000AB0606	AB 0606	156	COP LE CLOS DES MILLIERES	074081
081000AB0605	AB 0605	31	COP LE CLOS DES MILLIERES	074081
081000AB0604	AB 0604	57	COP LE CLOS DES MILLIERES	074081
081000AB0603	AB 0603	4	COP LE CLOS DES MILLIERES	074081
081000AB0602	AB 0602	1514	SCREM OLYMPIO	074081
081000AB0588	AB 0588	29	TALANDIER DIMITRI KRISTOPHE FREDERIC	074081
081000AB0587	AB 0587	71	MONT-BLANC INVESTISSEMENTS	074081
081000AB0586	AB 0586	67	COP DU 15 A RUE MARCELLIN BERTHELOT	074081
081000AB0585	AB 0585	362	MICCOLI COSIMO	074081
081000AB0584	AB 0584	30	DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE	074081
081000AB0580	AB 0580	258	COP DU 15 A RUE MARCELLIN BERTHELOT	074081
081000AB0575	AB 0575	1137	COP L'EPINGUY	074081
081000AB0574	AB 0574	311	THOMASSET HELENE	074081
081000AB0573	AB 0573	734	THOMASSET HELENE EUGENIE FRANCOISE	074081
081000AB0572	AB 0572	426	COP AB 572	074081
081000AB0571	AB 0571	103	COP L'EPINGUY	074081
081000AB0570	AB 0570	125	COP 8 AVENUE DE LA LIBERATION	074081
081000AB0569	AB 0569	375	COP CARTIER ECUREUIL	074081
081000AB0564	AB 0564	178	JARROSSAY YVON BASILE ALEXANDRE	074081
081000AB0563	AB 0563	256	JARROSSAY ALAIN	074081
081000AB0560	AB 0560	198	GOUDA SOBHY HASSAN MORSI	074081
081000AB0559	AB 0559	266	DUBOSSON LOUIS FRANCOIS	074081
081000AB0556	AB 0556	439	BORGES PINTO JOSE ANTONIO	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000AB0555	AB 0555	835	FURULI JEAN-PIERRE	074081
081000AB0540	AB 0540	425	SCI HORVATH FRAGNIERES	074081
081000AB0539	AB 0539	32	LOUISETTE LE JANDRE LOUISETTE	074081
081000AB0511	AB 0511	850	GALLAY MATHIEU	074081
081000AB0509	AB 0509	437	GAILLARD MAURICE	074081
081000AB0505	AB 0505	47	COP DU 1 AVE JACQUES ARNAUD	074081
081000AB0504	AB 0504	306	COP DU 1 AVE JACQUES ARNAUD	074081
081000AB0502	AB 0502	335	CAGNIN CHRISTOPHE CLOVIS	074081
081000AB0501	AB 0501	118	CAGNIN CHRISTOPHE CLOVIS	074081
081000AB0500	AB 0500	266	CAGNIN CHRISTOPHE CLOVIS	074081
081000AB0496	AB 0496	495	LE THI THUAN	074081
081000AB0494	AB 0494	1619	COP CLOS DE L'EPINGUY	074081
081000AB0493	AB 0493	321	SAUTHIER MARIE FRANCOISE	074081
081000AB0492	AB 0492	60	SAUTHIER ARNAUD JEAN PAUL	074081
081000AB0486	AB 0486	22	ELECTRICITE DE FRANCE	074081
081000AB0484	AB 0484	776	COP GAYDON LOUIS	074081
081000AB0483	AB 0483	279	COP ENS IMMOB AB 483	074081
081000AB0480	AB 0480	464	COP MORET	074081
081000AB0479	AB 0479	459	BAUMONT MARIE-THERESE	074081
081000AB0478	AB 0478	2553	OGEC DU LYCEE LES CORDELIERS	074081
081000AB0477	AB 0477	1719	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0475	AB 0475	1048	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0474	AB 0474	35	LOUISETTE LE JANDRE LOUISETTE	074081
081000AB0473	AB 0473	244	ROMAND RENE LOUIS	074081
081000AB0464	AB 0464	1569	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0463	AB 0463	200	CAZEAU MARIE LAURE	074081
081000AB0461	AB 0461	386	CHABANEL ANNE MARIE	074081
081000AB0459	AB 0459	464	CHABANEL ANNE MARIE	074081
081000AB0457	AB 0457	496	CIMEN ABDUL-KADIR	074081
081000AB0453	AB 0453	616	COP L'EPINGUY 100 RUE DE L EPINGUY	074081
081000AB0450	AB 0450	14	REVUZ PIERRE DANIEL	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000AB0443	AB 0443	469	DEBALME PIERRE	074081
081000AB0441	AB 0441	22	JACQUET JULIEN ADOLPHE	074081
081000AB0435	AB 0435	266	YILMAZ MARC	074081
081000AB0433	AB 0433	230	DUBOSSON LOUIS FRANCOIS	074081
081000AB0414	AB 0414	756	PERROLLAZ ROGER FRANCOIS CLAUDE	074081
081000AB0413	AB 0413	378	PERROLLAZ ROGER FRANCOIS CLAUDE	074081
081000AB0412	AB 0412	5270	HALPADES S A D'HLM	074081
081000AB0411	AB 0411	1992	COP LE MOULIN	074081
081000AB0406	AB 0406	110	COP AB 406	074081
081000AB0405	AB 0405	255	COP 8 AVENUE DE LA LIBERATION	074081
081000AB0401	AB 0401	39	BARGOIN MARTINE	074081
081000AB0400	AB 0400	323	BARGOIN MARTINE	074081
081000AB0399	AB 0399	283	BARGOIN MARTINE	074081
081000AB0374	AB 0374	362	CHABANEL ANNE MARIE	074081
081000AB0317	AB 0317	227	ENTRAIDE INTERNATIONALE DES SCOUTS DE LA REGION DE CLUSES	074081
081000AB0316	AB 0316	182	ENTRAIDE INTERNATIONALE DES SCOUTS DE LA REGION DE CLUSES	074081
081000AB0315	AB 0315	26	ENTRAIDE INTERNATIONALE DES SCOUTS DE LA REGION DE CLUSES	074081
081000AB0303	AB 0303	21	OGEC DU LYCEE LES CORDELIERS	074081
081000AB0302	AB 0302	401	OGEC DU LYCEE LES CORDELIERS	074081
081000AB0295	AB 0295	282	ROSSETTI ROGER	074081
081000AB0285	AB 0285	49	PEPIN MICHEL	074081
081000AB0284	AB 0284	246	PEPIN MICHEL	074081
081000AB0275	AB 0275	384	DMA CONSTRUCTIONS	074081
081000AB0274	AB 0274	239	DMA CONSTRUCTIONS	074081
081000AB0269	AB 0269	555	REVUZ PIERRE DANIEL	074081
081000AB0262	AB 0262	741	OGEC DU LYCEE LES CORDELIERS	074081
081000AB0261	AB 0261	596	OGEC DU LYCEE LES CORDELIERS	074081
081000AB0252	AB 0252	74	LES CHOUQUETTES	074081
081000AB0239	AB 0239	70	DANLI NECIP	074081
081000AB0238	AB 0238	190	DANLI NECIP	074081
081000AB0236	AB 0236	435	ENTRAIDE INTERNATIONALE DES SCOUTS DE LA REGION DE CLUSES	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000AB0222	AB 0222	34	LEGARE PAUL HENRI	074081
081000AB0221	AB 0221	81	LEGARE PAUL HENRI	074081
081000AB0219	AB 0219	609	COP KIELWASSEUR	074081
081000AB0218	AB 0218	341	CARRIER ELIANE	074081
081000AB0215	AB 0215	754	VOLPI COLETTE	074081
081000AB0213	AB 0213	196	IMMOBISA	074081
081000AB0210	AB 0210	83	LES CHOUQUETTES	074081
081000AB0209	AB 0209	146	DANLI NECIP	074081
081000AB0162	AB 0162	300	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0160	AB 0160	8	ELECTRICITE DE FRANCE	074081
081000AB0159	AB 0159	722	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0157	AB 0157	174	GUEBEY YOANN	074081
081000AB0153	AB 0153	319	LES COPROPRIETAIRES	074081
081000AB0152	AB 0152	208	REYDET CHARLES	074081
081000AB0151	AB 0151	228	HAMEAU CHRISTOPHE	074081
081000AB0150	AB 0150	193	COP 21 RUE DES BUTTES	074081
081000AB0149	AB 0149	129	GALTERO MARCEL	074081
081000AB0148	AB 0148	206	SECCHI VINCENZINA	074081
081000AB0147	AB 0147	306	SCI VAMM	074081
081000AB0146	AB 0146	205	GARNIER CHRISTOPHE PIER	074081
081000AB0145	AB 0145	154	REYDET CHARLES	074081
081000AB0144	AB 0144	70	FERREIRA TERCERO CELINE	074081
081000AB0143	AB 0143	163	VUILLEMENOT JOELLE	074081
081000AB0142	AB 0142	180	LANZILAO JEROME	074081
081000AB0141	AB 0141	106	ZUKIC RAMIZ	074081
081000AB0140	AB 0140	158	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0139	AB 0139	1733	COP LES BUTTES	074081
081000AB0136	AB 0136	86	DSB	074081
081000AB0135	AB 0135	111	RENAUDIN CHRISTINE	074081
081000AB0134	AB 0134	136	BOUKHORS ABDELKADER	074081
081000AB0132	AB 0132	38	THOMANN OLIVIER	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000AB0131	AB 0131	36	PROUST STEPHANE	074081
081000AB0130	AB 0130	122	COP OZDEMIR	074081
081000AB0129	AB 0129	65	HAREL FABRICE	074081
081000AB0128	AB 0128	129	THOMANN OLIVIER	074081
081000AB0125	AB 0125	734	MISSILIER MARIE CELINE	074081
081000AB0122	AB 0122	5278	LES COPROPRIETAIRES	074081
081000AB0121	AB 0121	1215	BECHET PAUL EMILE	074081
081000AB0119	AB 0119	130	LES CHOUQUETTES	074081
081000AB0118	AB 0118	746	COCHET MARTINE	074081
081000AB0116	AB 0116	516	COP CAUX	074081
081000AB0114	AB 0114	260	PEPIN MICHEL	074081
081000AB0111	AB 0111	161	PLESSIS AMBROSI MICHEL GABRIEL	074081
081000AB0110	AB 0110	222	PLESSIS COLETTE	074081
081000AB0109	AB 0109	61	IMMOBISA	074081
081000AB0108	AB 0108	550	PLESSIS AMBROSI MICHEL GABRIEL	074081
081000AB0106	AB 0106	823	OGEC DU LYCEE LES CORDELIERS	074081
081000AB0103	AB 0103	476	DMA CONSTRUCTIONS	074081
081000AB0101	AB 0101	504	BOCHARD BENJAMIN	074081
081000AB0100	AB 0100	275	THOMASSET HELENE	074081
081000AB0099	AB 0099	322	THOMASSET HELENE	074081
081000AB0097	AB 0097	251	DESGRANGES LOUISETTE ARMANDE	074081
081000AB0096	AB 0096	157	LE KOVIC RADIVOJE	074081
081000AB0095	AB 0095	185	DESGRANGES LOUISETTE ARMANDE	074081
081000AB0093	AB 0093	470	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000AB0092	AB 0092	294	DESGRANGES LOUISETTE ARMANDE	074081
081000AB0091	AB 0091	698	CHARLES CLEMENT	074081
081000AB0090	AB 0090	530	BICHE KAMEL	074081
081000AB0089	AB 0089	918	MAISON DEPARTEMENTALE ENFANCE ET FAMILLE	074081
081000AB0088	AB 0088	1925	COP LE JALOUVRE	074081
081000AB0086	AB 0086	323	COP ENS IMMOB AB 86	074081
081000AB0085	AB 0085	1130	RED LODGE PARK	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m <sup>2</sup>	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000AB0084	AB 0084	987	BLANC DANIELLE ESTELLE	074081
081000AB0083	AB 0083	1012	THAQI ILIR	074081
081000AB0082	AB 0082	1433	COP MURALPES	074081
081000AB0081	AB 0081	904	LES COP DE L IMM 9 AVE DE LA LIBERATION	074081
081000AB0080	AB 0080	482	UVALIC NIHAD	074081
081000AB0079	AB 0079	416	COP MONTESSUIT	074081
081000AB0078	AB 0078	356	COP MORAND	074081
081000AB0076	AB 0076	1115	COP LE FAUCIGNY	074081
081000AB0075	AB 0075	1307	POLYGONIA	074081
081000AB0069	AB 0069	167	SCHMITZ MARTINE	074081
081000AB0068	AB 0068	626	CAZEAU MARIE LAURE	074081
081000AB0065	AB 0065	499	COP MAUREL	074081
081000AB0064	AB 0064	2632	COP LE JARDIN DES LOFTS	074081
081000AB0063	AB 0063	526	COP VILLARET 245 RUE EMILE CHAUTEMPS	074081
081000AB0061	AB 0061	425	DAMEVIN DANIELLE	074081
081000AB0060	AB 0060	1692	COP LE LOUXOR	074081
081000AB0059	AB 0059	1118	SCI L EPINGUY	074081
081000AB0058	AB 0058	2615	DEPERY SERGE	074081
081000AB0056	AB 0056	416	ALKAN MURAT	074081
081000AB0055	AB 0055	397	ALKAN MURAT	074081
081000AB0047	AB 0047	3473	COP LE TRIOLET	074081
081000AB0044	AB 0044	452	TSOGO BAY ANGELE	074081
081000AB0043	AB 0043	444	HANICOTTE CHRISTOPHE ANTOINE PATRICK	074081
081000AB0032	AB 0032	662	YILMAZ MARC	074081
081000AB0030	AB 0030	292	JEANVOINE ELISABETH	074081
081000B5257	B 5257	257	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000B5256	B 5256	659	LES COPROPRIETAIRES	074081
081000B5255	B 5255	346	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000B5254	B 5254	659	LES COPROPRIETAIRES	074081
081000B5170	B 5170	11	COP EN VOLUMES KIRAN CHARPIE	074081
081000B5169	B 5169	98	CHARPIE SIMONE	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m <sup>2</sup>	Nom du premier propriétaire	INSEE
081000B5168	B 5168	13	COP EN VOLUMES KIRAN CHARPIE	074081
081000B5167	B 5167	95	KIRAN SUMEYE	074081
081000B5154	B 5154	68	DEVANT GERARD	074081
081000B5153	B 5153	45	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP DEVANT B 738	074081
081000B5136	B 5136	1443	VAILLANT JOSEPH ROBERT	074081
081000B5135	B 5135	487	VAILLANT JOSEPH ROBERT	074081
081000B5134	B 5134	136	VAILLANT JEROME	074081
081000B5114	B 5114	17	AMSTUTZ SIMONE	074081
081000B5113	B 5113	318	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000B5112	B 5112	858	AMSTUTZ SIMONE	074081
081000B5080	B 5080	119	DUFOUR ROLANDE	074081
081000B5079	B 5079	334	COP LA BEZIERE	074081
081000B5078	B 5078	4	COP B 2136	074081
081000B5077	B 5077	3	COP DU 6 RUE CLAUDE HUGARD	074081
081000B5031	B 5031	6	MICHELET JEAN-CLAUDE	074081
081000B5030	B 5030	299	DE CARVALHO ESMAEL	074081
081000B5029	B 5029	7	DE CARVALHO ESMAEL	074081
081000B5028	B 5028	318	MICHELET JEAN-CLAUDE	074081
081000B5012	B 5012	31	GOUNEAU PIERRE	074081
081000B5011	B 5011	164	COP LE FLORIA	074081
081000B4994	B 4994	418	COMMUNE DE CLUSES	074081
081000B4968	B 4968	16	COP LA PASSERELLE	074081
081000B4967	B 4967	197	SCI LESENECHAL	074081
081000B4966	B 4966	249	COP LA PASSERELLE	074081
081000B4965	B 4965	135	SCI LESENECHAL	074081
081000B4964	B 4964	435	COPRO LE PAPAGAYO	074081
081000B4897	B 4897	246	BLACHON CHRISTIANE	074081
081000B4896	B 4896	192	COP BLACHON	074081
081000B4895	B 4895	143	SIGMA LOCATION	074081
081000B4894	B 4894	47	SIGMA LOCATION	074081
081000B4893	B 4893	93	COP BLACHON	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B4892	B 4892	10	COP BLACHON	074081
0810000B4891	B 4891	1439	BLACHON CHRISTIANE	074081
0810000B4890	B 4890	811	SIGMA LOCATION	074081
0810000B4876	B 4876	1870	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4875	B 4875	24305	REGION RHONE ALPES	074081
0810000B4873	B 4873	211	SAHIN CERIT	074081
0810000B4872	B 4872	23	SAHIN CERIT	074081
0810000B4871	B 4871	71	SAHIN CERIT	074081
0810000B4870	B 4870	657	SAHIN CERIT	074081
0810000B4862	B 4862	417	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4861	B 4861	103	MICHELET JEAN-CLAUDE	074081
0810000B4860	B 4860	30	ESSEDIRI NAJEH	074081
0810000B4859	B 4859	227	DUBOIS AURELIE	074081
0810000B4858	B 4858	219	BICHOT MARC	074081
0810000B4855	B 4855	116	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4854	B 4854	421	ESSEDIRI NAJEH	074081
0810000B4832	B 4832	2060	COP LE PARC DE BOSSEY	074081
0810000B4831	B 4831	890	COP LE PRINCE DE SAVOIE	074081
0810000B4827	B 4827	14	BEE STEPHANE	074081
0810000B4826	B 4826	967	COP CENTRAL PARC	074081
0810000B4825	B 4825	6	COP CENTRAL PARC	074081
0810000B4824	B 4824	727	BEE STEPHANE	074081
0810000B4821	B 4821	120	VAILLANT JOSEPH ROBERT	074081
0810000B4820	B 4820	3494	VAILLANT PIERRE GABRIEL	074081
0810000B4749	B 4749	976	COP CUINIER / AMBROSETTO	074081
0810000B4686	B 4686	1111	COP LE SOPHIA	074081
0810000B4640	B 4640	6514	DAJEDE	074081
0810000B4564	B 4564	959	COP DEBALME MARTIN	074081
0810000B4356	B 4356	548	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4354	B 4354	127	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4348	B 4348	41	COMMUNE DE CLUSES	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B4347	B 4347	148	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4346	B 4346	40	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4345	B 4345	306	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4344	B 4344	4	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4343	B 4343	280	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4342	B 4342	1	CHAVAND ROLANDE MADELEINE	074081
0810000B4341	B 4341	401	CHAVAND ROLANDE MADELEINE	074081
0810000B4333	B 4333	489	COP LE CRETET	074081
0810000B4332	B 4332	1704	COP RES L'ARMORIAL	074081
0810000B4330	B 4330	97	COP MONNET WALTER	074081
0810000B4326	B 4326	554	COP LE PRE BENEVIX	074081
0810000B4325	B 4325	1727	COP RES CHARLES PONCET	074081
0810000B4318	B 4318	837	COP RES DU STADE	074081
0810000B4316	B 4316	422	COP RES LE FERDINAND	074081
0810000B4315	B 4315	584	COP RES LE PRESIDENT	074081
0810000B4314	B 4314	272	COP VAILLANT COUDERT	074081
0810000B4312	B 4312	1157	COP LE ST NICOLAS	074081
0810000B4308	B 4308	3	ANTHOINE JEAN MARC	074081
0810000B4307	B 4307	3	ANTHOINE JEAN MARC	074081
0810000B4306	B 4306	7833	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4305	B 4305	6	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4304	B 4304	38	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4303	B 4303	118	ANTHOINE JEAN MARC	074081
0810000B4302	B 4302	18	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4243	B 4243	10140	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B4238	B 4238	31	COP CLAUDE HUGARD 2005	074081
0810000B4236	B 4236	186	CHERREAU FATHIA	074081
0810000B4233	B 4233	370	CHERREAU FATHIA	074081
0810000B4231	B 4231	1488	CHERREAU FATHIA	074081
0810000B4116	B 4116	129	COP RES ECUREUIL	074081
0810000B4114	B 4114	56	COP LE PASSAGE	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B4095	B 4095	57	COP LE LOREDAN	074081
0810000B4093	B 4093	13	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4092	B 4092	6	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4082	B 4082	4070	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B4081	B 4081	33	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B4079	B 4079	255	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3992	B 3992	189	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3991	B 3991	1004	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3990	B 3990	204	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3989	B 3989	57	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3935	B 3935	30	DU FAUBOURG SAINT VINCENT	074081
0810000B3934	B 3934	134	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3903	B 3903	15	BEE STEPHANE	074081
0810000B3900	B 3900	9	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3899	B 3899	526	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3880	B 3880	292	GUGLIELMINETTI JEAN	074081
0810000B3879	B 3879	154	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3798	B 3798	275	VAILLANT JOSEPH ROBERT	074081
0810000B3676	B 3676	1787	PREVIGNANO ANTOINE	074081
0810000B3675	B 3675	918	LES COPROPRIETAIRES DE LA RES LE TONNEAU	074081
0810000B3628	B 3628	191	FREYRE MARIE	074081
0810000B3627	B 3627	78	SAHIN CERIT	074081
0810000B3585	B 3585	21	COP ENS IMMOB B 3585	074081
0810000B3584	B 3584	139	BRICOU JEAN CLAUDE	074081
0810000B3583	B 3583	271	COP 2 PLACE DU CRETET ET 20 RUE FAUBOURG ST VINCENT	074081
0810000B3582	B 3582	172	COP 2 PLACE DU CRETET ET 20 RUE FAUBOURG ST VINCENT	074081
0810000B3503	B 3503	736	BLACHON JACQUES	074081
0810000B3502	B 3502	825	SCI VERONIQUE	074081
0810000B3501	B 3501	214	COP B 454	074081
0810000B3500	B 3500	128	BLACHON JACQUES	074081
0810000B3499	B 3499	292	SCI VERONIQUE	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B3498	B 3498	69	COP B 454	074081
0810000B3480	B 3480	259	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3479	B 3479	466	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3478	B 3478	18	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3477	B 3477	178	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3476	B 3476	18	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3455	B 3455	498	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3454	B 3454	24	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3453	B 3453	12	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3452	B 3452	14	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3451	B 3451	6	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3181	B 3181	176	GOUNEAU PIERRE	074081
0810000B3180	B 3180	93	LACROIX ISABELLE	074081
0810000B3177	B 3177	74	COP BOUCLIER	074081
0810000B3176	B 3176	78	GRUFFAT	074081
0810000B3150	B 3150	199	COP B 3149	074081
0810000B3149	B 3149	114	COP B 3149	074081
0810000B3144	B 3144	10	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3142	B 3142	537	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3141	B 3141	369	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B3014	B 3014	454	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B3013	B 3013	822	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B3008	B 3008	7	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B3007	B 3007	1160	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B3006	B 3006	971	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B3005	B 3005	13	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B3002	B 3002	152	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B2998	B 2998	604	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B2997	B 2997	529	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B2992	B 2992	190	DEBRABANT ROLAND	074081
0810000B2991	B 2991	232	SAUTIER JEAN LEON FRANCOIS	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B2949	B 2949	325	STANIER ANDRE	074081
0810000B2911	B 2911	2049	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B2753	B 2753	167	COP ORSET	074081
0810000B2752	B 2752	181	KIZILCELIK GENCAY	074081
0810000B2750	B 2750	764	AMSTUTZ SIMONE	074081
0810000B2749	B 2749	7	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B2748	B 2748	180	AMSTUTZ SIMONE	074081
0810000B2747	B 2747	45	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B2729	B 2729	685	COP MARTIN JACQUES	074081
0810000B2728	B 2728	186	CROUTE NICOLE	074081
0810000B2725	B 2725	59	COP LES PORTIQUES	074081
0810000B2715	B 2715	16	COP BLACHON	074081
0810000B2693	B 2693	268	SCI AU PARADIS DE BEBE	074081
0810000B2692	B 2692	47	C M P	074081
0810000B2691	B 2691	226	DMA CONSTRUCTIONS	074081
0810000B2400	B 2400	1142	STANIER ANDRE	074081
0810000B2150	B 2150	71	DUFOUR ROLANDE	074081
0810000B2141	B 2141	66	COP DU 6 RUE CLAUDE HUGARD	074081
0810000B2140	B 2140	5	COP B 2136	074081
0810000B2137	B 2137	25	SIGMA LOCATION	074081
0810000B2136	B 2136	82	COP B 2136	074081
0810000B2115	B 2115	476	COP LE FLORIA	074081
0810000B2114	B 2114	52	COP LE FLORIA	074081
0810000B2016	B 2016	38	BALLANSAT MICHEL	074081
0810000B2015	B 2015	51	BALLANSAT MICHEL	074081
0810000B2014	B 2014	71	BALLANSAT MICHEL	074081
0810000B2010	B 2010	117	SEYVE MARIE	074081
0810000B1843	B 1843	265	LES COPROPRIETAIRES DU BERTHELOT	074081
0810000B1822	B 1822	155	BLACHON JACQUES	074081
0810000B1821	B 1821	41	PELLIER-MERMIN ROGER	074081
0810000B1818	B 1818	794	MARTIN NATHALIE	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B1802	B 1802	196	LANGE JACQUES	074081
0810000B1801	B 1801	33	PERILLAT JEANNE	074081
0810000B1738	B 1738	106	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B1737	B 1737	42	DU FAUBOURG SAINT VINCENT	074081
0810000B1736	B 1736	130	DU FAUBOURG SAINT VINCENT	074081
0810000B1735	B 1735	123	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B1705	B 1705	283	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP PLACE DES ALLOBROGES	074081
0810000B1704	B 1704	295	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP PLACE DES ALLOBROGES	074081
0810000B1692	B 1692	163	MARIBAT	074081
0810000B1691	B 1691	213	LE PIGEONNIER	074081
0810000B1666	B 1666	89	COP REY GENUOD	074081
0810000B1665	B 1665	212	COP REY	074081
0810000B1631	B 1631	1365	DUFOUR ROLANDE	074081
0810000B1611	B 1611	101	LANGE JACQUES	074081
0810000B1609	B 1609	242	ANTHOINE JEAN MARC	074081
0810000B1577	B 1577	27	ETABLISSEMENTS A MARTY	074081
0810000B1576	B 1576	18	ETABLISSEMENTS A MARTY	074081
0810000B1575	B 1575	95	CABANOSTEO	074081
0810000B1574	B 1574	95	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP MAISON NEUVE	074081
0810000B1573	B 1573	166	ROGET JEANNE THERESE CELESTINE	074081
0810000B1526	B 1526	129	ETABLISSEMENTS A MARTY	074081
0810000B1525	B 1525	2089	STE IMMOB DU CLOS SAINT NICOLAS	074081
0810000B1496	B 1496	400	ETABLISSEMENTS A MARTY	074081
0810000B1493	B 1493	143	SARRASIN JEOFFREY	074081
0810000B1492	B 1492	45	LACROIX ISABELLE	074081
0810000B1478	B 1478	320	COP B 1478	074081
0810000B1471	B 1471	194	ASLAN VEYSEL	074081
0810000B0961	B 0961	190	LANGE JACQUES	074081
0810000B0960	B 0960	50	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0959	B 0959	101	DUFOUR ROLANDE	074081
0810000B0954	B 0954	769	COMMUNE DE CLUSES	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0952	B 0952	689	DMA CONSTRUCTIONS	074081
0810000B0951	B 0951	449	MONTERRAIN MARCELLE	074081
0810000B0950	B 0950	480	JULLIARD SERGE PATRICK	074081
0810000B0949	B 0949	508	SCI AU PARADIS DE BEBE	074081
0810000B0946	B 0946	300	ANTHOINE JEAN MARC	074081
0810000B0945	B 0945	3198	VAILLANT PIERRE GABRIEL	074081
0810000B0886	B 0886	958	ANTHOINE LUCIE MARIE-LOUISE	074081
0810000B0885	B 0885	2735	GAILLARD JEAN	074081
0810000B0882	B 0882	1559	BILLY	074081
0810000B0881	B 0881	546	BILLY	074081
0810000B0880	B 0880	987	BILLY	074081
0810000B0879	B 0879	1169	COP 12 RUE DU GENERAL FERRIE	074081
0810000B0876	B 0876	675	REMEYSE MARIE FLORENCE	074081
0810000B0875	B 0875	742	TAVERNIER JEAN CLAUDE	074081
0810000B0874	B 0874	715	ROSSETTI ROGER	074081
0810000B0860	B 0860	740	COP L ATELIER	074081
0810000B0859	B 0859	746	COP L ATELIER	074081
0810000B0858	B 0858	1597	COP L ATELIER	074081
0810000B0857	B 0857	1561	COP L ATELIER	074081
0810000B0856	B 0856	1561	COP L ATELIER	074081
0810000B0855	B 0855	289	AMSTUTZ SIMONE	074081
0810000B0854	B 0854	285	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B0852	B 0852	565	AMSTUTZ SIMONE	074081
0810000B0849	B 0849	438	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B0753	B 0753	487	COP CONSORTS MONNET	074081
0810000B0752	B 0752	226	GREPIN LEON JEAN	074081
0810000B0751	B 0751	272	COP TROTTET	074081
0810000B0750	B 0750	1130	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0749	B 0749	13	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0748	B 0748	91	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0745	B 0745	616	LAURDOR	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0744	B 0744	595	LAURDOR	074081
0810000B0743	B 0743	423	COP LES PORTIQUES	074081
0810000B0742	B 0742	356	COP LE CARIGNAN	074081
0810000B0741	B 0741	188	BURIN JEAN FRANCOIS	074081
0810000B0740	B 0740	189	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP DEVANT B 738	074081
0810000B0738	B 0738	35	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP DEVANT B 738	074081
0810000B0737	B 0737	84	DEVANT GERARD	074081
0810000B0736	B 0736	47	DEVANT GERARD	074081
0810000B0735	B 0735	45	ENTRAIDE INTERNATIONALE DES SCOUTS DE LA REGION DE CLUSES	074081
0810000B0734	B 0734	333	VOISIN CHANTAL	074081
0810000B0733	B 0733	139	COP ELEUTHERA	074081
0810000B0732	B 0732	246	LES COPROPRIETAIRES	074081
0810000B0731	B 0731	137	PASQUIER ANNY	074081
0810000B0730	B 0730	178	THOMASSET THIERRY	074081
0810000B0729	B 0729	179	THOMASSET HELENE	074081
0810000B0728	B 0728	443	COP BANQUE POPULAIRE	074081
0810000B0727	B 0727	261	COP DEVISCOURT	074081
0810000B0726	B 0726	487	COP LE SQUARE	074081
0810000B0725	B 0725	277	COP LE SQUARE	074081
0810000B0724	B 0724	423	UVALIC NIHAD	074081
0810000B0723	B 0723	1217	MEALHIE MONIQUE	074081
0810000B0721	B 0721	294	DEBALME DENIS	074081
0810000B0720	B 0720	621	MARTIN CHARLES	074081
0810000B0719	B 0719	105	MARTIN JACQUES	074081
0810000B0717	B 0717	1857	DUBOUCHET MARIE-CLAIRE	074081
0810000B0716	B 0716	1291	DUBOUCHET VINCENT	074081
0810000B0715	B 0715	566	DUBOUCHET VINCENT	074081
0810000B0714	B 0714	4403	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0713	B 0713	302	DETRY BERNARD	074081
0810000B0712	B 0712	261	DETRY BERNARD	074081
0810000B0711	B 0711	243	DETRY BERNARD	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0710	B 0710	424	GARCETE-AQUINO MARTINE	074081
0810000B0709	B 0709	425	COP ARNAU	074081
0810000B0706	B 0706	494	DETRY BERNARD	074081
0810000B0698	B 0698	2576	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B0696	B 0696	547	DEBALME GERMAINE	074081
0810000B0695	B 0695	418	COP 5 AVENUE DE LA GARE	074081
0810000B0694	B 0694	603	COP ENTREMONT LAFORGE	074081
0810000B0690	B 0690	4871	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0688	B 0688	1660	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0687	B 0687	597	COP ENS IMMOB B 687	074081
0810000B0686	B 0686	380	COP MAISON FORESTIER	074081
0810000B0685	B 0685	166	LES COPROPRIETAIRES	074081
0810000B0684	B 0684	1614	MINO RAYMOND RENE	074081
0810000B0683	B 0683	236	MINO RAYMOND RENE	074081
0810000B0682	B 0682	236	BOUTEILLE DANIELE	074081
0810000B0681	B 0681	414	MASSON HERVE	074081
0810000B0680	B 0680	371	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0678	B 0678	357	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0677	B 0677	472	ROUGE HENRIETTE	074081
0810000B0676	B 0676	278	ROUGE HENRIETTE	074081
0810000B0672	B 0672	1078	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0671	B 0671	455	COP 2 GRANDE RUE	074081
0810000B0667	B 0667	235	COP DESPLANDS JEAN PIERRE	074081
0810000B0666	B 0666	203	COP DUMOULIN HUDRY	074081
0810000B0665	B 0665	63	COP DUMOULIN HUDRY	074081
0810000B0664	B 0664	13	DMP INVEST	074081
0810000B0663	B 0663	181	COP PASSY	074081
0810000B0661	B 0661	304	ROUXEL ANNE MARIE LOUISE	074081
0810000B0659	B 0659	202	COP CHATEL GALLAY	074081
0810000B0658	B 0658	159	COP LE PASTEUR	074081
0810000B0656	B 0656	295	COP B 656	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0655	B 0655	211	MARET DOMINIQUE	074081
0810000B0654	B 0654	212	LAPORTE ANNE-GENEVIEVE	074081
0810000B0653	B 0653	201	LES COPROPRIETAIRES	074081
0810000B0650	B 0650	224	LES COPROPRIETAIRES	074081
0810000B0649	B 0649	308	COP ENS IMMOB CADASTRE B 649	074081
0810000B0648	B 0648	336	COP RES DU MONT BLANC	074081
0810000B0647	B 0647	357	COP BURIN	074081
0810000B0646	B 0646	64	MOLLIEUX JEAN	074081
0810000B0645	B 0645	78	ALLAMAND ODILE	074081
0810000B0643	B 0643	160	ROSSETTI JEANNINE	074081
0810000B0641	B 0641	616	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0640	B 0640	12	ENEDIS	074081
0810000B0638	B 0638	76	SERROR CHRISTIANE	074081
0810000B0637	B 0637	57	DETRY BERNARD	074081
0810000B0636	B 0636	4	DE L HOTEL DE VILLE	074081
0810000B0635	B 0635	213	FRI	074081
0810000B0634	B 0634	347	LES COP DU 92 PCE DU GENERAL DE GAULLE	074081
0810000B0633	B 0633	253	COP 4 PCE DU GL DE GAULLE	074081
0810000B0632	B 0632	433	COP MARJOU	074081
0810000B0631	B 0631	293	COP PREMAT	074081
0810000B0630	B 0630	412	COP L ALMET	074081
0810000B0629	B 0629	146	COP DU 15 GRANDE RUE	074081
0810000B0628	B 0628	163	COP PIGEONNIER ET GROSSET GRANGE	074081
0810000B0627	B 0627	27	COP PIGEONNIER ET GROSSET GRANGE	074081
0810000B0626	B 0626	175	BEZAIRES ROBERT	074081
0810000B0625	B 0625	190	FEIGE ANNE MARIE CLOTILDE FERNANDE	074081
0810000B0624	B 0624	94	ROCH OLGA	074081
0810000B0623	B 0623	121	HALAC SENER	074081
0810000B0622	B 0622	154	ROCH MICHEL ANDRE	074081
0810000B0621	B 0621	178	ROCH OLGA	074081
0810000B0620	B 0620	163	LEHMANN GENEVIEVE MARIE	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m <sup>2</sup>	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0619	B 0619	145	LA GRENETTE	074081
0810000B0614	B 0614	119	COP BOISIER	074081
0810000B0613	B 0613	129	COP MESERE	074081
0810000B0611	B 0611	117	ANTHOINE PIERETTE THERESE	074081
0810000B0610	B 0610	249	SOCIETE GENERALE	074081
0810000B0609	B 0609	91	COP CLAUDE HUGARD 2005	074081
0810000B0605	B 0605	114	COP DU 6 RUE CLAUDE HUGARD	074081
0810000B0604	B 0604	23	COP DU 6 RUE CLAUDE HUGARD	074081
0810000B0602	B 0602	206	COP CLARET	074081
0810000B0601	B 0601	48	BARNABE BENOIT	074081
0810000B0600	B 0600	130	BARNABE BENOIT	074081
0810000B0599	B 0599	29	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0598	B 0598	383	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0597	B 0597	82	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0596	B 0596	199	COP FORESTIER GAUTIER	074081
0810000B0595	B 0595	94	EMILIE 2002	074081
0810000B0594	B 0594	21	ELECTRICITE DE FRANCE	074081
0810000B0593	B 0593	74	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0592	B 0592	129	COP LA PLACETTE	074081
0810000B0591	B 0591	139	EMILIE 2002	074081
0810000B0590	B 0590	352	COP IMM LA GRENETTE	074081
0810000B0586	B 0586	207	AGUSTIN VICTOR	074081
0810000B0585	B 0585	206	PERILLAT RAYMOND GUY	074081
0810000B0584	B 0584	207	COP B 584	074081
0810000B0583	B 0583	750	COP CRETTEZ BATLE RULLAN	074081
0810000B0582	B 0582	762	COP SARL ETS CHARDON JB	074081
0810000B0581	B 0581	677	LACROIX ISABELLE	074081
0810000B0580	B 0580	181	MBE IMMO	074081
0810000B0578	B 0578	112	COP THABUIS	074081
0810000B0577	B 0577	78	THABUIS MICHEL	074081
0810000B0576	B 0576	960	LACROIX ISABELLE	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m <sup>2</sup>	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0575	B 0575	368	LACROIX ISABELLE	074081
0810000B0574	B 0574	236	COP LE FLORIA	074081
0810000B0573	B 0573	6	COP LE FLORIA	074081
0810000B0572	B 0572	264	COP LE FLORIA	074081
0810000B0569	B 0569	115	COP LE FLORIA	074081
0810000B0568	B 0568	61	COP LE FLORIA	074081
0810000B0567	B 0567	157	COP LE FLORIA	074081
0810000B0566	B 0566	130	COP LE FLORIA	074081
0810000B0565	B 0565	307	COP LE FLORIA	074081
0810000B0564	B 0564	341	COP LE FLORIA	074081
0810000B0563	B 0563	236	COP LE FLORIA	074081
0810000B0562	B 0562	187	GAVE GABRIELLE	074081
0810000B0560	B 0560	415	COP PIGNIER	074081
0810000B0555	B 0555	73	ROSSIGNOL JEANNE	074081
0810000B0554	B 0554	351	ROSSIGNOL JEANNE	074081
0810000B0553	B 0553	243	MONNET LUCETTE	074081
0810000B0552	B 0552	253	BASTARD SYLVIE	074081
0810000B0551	B 0551	250	HALPADES S A D'HLM	074081
0810000B0550	B 0550	515	COP LE LOREDAN	074081
0810000B0546	B 0546	3020	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	074081
0810000B0545	B 0545	683	STANIER ANDRE	074081
0810000B0542	B 0542	397	BEE STEPHANE	074081
0810000B0541	B 0541	192	LA FRUITIERE	074081
0810000B0540	B 0540	148	COP ANGELLOZ PESSEY DEBIOL 5 PCE ALLOBROGES	074081
0810000B0537	B 0537	1625	SCI JAMF	074081
0810000B0536	B 0536	174	ROUVIERE PATRICE	074081
0810000B0535	B 0535	172	COP 1 PLACE DES ALLOBROGES	074081
0810000B0523	B 0523	386	COP LE CRISTAL	074081
0810000B0522	B 0522	439	COP LES ALLOBROGES	074081
0810000B0521	B 0521	276	COUDERT PIERRE	074081
0810000B0520	B 0520	187	DUMONT DANIELLE	074081

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0519	B 0519	336	LE THI THUAN	074081
0810000B0516	B 0516	3211	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0502	B 0502	83	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0501	B 0501	149	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0499	B 0499	104	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0487	B 0487	1221	SOCIETE NATIONALE SNCF	074081
0810000B0485	B 0485	669	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0484	B 0484	1424	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0482	B 0482	146	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0481	B 0481	75	POISSON NATHALIE	074081
0810000B0480	B 0480	80	DU FAUBOURG SAINT VINCENT	074081
0810000B0479	B 0479	80	DU FAUBOURG SAINT VINCENT	074081
0810000B0478	B 0478	270	DU FAUBOURG SAINT VINCENT	074081
0810000B0477	B 0477	92	GARCIA TORQUEMADA JUSTO MARIA DE LOS ANGELES	074081
0810000B0476	B 0476	233	DU FAUBOURG SAINT VINCENT	074081
0810000B0475	B 0475	3944	KHANNOUS MAROUANE	074081
0810000B0473	B 0473	24	BRICOU JEAN CLAUDE	074081
0810000B0469	B 0469	10	ELECTRICITE DE FRANCE	074081
0810000B0468	B 0468	238	SIGMA LOCATION	074081
0810000B0464	B 0464	26	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0463	B 0463	383	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0462	B 0462	225	EGLISE PROTESTANTE EVANGELIQUE LIBRE DE CLUSES	074081
0810000B0461	B 0461	253	ASSOCIATION CULTUELLE DE L EGLISE EVANGELIQUE DE CLUSES	074081
0810000B0459	B 0459	133	VITTORELLI DANIEL GEORGES	074081
0810000B0456	B 0456	779	COP B 454	074081
0810000B0455	B 0455	300	COP B 454	074081
0810000B0454	B 0454	147	COP B 454	074081
0810000B0453	B 0453	623	CADORET JEAN LUC JOSEPH LUCIEN	074081
0810000B0452	B 0452	230	CADORET JEAN LUC JOSEPH LUCIEN	074081
0810000B0451	B 0451	9	ASLAN VEYSEL	074081
0810000B0450	B 0450	179	ASLAN VEYSEL	074081

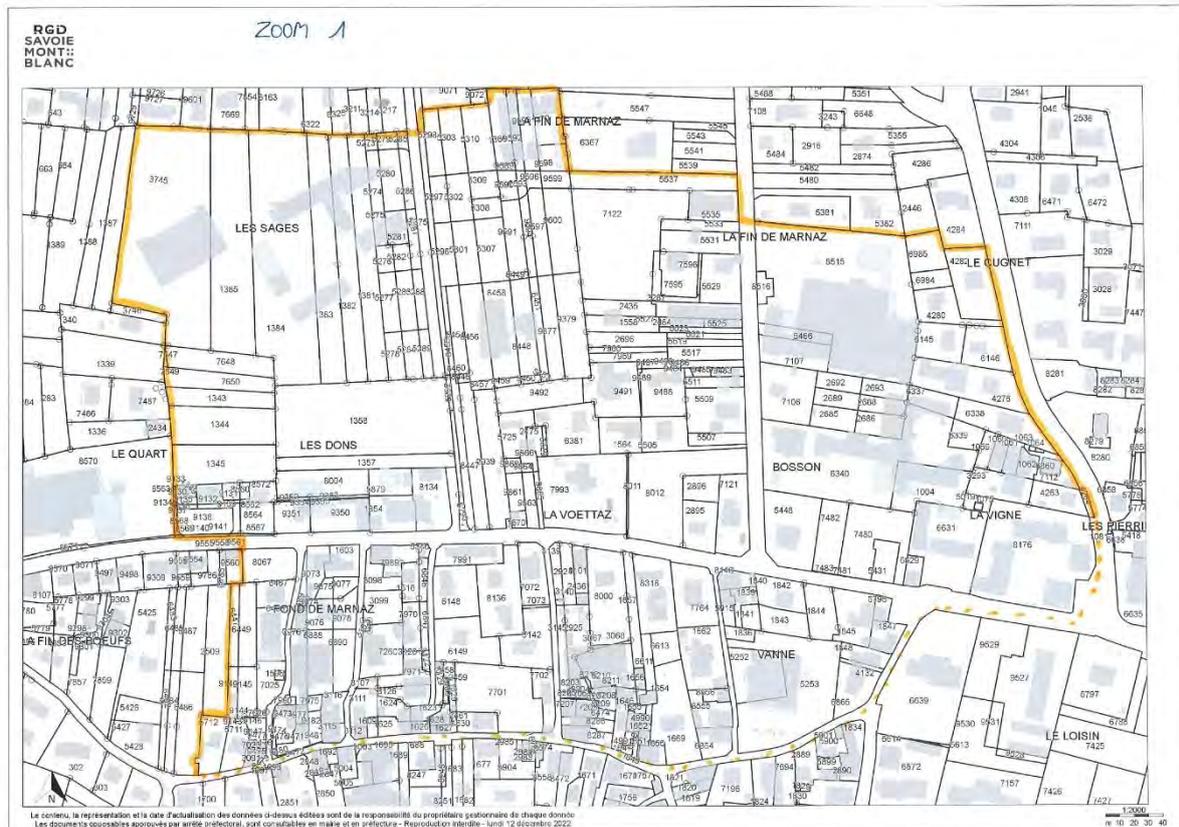
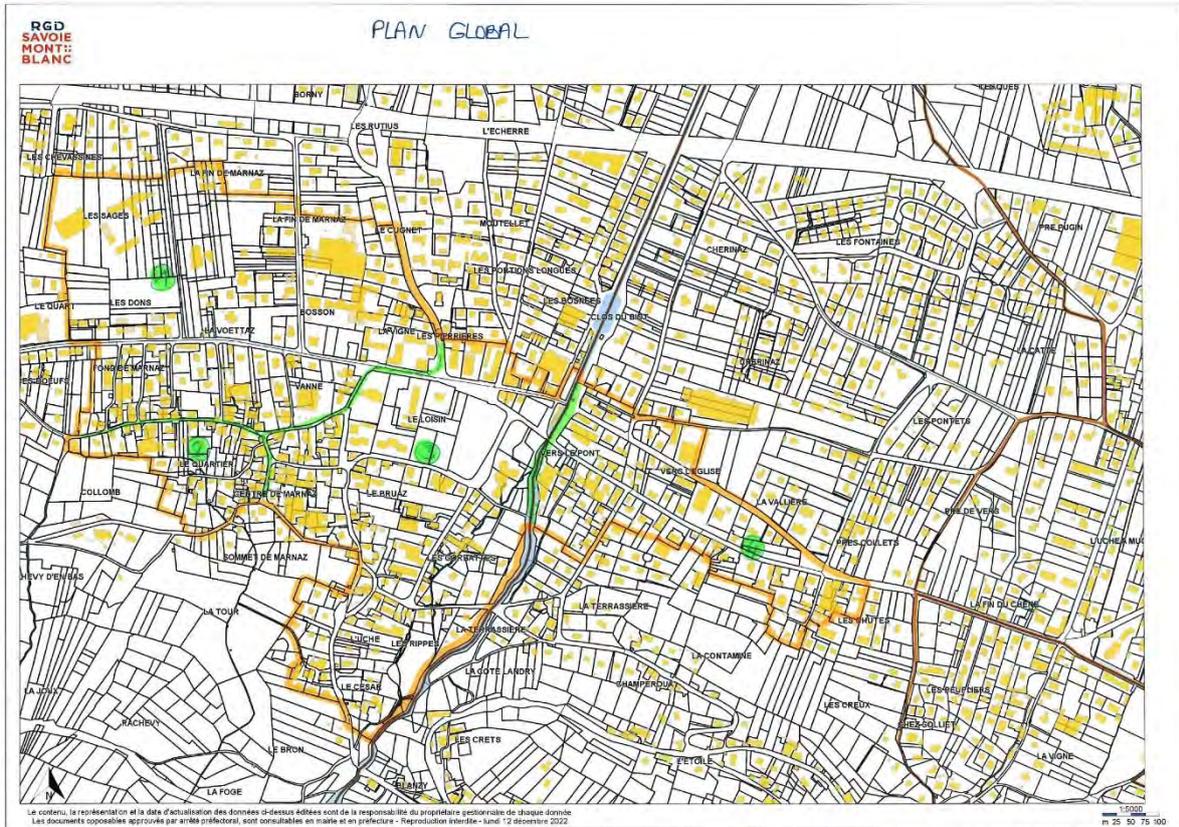
Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000B0449	B 0449	211	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0448	B 0448	217	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000B0446	B 0446	288	CHAVAND ROLANDE MADELEINE	074081
0810000B0445	B 0445	219	ROCHER THOMAS	074081
0810000B0444	B 0444	184	ROCHER THOMAS	074081
0810000B0438	B 0438	250	SARL AGENCE JEAN METRAL	074081
0810000B0437	B 0437	200	GALLAY LUCETTE	074081
0810000B0435	B 0435	752	VAILLANT JOSEPH ROBERT	074081

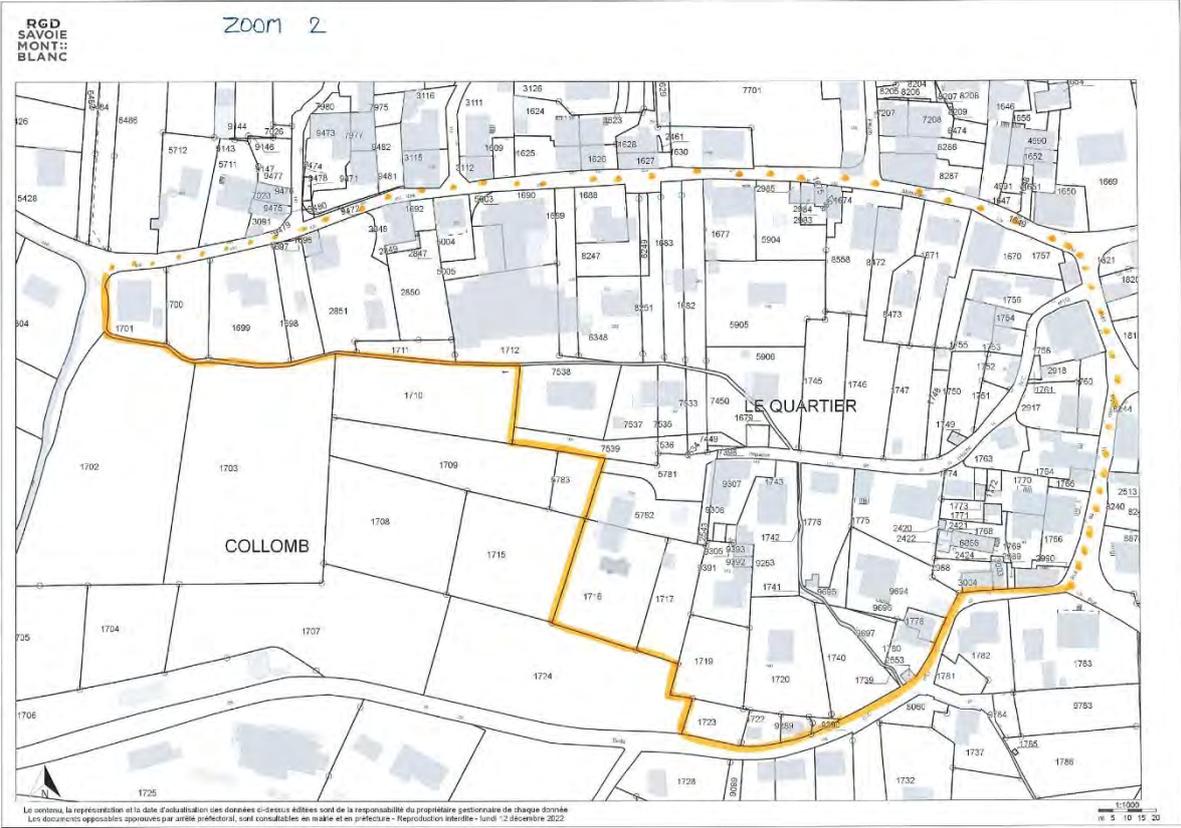
Le quartier de la Sardagne

Numéro	Numéro court	Superficie en m²	Nom du premier propriétaire	INSEE
0810000A6077	A 6077	560	GOY FREDERIC	074081
0810000A6076	A 6076	427	BUZELIN STEPHANE	074081
0810000A6075	A 6075	277	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP 28 AV DE LA SARDAGNE	074081
0810000A6074	A 6074	182	GOY FREDERIC	074081
0810000A6073	A 6073	952	BUZELIN STEPHANE	074081
0810000A6072	A 6072	270	LES COPROPRIETAIRES DE LA COP 28 AV DE LA SARDAGNE	074081
0810000A6071	A 6071	174	GOY FREDERIC	074081
0810000A6070	A 6070	1090	BUZELIN STEPHANE	074081
0810000A6069	A 6069	449	GOY FREDERIC	074081
0810000A5953	A 5953	76	COMMUNE DE CLUSES	074081
0810000A5952	A 5952	2933	COP LE SAVOY LE MOLE LE MARCELLY	074081
0810000A4975	A 4975	1912	COP LE VERNEY	074081
0810000A4959	A 4959	543	COP C CIAL 29 AV SARDAGNE	074081
0810000A4958	A 4958	2626	COP GARAGES 2 A RUE JEAN MERMOZ	074081
0810000A4947	A 4947	7750	COP LES MEANDRES	074081
0810000A4203	A 4203	1144	COP TOUCAS ERIC	074081
0810000A2261	A 2261	20	COP LE MONT BLANC	074081
0810000A1752	A 1752	3	COP LE MONT BLANC	074081
0810000A1702	A 1702	828	COP LE MONT BLANC	074081
0810000A1701	A 1701	388	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE LA VILLE DE CLUSES	074081
0810000A0232	A 0232	6938	COP C CIAL LA SARDAGNE	074081

## 1.2. La commune de Marnaz

### 1.2.1. Les périmètres du secteur d'intervention de l'ORT







Le contenu, la représentation et la date d'actualisation des données ci-dessus éditées sont de la responsabilité du propriétaire gestionnaire de chaque domaine.

## 1.2.2. L'état parcellaire

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	LE QUART	1343	910	UAe
Marnaz	0A	LE QUART	1344	1933	UAe
Marnaz	0A	LE QUART	1345	1934	UAe,UB
Marnaz	0A	LE QUART	1349	53	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	1354	803	UB
Marnaz	0A	LES DONS	1357	1202	UAe
Marnaz	0A	LES DONS	1358	6296	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	1375	1901	UC,UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	1381	2324	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	1382	2405	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	1383	2857	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	1384	7267	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	1385	4467	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	3745	8627	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	5273	101	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5274	375	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5275	198	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5276	227	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5277	494	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5278	395	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	5279	171	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5280	616	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5281	342	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5282	218	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5283	494	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5284	404	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	5285	93	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5286	297	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5287	298	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5288	296	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	5289	237	UAe
Marnaz	0A	LES DONS	5290	302	UAe,UB
Marnaz	0A	LES DONS	5292	82	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	5294	1257	UC,UAe
Marnaz	0A	LES DONS	5879	556	UB
Marnaz	0A	LE QUART	7647	21	UAe
Marnaz	0A	LE QUART	7648	1089	UAe
Marnaz	0A	LE QUART	7649	9	UAe
Marnaz	0A	LE QUART	7650	928	UAe
Marnaz	0A	LES DONS	8004	1167	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8134	1077	UB
Marnaz	0A	LE QUART	8560	79	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8562	16	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8563	19	UB
Marnaz	0A	LE QUART	8564	510	UB
Marnaz	0A	LE QUART	8567	31	UB
Marnaz	0A	LE QUART	8568	46	UB
Marnaz	0A	LE QUART	8569	10	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8572	274	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9130	60	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9131	144	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9132	270	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9133	5	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9134	2	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9135	73	UB
Marnaz	0A	LE QUART	9136	693	UB
Marnaz	0A	LE QUART	9137	4	UB
Marnaz	0A	LE QUART	9138	50	UB
Marnaz	0A	LE QUART	9139	195	UB
Marnaz	0A	LE QUART	9140	51	UB
Marnaz	0A	LE QUART	9141	14	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9350		UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9351	547	UB
Marnaz	0A	LES DONS	9352	45	UB
Marnaz	0A	LES DONS	9353	82	UB
Marnaz	0A	LES DONS	9354	19	UB
Marnaz	0A	LES DONS	9355	39	UB
Marnaz	0A	BOSSON	1004	1427	UA
Marnaz	0A	LA VIGNE	1059	232	UA

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	AV DU STADE	1060	255	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	1061	226	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	1062	223	UA
Marnaz	0A	LA VIGNE	1063	16	UA
Marnaz	0A	LA VIGNE	1064	14	UA
Marnaz	0A	LA VIGNE	1075	32	UA
Marnaz	0A	LES SAGES	1366	695	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	1370	773	AUb
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	1558	547	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	1564	753	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	1570	125	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	2435	535	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	2475	263	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	2484	225	UB
Marnaz	0A	BOSSON	2685	499	UA
Marnaz	0A	BOSSON	2686	539	UA
Marnaz	0A	BOSSON	2688	372	UA
Marnaz	0A	BOSSON	2689	387	UA
Marnaz	0A	BOSSON	2692	370	UA
Marnaz	0A	BOSSON	2693	369	UA
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	2696	569	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	2895	808	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	2896	449	UB
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	2939	1447	UAe,UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	3287	277	UB
Marnaz	0A	AV DU STADE	3293	795	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	4263	671	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	4264	70	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	4276	1784	UB
Marnaz	0A	AV DU STADE	4280	816	UB
Marnaz	0A	AV DU STADE	4282	1450	UB
Marnaz	0A	LA VIGNE	5019	154	UA
Marnaz	0A	LES SAGES	5296	536	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5297	381	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5298	540	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5301	720	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5302	531	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5303	742	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5307	876	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5308	285	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5309	381	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	5310	922	AUb
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	5431	475	UA
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	5448	1816	UA
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	5466	386	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5505	908	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	5507	342	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5509	1324	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5511	316	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5517	513	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5519	280	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5521	213	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	5523	234	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5525	158	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5527	674	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5529	981	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5531	849	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5533	409	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	5535	760	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	5537	1397	UC
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	5722	59	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	5725	571	UB
Marnaz	0A	AV DU STADE	6145	857	UB
Marnaz	0A	AV DU STADE	6146	913	UB
Marnaz	0A	AV DU STADE	6337	475	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	6338	1173	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	6339	413	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	6340	6150	UA
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	6381	1389	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	6629	241	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6631	2571	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	6860	144	UA

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ	6984	338	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ	6985	675	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	7106	1480	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	7107	923	UB
Marnaz	0A	AV DU STADE	7112	353	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	7121	1209	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	7122	4735	AUb
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	7480	1907	UA
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	7481	5	UA
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	7482	951	UA
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	7483	12	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	7595	833	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	7596	55	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	7959	350	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	7960	219	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	7993	3199	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	8011	79	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	8012	3192	UB
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	8176	5156	UA
Marnaz	0A	LES DONS	8446	52	UAe
Marnaz	0A	LES DONS	8447	1015	UAe,UB
Marnaz	0A	LES SAGES	8448	922	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	8449	58	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	8450	74	UAe,UB
Marnaz	0A	LES SAGES	8451	408	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	8453	30	UAe,UB
Marnaz	0A	LES SAGES	8454	568	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	8455	216	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	8456	1100	UAe
Marnaz	0A	LES SAGES	8457	99	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	8458	1295	UAe
Marnaz	0A	RUE PIERRE ROSSET	8459	108	UAe,UB
Marnaz	0A	LES DONS	8460	8	UAe
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	8515	9410	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	8516	224	UB
Marnaz	0A	LES SAGES	9377	801	UAe,UB
Marnaz	0A	LES SAGES	9379	1376	UAe,UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9483	138	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9484	33	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9485	99	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	9486	367	UB
Marnaz	0A	LA FIN DE MARNAZ-EST	9487	16	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9488	1055	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9489	39	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9490	1	
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9491	1371	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA FIN	9492	1114	UB
Marnaz	0A	LES SAGES	9589	58	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9590	263	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9591	658	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9592	394	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9593	119	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9594	349	UAe,AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9595	584	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9596	129	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9597	653	UAe,AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9598	380	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9599	245	AUb
Marnaz	0A	LES SAGES	9600	1160	UAe,AUb
Marnaz	0A	VOETTAZ	9861	295	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	9862	119	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9863	330	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9864	49	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	9865	128	UB
Marnaz	0A	VOETTAZ	9866	108	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1596	48	UB
Marnaz	0A	RUE DU FOND	1603	485	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1609	101	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	1616	329	UB
Marnaz	0A	IMP DES LILAS	1623	188	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1624	309	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1625	267	UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1626	112	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1627	107	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1628	190	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1629	78	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1630	401	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1646	409	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1647	44	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1648	70	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1649	16	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1650	263	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1651	81	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1652	56	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1654	97	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1655	105	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1656	104	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1657	552	UB
Marnaz	0A	RUE DE VANNE	1662	1278	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1669	1765	UB
Marnaz	0A	RUE DE VANNE	1836	176	AUa
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	1839	251	UA
Marnaz	0A	VANNE	1840	15	UA
Marnaz	0A	VANNE	1841	219	UA
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	1842	728	UA
Marnaz	0A	VANNE	1843	581	AUa
Marnaz	0A	VANNE	1844	748	AUa
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	1845	969	UA,AUa
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	1847	430	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	1848	397	UA
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2436	72	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2458	86	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2459	26	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2460	60	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2461	8	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2924	359	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	2925	711	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3067	21	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3068	21	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	3091	137	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3098	420	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3099	580	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3102	50	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3107	102	UB
Marnaz	0A	RUE DU FOND	3111	453	UB
Marnaz	0A	RUE DU FOND	3112	92	UB
Marnaz	0A	RUE DU FOND	3115	195	UB
Marnaz	0A	RUE DU FOND	3116	339	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3120	15	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3122	56	UB
Marnaz	0A	IMP DES LILAS	3126	398	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3129	171	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3139	251	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	3140	24	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	3142	1145	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	3145	397	UB
Marnaz	0A	VANNE	4132	78	UA
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	4990	186	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	4991	59	UB
Marnaz	0A	RUE DE VANNE	5252	1260	AUa
Marnaz	0A	VANNE	5253	3877	AUa
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	5340	72	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5711	547	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5712	697	UB
Marnaz	0A	RUE DE VANNE	5915	218	UA
Marnaz	0A	IMP DES LILAS	6148	1112	UB
Marnaz	0A	IMP DES LILAS	6149	1272	UB
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	6447	358	UC
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	6449	714	UC
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	6467	480	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	6468	756	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	6474	88	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	6488	171	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	6489	160	UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	6611	280	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	6613	419	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	6795	193	UA
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	6846	171	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	6847	170	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	6864	516	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	6865	796	UA
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	6888	813	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	6890	616	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	7023	76	UB
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	7025	506	UB
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	7026	27	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	7072	803	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	7073	34	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	7207	143	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	7208	184	UB
Marnaz	0A	RUE DU FOND	7260	1041	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7701	2256	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	7702	504	UB
Marnaz	0A	RUE DE VANNE	7764	1225	UB
Marnaz	0A	IMP DES LILAS	7970	410	UB
Marnaz	0A	IMP DES LILAS	7971	498	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7975	111	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	7976	571	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	7977	115	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	7980	69	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	7989	523	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	7991	684	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8000	1751	UB
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	8067	847	UC
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8101	304	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8136	1625	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8140	304	UA
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8203	58	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8204	148	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8205	4	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8206	6	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8207	10	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8208	235	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8209	6	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8210	990	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8211	5	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8212	14	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	8286	260	UB
Marnaz	0A	RUE DES CHAMPS FLEURIS	8287	360	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	8316	1359	UB
Marnaz	0A	RUE DE VANNE	8555	559	UB
Marnaz	0A	RUE DE VANNE	8556	162	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9073	441	UB
Marnaz	0A	AV DE LA LIBERATION	9074	2	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	9075	140	UB
Marnaz	0A	RUE DU FOND	9076	377	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	9077	208	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	9078	391	UB
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	9142	237	UC
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	9143	1	
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	9144	4	UC
Marnaz	0A	LA FIN DES BOEUF	9145	479	UC
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	9146	4	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	9147	206	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	9471	266	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	9472	17	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	9473	388	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	9474	28	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	9475	2	
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	9476	9	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	9477	3	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALPES	9478	24	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	9479	10	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	9480	2	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	9481	4	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	9482	203	UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1670	723	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1671	585	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1674	5	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1675	33	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1677	505	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1679	56	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1682	473	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1683	462	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1688	359	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1689	403	AUb
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1690	596	AUb
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1692	87	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1696	50	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1697	4	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1698	447	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1699	995	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	1700	481	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1701	508	UC
Marnaz	0A	COLLOMB	1711	210	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1712	1229	AUb,UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1745	700	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1746	721	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1747	527	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1748	161	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1749	20	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1750	370	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1751	96	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1752	127	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1753	101	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1754	72	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1755	245	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1756	355	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1757	67	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2847	2	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	2848	210	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2849	38	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2850	625	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2851	1081	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	2983	65	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	2984	34	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	2985	29	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5003	30	AUb
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5004	291	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5005	225	AUb
Marnaz	0A	COLLOMB	5781	394	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	5904	518	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	5905	1192	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	5906	668	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	6348	648	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7398	14	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7449	43	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7450	350	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7533	155	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7534	46	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	7535	240	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	7536	66	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	7537	408	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	7538	803	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	7539	339	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	8247	346	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	8249	91	UB
Marnaz	0A	FOND DE MARNAZ	8251	354	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	8472	498	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	8473	282	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	8557	81	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	8558	658	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1716	1178	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	1717	589	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	1719	660	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	1720	1058	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	1722	142	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	1723	257	UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1739	8	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1740	593	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1741	21	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1742	2	
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1743	7	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	1758	387	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	1760	215	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1761	31	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1763	277	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	1764	387	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	1765	81	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	1766	351	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1768	204	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	1769	213	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	1770	382	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1771	44	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1772	34	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	1773	21	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1774	120	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1775	797	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	1776	628	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	1778	94	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	1780	207	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	2420	8	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	2421	16	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	2422	15	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	2424	8	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	2543	88	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	2553	9	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	2917	333	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	2918	101	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	2988	141	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	2989	20	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	2990	121	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	3003	51	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	3004	76	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	5782	612	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	6866	82	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	9253	775	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	9305	23	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	9306	27	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	9307	350	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	9389	81	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	9390	30	UB
Marnaz	0A	IMP DE L HUCHE	9391	458	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	9392	24	UB
Marnaz	0A	COLLOMB	9393	30	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	9694	773	UB
Marnaz	0A	CHE DE LA BIOLLE	9695	155	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	9696	15	UB
Marnaz	0A	LE QUARTIER	9697	172	UB
Marnaz	0A	LES PIERRIERES	1081	7	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	1866	485	AUa
Marnaz	0A	RUE DES DEUX PONTS	1870	324	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	1875	350	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	1876	6	UA
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	1877	2229	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	1878	154	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	1879	347	UA
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	1880	514	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	1881	509	UA
Marnaz	0A	RUE DES DEUX PONTS	2549	343	AUa
Marnaz	0A	RUE DES BOSNEES	2704	682	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	5206	1739	UA
Marnaz	0A	RUE DU VIEUX PONT	5207	1145	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	5208	127	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	5209	1024	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	5210	136	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	5417	26	UA
Marnaz	0A	AV DU STADE	5418	574	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	5613	35	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	5614	1	UA

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	LE LOISIN	6318	1749	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6635	1428	UA
Marnaz	0A	LES PIERRIERES	6638	14	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	6639	4422	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6759	2349	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6761	2269	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6763	905	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6767	192	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	6781	1578	AUa
Marnaz	0A	RUE DU VIEUX PONT	6783	281	AUa
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6785	366	AUa
Marnaz	0A	LE LOISIN	6788	731	AUoap,AUa
Marnaz	0A	LE LOISIN	6792	8840	AUoap,AUa
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6797	2321	UA
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	6872	2454	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6884	917	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	6886	134	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	7027	1336	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	7028	35	UA
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	7153	253	UA
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	7157	2796	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	7424	802	AUoap,AUa
Marnaz	0A	LE LOISIN	7425	1808	AUoap
Marnaz	0A	LE LOISIN	7426	2120	AUoap
Marnaz	0A	LE LOISIN	7427	2094	AUoap
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	9527	3583	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	9528	158	UA
Marnaz	0A	AV DU MONT BLANC	9529	1456	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	9530	1486	UA
Marnaz	0A	LE LOISIN	9531	266	UA
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	1791	99	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	1796	769	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	1798	59	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	1799	795	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	1800	657	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	1803	655	AUb
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	1806	533	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	1811	8	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	1813	359	AUb
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	1816	147	AUb
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	1818	525	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	1819	190	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1820	225	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1821	285	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	1824	661	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	1825	167	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	1826	511	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	1829	29	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	1830	667	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	1834	572	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2440	381	AUb
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2513	17	AUb
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	2541	641	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2564	987	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2671	69	AUb
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2672	124	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2807	139	AUb
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2808	668	AUb
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	2889	514	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	2890	14	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	3274	49	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	5246	233	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA MAIRIE	5247	243	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5899	133	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5900	307	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	5901	48	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	6210	285	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	6460	379	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	6461	979	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	6462	21	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	6463	293	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	6464	21	UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	6490	505	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	6491	46	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	6878	472	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	7029	287	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	7030	226	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	7196	871	UB
Marnaz	0A	RUE DE LA CHAPELLE	7197	617	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	7261	206	UB
Marnaz	0A	RUE DU PERRET	7263	314	UB
Marnaz	0A	CENTRE DE MARNAZ	7265	548	UB
Marnaz	0A	RUE DU PERRET	7268	450	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	7269	425	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	7271	1037	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	7694	789	UB
Marnaz	0A	RUE DES ALLOBROGES	7695	63	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8163	361	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	8239	17	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	8240	344	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	8241	17	UB
Marnaz	0A	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	8244	231	AUb,UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8314	891	UB
Marnaz	0A	RUE DU PERRET	8315	300	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	1883	728	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	1884	141	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	1885	342	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	1886	78	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	1888	340	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	1889	302	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	1890	549	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	1892	789	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	1967	140	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	1974	1091	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	1975	1737	AUb
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	1980	445	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	1981	644	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	1991	271	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	1995	758	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	1996	772	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	1997	820	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	2441	104	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	2442	689	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2450	17	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	2451	105	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2560	420	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2561	197	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	2576	55	AUb
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2578	171	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2579	361	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2680	258	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	2681	139	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2682	150	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	2683	1053	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	2898	55	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	3007	159	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	3011	5	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	3036	95	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	3055	1760	AUb
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	3062	70	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	3063	30	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	3167	1113	AUb
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	3714	65	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	3747	264	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	3748	35	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	3749	73	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	5187	1770	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	5188	1648	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	5190	546	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	5333	3	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	5336	1	
Marnaz	0A	LE BRUAZ	5338	2	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	5339	80	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5364	35	UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	5392	27	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5393	14	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5394	5	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	5396	18	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5397	10	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5399	6	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	5441	327	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5442	63	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	5443	99	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5802	12	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	5803	234	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	6263	320	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6403	2087	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	6406	99	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	6413	101	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6415	228	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6417	50	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6421	583	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	6425	63	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6428	1151	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	6431	3124	AUb
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6433	560	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6436	27	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6437	452	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	6440	4	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	6442	25	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	6444	30	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6445	98	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	6469	477	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	6643	227	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	6843	1485	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	6871	367	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	6880	1051	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	7145	254	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	7147	753	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	7149	232	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	7161	981	UB
Marnaz	0A	RUE DU LOISIN	7187	195	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	7298	1430	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	7299	482	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	7300	72	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	7301	1	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	7463	1288	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	7464	1400	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	7465	1104	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	7619	319	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	7620	47	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	7773	936	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8117	21	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8118	1266	AUb
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8172	110	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8173	46	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	8174	387	UB
Marnaz	0A	RUE DU BATTOIR	8175	2	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8190	1	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8191	87	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8213	368	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8214	326	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8215	169	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	8216	230	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8242	205	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8254	763	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8361	177	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8362	74	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	9079	1	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	9080	4	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	9081	126	UB
Marnaz	0A	LE BRUAZ	9082	854	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	9083	619	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	9084	4	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	9281	446	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9282	7	UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9283	2	
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9284	18	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9290	4	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9291	4	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9292	40	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9293	14	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9294	59	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9295	31	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9700	591	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9701	591	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9702	133	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9703	383	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9704	103	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9705	3	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9706	458	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	9707	558	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9708	27	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9709	64	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9710	172	UB
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9711	33	N
Marnaz	0A	LES CORBATTES	9712	1615	N
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	9713	519	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	9714	37	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	9715		UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	9716	25	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	9717		UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	2000	187	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	2001	526	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	2002	217	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	2029	232	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	2032	1398	UC,A
Marnaz	0A	LA TOUR	2037	58	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	2043	222	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	2517	25	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	2518	426	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	5155	685	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	5850	92	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	5851	100	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	5852	554	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	7476	94	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	7478	330	UB
Marnaz	0A	LA TOUR	7491	622	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7493	672	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	7519	158	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	7523	146	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7529	249	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	7559	366	UB
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	7564	184	UB
Marnaz	0A	LA TOUR	7795	409	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7796	53	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7797	256	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	7798	257	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	7799	142	UC
Marnaz	0A	LA TOUR	7800	819	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7801	728	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7802	723	UC
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8318	960	UC
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	8319	815	UC
Marnaz	0A	RUE DU BARGY	9256	1034	UB
Marnaz	0A	LA TOUR	9257	1093	N
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	9552	578	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	9553	506	UC
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	1908	508	UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1911	534	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	1912	223	UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1914	131	N,UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1915	43	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	1916	703	UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1917	4846	N,UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1918	63	N
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1919	48	N
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1920	3	N

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1921	35	N
Marnaz	0A	LES RIPPEES	1922	250	N
Marnaz	0A	LE CESAR	1923	10	N
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	1924	666	UC,N
Marnaz	0A	LE CESAR	1925	273	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	1926	1185	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	1927	567	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	1929	15	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	1930	128	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	1932	345	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	1934	548	UC
Marnaz	0A	L UCHE	1936	561	N
Marnaz	0A	L UCHE	1937	575	UC
Marnaz	0A	L UCHE	1938	591	UC
Marnaz	0A	L UCHE	1939	24	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	1945	573	UC
Marnaz	0A	L UCHE	1948	92	N,UB
Marnaz	0A	L UCHE	1949	45	UB
Marnaz	0A	L UCHE	1950	155	N,UB
Marnaz	0A	L UCHE	1954	12	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	1959	225	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	1960	520	UB
Marnaz	0A	L UCHE	1963	8	UB
Marnaz	0A	LE BRON	2212	300	UC
Marnaz	0A	LES RIPPEES	2467	316	UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	2468	316	UB
Marnaz	0A	LE CESAR	2555	279	N
Marnaz	0A	L UCHE	3180	248	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	3182	422	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	3183	786	UC
Marnaz	0A	L UCHE	3184	241	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	5014	319	UB
Marnaz	0A	LE CESAR	5585	1174	UC,N
Marnaz	0A	LE CESAR	5586	689	UC
Marnaz	0A	L UCHE	5922	403	UB
Marnaz	0A	L UCHE	5923	17	UB
Marnaz	0A	L UCHE	6265	2025	UC
Marnaz	0A	L UCHE	6266	621	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	6899	345	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	6900	218	UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	7031	325	N,UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	7032	47	UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	7033	42	UB
Marnaz	0A	LES RIPPEES	7034	713	UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	7273	1092	N,UB
Marnaz	0A	RTE DE L ETOILE	7274	1905	N,UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7314	479	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7495	257	UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7496	13	UB
Marnaz	0A	L UCHE	7497	315	UC
Marnaz	0A	L UCHE	7499	215	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7501	481	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7503	247	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7505	534	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	7542	283	UC
Marnaz	0A	L UCHE	7788	230	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7789	631	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	7790	25	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	7791	187	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	7792	442	UC
Marnaz	0A	LE CESAR	7793	960	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	7794	648	UC
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	9572	2114	N,UB
Marnaz	0A	RTE DE BLANZY	9573	180	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	340	3072	UB
Marnaz	0B	RUE DES CHASSEURS	341	1084	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	343	405	UB
Marnaz	0B	VERS LE PONT	423	353	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	425	263	UA
Marnaz	0B	RUE DES BERGES	426	186	UA
Marnaz	0B	RUE DES BERGES	1747	7	UA
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	1861	404	UA

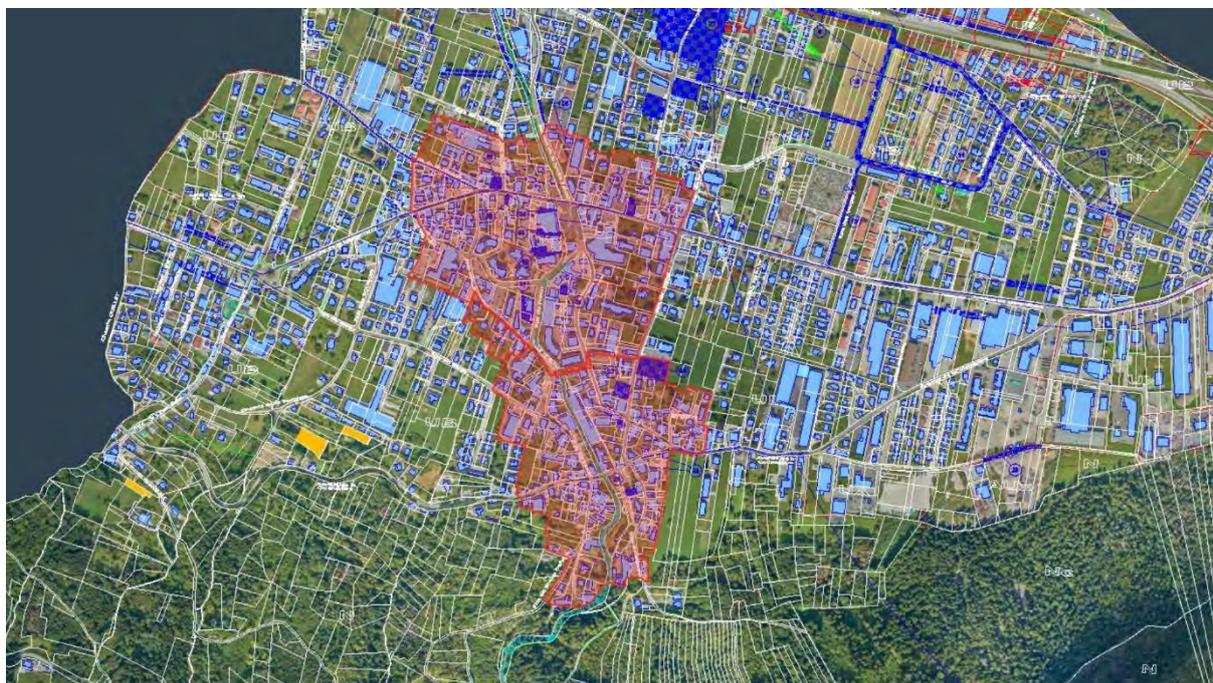
Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0B	VERS LE PONT	1864	54	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	1865	77	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	1874	14	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	1876	1	
Marnaz	0B	RUE DES CHERINAZ	2096	510	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	2100	185	UA
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2101	896	UA
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	2245	243	UB
Marnaz	0B	RUE DES CHASSEURS	2316	627	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2317	714	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	2784	422	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	2785	19	UB
Marnaz	0B	RUE DES BERGES	2959	38	UA
Marnaz	0B	RUE DES BERGES	2961	664	UA
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	3487	60	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	3488	347	UB
Marnaz	0B	VERS LE PONT	3837	188	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	3838	92	UA
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	319	518	AUb
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	320	310	AUb
Marnaz	0B	LA VALLIERE	321	285	AUb
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	347	200	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	349	456	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	354	542	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	355	510	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	356	692	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	357	2264	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	358	3576	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	409	281	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	410	233	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	411	2988	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	413	719	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	415	1305	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1739	80	UB
Marnaz	0B	LA VALLIERE	1762	1070	AUb,UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	1789	4	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1791	689	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	1878	403	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	1879	265	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	1880	558	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	1881	630	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1900	388	UA
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2184	1233	UB
Marnaz	0B	LA VALLIERE	2185	50	AUb
Marnaz	0B	LA VALLIERE	2310	345	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2311	805	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	2471	279	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	2633	252	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	2634	125	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	2635	126	UB
Marnaz	0B	VERS LE PONT	2709	199	UA
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2710	463	UA
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2711	202	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	2736	603	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	2832	1234	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2836	610	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	2837	470	UA
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	3014	53	UB
Marnaz	0B	VERS L EGLISE	3015	207	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3016	446	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3197	412	UA
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	3475	376	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	3476	5	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3477	480	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3478	5	UB
Marnaz	0B	LA VALLIERE	3577	1106	AUb,UB
Marnaz	0B	LA VALLIERE	3579	338	AUb
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	383	525	N
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	384	1097	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	388	488	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	389	603	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	391	139	UA

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m <sup>2</sup> )	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	392	295	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	397	1122	UA
Marnaz	0B	IMP DE LA TERRASSIERE	399	447	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	400	1330	UA
Marnaz	0B	IMP DE LA TERRASSIERE	401	501	UA
Marnaz	0B	IMP DE LA TERRASSIERE	402	750	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	403	831	UA
Marnaz	0B	IMP DE LA TERRASSIERE	405	404	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	407	866	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	1727	103	UA
Marnaz	0B	VERS LE PONT	1728	103	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1729	460	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1765	1386	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1766	27	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	2282	116	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	2283	4	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	2284	4	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	2628	326	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	2860	583	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	2863	22	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	2865	92	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	2867	205	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	2868	638	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	2871	80	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	2874	16	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	2878	538	UC
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	2899	302	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	3137	260	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	3138	668	UA
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	3139	294	UA
Marnaz	0B	RUE DE LA POTERIE	3140	169	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3319	231	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3320	124	UA
Marnaz	0B	IMP DE LA TERRASSIERE	3851	769	UA
Marnaz	0B	IMP DE LA TERRASSIERE	3852	217	UA
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3853	937	UA
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	260	115	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	261	688	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	264	187	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	265	608	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	270	285	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	271	54	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	272	231	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	273	633	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	274	54	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	276	686	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	277	796	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	279	448	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	280	3	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	281	290	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	282	23	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	283	739	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	301	518	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	304	663	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	305	416	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	306	113	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	308	376	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	311	1420	UB
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	362	1565	UC,UB
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	363	509	UC,UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	364	894	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	365	372	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	1705	145	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1723	489	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1731	501	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	1779	1949	UC,UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	1788	1318	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2294	339	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	2295	8	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	2357	247	UB
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	2534	175	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	2535	2195	UC,UB

Parcelles périmètre complet					
Commune	Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	2536	254	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	2625	355	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	2759	313	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	2760	1304	UB
Marnaz	0B	AV DU MONT BLANC	2831	1618	UC,UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3585	711	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3586	60	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3617	71	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3618	85	UC,UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3619	187	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	3622	15	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	3623	411	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	3624	1	UB
Marnaz	0B	LA CONTAMINE	3625	263	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3854	602	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3855	91	UB
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	3886	800	UB
Marnaz	0B	LA TERRASSIERE NORD	3887	611	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3930	514	UB
Marnaz	0B	RUE DU VIEUX PONT	3931	1205	UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	4005		UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	4006		UB
Marnaz	0B	IMP DES VERGERS	4007		UB

### 1.3. La commune de Scionzier

#### 1.3.1. Les périmètres des secteurs d'intervention de l'ORT



1.3.2. L'état parcellaire

Parcelle				Propriétaire				Complément d'adresse			
Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prénom	Nom Complet	Adresses	Complément d'adresse
01	LES DIMES	77	593	UA	74264R00661	MME	GUILLAUMOT	CAROLE	BONA CAROLE MARIE NOELLE	0021 RUE DE LA CROIX	
01	RUE DU CHATEAU	78	1100	UB	74264C00258	MME	SAUTHIER	LYSE MARIE	CAULYSE MARIE EVELYNE	0022 RUE DU CHATEAU	
01	AV MONT BLANC	121	161	UA	74264+01027	M		GIACOMO	NEOPOLIS	0087 AV MONT BLANC	
01	AV MONT BLANC	123	18	UA	74264D00081	M	DALLACOSTA	PIERRE	DALLA COSTA GIACOMO VIRGINIO	0010 RUE BALLAL OUD	
01	AV MONT BLANC	124	155	UA	74264J00160	M	JOURDANI		JOURDAN PIERRE JEAN REINE	0023 AV MONT BLANC	MAIRIE
01	RUE DE LA CROIX	125	48	UA	74264+00005	M			CLS IMMO	0000 PL DU FORON	
01	LE CRETET	126	99	UA	74264+00847	M			SCILE CRETET	2160 AV D'ANTERNE	PAR MR YENER MENEDERES PAR MLE ENHREKUNJ LAFORGE ML
01	AV MONT BLANC	127	478	UA	74264+00480	M			COP ENTREMONT-LAFORGE LES COPROPRIETAIRES	0025 AV MONT BLANC	
01	AV MONT BLANC	128	423	UA	74264+00317	M			COP BOUVERAT	0001 PAS MONGE	
01	RUE DE L'EGLISE	130	130	UA	74264+00453	M			COP BOUVERAT	0000 RUE DE L'EGLISE	
01	RUE DE L'EGLISE	131	393	UA	74264+00076	M			COP BOUVERAT	0000 AV DU MONT BLANC	BOUVERAT MICHEL
01	RUE DE L'EGLISE	132	79	UA	74264+00076	M			COP BOUVERAT	0000 AV DU MONT BLANC	BOUVERAT MICHEL
01	RUE DE L'EGLISE	133	433	UA	74264+00076	M			COP BOUVERAT	0000 AV DU MONT BLANC	BOUVERAT MICHEL
01	RUE DE L'EGLISE	135	829	UA	74264R00519	MME	MACE	MEGANE LAURA ODETTE FRANCOISE	MACE MEGANE LAURA ODETTE FRANCOISE	0297 CHE DU FRESNAY	
01	RUE DE L'EGLISE	136	829	UA	74264R00519	M	MACE	LAURENT JOSEPH	MACE LAURENT JOSEPH	99 CLAMIS STREET KINGS GROVES	
01	RUE DE L'EGLISE	135	829	UA	74264R00519	MME	MACE	FRANCOISE	ROUSSELLE FRANCOISE MARGUERITE GABRIELLE	0001 CHE DU LAVORET	
01	RUE DE L'EGLISE	135	829	UA	74264R00519	M	MACE	THIERRY	MACE THIERRY JACQUES	0045 RUE AMPHITRITE	
01	RUE DE L'EGLISE	135	829	UA	74264R00519	M	MACE	ROMAIN	MACE ROMAIN CEDRIC FRANCOIS ARMAND	0017 RUE DU CRETET	LE VICTORIA
01	LE CRETET	136	602	UA	74264+00480	M			SCILE CRETET	0025 AV MONT BLANC	PAR MR YENER MENEDERES PAR MR YENER MENEDERES
01	LE CRETET	137	250	UA	74264+00480	M			CLS IMMO	0025 AV MONT BLANC	
01	RUE DE LA CROIX	138	225	UA	74264+00847	M			CLS IMMO	2160 AV D'ANTERNE	
01	RUE DE LA CROIX	139	595	UA	74264+00847	M			CLS IMMO	2160 AV D'ANTERNE	
01	LE CRETET	140	365	UA	74264+01031	M			RESIDENCE LES ROSEAUX	0021 RUE DU COLONNEY	
01	LE CRETET	141	373	UA	74264+01031	M			RESIDENCE LES ROSEAUX	0021 RUE DU COLONNEY	
01	RUE DE LA CROIX	143	564	UA	74264D00820	M	DUVAL	PASCAL	RESIDENCE LES ROSEAUX	0021 RUE DU COLONNEY	
01	RUE DE LA CROIX	143	564	UA	74264D00820	MME	DUVAL	MARTHA	RESIDENCE LES ROSEAUX	0021 RUE DU COLONNEY	
01	RUE DE L'EGLISE	165	40	UA	74264+00076	M			BELMONTEMARATHA	0010 RUE DE LA CROIX	
01	RUE DU CRETET	284	10	UA	74264+00681	M			COP BOUVERAT	0000 AV DU MONT BLANC	BOUVERAT MICHEL
01	RUE DU CRETET	284	10	UA	74264+00681	M			COP BOUVERAT	0000 AV DU MONT BLANC	
01	RUE DU CRETET	285	27	UA	74264+00372	MME			EDF DISTRIBUTION ANNECY LEMAN	BP 2334	
01	AV MONT BLANC	353	1471	UB	74264V00073	M	VIOLLAND	MICHELE JEANNE GABRIELLE	EDF DISTRIBUTION ANNECY LEMAN	0022 AV DE WAGRAM	DIVISION FISCALITE GROUPE PAR ACTIF IMMOBILIER
01	AV MONT BLANC	355	442	UA	74264V00073	M	VIOLLAND	ANDRE	ELECTRICITE DE FRANCE	0006 RUE JOSEPH NICOLLET	
01	LA CROSASZ	356	28	UA	74264C00463	MME	BON	PASCAL	COP LE VICTORIA	0007 BAY MONT BLANC	
01	LA CROSASZ	356	28	UA	74264C00463	M	CHARDON	CHRISTOPHE	VIOLLAND MICHELE JEANNE GABRIELLE	0007 AV MONT BLANC	
01	LA CROSASZ	356	28	UA	74264C00463	M	CHARDON	YVES ROLAND FRANCOIS	VIOLLAND ANDRE PIERRE FRANCOIS	0000 AV MONT BLANC	
01	LA CROSASZ	356	28	UA	74264C00463	M	CHARDON	FRANCOIS	CHARDON PASCAL ANNE MARIE ALICE	0000 IMP DES ANGES	A IMPASSE
01	LA CROSASZ	356	28	UA	74264C00463	M	CHARDON	JEAN MARCEL LOUIS XAVIER	CHARDON CHRISTOPHE DANIEL BERNARD	8 CHEMIN DE BEAUVOIR	
01	AV MONT BLANC	357	231	UA	74264A00178	MME	RAISON	ANNIE	CHARDON YVES ROLAND FRANCOIS	0167 RUE IGOR STRAVINSKI	
01	AV MONT BLANC	357	231	UA	74264A00178	M	LEBRETON	LIONEL	CHARDON FRANCOIS REINE RODOLPHE	0019 IMP DE LA VIGNE	
01	AV MONT BLANC	357	231	UA	74264A00178	M	LEBRETON	DANIEL JOSEPH MARIE	CHARDON JEAN MARCEL LOUIS XAVIER	0008 PAS DES CHAMPS	
01	LA CROSASZ	358	90	UA	74264V00073	M	VIOLLAND	ANDRE	LE BRETON DANIEL JOSEPH MARIE	0007 AV MONT BLANC	MAIRIE
01	LA CROSASZ	359	185	UA	74264+00005	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
01	LA CROSASZ	360	124	UA	74264+00005	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	
01	AV MONT BLANC	361	82	UA	74264V00073	M	VIOLLAND	ANDRE	COMMUNE DE SCIONZIER	0007 AV MONT BLANC	
01	AV MONT BLANC	362	398	UA	74264+00324	M			VIOLLAND ANDRE PIERRE FRANCOIS	0000 PL DU FORON	PAR MARIE DE SCIONZIER
01	LA CROSASZ	363	513	UA	74264+00005	M			COP MARIE DE SCIONZIER ET PACTIMMO	0000 PL DU FORON	MAIRIE
01	AV MONT BLANC	364	2254	UA	74264+00020	M	JOURDANI	PIERRE	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	PAR LAVOREL MICHEL
01	LA CROSASZ	365	1440	UB	74264J00160	M	JOURDANI	PIERRE	COP LAVOREL	0085 AV MONT BLANC	
01	LA CROSASZ	366	21	UB	74264J00160	M	JOURDANI	PIERRE	JOURDAN PIERRE JEAN REINE	0023 AV MONT BLANC	

Parcelle		Propriétaire			Complément d'adresse					
Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zonage POS/PLU	Commune	Qualité	Nom d'usage	Prénom	Nom Complet	Adresse
01	LA CROSAZ	367	162	UA	74264-00160	M	JOURDAN	PIERRE	JOURDAN/PIERRE JEAN RENE	0023 AV MONT BLANC
01	LA CROSAZ	368	3	UA	74264-00160	M	JOURDAN	PIERRE	JOURDAN/PIERRE JEAN RENE	0023 AV MONT BLANC
01	RUE DE LA CROIX	369	10	UA	74264-00555	M	PEPIN	JEAN CLAUDE	PERNI/JEAN-CLAUDE HERVE VIRGILE	0017 RUE DE LA CROIX
01	RUE DE LA CROIX	369	10	UA	74264-00555	M	PEPIN/FREDERIC	FREDERIC	PEPIN/FREDERIC JOCELYN MARTIN	0017 RUE DE LA CROIX
01	RUE DE LA CROIX	370	326	UA	74264-00528	M	PEPIN/FREDERIC	FREDERIC	PEPIN/FREDERIC JOCELYN MARTIN	0017 RUE DE LA CROIX
01	RUE DE LA CROIX	371	249	UA	74264-00244	M	PEPIN	JEAN CLAUDE	PERNI/JEAN-CLAUDE HERVE VIRGILE	0017 RUE DE LA CROIX
01	RUE DE LA CROIX	372	183	UA	74264-00244	M	PEPIN	JEAN CLAUDE	PERNI/JEAN-CLAUDE HERVE VIRGILE	0017 RUE DE LA CROIX
01	RUE DE LA CROIX	373	355	UA	74264-00707	MME	BOUVERAT	ISABELLE	BOUVERAT/ISABELLE	0018 RUE DU PRINTEMPS
01	RUE DE LA CROIX	374	294	UA	74264-00664	MME	BEL	ANNE	BEL/ANNE MARIE	0278 RYE DES COMMUNAUX
01	RUE DE LA CROIX	374	284	UA	74264-00664	M	BAJULAZ	LUDOVIC	BAJULAZ/LUDOVIC	0152 CLOS FRANCOIS DEVOUASSOUX
01	RUE DE LA CROIX	375	501	UA	74264-00116	M	BOUZAZ	MONTASSAR	BOUZAZ/MONTASSAR	0002 PAS DES CHAMPS
01	RUE DE LA CROIX	375	501	UA	74264-00116	MME	BEAUDELIN	SIDONIE	BEAUDELIN/SIDONIE	0002 PAS DES CHAMPS
01	RUE DE LA CROIX	376	585	UA	74264-00337	M	PELLIER-MERMIN	GERARD	PELLIER-MERMIN/GERARD HUBERT	0009 RUE DE LA CROIX
01	RUE DE LA CROIX	377	585	UA	74264-00449	M	BASTARD	JEAN JACQUES	BASTARD/JEAN JACQUES ANSELME	0034 RUE DE LA PIGEONNIERE
01	RUE DE LA CROIX	377	585	UA	74264-00449	MME	MORAND	CHRISTIANE	BASTARD/CHRISTIANE MARIE CECILE	0180 CHE DE LA MER
01	RUE DE LA CROIX	377	585	UA	74264-00449	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD/MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES
01	AV MONT BLANC	379	207	UA	74264-00005	M	BONTAZ	JEAN-CLAUDE	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	AV MONT BLANC	381	1149	UA	74264-000740	M	BONTAZ	PHILIPPE	BONTAZ/JEAN CLAUDE LEON	0490 RUE DES PRES PARIS
01	AV MONT BLANC	381	1149	UA	74264-000740	M	BONTAZ	PHILIPPE	BONTAZ/PHILIPPE AME	0528 RUE DES PRES PARIS
01	RUE DE LA CROIX	382	321	UA	74264-00005	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	RUE DE LA CROIX	383	15	UA	74264-00005	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	AV MONT BLANC	384	78	UA	74264-00005	M	MAURICE	JULES	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	AV MONT BLANC	385	2022	UA	74264-00049	M	MAURICE	JULES	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	IMP DU MONT BLANC	386	1244	UA	74264-00049	M	MAURICE	JULES	MAURICE/JULES	0003 IMP DU MONT BLANC
01	AV MONT BLANC	387	907	UA	74264-00005	M			MAURICE/JULES	0003 IMP DU MONT BLANC
01	LA CROSAZ	388	1007	UA	74264-00005	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	AV MONT BLANC	389	698	UA	74264-00005	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	RUE DU CRETET	390	1739	UA	74264-00005	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON
01	RUE DU CRETET	391	1430	UA	74264-00783	MME	DUJOUR/HUI	CHANTAL MONIQUE	DUJOUR/HUICHANTAL MONIQUE	0071 CHE DES EYSSAVALX
01	RUE DU CRETET	392	1806	UA	74264-00783	MME	DUJOUR/HUI	CHANTAL MONIQUE	DUJOUR/HUICHANTAL MONIQUE	0071 CHE DES EYSSAVALX
01	RUE DU CRETET	393	862	UA	74264-00743	M	DUJOUR/HUI	ANDRE	DUJOUR/HUI/ANDRE JEAN LOUIS	0010 RUE DU CRETET
01	LA CROSAZ	394	2049	UA	74264-00743	M	DUJOUR/HUI	ANDRE	DUJOUR/HUI/ANDRE JEAN LOUIS	0010 RUE DU CRETET
01	RUE DU CRETET	395	1902	UA	74264-00431	M	DUJOUR/HUI	ANDRE	DUJOUR/HUI/ANDRE JEAN LOUIS	0010 RUE DU CRETET
01	RUE DU CRETET	395	1902	UA	74264-00431	MME	DUJOUR/HUI	JEANNE	DUFOUR/JEANNE ALEXANDRE CHARLOTTE	0006 RUE DU CRETET
01	RUE DU CRETET	396	1023	UA	74264-00827	M	DEBBAH	LAURENCE	BRETON/LAURENCE FANNY	0016 RUE DU CRETET
01	RUE DU CRETET	396	1023	UA	74264-00827	M	DEBBAH	RACHID	DEBBAH/RACHID	0016 RUE DU CRETET
01	LA CROSAZ	397	367	UA	74264-00827	M	DEBBAH	RACHID	DEBBAH/RACHID	0016 RUE DU CRETET
01	LA CROSAZ	397	367	UA	74264-00827	MME	DEBBAH	LAURENCE	BRETON/LAURENCE FANNY	0016 RUE DU CRETET
01	LA CROSAZ	398	957	UA	74264-00377	M	ANTHOINE	FRANCOIS	BRETON/FRANCOIS JULES BERNARD	0016 RUE DU CRETET
01	LA CROSAZ	399	200	UA	74264-00377	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET
01	RUE DE LA CROSAZ	400	610	UA	74264-00716	M			HALPADES S A D'HLM	0006 AV DE CHAMBERY
01	LA CROSAZ	401	128	UA	74264-00716	M			HALPADES S A D'HLM	0006 AV DE CHAMBERY
01	LA CROSAZ	402	869	UA	74264-00716	M			HALPADES S A D'HLM	0006 AV DE CHAMBERY
01	RUE DU CRETET	403	3017	UA	74264-00344	M	ANTHOINE	FRANCOIS	COP CHONVEROPOLIS	0216 RUE CLAUDE BALLALOU
01	RUE DE LA CROSAZ	406	528	UA	74264-00344	M			COP CHONVEROPOLIS	0216 RUE CLAUDE BALLALOU
01	LA CROSAZ	408	552	UA	74264-00344	M			COP CHONVEROPOLIS	0216 RUE CLAUDE BALLALOU
01	RUE DE LA CROSAZ	410	1411	UA	74264-00344	M	PERRISSIN-FABERT	CESAR MARC EPHYSE GABRIEL	PERRISSIN-FABERT/CESAR MARC EPHYSE GABRIEL	0000 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	411	344	UA	74264-00184	MME	PERRISSIN-FABERT	IRENE MONIQUE	PERRISSIN-FABERT/IRENE MONIQUE	0011 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	411	344	UA	74264-00184	MME	PERRISSIN-FABERT	IRENE MONIQUE	PERRISSIN-FABERT/IRENE MONIQUE	0011 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	412	539	UA	74264-00184	MME	PERRISSIN-FABERT	IRENE MONIQUE	PERRISSIN-FABERT/IRENE MONIQUE	0011 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	412	539	UA	74264-00184	M	PERRISSIN-FABERT	CESAR MARC EPHYSE GABRIEL	PERRISSIN-FABERT/CESAR MARC EPHYSE GABRIEL	0000 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	413	30	UA	74264-00801	M	BICER	MUSTAFA	BICER/MUSTAFA	0056 ALL DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	413	30	UA	74264-00801	MME	ADELLI	SEYMA	ADELLI/SEYMA	0056 ALL DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	414	337	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	415	62	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	416	164	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	417	281	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	418	323	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	419	118	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	420	132	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	421	406	UA	74264-00586	M	REVILLOD	DAMIEN	REVILLOD/DAMIEN JOSEPH	0033 RUE DU PRINTEMPS
01	RUE DE LA CROSAZ	422	1	UA	74264-00586	M	REVILLOD	CAROLINE THERESE HERMANCE	REVILLOD/CAROLINE THERESE HERMANCE	0033 RUE DU PRINTEMPS
01	RUE DE LA CROSAZ	422	1	UA	74264-00586	M	REVILLOD	CEDRIC MARCEL ANGEL	REVILLOD/CEDRIC MARCEL ANGEL	0008 RUE DE LA CROSAZ
01	LA CROSAZ	423	27	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ
01	RUE DE LA CROSAZ	424	22	UA	74264-00313	MME	GLIERE	JEANNE	CORDIER/JEANNE FRANCOISE SIMONE	0012 RUE DE LA CROSAZ

Parcelle			Zonage			Propriétaire			Complément d'adresse		
Code Section	Situation	Numéro	Contenance (ca. m²)	Zone (P)	Qualité	Nom d'usage	Prénom	Nom Complet	Adresse		
01	LA CROSZAZ	425	124	UA	M	REVLLOD	DAMIEN	REVLLODDAMIEN JOSEPH	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	LA CROSZAZ	425	124	UA	M	REVLLOD	CEDRIC MARCEL ANGEL	REVLLODDAMEN JOSEPH	0008 RUE DE LA CROSZAZ		
01	LA CROSZAZ	425	124	UA	MME	REVLLOD	CAROLINE THERESE HERMANCE	REVLLODCAROLINE THERESE HERMANCE	0008 RUE DE LA CROSZAZ		
01	RUE DE LA CROSZAZ	426	314	UA	MME	REVLLOD	CAROLINE THERESE HERMANCE	REVLLODCAROLINE THERESE HERMANCE	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DE LA CROSZAZ	426	314	UA	M	REVLLOD	CEDRIC MARCEL ANGEL	REVLLODCEDRIC MARCEL ANGEL	0008 RUE DE LA CROSZAZ		
01	RUE DE LA CROSZAZ	426	314	UA	M	REVLLOD	DAMIEN	REVLLODDAMIEN JOSEPH	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DE LA CROSZAZ	427	32	UA	MME	REVLLOD	CAROLINE THERESE HERMANCE	REVLLODCAROLINE THERESE HERMANCE	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DE LA CROSZAZ	427	32	UA	M	REVLLOD	CEDRIC MARCEL ANGEL	REVLLODCEDRIC MARCEL ANGEL	0008 RUE DE LA CROSZAZ		
01	RUE DE LA CROSZAZ	427	32	UA	M	REVLLOD	DAMIEN	REVLLODDAMIEN JOSEPH	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DU FORON	428	218	UA	M			COP RUE DE LA CROSZAZ	1510 RTE DELARNY		PAR EPF 74
01	RUE DU FORON	429	2319	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	RUE DE LA CROSZAZ	430	610	UA	M			ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	1510 RTE DELARNY		
01	RUE DE LA CROSZAZ	431	1257	UA	M	REVLLOD	DAMIEN	REVLLODDAMIEN JOSEPH	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DE LA CROSZAZ	431	1257	UA	M	REVLLOD	CEDRIC MARCEL ANGEL	REVLLODCEDRIC MARCEL ANGEL	0008 RUE DE LA CROSZAZ		
01	RUE DE LA CROSZAZ	431	1257	UA	MME	REVLLOD	CAROLINE THERESE HERMANCE	REVLLODCAROLINE THERESE HERMANCE	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DE LA CROSZAZ	432	91	UA	M	REVLLOD	CEDRIC MARCEL ANGEL	REVLLODCEDRIC MARCEL ANGEL	0008 RUE DE LA CROSZAZ		
01	RUE DE LA CROSZAZ	432	91	UA	MME	REVLLOD	CAROLINE THERESE HERMANCE	REVLLODCAROLINE THERESE HERMANCE	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DE LA CROSZAZ	432	91	UA	M	REVLLOD	DAMIEN	REVLLODDAMIEN JOSEPH	0033 RUE DU PRINTEMPS		
01	RUE DE LA CROSZAZ	433	521	UA	M			ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	1510 RTE DELARNY		
01	RUE DE LA CROSZAZ	434	1256	UA	M			COP SAUT HIER 2 RUE DE LA CROSZAZ	BP 81 SAUTHIER BERNARD		
01	LA CROSZAZ	436	1165	UA	M	RIOU	JEAN FRANCOIS	RIOU JEAN FRANCOIS	0073 RUE DE BORNAY		
01	LA CROSZAZ	436	1165	UA	MME	RIOU	JACQUELINE	DEPERY JACQUELINE ANTOINETTE	0073 RUE DE BORNAY		
01	RUE DE LA CROSZAZ	437	729	UA	MME	RIOU	JACQUELINE	DEPERY JACQUELINE ANTOINETTE	0073 RUE DE BORNAY		
01	RUE DE LA CROSZAZ	437	729	UA	M	RIOU	JEAN FRANCOIS	RIOU JEAN FRANCOIS	0073 RUE DE BORNAY		
01	LA CROSZAZ	439	176	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	RUE DE LA CROSZAZ	441	3370	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	IMP DU MONT BLANC	442	183	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	LA CROSZAZ	443	121	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	RUE DE LA CROSZAZ	444	236	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	LA CROSZAZ	445	74	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	IMP DU MONT BLANC	446	234	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	RUE DE LA CROSZAZ	447	78	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	RUE DE LA CROSZAZ	448	124	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	PL DU FORON	449	75	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	AV MONT BLANC	451	434	UA	M	ARSLAN	CENGIZ	ARSLAN CENGIZ	0006 AV MONT BLANC		
01	AV MONT BLANC	451	434	UA	MME	ARSLAN	LEMAN	ERISMIS LEMAN	0006 AV MONT BLANC		
01	AV MONT BLANC	452	562	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	LA CROSZAZ	453	8	UA	MME	REVLLOD	EUGENIE	BASTARD EUGENIE	LA CROSZAZ		
01	IMP DU MONT BLANC	454	18	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	IMP DU MONT BLANC	455	74	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	LA CROSZAZ	456	164	UA	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	IMP DU MONT BLANC	457	194	UA	MME	ANTHONIZ	ODETTE	GAUX ODETTE ULYSSIA	0006 IMP DU MONT BLANC		
01	PAS DES CHAMPS	469	1148	UB	M			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		Mairie
01	LES CHAMPS	470	3	UB	M			COP CHARDON	0019 IMP DE LA VIGNE		PAR CHARDON CHRISTOPHE
01	LES CHAMPS	470	3	UB	MME	LEBRETON	DANIEL JOSEPH MARIE	LE BRETON DANIEL JOSEPH MARIE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	PAS DES CHAMPS	471	242	UB	MME	LEBRETON	ANNIE	ALLAMAND ANNIE LOUISE ALICE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	PAS DES CHAMPS	471	242	UB	MME	LEBRETON	FRANCOISE	LE BRETON FRANCOISE JEANNE GISELE	0025 RUE DES MARRONNIERS		
01	PAS DES CHAMPS	471	242	UB	MME	LEBRETON	FRANCOISE	LE BRETON FRANCOISE JEANNE GISELE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	LES CHAMPS	472	744	UB	MME	LEBRETON	ANNIE	ALLAMAND ANNIE LOUISE ALICE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	LES CHAMPS	472	744	UB	MME	LEBRETON	FRANCOISE	LE BRETON FRANCOISE JEANNE GISELE	0025 RUE DES MARRONNIERS		
01	LES CHAMPS	472	744	UB	MME	LEBRETON	DANIEL JOSEPH MARIE	LE BRETON DANIEL JOSEPH MARIE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	LES CHAMPS	473	314	UB	M	PERILLAT	PIERRE	PERILLAT PIERRE THOMAS LOUIS	0008 PAS DES CHAMPS		
01	LES CHAMPS	473	314	UB	MME	BON	PASCAL	CHARDON PASCAL ANNE MARIE ALICE	0000 IMP DES ANGES		A IMPASSE
01	LES CHAMPS	473	314	UB	M	LEBRETON	LIONEL	LE BRETON LIONEL FRANCOIS	0059 AV LIBERATION		
01	LES CHAMPS	473	314	UB	M	CHARDON	CHRISTOPHE	CHARDON CHRISTOPHE DANIEL BERNARD	8 CHEMIN DE BEAUVOIR		
01	LES CHAMPS	473	314	UB	M	CHARDON	FRANCOIS	CHARDON FRANCOIS RENIE RODOLPHE	0167 RUE GOR STRAVINSKI		
01	LES CHAMPS	473	314	UB	MME	LEBRETON	ANNIE	ALLAMAND ANNIE LOUISE ALICE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	AV MONT BLANC	474	349	UA	M	LEBRETON	LIONEL	LE BRETON LIONEL FRANCOIS	0059 AV LIBERATION		
01	AV MONT BLANC	474	349	UA	M	LEBRETON	DANIEL JOSEPH MARIE	LE BRETON DANIEL JOSEPH MARIE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	AV MONT BLANC	474	349	UA	MME	LEBRETON	ANNIE	ALLAMAND ANNIE LOUISE ALICE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	LES CHAMPS	476	126	UA	M	LEBRETON	DANIEL JOSEPH MARIE	LE BRETON DANIEL JOSEPH MARIE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	LES CHAMPS	476	126	UA	M	LEBRETON	ANNIE	ALLAMAND ANNIE LOUISE ALICE	0008 PAS DES CHAMPS		
01	LES CHAMPS	476	126	UA	M	LEBRETON	LIONEL	LE BRETON LIONEL FRANCOIS	0059 AV LIBERATION		
01	LES CHAMPS	477	26	UA	MME	RAISON	FRANCOISE JEANNE GISELE	LE BRETON FRANCOISE JEANNE GISELE	00038AV MONT BLANC		

Code Section	Situation	Parcelles		Zones (POSSE) (m²)	Contenance cadastrale (m²)	Nom d'usage	Prénoms	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
		Numéro	Chiffre							
01	LES CHAMPS	477	M	UA 74264/00178	26	LEBRETON	LIONEL	LE BRETON/LIONEL FRANCOIS	0059 AV LIBERATION	
01	LES CHAMPS	477	M	74264/00178	26	LEBRETON	ANNIE	ALLAMAND/ANNIE LOUISE ALICE	0008 PAS DES CHAMPS	
01	LES CHAMPS	477	M	74264/00178	26	LEBRETON	DANIEL JOSEPH MARIE	LE BRETON/DANIEL JOSEPH MARIE	0008 PAS DES CHAMPS	
01	LES CHAMPS	478	M	74264/00463	2	CHARDON	YVES ROLAND FRANCOIS	CHARDON/YVES ROLAND FRANCOIS	0019 IMP DE LA VIGNE	
01	LES CHAMPS	478	M	74264/00463	2	BON	PASCAL	CHARDON/PASCAL ANNE MARIE ALICE	0000 IMP DES ANGES	A IMPASSE
01	LES CHAMPS	478	M	74264/00463	2	CHARDON	CHRISTOPHE	CHARDON/CHRISTOPHE DANIEL BERNARD	8 CHEMIN DE BEAUVOIR	
01	LES CHAMPS	478	M	74264/00463	2	CHARDON	JEAN-MARCEL LOUIS XAVIER	CHARDON/JEAN-MARCEL LOUIS XAVIER	1550 RTE D'ARMAZ	
01	LES CHAMPS	478	M	74264/00463	2	CHARDON	FRANCOIS	CHARDON/FRANCOIS RENÉ RODOLPHE	0167 RUE IGOR STRAVINSKI	
01	LES CHAMPS	479	M	74264/00463	3	CHARDON	CHRISTOPHE	CHARDON/CHRISTOPHE DANIEL BERNARD	8 CHEMIN DE BEAUVOIR	
01	LES CHAMPS	479	M	74264/00463	3	CHARDON	YVES ROLAND FRANCOIS	CHARDON/YVES ROLAND FRANCOIS	0019 IMP DE LA VIGNE	
01	PAS DES CHAMPS	482	M	74264/00367	2229	CHARDON	YVES ROLAND FRANCOIS	COP PAS DES CHAMPS	0001 RUE CLEMENT GONDRAND	PAR SITE TEO
01	BLANCHE	483	M	74264+00915	926	CHARDON	YVES ROLAND FRANCOIS	SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L'AIN	0050 RUE DU PAVILLON	PAR MR LEVY GERARD POT
01	ALL DE LA CROSAZ	525	M	74264/00801	453	BICER	MUSTAFA	BICER/MUSTAFA	0056 ALL DE LA CROSAZ	
01	ALL DE LA CROSAZ	525	MME	74264/00801	453	ADIBELLI	SEYMA	ADIBELLI/SEYMA	0056 ALL DE LA CROSAZ	AP'PAR L'EMEN 15 - JEMME BAI A RES
01	ALL DE LA CROSAZ	526	M	74264/00394	502	BEGOT	GWENDOLYNE	BEGOT/GWENDOLYNE CORALIE CHANTAL	0012AAV DE LA ROUTE BLANCHE	
01	ALL DE LA CROSAZ	526	M	74264/00394	502	LEVASSEUR	ADRIEN PHILIPPE OLIVIER	LEVASSEUR/ADRIEN PHILIPPE OLIVIER	0012AAV DE LA ROUTE BLANCHE	
01	LA CROSAZ	527	MME	74264/00614	476	CETIN	AYSEGUL	CETIN/AYSEGUL	0359 RUE DE LETRAZ	
01	LA CROSAZ	527	M	74264/00614	476	CETIN	HAYATI	CETIN/HAYATI	0053 ALL DE LA CROSAZ	
01	ALL DE LA CROSAZ	528	M	74264/00247	667	ABBA	LAHASAN	ABBALLAHASAN	0035 ALL DE LA CROSAZ	
01	PL DU FORON	546	M	74264/00387	166	BURNIER	SERGE LOUIS ALEXANDRE	LES COP DU 12 PLACE DU FORON	0180 RUE DES POINTETS	PAR MR BURNIER SERGE
01	PL DU FORON	547	M	74264/00440	160	BURNIER	SERGE LOUIS ALEXANDRE	BURNIER/SERGE LOUIS ALEXANDRE	0012 PL DU FORON	
01	LA CROSAZ	559	M	74264/00073	493	VIOLLAND	ANDRE	VIOLLAND/ANDRE PIERRE FRANCOIS	0007 AV MONT BLANC	
01	AV MONT BLANC	560	MME	74264/00255	1099	COURBON	DELPHINE	VIOLLAND/DELPHINE MICHELE JEANINE	0007TAV MONT BLANC	
01	LES CHAMPS	663	M	74264+00913	106	BONITAZ	JEAN-CLAUDE	SCI RESIDENCE LA COLOMBIERE	0018 BD LAZARE CARNOT	PAR M LAKRHEHE HEUERHU POT
01	LES CHAMPS	664	M	74264+00915	206	BONITAZ	CECILE	SCI RESIDENCE LA COLOMBIERE	0050 RUE DU PAVILLON	PAR MR LEVY GERARD POT
01	AV DE LA MONTAIGLE BLANCHE	665	M	74264+00913	8	BONITAZ	PHILIPPE	SCI RESIDENCE LA COLOMBIERE	0018 BD LAZARE CARNOT	PAR M LAKRHEHE HEUERHU POT
01	AV DE LA MONTAIGLE BLANCHE	666	M	74264+00913	281	BONITAZ	JEAN-CLAUDE	SCI RESIDENCE LA COLOMBIERE	0018 BD LAZARE CARNOT	PAR M LAKRHEHE HEUERHU POT
01	BLANCHE	667	M	74264+00915	677	BONITAZ	CECILE	SCI RESIDENCE LA COLOMBIERE	0018 BD LAZARE CARNOT	PAR MR LEVY GERARD POT
01	BLANCHE	668	M	74264+00436	323	BONITAZ	PHILIPPE	SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L'AIN	0050 RUE DU PAVILLON	
01	BLANCHE	669	M	74264+00932	526	BONITAZ	CECILE	LES COPROPRIETAIRES	0000 RUE DU CHATEAU	
01	BLANCHE	687	M	74264+00435	538	BONITAZ	PHILIPPE	SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L'AIN	0050 RUE DU CHATEAU	CS 91007
01	BLANCHE	688	M	74264+00005	283	BONITAZ	PHILIPPE	COPPROPRIETE BENE 1697	0004 AV DE LA ROUTE BLANCHE	
01	AV MONT BLANC	689	M	74264+00005	379	BONITAZ	PHILIPPE	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	AV MONT BLANC	690	M	74264/00998	5	BONITAZ	PHILIPPE	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	AV MONT BLANC	690	M	74264/00998	5	BONITAZ	PHILIPPE	BONTAZ/JEAN CLAUDE LEON	0480 RUE DES PRES PARIS	
01	AV MONT BLANC	690	M	74264/00998	5	BONITAZ	PHILIPPE	THIERY/CECILE HENRIETTE	0481 RUE DES PRES PARIS	
01	LA CROSAZ	691	M	74264+00005	5	BONITAZ	PHILIPPE	BONTAZ/PHILIPPE AIME	0528 RUE DES PRES PARIS	MAIRE
01	LA CROSAZ	692	M	74264/00740	117	BONITAZ	PHILIPPE	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	
01	LA CROSAZ	692	M	74264/00740	117	BONITAZ	PHILIPPE	BONTAZ/PHILIPPE AIME	0480 RUE DES PRES PARIS	
01	PAS DES CHAMPS	693	M	74264+00366	205	BONITAZ	PHILIPPE	COP PAS DES CHAMPS	0528 RUE DES PRES PARIS	
01	PAS DES CHAMPS	694	M	74264+00366	55	BONITAZ	PHILIPPE	COP PAS DES CHAMPS	0002 PAS DES CHAMPS	MILANOVIC JUSUF
01	AV MONT BLANC	699	M	74264+00035	211	BONITAZ	PHILIPPE	COP PERILLAT	MOSINGE	MILANOVIC JUSUF
01	AV MONT BLANC	700	M	74264+00035	88	BONITAZ	PHILIPPE	COP PERILLAT	MOSINGE	MILANOVIC JUSUF
01	AV MONT BLANC	703	M	74264+00453	269	BONITAZ	PHILIPPE	COP PERILLAT	MOSINGE	U'HEZ MME ALLAMAYU
01	AV MONT BLANC	704	M	74264+01004	15	BONITAZ	PHILIPPE	LES COPROPRIETAIRES	0000 RUE DE L'EGLISE	RODOLPHE
01	RUE DE L'EGLISE	705	M	74264+01004	240	BONITAZ	PHILIPPE	SCI VERT	0011 RUE DES DIMES	RODOLPHE
01	RUE DE L'EGLISE	706	M	74264+01004	25	BONITAZ	PHILIPPE	SCI VERT	0011 RUE DES DIMES	RODOLPHE
01	AV MONT BLANC	739	M	74264/00338	275	BONITAZ	PHILIPPE	SCI VERT	0011 RUE DES DIMES	RODOLPHE
01	AV MONT BLANC	739	MME	74264/00338	275	BONITAZ	PHILIPPE	BANINE/AMINA	0004 AV MONT BLANC	
01	AV MONT BLANC	740	M	74264+01051	269	BONITAZ	PHILIPPE	EMJULO	0073 CHE DE LA SCIERIE	
01	AV DE LA COLOMBIERE	42	M	74264+00711	437	BONITAZ	PHILIPPE	RPE	0050/CAV DE LA COLOMBIERE	PAR MR HERVE DUNAND
01	AV DE LA COLOMBIERE	43	M	74264+00711	167	BONITAZ	PHILIPPE	RPE	0050/CAV DE LA COLOMBIERE	PAR MR HERVE DUNAND
01	LE GARROZ	44	M	74264+00095	170	BONITAZ	PHILIPPE	JANIN/DENISE ALICE	0068 AV DE LA COLOMBIERE	
01	LE GARROZ	44	M	74264+00095	170	BONITAZ	PHILIPPE	JANIN/DENISE ALICE	0068 AV DE LA COLOMBIERE	
01	LE GARROZ	47	M	74264/00095	237	BONITAZ	PHILIPPE	DUNAND/HERVE CHARLES FERNAND	0050/CAV DE LA COLOMBIERE	
01	LE GARROZ	47	MME	74264/00095	237	BONITAZ	PHILIPPE	DUNAND/HERVE CHARLES FERNAND	0050/CAV DE LA COLOMBIERE	
01	LE GARROZ	48	MME	74264/00095	137	BONITAZ	PHILIPPE	JANIN/DENISE ALICE	0068 AV DE LA COLOMBIERE	
01	LE GARROZ	48	M	74264/00095	137	BONITAZ	PHILIPPE	JANIN/DENISE ALICE	0068 AV DE LA COLOMBIERE	
01	AV DE LA COLOMBIERE	49	M	74264/00095	862	BONITAZ	PHILIPPE	DUNAND/HERVE CHARLES FERNAND	0050/CAV DE LA COLOMBIERE	

Parcelle		Propriétaire				Complément d'adresse				
Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zonage POS/PLU	Qualité	Nom d'usage	Prénoms	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
00	AV DE LA COLOMBIERE	49	862	UA	MME	DUNAND	DENISE	JANIN/DENISE ALICE	0058 AV DE LA COLOMBIERE	
00	LE CARROZ	50	333	UA	MME	DUNAND	DENISE	JANIN/DENISE ALICE	0058 AV DE LA COLOMBIERE	
00	LE CARROZ	50	333	UA	MME	DUNAND	DENISE	JANIN/DENISE ALICE	0058 AV DE LA COLOMBIERE	
00	AV DE LA COLOMBIERE	51	222	UA	M	DUNAND	HERVE	DUNAND/HERVE CHARLES FERNAND	0054 AV DE LA COLOMBIERE	CHEZ MR GAY FRANCOIS
00	AV DE LA COLOMBIERE	52	342	UA	MME	CADOUX	MARIE-CHRISTINE	CUVTI/MARIE-CHRISTINE JULIETTE	0015 RUE DES SOURCES	
00	AV DE LA COLOMBIERE	53	429	UA	M	CASADO	FABRICE	COP WE REVILLON	0000 AV DE LA COLOMBIERE	
00	IMP DU CARROZ	54	101	UA	M	CASADO	PATRICIA	CASADO/FABRICE ANDRE	0001 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	54	101	UA	M	CASADO	PATRICIA	MANCHO/PATRICIA FRANCOISE	0001 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	55	1073	UA	MME	PELLISSON	MARIE THERESE	LACROIX/MARIE THERESE	0012 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	55	1073	UA	MME	PELLISSON	DANIEL LEON	PELLISSON/DANIEL LEON	0012 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	55	1073	UA	MME	BRETTON	STEPHANIE	PELLISSON/STEPHANIE MIRELLE	0018RUE DU CHATEAU	
00	IMP DU CARROZ	56	192	UA	MME	BRETTON	STEPHANIE	PELLISSON/STEPHANIE MIRELLE	0018RUE DU CHATEAU	
00	IMP DU CARROZ	56	192	UA	MME	PELLISSON	DANIEL LEON	PELLISSON/DANIEL LEON	0012 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	56	192	UA	MME	PELLISSON	MARIE THERESE	LACROIX/MARIE THERESE	0012 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	57	301	UA	MME	BRETTON	STEPHANIE	PELLISSON/STEPHANIE MIRELLE	0018RUE DU CHATEAU	
00	IMP DU CARROZ	58	194	UA	MME	PELLISSON	DANIEL LEON	PELLISSON/DANIEL LEON	0012 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	58	194	UA	MME	BRETTON	STEPHANIE	PELLISSON/STEPHANIE MIRELLE	0018RUE DU CHATEAU	
00	IMP DU CARROZ	58	194	UA	MME	PELLISSON	MARIE THERESE	LACROIX/MARIE THERESE	0012 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	59	469	UA	MME	JOURDAIN	OLIVIER	JOURDAIN/OLIVIER PIERRE MICHEL	0009 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	59	469	UA	MME	JOURDAIN	INGRID	LENDEL/INGRID JOCELYNE	0009 IMP DU CARROZ	
00	LE CARROZ	60	175	UA	MME	BRETTON	STEPHANIE	PELLISSON/STEPHANIE MIRELLE	0018RUE DU CHATEAU	
00	IMP DU CARROZ	61	880	UA	MME	MAZZA	VERONIQUE MARIE THERESE	BRIFFAZ/VERONIQUE MARIE THERESE	0013 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	61	880	UA	MME	BRIFFAZ	MIRELLE	LACROIX/MIRELLE ANNA	0110 ALL DES SAPINS	
00	IMP DU CARROZ	62	279	UA	MME	MAZZA	VERONIQUE MARIE THERESE	BRIFFAZ/VERONIQUE MARIE THERESE	0013 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	62	279	UA	MME	BRIFFAZ	MIRELLE	LACROIX/MIRELLE ANNA	0110 ALL DES SAPINS	
00	LE CARROZ	63	298	UA	M	MAZZA	LAURENT	MAZZA/LAURENT JEAN LOUIS	0013 IMP DU CARROZ	
00	LE CARROZ	63	298	UA	M	MAZZA	VERONIQUE MARIE THERESE	BRIFFAZ/VERONIQUE MARIE THERESE	0013 IMP DU CARROZ	
00	LE CARROZ	65	560	UA	MME	JOURDAIN	INGRID	LENDEL/INGRID JOCELYNE	0009 IMP DU CARROZ	
00	LE CARROZ	65	560	UA	MME	JOURDAIN	OLIVIER	JOURDAIN/OLIVIER PIERRE MICHEL	0009 IMP DU CARROZ	
00	IMP DU CARROZ	66	647	UA	MME	BRIFFAZ	HELENE	BRIFFAZ/HELENE	0007 IMP DU CARROZ	
00	UCHE DE LA TOUR	221	144	UA	MME	GEROUDET	SERGE MARCEL	GEROUDET/SERGE MARCEL	0037 RUE DU MARTINET	
00	UCHE DE LA TOUR	221	144	UA	MME	CAUL-FUTY	MARTINE	CAUL-FUTY/MARTINE RENEE	0037 RUE DU MARCELLE	
00	UCHE DE LA TOUR	222	263	UA	MME	GEROUDET	SERGE MARCEL	GEROUDET/SERGE MARCEL	0037 RUE DU MARTINET	
00	UCHE DE LA TOUR	222	263	UA	MME	CAUL-FUTY	MARTINE	CAUL-FUTY/MARTINE RENEE	0031 RUE DU MARCELLE	
00	UCHE DE LA TOUR	223	262	UB	MME	ROL	SOLANGE	BURKOD/SOLANGE PERRINE JEANINE	0027 RUE DU MARTINET	
00	UCHE DE LA TOUR	223	262	UB	M	ROL	JOSEPH	ROUJ/JOSEPH HENRI	0027 RUE DU MARTINET	
00	MIOSINGE	233	1	UA	M	HALPADES	S A DHLM	HALPADES S A DHLM	0006 AV DE CHAMBERY	
00	MIOSINGE	234	649	UA	UA	HALPADES	S A DHLM	HALPADES S A DHLM	0006 AV DE CHAMBERY	
00	MIOSINGE	235	27	UA	UA	HALPADES	S A DHLM	HALPADES S A DHLM	0006 AV DE CHAMBERY	
00	MIOSINGE	236	5	UA	UA	HALPADES	S A DHLM	HALPADES S A DHLM	0006 AV DE CHAMBERY	
00	MIOSINGE	237	464	UA	UA	HALPADES	S A DHLM	HALPADES S A DHLM	0006 AV DE CHAMBERY	
00	RUE DE LA CROSZAZ	238	772	UA	UA	HALPADES	S A DHLM	HALPADES S A DHLM	0006 AV DE CHAMBERY	
00	MIOSINGE	239	294	UA	UA	HALPADES	S A DHLM	HALPADES S A DHLM	0006 AV DE CHAMBERY	
00	RUE DE LA CROSZAZ	240	462	UA	UA	COP LES BALCONS DU FORON-PARKINGS		COP LES BALCONS DU FORON-PARKINGS	0020 RUE DE LA CROSZAZ	
00	RUE DE LA CROSZAZ	241	121	UA	UA	TAKAC	TOMAS	TAKAC/TOMAS	0020 RUE DE LA CROSZAZ	
00	RUE DE LA CROSZAZ	242	153	UA	UA	LES COP DE L'IMM GALLESE MARIO		LES COP DE L'IMM GALLESE MARIO	0407 RTE DU PLAN	
00	RUE DE LA CROSZAZ	243	336	UA	UA	MUSI	SYLVAIN	MUSI/SYLVAIN MICHEL	0025 RUE DE LA CROSZAZ	
00	MIOSINGE	244	65	UA	M	MUSI	SYLVAIN	MUSI/SYLVAIN MICHEL	0025 RUE DE LA CROSZAZ	
00	MIOSINGE	245	385	UA	MME	LAVOREL	DANIELE MARGUERITE	DUFOUR/DANIELE MARGUERITE ALEXANDRINE	0029 RUE DE LA CROSZAZ	
00	MIOSINGE	245	385	UA	MME	NICOLLET	MARTINE	LAVOREL/MARTINE EVELYNE VIVIANE	0107 RUE DE LA ROSEE	
00	MIOSINGE	246	22	UA	MME	LAVOREL	DANIELE MARGUERITE	DUFOUR/DANIELE MARGUERITE ALEXANDRINE	0029 RUE DE LA CROSZAZ	
00	RUE DE LA CROSZAZ	247	483	UA	MME	LAVOREL	DANIELE MARGUERITE	DUFOUR/DANIELE MARGUERITE ALEXANDRINE	0029 RUE DE LA CROSZAZ	
00	RUE DE LA CROSZAZ	247	483	UA	MME	NICOLLET	MARTINE	LAVOREL/MARTINE EVELYNE VIVIANE	0107 RUE DE LA ROSEE	
00	RUE DE LA CROSZAZ	248	526	UA	UA	COP LES BALCONS DE LA CROSZAZ		COP LES BALCONS DE LA CROSZAZ	0009 GR GRANDE RUE	
00	MIOSINGE	249	18	UA	UA	COP LES BALCONS DE LA CROSZAZ		COP LES BALCONS DE LA CROSZAZ	0009 GR GRANDE RUE	
00	RUE DE LA CROSZAZ	250	175	UA	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	RUE DE LA CROSZAZ	251	50	UA	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	RUE DU CRETET	252	517	UA	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	RUE DU CRETET	253	18	UA	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	MIOSINGE	254	2	UA	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	RUE DE LA CROSZAZ	255	164	UA	MME	ANTHOINE	DENISE LOUISETTE	PERNIAT/DENISE LOUISETTE	0009 GR GRANDE RUE	
00	RUE DU CRETET	256	345	UA	MME	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	RUE DU CRETET	256	345	UA	MME	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	RUE DE LA CROSZAZ	257	415	UA	MME	ANTHOINE	DENISE LOUISETTE	PERNIAT/DENISE LOUISETTE	0038 RUE DU CRETET	
00	RUE DE LA CROSZAZ	257	415	UA	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
00	MIOSINGE	258	351	UA	UA	COP LES BALCONS DE LA CROSZAZ		COP LES BALCONS DE LA CROSZAZ	0009 GR GRANDE RUE	

Parcelle			Propriétaire			Complément d'adresse					
Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zonage POSS/PLU	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prénom	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
01	MOSINGE	259	12	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	MOSINGE	260	98	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	MOSINGE	261	176	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	262	266	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	263	6	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	264	486	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	265	486	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	266	11	UA	74264T00091	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DE LA CROSASZ	267	739	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	268	197	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	269	197	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	270	1483	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	271	486	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	272	1053	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	273	1305	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	274	1305	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	275	585	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	276	903	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	277	903	UA	74264T00116	M	TAPPAZ	JACQUES	JACQUES GUY	0030 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	278	87	UA	74264T00377	M	ANTHOINE	FRANCOIS	ANTHOINE/FRANCOIS JULES BERNARD	0038 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	279	143	UA	74264M00673	M	MARTINET	YANNICK	MARTINET/YANNICK JEAN-MARIE	0009 RUE CARNOT	IMMEUBLE MONIFORT
01	RUE DU CRETET	280	143	UA	74264M00673	M	MARTINET	YANNICK	MARTINET/YANNICK JEAN-MARIE	0009 RUE CARNOT	IMMEUBLE MONIFORT
01	RUE DU CRETET	281	64	UA	74264M00673	M	MARTINET	YANNICK	MARTINET/YANNICK JEAN-MARIE	0009 RUE CARNOT	IMMEUBLE MONIFORT
01	RUE DE MOSINGES	282	20	UA	74264M00005	M	LEBRUN	PATRICK	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	RUE DE MOSINGES	283	62	UA	74264M00156	M	LEBRUN	PATRICK	LEBRUN/PATRICK MARCEAU GEORGES	0023 RUE DU CRETET	
01	RUE DE MOSINGES	284	1124	UA	74264M00156	M	LEBRUN	PATRICK	LEBRUN/PATRICK MARCEAU GEORGES	0023 RUE DU CRETET	
01	RUE DE MOSINGES	285	1124	UA	74264M00156	M	LEBRUN	PATRICK	LEBRUN/PATRICK MARCEAU GEORGES	0023 RUE DU CRETET	
01	RUE DE MOSINGES	286	967	UA	74264S00101	M	SONZOGNI	RAMON	BOURGOIS/VERONIQUE JACQUELINE ALPHONSINE	0023 RUE DU CRETET	
01	IMP DU CARROZ	287	357	UA	74264M00439	M	CASADO	PATRICIA	SONZOGNI/RAMON BERNARD MARIUS	0005 RUE DE MOSINGES	
01	IMP DU CARROZ	288	357	UA	74264M00439	M	CASADO	FABRICE	MACHON/PATRICIA FRANCOISE	0001 IMP DU CARROZ	
01	IMP DU CARROZ	289	285	UA	74264M00439	M	CASADO	FABRICE	CASADO/FABRICE ANDRE	0001 IMP DU CARROZ	CASALO
01	IMP DU CARROZ	290	173	UA	74264M00439	M	CASADO	FABRICE	COP CASADO	0001 IMP DU CARROZ	CASALO
01	RUE DE MOSINGES	291	77	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	IMAGALI	FRANCOIS/MAGALI ODILE MARIE	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	292	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	293	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	294	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	295	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	296	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	297	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	298	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	299	144	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	AV DE LA COLOMBIERE	300	214	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	MOSINGE	301	10	UA	74264B00560	M	BEISSAIN	ABDELHAKI	BEISSAIN/ABDELHAKI	0012 RUE DE MOSINGES	
01	RUE DU CRETET	295	40	UA	74264G00324	M	GONCALVES	PINHERO/YVETTE	GONCALVES PINHERO/YVETTE	0029 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	296	76	UA	74264G00324	M	GONCALVES	PINHERO/YVETTE	GONCALVES PINHERO/YVETTE	0029 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	297	76	UA	74264G00324	M	GONCALVES	PINHERO/YVETTE	GONCALVES PINHERO/YVETTE	0029 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	298	176	UA	74264B00843	M	BALDAS	EVELINE	GHELMAL/ALEXANDRE	0031 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	299	176	UA	74264B00843	M	BALDAS	EVELINE	BALDAS/EVELINE MARIE JOSETTE	0031 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	300	471	UA	74264B00887	M	BALDAS	ANNIE	BALDAS/ANNIE ANGELE JARMEN	0031 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	301	471	UA	74264B00887	M	BALDAS	ANNIE	BALDAS/ANNIE ANGELE JARMEN	0031 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	302	449	UA	74264T00456	M	BALDAS	ANNIE	BALDAS/ANNIE ANGELE JARMEN	0031 RUE DU CRETET	
01	RUE DU MARTINET	298	246	UA	74264R00128	M	REVILLOD	SERGE	COP COLLET YOANN	05108 CHE DU MOULIN A VENT D'AGNES	CHEZ M COLLET ROBERT
01	AV DE LA COLOMBIERE	299	140	UA	74264T00005	M	REVILLOD	SERGE	REVILLOD/SERGE JOSEPH LOUIS	0001 RUE DU MARTINET	
01	AV DE LA COLOMBIERE	300	214	UA	74264T00016	M	REVILLOD	SERGE	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	MOSINGE	301	10	UA	74264T00005	M	REVILLOD	SERGE	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE

Code Section	Parcelle			Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prénoms	Propriétaire		Adresse	Complément d'adresse
	Situation	Numero	Contenance cadastrale (m²)					Zonage POSS/PLU	Nom Complet		
01	MIOSINGE	302	58	UA	74264-00005			COMMUNE DE SCIONZIER		0000 PL DU FORON	MAIRIE
02	MIOSINGE	303	10	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
03	AV DE LA COLOMBIERE	304	225	UA	74264-00553			HOLDING GRADEL H G		0092 RTE D HONNAY	MR PIERRE GRADEL
04	MIOSINGE	305	61	UA	74264-00553			HOLDING GRADEL H G		0092 RTE D HONNAY	MR PIERRE GRADEL
05	MIOSINGE	306	243	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
06	MIOSINGE	307	35	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
07	AV DE LA COLOMBIERE	308	524	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
08	RUE DU MARTINET	309	739	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
09	MIOSINGE	310	746	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
10	MIOSINGE	311	267	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
11	MIOSINGE	312	427	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
12	MIOSINGE	313	244	UA	74264-00816			UNAGI		0007 RUE DU MARTINET	
13	MIOSINGE	314	193	UA	74264-000519			UNAGI		0013 RUE DU MARTINET	
14	MIOSINGE	314	193	UA	74264-000519			UNAGI		0013 RUE DU MARTINET	
15	RUE DU MARTINET	315	259	UA	74264-00462			BRAZ JOSEPH ANTOINE	JEROME	0011 RUE DU MARTINET	
16	RUE DU MARTINET	315	259	UA	74264-00462			ROSA	LAURENCE	0011 RUE DU MARTINET	
17	MIOSINGE	316	66	UA	74264-00066			DE JESUS RODRIGUES ROSA MARIA	ROSA	0011 RUE DU MARTINET	
18	MIOSINGE	316	66	UA	74264-00066			GENTIL JEROME OCTAVE RENIE	JEROME	0013 RUE DU MARTINET	
19	MIOSINGE	316	66	UA	74264-00066			ALLAMAND AURELIE SUZANNE	AURELIE SUZANNE	0015 RUE DU MARTINET	
20	MIOSINGE	316	66	UA	74264-00066			REBOULLET LAURENCE VALERIE	LAURENCE	0013 RUE DU MARTINET	
21	MIOSINGE	316	66	UA	74264-00066			PAINNEAU BENJAMIN AUGUSTE CLAUDE	BENJAMIN	0015 RUE DU MARTINET	
22	RUE DU MARTINET	317	85	UA	74264-000519			GENTIL JEROME OCTAVE RENIE	JEROME	0013 RUE DU MARTINET	
23	RUE DU MARTINET	317	85	UA	74264-000519			REBOULLET LAURENCE VALERIE	LAURENCE	0013 RUE DU MARTINET	
24	RUE DU MARTINET	318	331	UA	74264-00589			ALLAMAND AURELIE SUZANNE	AURELIE SUZANNE	0015 RUE DU MARTINET	
25	RUE DU MARTINET	318	331	UA	74264-00589			PAINNEAU BENJAMIN AUGUSTE CLAUDE	BENJAMIN	0015 RUE DU MARTINET	
26	RUE DU MARTINET	319	134	UA	74264-00384			COPROPRIETE RODRIGUES		0017 RUE DU MARTINET	
27	RUE DU MARTINET	320	147	UA	74264-00067			DORIOZ GEORGETTE LUCIE	GEORGETTE	0023 RUE DU MARTINET	
28	RUE DU MARTINET	320	147	UA	74264-00067			REY CHRISTIANE MARIE PIERRE	CHRISTIANE	0023 RUE DU MARTINET	
29	MIOSINGE	321	133	UA	74264-00283			REY CHRISTIANE MARIE PIERRE	CHRISTIANE	0023 RUE DU MARTINET	
30	RUE DU MARTINET	322	257	UA	74264-001241			ANNE CHRISTINE	ANNE CHRISTINE	0166 ALL DE LA CORBAZ	
31	RUE DU MARTINET	322	257	UA	74264-001241			MARIA	MARIA	0025 RUE DU MARTINET	
32	RUE DU MARTINET	322	257	UA	74264-001241			DE JESUS MARIA DOS PAZ FERES		0011 RUE DU MARTINET	
33	RUE DU MARTINET	323	152	UA	74264-00067			DORIOZ GEORGETTE LUCIE	GEORGETTE	0023 RUE DU MARTINET	
34	RUE DU MARTINET	323	152	UA	74264-00067			REY CHRISTIANE MARIE PIERRE	CHRISTIANE	0023 RUE DU MARTINET	
35	RUE DU MARTINET	324	10	UA	74264-00067			REY CHRISTIANE MARIE PIERRE	CHRISTIANE	0023 RUE DU MARTINET	
36	RUE DU MARTINET	324	10	UA	74264-00067			REY CHRISTIANE MARIE PIERRE	CHRISTIANE	0023 RUE DU MARTINET	
37	RUE DU MARTINET	325	149	UA	74264-00283			DORIOZ GEORGETTE LUCIE	GEORGETTE	0023 RUE DU MARTINET	
38	MIOSINGE	326	1	UA	74264-00107			REY CHRISTIANE MARIE PIERRE	CHRISTIANE	0027 RUE DU MARTINET	
39	MIOSINGE	327	73	UA	74264-00107			ROU JOSEPH HENRI	ROU JOSEPH HENRI	0027 RUE DU MARTINET	
40	MIOSINGE	328	28	UA	74264-00107			ROU JOSEPH HENRI	ROU JOSEPH HENRI	0027 RUE DU MARTINET	
41	RUE DU MARTINET	329	52	UA	74264-00107			ROU JOSEPH HENRI	ROU JOSEPH HENRI	0027 RUE DU MARTINET	
42	RUE DU MARTINET	330	653	UA	74264-00489			ROUSTEPHANE MARIE LOUISE JEANNE	STEPHANIE	0012 AV LIBERATION	
43	RUE DU MARTINET	330	653	UA	74264-00489			SEMPERE	SEMPERE	0027 RUE DU MARTINET	
44	RUE DU MARTINET	331	270	UA	74264-00107			ROU JOSEPH HENRI	ROU JOSEPH HENRI	0027 RUE DU MARTINET	
45	RUE DU MARTINET	332	378	UA	74264-00107			ROU JOSEPH HENRI	ROU JOSEPH HENRI	0027 RUE DU MARTINET	
46	MIOSINGE	333	697	UA	74264-00262			ROU JOSEPH HENRI	ROU JOSEPH HENRI	0027 RUE DU MARTINET	
47	MIOSINGE	333	697	UA	74264-00262			SOLANGE	SOLANGE	0027 RUE DU MARTINET	
48	MIOSINGE	334	114	UA	74264-00407			JACQUES FRANCOIS	JACQUES FRANCOIS	0088 HAM DE CHAMPAILLE	
49	MIOSINGE	334	114	UA	74264-00407			MARIE EVELYNE MARCELLE	MARIE EVELYNE MARCELLE	0395 RUE DES PONTETS	
50	MIOSINGE	334	114	UA	74264-00407			ANTHOINE	ANTHOINE	0026 BRUE DU CHATEAU	
51	MIOSINGE	335	43	UA	74264-000269			BERNARD	BERNARD	0031 RUE DU MARCEL	
52	MIOSINGE	335	43	UA	74264-000269			CAUL FUTY	MARTINE	0037 RUE DU MARTINET	
53	MIOSINGE	335	43	UA	74264-000269			GEROUDET SERGE MARCEL	GEROUDET SERGE MARCEL	0037 RUE DU MARTINET	
54	RUE DU MARTINET	336	233	UA	74264-000269			GEROUDET SERGE MARCEL	GEROUDET SERGE MARCEL	0031 RUE DU MARCEL	
55	RUE DU MARTINET	336	233	UA	74264-000269			CAUL FUTY	CAUL FUTY	0031 RUE DU MARCEL	
56	MIOSINGE	338	246	UA	74264-001166			MARTINE	MARTINE	0002 AV DU CHENE	
57	RUE DU MARTINET	341	497	UA	74264-00588			SCI DU MARTINET			MR ORMAN BEKIR MOSINGES
58	RUE DU MARTINET	342	2702	UA	74264-00265			COP MM STES SAUTHIER RIOU LE MARTINET		0012 RUE DU MARTINET	PAR SAUTHIER JOSEPH
59	MIOSINGE	343	24	UA	74264-00223			SAUTHIER JOSEPH FILS ET GENRE		0015 AV DES ALLOBORGES	PAR MATRE LUC GOMIS
60	RUE DU MARTINET	344	4	UA	74264-00265			COP MM STES SAUTHIER RIOU LE MARTINET		0012 RUE DU MARTINET	PAR SAUTHIER JOSEPH
61	MIOSINGE	345	42	UA	74264-00223			SAUTHIER JOSEPH FILS ET GENRE		0015 AV DES ALLOBORGES	PAR MATRE LUC GOMIS
62	MIOSINGE	346	367	UA	74264-00005			COMMUNE DE SCIONZIER		0000 PL DU FORON	MAIRIE
63	MIOSINGE	347	588	UA	74264-00005			COMMUNE DE SCIONZIER		0000 PL DU FORON	MAIRIE
64	MIOSINGE	348	379	UA	74264-00005			COMMUNE DE SCIONZIER		0000 PL DU FORON	MAIRIE
65	MIOSINGE	349	1956	UA	74264-00005			COMMUNE DE SCIONZIER		0000 PL DU FORON	MAIRIE
66	MIOSINGE	350	56	UA	74264-00005			COMMUNE DE SCIONZIER		0000 PL DU FORON	MAIRIE
67	RUE DES MOULINS	351	7	UA	74264-00005			COMMUNE DE SCIONZIER		0000 PL DU FORON	MAIRIE

Parcelle				Propriétaire				Complément d'adresse			
Code Section	Situation	Numero	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POS/PLU	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prénoms	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
01	RUE DES MOULINS	352	300	UA	74264+0005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	RUE DES MOULINS	353	55	UA	74264+00965				COP MABILON	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	MIOSINGE	354	25	UA	74264+0005	M	MABILON	LUC FERNAND JOSEPH	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	RUE DES MOULINS	355	120	UA	74264+00658				MABILON/LUC FERNAND JOSEPH	ROUTE DE SOULCES 36,	
01	AV DE LA COLOMBIERE	356	570	UA	74264+00365				COP MABILON	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	AV DE LA COLOMBIERE	357	10	UA	74264D00233	M	DELAJOU	CLAUDE	DELAJOU/CLAUDE MAURICE	0070 AV DE LA COLOMBIERE	
01	AV DE LA COLOMBIERE	358	440	UA	74264D00233	M	DELAJOU	CLAUDE	DELAJOU/CLAUDE MAURICE	0070 AV DE LA COLOMBIERE	
01	RUE DU CRETET	359	1019	UA	74264P00652	MME	DEPERY	JOSETTE	DEPERY/JOSETTE ANNA MARCELLE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	359	1019	UA	74264P00652	MME	DEPERY	JOSETTE	DEPERY/DANIELE THERESE MARIE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	360	52	UA	74264+00984	MME	DEPERY	FERNANDE	PERY/FERNANDE AUGUSTINE FRANCOISE	0044 RUE DU CRETET	
01	MIOSINGE	361	1235	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	MIOSINGE	362	308	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	363	966	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	364	51	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	MIOSINGE	365	146	UA	74264+01035				FONCIERE EPILOGUE	0002 QUANKLEBER	
01	MIOSINGE	366	21	UA	74264+00388				COP LES BALCONS DU FORON-LOGEMENTS	0044 CRS GAMBETTA	P/PHES 11MM HJUMU/10H-MR MENIER
01	MIOSINGE	370	3	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	MIOSINGE	371	439	UA	74264+01035				FONCIERE EPILOGUE	0002 QUANKLEBER	
01	MIOSINGE	372	62	UA	74264S00208	M	SAUTHER	SERGE	SAUTHER/SERGE JULES ANTOINE PIERRE	0819 AV DU STADE	
01	MIOSINGE	372	62	UA	74264S00208	M	SAUTHER	JEAN NOEL	SAUTHER/MAIRE PIERRE	0862 RTE DU COTEAU	
01	RUE DE LA CROSASZ	373	591	UA	74264S00208	MME	NICOD	MARIE PIERRE	SAUTHER/MAIRE PIERRE	0092 RUE DE LA TUILERIE	
01	RUE DE LA CROSASZ	374	1	UA	74264+01035				FONCIERE EPILOGUE	0002 QUANKLEBER	
01	RUE DE LA CROSASZ	375	18	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	376	5	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	377	42	UA	74264+00361				COP AIT OUBRAYM	0024 RUE DE LA CROSASZ	PAR MR AIT OUBRAYM
01	RUE DE LA CROSASZ	378	1360	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	379	225	UA	74264+00361				COP AIT OUBRAYM	0024 RUE DE LA CROSASZ	PAR MR AIT OUBRAYM
01	RUE DE LA CROSASZ	380	17	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	381	20	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	382	7	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	MIOSINGE	383	292	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	MIOSINGE	384	8	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	MIOSINGE	385	15	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	MIOSINGE	386	33	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	RUE DE LA CROSASZ	387	742	UA	74264+00984				COP AIT OUBRAYM	0024 RUE DE LA CROSASZ	PAR MR AIT OUBRAYM
01	RUE DE LA CROSASZ	388	74	UA	74264+00984				COP AIT OUBRAYM	0024 RUE DE LA CROSASZ	PAR MR AIT OUBRAYM
01	MIOSINGE	389	76	UA	74264F00086	MME	GLIERE	RAYMONDE	FATTAZ/RAYMONDE ODETTE JULIETTE	0002 RUE SULLY PRUDHOMME	APP 434
01	MIOSINGE	389	76	UA	74264F00086	M	GLIERE	GEORGES ARTHUR	GLIERE/GEORGES ARTHUR	0040 RUE DU CRETET	MAIRE
01	RUE DE LA CROSASZ	390	97	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	RUE DU CRETET	391	49	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	RUE DE LA CROSASZ	392	505	UA	74264G00056	M	GLIERE	JULES	GLIERE/JULES	MIOSINGE	
01	MIOSINGE	393	86	UA	74264F00086	MME	GLIERE	RAYMONDE	FATTAZ/RAYMONDE ODETTE JULIETTE	0002 RUE SULLY PRUDHOMME	APP 434
01	MIOSINGE	393	86	UA	74264F00086	M	GLIERE	GEORGES ARTHUR	GLIERE/GEORGES ARTHUR	0040 RUE DU CRETET	MAIRE
01	MIOSINGE	394	596	UA	74264+00984				BORFOR	1311 AV DU NOIRET	CHEZ M GOY PASCAL
01	MIOSINGE	395	639	UA	74264G00056	M	GLIERE	JULES	GLIERE/JULES	MIOSINGE	
01	RUE DU CRETET	396	194	UA	74264F00086	M	GLIERE	GEORGES ARTHUR	GLIERE/GEORGES ARTHUR	0040 RUE DU CRETET	MAIRE
01	RUE DU CRETET	396	194	UA	74264F00086	M	GLIERE	RAYMONDE	FATTAZ/RAYMONDE ODETTE JULIETTE	0002 RUE SULLY PRUDHOMME	APP 434
01	RUE DU CRETET	397	503	UA	74264P00652	MME	DEPERY	JOSETTE	DEPERY/JOSETTE ANNA MARCELLE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	397	503	UA	74264P00652	MME	DEPERY	FERNANDE	PERY/FERNANDE AUGUSTINE FRANCOISE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	397	503	UA	74264P00652	MME	DEPERY	DANIELE THERESE MARIE	DEPERY/DANIELE THERESE MARIE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	397	503	UA	74264P00652	MME	DEPERY	JOSETTE	DEPERY/JOSETTE ANNA MARCELLE	0044 RUE DU CRETET	
01	MIOSINGE	398	93	UA	74264P00652	MME	DEPERY	FERNANDE	PERY/FERNANDE AUGUSTINE FRANCOISE	0044 RUE DU CRETET	
01	MIOSINGE	398	93	UA	74264P00652	MME	DEPERY	FERNANDE	PERY/DANIELE THERESE MARIE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	399	936	UA	74264P00652	MME	DEPERY	JOSETTE	DEPERY/JOSETTE ANNA MARCELLE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	399	936	UA	74264P00652	MME	DEPERY	FERNANDE	PERY/FERNANDE AUGUSTINE FRANCOISE	0044 RUE DU CRETET	
01	RUE DU CRETET	399	936	UA	74264P00652	MME	DEPERY	DANIELE THERESE MARIE	DEPERY/DANIELE THERESE MARIE	0044 RUE DU CRETET	
01	MIOSINGE	400	49	UA	74264D00233	M	DELAJOU	CLAUDE	DELAJOU/CLAUDE MAURICE	0070 AV DE LA COLOMBIERE	
01	RUE DU CRETET	401	52	UA	74264R00128	M	REVILOO	SERGE	REVILOO/SERGE JOSEPH LOUIS	0001 RUE DU MARTINET	
01	AV DE LA COLOMBIERE	402	157	UA	74264D00233	M	DELAJOU	CLAUDE	DELAJOU/CLAUDE MAURICE	0070 AV DE LA COLOMBIERE	MAIRE
01	RUE DES MOULINS	403	680	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	RUE DES MOULINS	404	465	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE
01	RUE DU MARTINET	405	261	UA	74264D00669	M	PERY	MICHEL	PERY/MICHEL CHARLES	0126 RUE LA GRANGE	
01	RUE DU MARTINET	405	261	UA	74264D00669	MME	COCHET	VERONIQUE	PERY/VERONIQUE CHANTAL MARIA	0004 IMP DES CHAMPAIS	

Code Section	Parcelle			Propriétaire			Adresse	Complément d'adresse			
	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zones POS/PLU	Commune cadastrale	Qualité			Nom d'usage	Prénom	Nom Complet
01	RUE DU MARTINET	405	261	UA	74264D00869	M	PERY		PERY/PIERRE LOUIS FRANCOIS	0411 AV DE LA PLAGE	
01	RUE DU MARTINET	405	261	UA	74264D00869	MME	PERY		DELAMOTTE/SUZANNE JANINE LOUISE	0006 IMP DES CHAMPAIS	6 IMP DES CHAMPAIS
01	RUE DU MARTINET	405	261	UA	74264D00869	M	PERY		PERY/CHARLES LOUIS FERNAND	0006 IMP DES CHAMPAIS	6 IMPASSE DES CHAMPAIS
01	RUE DU MARTINET	406	63	UA	74264D00869	M	PERY		PERY/CHARLES LOUIS FERNAND	0006 IMP DES CHAMPAIS	6 IMPASSE DES CHAMPAIS
01	RUE DU MARTINET	406	63	UA	74264D00869	M	PERY		PERY/PIERRE LOUIS FRANCOIS	0411 AV DE LA PLAGE	
01	RUE DU MARTINET	406	63	UA	74264D00869	MME	PERY		DELAMOTTE/SUZANNE JANINE LOUISE	0006 IMP DES CHAMPAIS	6 IMP DES CHAMPAIS
01	RUE DU MARTINET	406	63	UA	74264D00869	MME	COCHET		PERY/VERONIQUE CHANTAL MARIA	0004 IMP DES CHAMPAIS	
01	RUE DU MARTINET	406	63	UA	74264D00869	M	PERY		PERY/MICHEL CHARLES	0126 RUE LA GRANGE	
01	RUE DU MARTINET	407	260	UA	74264F00132	MME	FREIREMARTINS		MEINES/JACQUELINE	0004 RUE DU MARTINET	
01	RUE DU MARTINET	407	260	UA	74264F00132	M	MEINES		MEINES/ARTUR	0004 RUE DU MARTINET	
01	RUE DU MARTINET	407	260	UA	74264F00132	MME	MEINES		DOS SANTOS MARQUES/MARIA NOEMIA	0004 RUE DU MARTINET	
01	RUE DU MARTINET	408	64	UA	74264F00132	M	FREIREMARTINS		PEDRO	0004 RUE DU MARTINET	
01	RUE DU MARTINET	408	64	UA	74264F00132	M	FREIREMARTINS		MEINES	0004 RUE DU MARTINET	
01	RUE DU MARTINET	408	64	UA	74264F00132	MME	FREIREMARTINS		JACQUELINE	0004 RUE DU MARTINET	
01	RUE DES MOULINS	410	23	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MARIE PIERRES IMM FOUJOUX MENER
01	RUE DE LA CROSAZ	415	4002	UA	74264+00388				COOP LES BALCONS DU FORON-LOGEMENTS	0044 CRS GAMBETTA	
01	RUE DE LA CROSAZ	416	93	UA	74264R00378	MME	COLLOMB		LARA	0085 RUE D ANDEY	
01	RUE DE LA CROSAZ	416	93	UA	74264R00378	MME	COLLOMB		CHRISTINE	5 CHEMIN DE FOSSARD	
01	RUE DE LA CROSAZ	416	93	UA	74264R00378	MME	COLLOMB		BARBARA	0085 RUE D ANDEY	
01	RUE DE LA CROSAZ	416	93	UA	74264R00378	M	COLLOMB		NICOLAS	0030 LE PETIT REVERS	
01	RUE DE LA CROSAZ	416	93	UA	74264R00378	M	REVILLOD		JEAN	0010 RUE DU BARGY	
01	RUE DE LA CROSAZ	416	93	UA	74264R00378	MME	REVILLOD		JOSETTE MARIE SUZANNE	0010 RUE DU BARGY	
01	RUE DE LA CROSAZ	417	1033	UA	74264R00378	M	REVILLOD		JEAN	0010 RUE DU BARGY	
01	RUE DE LA CROSAZ	417	1033	UA	74264R00378	MME	COLLOMB		CHRISTINE	5 CHEMIN DE FOSSARD	
01	RUE DE LA CROSAZ	417	1033	UA	74264R00378	MME	REVILLOD		JOSETTE MARIE SUZANNE	0010 RUE DU BARGY	
01	RUE DE LA CROSAZ	417	1033	UA	74264R00378	MME	COLLOMB		BARBARA	0085 RUE D ANDEY	
01	RUE DE LA CROSAZ	417	1033	UA	74264R00378	MME	COLLOMB		LARA	0085 RUE D ANDEY	
01	RUE DE LA CROSAZ	417	1033	UA	74264R00378	M	COLLOMB		NICOLAS	0030 LE PETIT REVERS	
01	RUE DE LA CROSAZ	418	70	UA	74264+00388				COOP LES BALCONS DU FORON-LOGEMENTS	0044 CRS GAMBETTA	
01	RUE DE LA CROSAZ	419	92	UA	74264R00509	M	REVILLOD		JEAN	0010 RUE DU BARGY	
01	RUE DE LA CROSAZ	419	92	UA	74264R00509	MME	REVILLOD		JOSETTE MARIE SUZANNE	0010 RUE DU BARGY	
01	RUE DE LA CROSAZ	419	92	UA	74264R00509	MME	COLLOMB		BARBARA	0085 RUE D ANDEY	
01	RUE DE LA CROSAZ	419	92	UA	74264R00509	M	COLLOMB		NICOLAS	0030 LE PETIT REVERS	
01	RUE DE LA CROSAZ	419	92	UA	74264R00509	MME	COLLOMB		LARA	0085 RUE D ANDEY	
01	RUE DE LA CROSAZ	420	209	UA	74264+00388				COOP LES BALCONS DU FORON-LOGEMENTS	0044 CRS GAMBETTA	
01	RUE DES MOULINS	452	821	UA	74264+00419				COOP DU MOULIN	0007 RUE DES MOULINS	
01	RUE DU MARTINET	453	273	UA	74264G00596	MME	GRAMONT		LESLIE	0006 RUE DU MARTINET	
01	RUE DES ACACIAS	81	359	UA	74264G00533	M	HUDRY		BRUNO JOSEPH PIERRE	0005 RUE PROF MAURICE SUREAU	
01	RUE DES ACACIAS	81	359	UA	74264G00533	MME	HUDRY		CAMILLE	0009 PL DE LEGLISE	
01	RUE DES ACACIAS	81	359	UA	74264G00533	MME	GIUSO		FRANCOISE	0036 RUE DES ACACIAS	
01	RUE DES ACACIAS	81	359	UA	74264G00533	MME	HUDRY		DELPHINE	0038 CHE DE PLEIN CHAUMONT	BRIGITTE SECUN
01	QUARTIER DEPERY	82	635	UA	74264J00132	MME	VOLLE		SANDRINE YVONNE	0028 RUE DES ACACIAS	
01	RUE DES ACACIAS	82	419	UA	74264J00132	MME	VOLLE		SANDRINE YVONNE	0028 RUE DES ACACIAS	
01	RUE DES ACACIAS	84	369	UA	74264P00206	M	PERRISSIN-FABERT		GEORGES	0030 RUE DES ACACIAS	
01	RUE DES ACACIAS	84	369	UA	74264P00206	MME	PERRISSIN-FABERT		MARIE HELENE	0030 RUE DES ACACIAS	
01	QUARTIER DEPERY	86	930	UA	74264P00206	MME	PERRISSIN-FABERT		MARIE HELENE	0030 RUE DES ACACIAS	
01	QUARTIER DEPERY	86	930	UA	74264P00206	M	PERRISSIN-FABERT		GEORGES	0030 RUE DES ACACIAS	
01	RUE DES ACACIAS	88	369	UA	74264P00206	M	PERRISSIN-FABERT		GEORGES	0030 RUE DES ACACIAS	
01	RUE DES ACACIAS	88	369	UA	74264P00206	MME	PERRISSIN-FABERT		MARIE HELENE	0030 RUE DES ACACIAS	
01	RUE DES ACACIAS	92	388	UA	74264P00206	MME	PERRISSIN-FABERT		COOP GUEBEY	QUARTIER DEPERY	CHEZ GUEBEY ROBERT
01	RUE DU FORON	93	343	UA	74264+00251				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
01	RUE DU FORON	93	343	UA	74264+00251				LES TROIS D	0014 RUE DU PRE BENEVIX	
01	RUE DU FORON	94	181	UA	74264+00251				COOP SCI LES TROIS D	0014 RUE DU PRE BENEVIX	
01	RUE DU FORON	95	121	UA	74264+00251				LES TROIS D	0014 RUE DU PRE BENEVIX	
01	RUE DU FORON	95	121	UA	74264+00251				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
01	RUE DU FORON	96	303	UA	74264+00251				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
01	RUE DU FORON	96	303	UA	74264+00251				LES TROIS D	0014 RUE DU PRE BENEVIX	
01	RUE DU FORON	97	176	UA	74264+00251				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
01	RUE DU FORON	97	176	UA	74264+00251				LES TROIS D	0014 RUE DU PRE BENEVIX	

Parcelle				Propriétaire			Complément d'adresse				
Code Section	Situation	Numero	Contenance cadastrale (m²)	Zonage POS/PLU	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prénoms	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
0K	QUARTIER DEPERY	98	39	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU FORON	99	108	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	QUARTIER DEPERY	100	83	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU FORON	101	70	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU FORON	102	815	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	QUARTIER DEPERY	103	79	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	QUARTIER DEPERY	104	33	UA	74264M00581	MME	MUGNIER	MONIQUE ANNIE EUGENIE	MUGNIER MONIQUE ANNIE EUGENIE	0014 RES LES MARGUERITES	CHE DEP 11
0K	QUARTIER DEPERY	104	33	UA	74264M00581	M	MUGNIER	MAURICE	MUGNIER MAURICE FRANCOIS CAMILLE MARCISSE	0029 ALL DES CHARDONS	LES CHAMPS DE GOND
0K	QUARTIER DEPERY	104	33	UA	74264M00581	MME	MUGNIER	MICHELE	CHOLAZMICHELE MARIE	0148 RUE DES ALLOBROGES	RESIDENCE LE VERNIERET
0K	QUARTIER DEPERY	106	10	UA	74264-00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0047 RUE DU BARGY	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	107	30	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0000 PL DU FORON	
0K	QUARTIER DEPERY	108	32	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	QUARTIER DEPERY	109	22	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU FORON	110	131	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU FORON	111	129	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU FORON	112	80	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU FORON	113	191	UA	74264-00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	114	566	UA	74264-00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU BARGY	115	626	UA	74264M00049	M	MAURICE	JULES	MAURICE JULES	0003 IMP DU MONT BLANC	MAURICE AUGUSTA
0K	RUE DU BARGY	116	1281	UA	74264B00897	MME	GRESSARD	ANDREE	BRUYERE/ANDREE LOUISE EUGENIE	0049 RUE DU BARGY	
0K	QUARTIER DEPERY	117	10	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	PAR M DU MME DUFOUR PIERRE DU
0K	RUE DU BARGY	118	111	UA	74264-00251				LES TROIS D	0014 RUE DU PRE BENEVIX	
0K	RUE DU BARGY	118	111	UA	74264-00251				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU BARGY	119	218	UA	74264-00233				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU BARGY	120	558	UA	74264C00426	MME	ROUX	MICHELE	CAUXMICHELE JEANNE	0010 RUE MAL DE LAITRE DE TASSIGNY	
0K	RUE DU BARGY	120	558	UA	74264C00426	MME	GAILLARD	MADELEINE	CAUXMADELEINE JEANNE	0064 IMP DE LA SALLAZ	
0K	RUE DU BARGY	123	1267	UA	74264-00234				COP DUFOUR ET STE LES TROIS D	0000 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU BARGY	124	13	UA	74264-00251				SOCIETE FRANCOIS DUFOUR ET FILS	0047 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU BARGY	124	13	UA	74264-00251				LES TROIS D	0014 RUE DU PRE BENEVIX	PAR M DU MME DUFOUR PIERRE DU
0K	QUARTIER DEPERY	125	18	UA	74264B00897	MME	GRESSARD	ANDREE	BRUYERE/ANDREE LOUISE EUGENIE	0049 RUE DU BARGY	
0K	RUE DU BARGY	126	1366	UA	74264-00235				COP DUFOUR FRANCOIS ET FILS	QUARTIER DEPERY	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	127	113	UA	74264-00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	128	54	UA	74264-00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	129	210	UA	74264D00938	M	DESPIERRES	EMERIC	DESPIERRES/EMERIC PIERRE EDOUARD	0011 RUE DU FORON	
0K	RUE DU FORON	130	415	UA	74264-00422				LES COPROPRIETAIRES	0000 RUE DU FORON	
0K	QUARTIER DEPERY	131	75	UA	74264-00422				LES COPROPRIETAIRES	0000 RUE DU FORON	
0K	RUE DU FORON	132	64	UA	74264-00422				LES COPROPRIETAIRES	0000 RUE DU FORON	
0K	QUARTIER DEPERY	133	66	UA	74264M00581	MME	MUGNIER	MONIQUE ANNIE EUGENIE	MUGNIER MONIQUE ANNIE EUGENIE	0014 RES LES MARGUERITES	CHE DEP 11
0K	QUARTIER DEPERY	133	66	UA	74264M00581	M	MUGNIER	MAURICE	MUGNIER MAURICE FRANCOIS CAMILLE MARCISSE	0029 ALL DES CHARDONS	LES CHAMPS DE GOND
0K	QUARTIER DEPERY	133	66	UA	74264M00581	MME	MUGNIER	MICHELE	CHOLAZMICHELE MARIE	0148 RUE DES ALLOBROGES	RESIDENCE LE VERNIERET
0K	RUE DU FORON	134	344	UA	74264-00278				COP DESPIERRES	0015 RUE DU FORON	PAR M DESPIERRES/ELOI
0K	RUE DU FORON	135	639	UA	74264D00037	M	OBERBILLIG	MATTHIEU	OBERBILLIG/MATTHIEU DEFOSSE	0032 CHEMDES ANCIENS COMBATTANT AFN	
0K	RUE DU FORON	136	966	UA	74264-00620				DEFOSSE	0455 RUE DE LA TETE DU COLONNEY	MR PATRICK DEFOSSE
0K	RUE DU FORON	137	437	UA	74264-00620				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	138	64	UA	74264-00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	139	251	UA	74264-00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	140	151	UA	74264-00005				CORBEX MICHAEL RAPHAEL	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0K	RUE DU FORON	141	373	UA	74264C00725	M	CORBEX	PHILOMENE	CORBEX MICHAEL RAPHAEL	0027 RUE DU BARGY	APPARTEMENT 5
0K	RUE DU FORON	141	373	UA	74264C00725	MME	CORBEX	ROLAND	DI AGOSTINO/FILOMENA	0050 RUE DU FORON	
0K	RUE DU FORON	141	373	UA	74264C00725	M	CORBEX	ROLAND	CORBEX/ROLAND LOUIS CLAUDE	0050 RUE DU FORON	
0K	RUE DU FORON	142	480	UA	74264D00480	MME	VIAL	MARCELLE	DORGET/MARCELLE YVONNE	0043 AV DE LIEBE	EMPURIABRAVA
0K	QUARTIER DEPERY	143	623	UA	74264D00480	MME	VIAL	MARCELLE	DORGET/MARCELLE YVONNE	0043 AV DE LIEBE	EMPURIABRAVA
0K	RUE DU FORON	144	1043	UA	74264D01037	M	DEBIOL	JEAN PIERRE	DEBIOL/JEAN-PIERRE EDOUARD	0063 AV DU DOC JACQUES ARIAUD	EMPURIABRAVA
0K	QUARTIER DEPERY	145	1924	UB	74264S00379	MME	NEOUIER	ANDREE MARIE CECILE	SIMOND/ANDREE MARIE CECILE	0028 AV DE GADAGNE	EMPURIABRAVA
0K	QUARTIER DEPERY	150	2111	UA	74264R00180	M	ROSSIGNOL	PIERRE REINE	ROSSIGNOL/PIERRE REINE	20 CARMENSO	EMPURIABRAVA
0K	RUE DU BARGY	151	155	UA	74264R00342	M	ROSSIGNOL	PIERRE REINE	ROSSIGNOL/PIERRE REINE	20 CARMENSO	EMPURIABRAVA
0K	RUE DU BARGY	151	155	UA	74264R00342	MME	ROSSIGNOL	ANNIE	GERVEY/ANNIE ALICE	20 CARMENSO	EMPURIABRAVA
0K	RUE DU BARGY	152	289	UA	74264R00342	M	ROSSIGNOL	PIERRE REINE	ROSSIGNOL/PIERRE REINE	20 CARMENSO	EMPURIABRAVA
0K	RUE DU BARGY	152	289	UA	74264R00342	MME	ROSSIGNOL	ANNIE	GERVEY/ANNIE ALICE	20 CARMENSO	EMPURIABRAVA

Parcelle				Propriétaire				Complément d'adresse			
Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zone(USP)SU	Commune conventionnelle	Qualité	Nom d'usage	Prénoms	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
OK	RUE DU BARGY	155	54	UA	7426400827	MME	DEBBAH	LAURENCE	BRETON/LAURENCE FANNY	0016 RUE DU CRETET	
OK	RUE DU BARGY	155	54	UA	7426400827	M	DEBBAH	RACHID	DEBBAH/RACHID	0016 RUE DU CRETET	
OK	RUE DU BARGY	156	88	UA	7426400693	M	GARCIA	JOEL DANIEL ANDRE	GARCIA/JOEL DANIEL ANDRE	0659 RUE DU BARGY	
OK	RUE DU BARGY	156	88	UA	7426400693	MME	GARCIA	ANGÉLIQUE	NICHOU/ANGÉLIQUE	0659 RUE DU BARGY	
OK	RUE DU BARGY	157	541	UA	7426400112	M	JOLIVET	JEAN PIERRE VIRGILE	JOLIVET/JEAN PIERRE VIRGILE	0000 RUE DU BARGY	
OK	RUE DU BARGY	158	1068	UA	7426400316	M	DAHER	GEORGETTE	DAHER/GEORGETTE	0036 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	159	325	UA	7426400110	MME	DAHER	GEORGETTE	DAHER/GEORGETTE	0036 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	160	343	UA	7426400110	MME	DAHER	GEORGETTE	DAHER/GEORGETTE	0000 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	161	166	UA	7426400459	M	PRELIONI	CHRISTOPHE	PRELIONI/CHRISTOPHE RENIE	0000 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	162	142	UA	7426400459	M	PRELIONI	CHRISTOPHE	PRELIONI/CHRISTOPHE RENIE	0000 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	163	137	UA	7426400459	M	PRELIONI	CHRISTOPHE	PRELIONI/CHRISTOPHE RENIE	0000 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	164	794	UA	7426400392	M	PRELIONI	CHRISTOPHE	PRELIONI/CHRISTOPHE RENIE	0040 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	164	794	UA	7426400392	MME	SECO	CORDERO SANDRINE	BADIA/SANDRINE	0040 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	165	365	UA	7426400744	M	CREMA	LINO	CREMALINO RICARDO	0044 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	166	121	UA	7426400406	M	CREMA	LINO	CREMALINO RICARDO	0044 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	166	121	UA	7426400406	M	CREMA	LINO	CREMALINO RICARDO	0042 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	167	299	UA	7426400744	M	CREMA	LINO	CREMALINO RICARDO	0044 RUE DU FORON	
OK	RUE DU FORON	168	1	UA	7426400744	M	CREMA	LINO	CREMALINO RICARDO	0044 RUE DU FORON	
OK	QUARTIER DEPERY	169	341	UA	7426400603	M	PERTUIT	RAPHAEL	PERTUIT/RAPHAEL JULIEN	0003 GR GRANDE RUE	
OK	RUE DU FORON	170	350	UA	7426400603	M	PERTUIT	RAPHAEL	PERTUIT/RAPHAEL JULIEN	0003 GR GRANDE RUE	
OK	BOURG DEHORS	175	190	UA	7426400279	M	FIVEL	MAXIME	FIVEL/MAXIME FERNAND JEAN-YVES	0044 ALL DES NEUPHARS	ETAGE 3 BATIMENT D
OK	BOURG DEHORS	175	190	UA	7426400279	MME	DELAUVER	FRISCILLA	DELAUVER/FRISCILLA NATHALIE	0044 ALL DES NEUPHARS	ETAGE 3 BATIMENT D
OK	BOURG DEHORS	176	25	UA	7426400740	M	ROLLUX	THIBAUD	ROLLUX/THIBAUD	0034 PL DES COROLLES	TOUR ENEDIS
OK	BOURG DEHORS	176	25	UA	7426400740	M	ROLLUX	THIBAUD	ROLLUX/THIBAUD	0000 CITE CAZEAU BP56	PROCESSUS FISCAUTE DO 324
OK	AV DE LA COLOMBIERE	177	82	UA	7426400618	M	DEBIOL	JEAN PIERRE	DEBIOL/JEAN PIERRE EDOUARD	0007 CHEDES CHAMPS PLATS	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	178	353	UA	7426400483	M	DEBIOL	JEAN PIERRE	DEBIOL/JEAN PIERRE EDOUARD	0063 AV DU DOC JACQUES ARNAUD	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	178	353	UA	7426400483	MME	DEBIOL	NELLY	FANT NIMELLY EMMA	0063 AV DU DOC JACQUES ARNAUD	
OK	BOURG DEHORS	179	418	UA	7426400453	MME	DEBIOL	NELLY	FANT NIMELLY EMMA	0063 AV DU DOC JACQUES ARNAUD	
OK	BOURG DEHORS	179	418	UA	7426400453	M	DEBIOL	JEAN PIERRE	DEBIOL/JEAN PIERRE EDOUARD	0063 AV DU DOC JACQUES ARNAUD	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	180	427	UA	7426400269	M	PATUREL	MAURICE	PATUREL/MAURICE ROBERT ANSELME	0082 BAV DE LA COLOMBIERE	BAT A
OK	AV DE LA COLOMBIERE	181	246	UA	7426400269	M	PATUREL	MAURICE	PATUREL/MAURICE ROBERT ANSELME	0082 BAV DE LA COLOMBIERE	BAT A
OK	AV DE LA COLOMBIERE	182	146	UA	7426400269	M	PATUREL	MAURICE	PATUREL/MAURICE ROBERT ANSELME	0082 BAV DE LA COLOMBIERE	BAT A
OK	AV DE LA COLOMBIERE	183	140	UA	7426400396	MME	AGUZOU	AUDREY	AGUZOU/AUDREY PATRICIA MARIE JOSE	0511 RTE DE L'ETOILE	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	184	374	UA	7426400234	M	CAMPOS	JOSE	CAMPOS/PANGOS JOSE	0076 AV DE LA COLOMBIERE	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	184	374	UA	7426400234	MME	CAMPOS	JOSE	CAMPOS/PANGOS JOSE	0076 AV DE LA COLOMBIERE	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	185	114	UA	7426400480	MME	VIAL	MARCELLE	AGUILA MERINO/FRANCISCA	0043 AV DE LIEGE	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	186	243	UA	7426400152	MME	PATUEL	DOMINIQUE	DORGET/MARCELLE YVONNE	0043 AV DE LIEGE	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	186	243	UA	7426400152	M	DELATOUR	DENIS	PATUEL/DOMINIQUE MARIE DELATOUR/DENIS JEAN LUC	0016 RUE DE LA LHUTRELLE	
OK	AV DE LA COLOMBIERE	187	470	UA	7426400291	MME	HYVERT	NOELLE	COPI SOLLIER	0140 RUE DU MARCELLE	C/O MME SOLLIER JACQUELINE
OK	AV DE LA COLOMBIERE	188	783	UA	7426400030	MME	HYVERT	NOELLE	HYVERT/NOELLE ELISA AUGUSTINE	LE HONE D'ANTARES	
OK	DEHORS	189	565	UA	7426400027	MME	EASYSURN	EASYSURN	EASYSURN	BP 37 RUE DES PRESLES	
OK	DEHORS	190	106	UA	7426400027	MME	EASYSURN	EASYSURN	EASYSURN	BP 37 RUE DES PRESLES	
OK	BOURG DEHORS	191	88	UA	7426400827	M	BOUJAJA	RACHID	EASYSURN	BP 37 RUE DES PRESLES	
OK	BOURG DEHORS	192	50	UA	7426400135	M	BOUJAJA	RACHID	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	DEHORS	193	162	UA	7426400135	M	BOUJAJA	RACHID	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	DEHORS	194	202	UA	7426400135	M	BOUJAJA	RACHID	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	BOURG DEHORS	195	105	UA	7426400135	M	BOUJAJA	RACHID	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	BOURG DEHORS	196	106	UA	7426400135	M	BOUJAJA	RACHID	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	BOURG DEHORS	197	71	UA	7426400135	MME	PAYRAUD	YOLANDE	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	DEHORS	198	104	UA	7426400197	MME	PAYRAUD	CHRISTIAN	MICHAUX/YOLANDE EMILIE RENEE	0007 RUE DU BOURG DEHORS	
OK	DEHORS	198	104	UA	7426400197	M	PAYRAUD	CHRISTIAN	PAYRAUD/CHRISTIAN GABRIEL	0007 RUE DU BOURG DEHORS	
OK	DEHORS	199	104	UA	7426400135	M	BOUJAJA	RACHID	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	DEHORS	200	100	UA	74264001252	MME	DEBALME	MICHEL JOSEPH	BOUJAJA/RACHID	0018 RUE DU PREMIER MAI	90300
OK	DEHORS	200	100	UA	74264001252	MME	DEBALME	BERNARD JEAN	DEBALME/MICHEL JOSEPH	0298 RUE DE LA FIN	
OK	DEHORS	200	100	UA	74264001252	MME	DEBALME	AGNES	DEBALME/AGNES EMILIE	0001 IMP DU BOURG DEHORS	
OK	DEHORS	200	100	UA	74264001252	MME	DEBALME	YVON	DEBALME/AGNES EMILIE	0020 RUE DE LACHAT	
OK	DEHORS	200	100	UA	74264001252	M	DEBALME	MARIE CLAUDE	DEBALME/YVON GASTON	LES PIERRES	206 IMPASSE DES PIERRES
OK	DEHORS	201	31	UA	74264001252	MME	PAYRAUD	CHRISTIAN	DEBALME/MARIE CLAUDE ARIE	0016 ALL LE BOUCHON	
OK	DEHORS	201	31	UA	7426400197	MME	PAYRAUD	YOLANDE	PAYRAUD/CHRISTIAN GABRIEL	0007 RUE DU BOURG DEHORS	
OK	DEHORS	201	31	UA	7426400197	MME	PAYRAUD	YOLANDE	MICHAUX/YOLANDE EMILIE RENEE	0007 RUE DU BOURG DEHORS	
OK	DEHORS	202	181	UA	7426400879	M	CONTAT	BERNARD JEAN	CONTAT/BERNARD JEAN	0071 AV MONT BLANC	
OK	DEHORS	202	181	UA	7426400879	MME	CONTAT	GIOVANNA	CAUGIOVANNA	0071 AV MONT BLANC	
OK	DEHORS	203	367	UA	7426400260	MME	CLERC	MARIE MADELEINE	TOURNIER/CHRISTIANE MARIE MADELEINE	0236 RUE DES FOURMS	
OK	DEHORS	203	367	UA	7426400260	MME	BARAT	FRANCOISE	TOURNIER/CHRISTIANE MARIE MADELEINE	0045 IMP DU LANFONNET	CRET CHARLET BAT D
OK	BOURG DEHORS	204	142	UA	7426400879	MME	CONTAT	GIOVANNA	FRANCOISE	0071 AV MONT BLANC	

Parcelle			Propriétaire			Adresse			Complément d'adresse		
Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zonage POS/PLU	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prenom	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
0K	BOURG DEHORS	204	142	UA	7426400879	M	CONTAT	BERNARD JEAN	COMTAT/BERNARD JEAN	0071 AV MONT BLANC	
0K	DEHORS	205	220	UA	7426400406	MME	PIERRE	LYDIA OCEANE	PERRET/LYDIA OCEANE	0089 RUE DU 8 MAI 1945	
0K	DEHORS	206	220	UA	7426400406	M	PIERRE	PATRICE	PERRET/PATRICE TOUSSAINT	0077 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	206	142	UA	7426400281	MME	MEURISSE	NADIA ANGELE PRUDENCE	SAGNIERNADIA ANGELE PRUDENCE	0019 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	206	142	UA	7426400281	M	MEURISSE	ERINO	MEURISSE/ERINO	0236 RUE DES FOURMS	
0K	BOURG DEHORS	207	653	UA	7426400360	MME	CLERC	MARIE MADELEINE	TOURNIER/CHRISTIANE MARIE MADELEINE	0045 IMP DU LANFOINET	CRET CHARLET BAT D
0K	BOURG DEHORS	207	653	UA	7426400360	MME	CLERC	FRANCOISE	TOURNIER/FRANCOISE CLEMENTINE		
0K	DEHORS	208	62	UA	7426400281	M	MEURISSE	ERINO	MEURISSE/ERINO	0019 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	208	82	UA	7426400281	MME	MEURISSE	NADIA ANGELE PRUDENCE	SAGNIERNADIA ANGELE PRUDENCE	0019 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	CHE DES RACHES	209	134	UA	7426400031	M	BERNARD	HERVE LOUIS ALBERT	BERNARD/HERVE ALBERT LOUIS	0019 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	BOURG DEHORS	210	71	UA	7426400609	M	PAVAGEAU	CORINNE	PAVAGEAU/CORINNE MARIE-JOSEPHE THERESE	007 PL DU FORON	LA RESIDENCE
0K	BOURG DEHORS	210	71	UA	7426400609	MME	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/MARCEL CASIMIR ALBERT	007 PL DU FORON	LA RESIDENCE
0K	CHE DES RACHES	211	9	UA	74264801128	M	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/ISABELLE MARGUERITE JULIETTE	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	CHE DES RACHES	212	1	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/MARCEL CASIMIR ALBERT	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	BOURG DEHORS	212	1	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	ISABELLE	BOGGIO-BERTINET/ISABELLE MARGUERITE JULIETTE	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	CHE DES RACHES	213	5	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/MARCEL CASIMIR ALBERT	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	CHE DES RACHES	213	5	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/MARCEL CASIMIR ALBERT	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	BOURG DEHORS	214	4	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	ISABELLE	BOGGIO-BERTINET/ISABELLE MARGUERITE JULIETTE	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	BOURG DEHORS	214	4	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/MARCEL CASIMIR ALBERT	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	BOURG DEHORS	215	1660	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	ISABELLE	BOGGIO-BERTINET/ISABELLE MARGUERITE JULIETTE	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	BOURG DEHORS	215	1660	UA	74264801128	M	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/MARCEL CASIMIR ALBERT	0023 RUE DU BOURG DEHORS	LA RESIDENCE
0K	DEHORS	216	997	UA	74264801128	M	BOGGIO-BERTINET	MARCEL	BOGGIO-BERTINET/MARCEL CASIMIR ALBERT	0017 PL DU FORON	
0K	DEHORS	216	997	UA	74264801128	MME	BOGGIO-BERTINET	ISABELLE	BOGGIO-BERTINET/ISABELLE MARGUERITE JULIETTE	0017 PL DU FORON	
0K	BOURG DEHORS	217	112	UA	74264401003	MME	PAVAGEAU	CORINNE	PAVAGEAU/CORINNE MARIE-JOSEPHE THERESE	0031 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	BOURG DEHORS	218	279	UA	74264800609	M	BERNARD	HERVE LOUIS ALBERT	BERNARD/HERVE ALBERT LOUIS	0018 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	BOURG DEHORS	218	279	UA	74264800609	M	BERNARD	HERVE LOUIS ALBERT	BERNARD/HERVE ALBERT LOUIS	0018 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	221	378	UA	74264401003	M	DUSSAUX	CHANTAL	DUSSAUX/CHANTAL YVONNE MARIE	0031 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	CHE DES RACHES	222	1062	UA	74264401003	MME	DUSSAUX	JEAN FRANCOIS	DUSSAUX/JEAN FRANCOIS FERNAND	0008 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	224	628	UA	74264001302	M	DUSSAUX	JEAN FRANCOIS	DUSSAUX/JEAN FRANCOIS FERNAND	0025 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	BOURG DEHORS	230	31	UB	74264400740	M	DUSSAUX	JEAN FRANCOIS	DUSSAUX/JEAN FRANCOIS FERNAND	0004 PL DES COROLLES	TOUR ENEDIS
0K	BOURG DEHORS	230	31	UB	74264400740	M	DUSSAUX	JEAN FRANCOIS	DUSSAUX/JEAN FRANCOIS FERNAND	0000 CITEZEAU 8F56	PROCESSUS FISCALE DO 324
0K	BOURG DEHORS	232	166	UB	74264400140	MME	THONGRITH	SIAMPHONE	INPAYASIAMPHONE	0018 CHE DES EPLAGNES	
0K	BOURG DEHORS	232	168	UB	74264400140	M	THONGRITH	OUNEKHAM	THONGRITH/OUNEKHAM	0018 CHE DES EPLAGNES	
0K	DEHORS	233	146	UB	74264800609	M	BERNARD	HERVE LOUIS ALBERT	BERNARD/HERVE ALBERT LOUIS	0018 RUE DES EPLAGNES	
0K	DEHORS	233	146	UB	74264800609	MME	PAVAGEAU	CORINNE	PAVAGEAU/CORINNE MARIE-JOSEPHE THERESE	0018 RUE DES EPLAGNES	
0K	DEHORS	234	341	UB	74264400140	MME	THONGRITH	SIAMPHONE	INPAYASIAMPHONE	0018 CHE DES EPLAGNES	
0K	DEHORS	234	341	UB	74264400140	M	THONGRITH	OUNEKHAM	THONGRITH/OUNEKHAM	0018 CHE DES EPLAGNES	
0K	CHE DES EPLAGNES	235	451	UB	74264400140	M	THONGRITH	OUNEKHAM	THONGRITH/OUNEKHAM	0018 CHE DES EPLAGNES	
0K	CHE DES EPLAGNES	235	451	UB	74264400140	MME	THONGRITH	SIAMPHONE	INPAYASIAMPHONE	0018 CHE DES EPLAGNES	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	239	317	UA	74264400330	M	COPTOUAKOFF	COPTOUAKOFF	COPTOUAKOFF	0137 RUE DES LILAS	PAR TATUREL JEAN PIERRE
0K	AV DE LA COLOMBIERE	242	985	UA	74264400233	MME	CHENEVAL	CARMEN	VIOLLAND/CARMEN JULIE CLEMENTINE	0083 AV DE LA COLOMBIERE	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	243	14	UA	7426400268	M	CHENEVAL	MARCEL	CHENEVAL/MARCEL VIRGILE	0081 AV DE LA COLOMBIERE	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	243	14	UA	7426400268	M	CHENEVAL	MARCEL	CHENEVAL/MARCEL VIRGILE	0081 AV DE LA COLOMBIERE	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	244	42	UA	7426400133	M	CHENEVAL	MARCEL	CHENEVAL/MARCEL VIRGILE	0081 AV DE LA COLOMBIERE	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	245	719	UA	7426400133	M	CHENEVAL	MARCEL	CHENEVAL/MARCEL VIRGILE	0081 AV DE LA COLOMBIERE	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	246	31	UA	74264401050	M	DUFOUR	LOUIS ANDRE	AZIMMO FAUCIGNY-GENEVIS	0063 BD DE VALMY	MARIE
0K	DEHORS	247	2	UA	74264400005	M	DUFOUR	MARC	COMMUNE DE SCIENZIER	0000 PL DU FORON	
0K	DEHORS	248	248	UA	74264401050	M	AZAGURY	JOSEPH VINCENT	AZAGURY/MARC	0063 BD DE VALMY	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	249	93	UA	74264401050	M	DEBALME	AGNES	DEBALME/AGNES EMILIE	0107 RTE DES MOULINS	ETG 1
0K	AV DE LA COLOMBIERE	250	35	UA	74264000349	M	DUFOUR	LOUIS ANDRE	DUFOUR/LOUIS ANDRE	0063 BD DE VALMY	NW 02
0K	AV DE LA COLOMBIERE	251	77	UA	74264000019	M	DEBALME	YVON	DEBALME/YVON GASTON	0063 BD DE VALMY	206 IMPASSE DES PIERRES
0K	AV DE LA COLOMBIERE	252	5	UA	74264001252	MME	DEBALME	MARIE CLAUDE	DEBALME/MARIE CLAUDE ALINE	0020 RUE DE LACHAT	
0K	DEHORS	253	372	UA	74264001252	M	DEBALME	MICHEL JOSEPH	DEBALME/MICHEL JOSEPH	LES PIERRES	
0K	DEHORS	253	372	UA	74264001252	M	DEBALME	MICHEL JOSEPH	DEBALME/MICHEL JOSEPH	LES PIERRES	
0K	DEHORS	253	372	UA	74264001252	M	DEBALME	MICHEL JOSEPH	DEBALME/MICHEL JOSEPH	LES PIERRES	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	254	9	UA	74264001252	M	DEBALME	YVON	DEBALME/YVON GASTON	0016 ALL LE BOUCHON	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	254	9	UA	74264001252	MME	DEBALME	MARIE CLAUDE	DEBALME/MARIE CLAUDE ALINE	0298 RUE DE LA FIN	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	254	9	UA	74264001252	M	DEBALME	BERNARD JEAN	DEBALME/BERNARD JEAN	0001 IMP DU BOURG DEHORS	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	254	9	UA	74264001252	MME	DEBALME	MARIE CLAUDE	DEBALME/MARIE CLAUDE ALINE	0298 RUE DE LA FIN	
0K	AV DE LA COLOMBIERE	254	9	UA	74264001252	M	DEBALME	BERNARD JEAN	DEBALME/BERNARD JEAN	LES PIERRES	206 IMPASSE DES PIERRES
0K	AV DE LA COLOMBIERE	254	9	UA	74264001252	MME	DEBALME	AGNES	DEBALME/AGNES EMILIE	0016 ALL LE BOUCHON	
0K	DEHORS	255	430	UA	74264000313	M	DEBALME	BERNARD JEAN	DEBALME/BERNARD JEAN	0020 RUE DE LACHAT	NW 02

Code Section		Parcelle				Propriétaire				Complément d'adresse	
Situation	Numero	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POPS/LU	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prénoms	Nom Complet	Adresse		
OK	DEHORS	256	UA	74264D00013	M	DEBALME	BERNARD JEAN	DEBALME/BERNARD JEAN	0001 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	257	UA	74264D001252	M	DEBALME	YVON	DEBALME/YVON GASTON	LES PIERRES	206 IMPASSE DES PIERRES	
OK	BOURG DEHORS	257	UA	74264D001252	M	DEBALME	MICHEL JOSEPH	DEBALME/MICHEL JOSEPH	0288 RUE DE LA FIN		
OK	BOURG DEHORS	257	UA	74264D001252	MME	DEBALME	MARIE CLAUDE	DEBALME/MARIE CLAUDE ALINE	0016 ALL LE BOUCHON		
OK	BOURG DEHORS	257	UA	74264D001252	M	DEBALME	BERNARD JEAN	DEBALME/BERNARD JEAN	0001 IMP DU BOURG DEHORS	NIV 02	
OK	BOURG DEHORS	257	UA	74264D001252	MME	DEBALME	AGNES DENIS	DEBALME/AGNES EMILE	0020 RUE DE LACHAT		
OK	DEHORS	258	UA	74264M00644	M	MACHEDA	MACHEDA DENIS	MACHEDA/DENIS	0043 RUE DU PRINTEMPS		
OK	DEHORS	258	UA	74264M00644	MME	KANDEMIR	NAIDIE	SAHINI/NAIDIE	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	258	UA	74264M00644	M	KANDEMIR	AHMET	KANDEMIR/AHMET	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	258	UA	74264M00644	MME	KELAGOPANI	CATHERINE	SCARMOZZINO/CATHERINE	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	258	UA	74264M00644	M	DEBALME	BERNARD JEAN	DEBALME/BERNARD JEAN	0001 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	259	UA	74264S00337	MME	SOLE	MARIE LAETTITA	SOLE/MARIE LAETTITA	0001 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	260	UA	74264K00013	M	KANDEMIR	AHMET	KANDEMIR/AHMET	0004 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	260	UA	74264K00013	MME	KANDEMIR	NAIDIE	SAHINI/NAIDIE	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	261	UA	74264C00133	M	CHEVAL	MARCEL	CHEVAL/MARCEL VIRGILE	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	PL DU FORON	263	UA	74264M00013	MME	KANDEMIR	NAIDIE	SAHINI/NAIDIE	081 AV DE LA COLOMBIERE		
OK	DEHORS	265	UA	74264M00644	M	KANDEMIR	AHMET	KANDEMIR/AHMET	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	265	UA	74264M00644	M	KANDEMIR	AHMET	KANDEMIR/AHMET	0001 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	265	UA	74264M00644	M	MACHEDA	DENIS	MACHEDA/DENIS	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	265	UA	74264M00644	MME	KELAGOPANI	CATHERINE	SCARMOZZINO/CATHERINE	0043 RUE DU PRINTEMPS		
OK	DEHORS	265	UA	74264M00644	MME	KANDEMIR	NAIDIE	SAHINI/NAIDIE	0006 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	267	UA	74264F00403				SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 6 RUE BOURG DEHORS	BOURG DEHORS	CHEZ M. MACHEDA	
OK	RUE DU BOURG DEHORS	268	UA	74264F00403				SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 6 RUE BOURG DEHORS	BOURG DEHORS	CHEZ M. MACHEDA	
OK	DEHORS	269	UA	74264D00699	MME	DUSSAIX	CHANTAL	DUSSAIX/CHANTAL YVONNE MARIE	BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	269	UA	74264D00699	MME	SAIDI	MARION	FOUQUET/MARION	0008 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	269	UA	74264D00699	MME	FOUQUET	LAURA MADELEINE JEANINE	FOUQUET/LAURA MADELEINE JEANINE	0036 RUE DU PERRY		
OK	RUE DU BOURG DEHORS	270	UA	74264F00403				SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 6 RUE BOURG DEHORS	BOURG DEHORS	CHEZ M. MACHEDA	
OK	RUE DU BOURG DEHORS	271	UA	74264F00403				SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 6 RUE BOURG DEHORS	BOURG DEHORS	CHEZ M. MACHEDA	
OK	DEHORS	272	UA	74264D00699	MME	DUSSAIX	CHANTAL	DUSSAIX/CHANTAL YVONNE MARIE	BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	272	UA	74264D00699	MME	FOUQUET	LAURA MADELEINE JEANINE	FOUQUET/LAURA MADELEINE JEANINE	0008 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	272	UA	74264D00699	MME	SAIDI	MARION	FOUQUET/MARION	0815 AV DE L INDUSTRIE		
OK	BOURG DEHORS	273	UA	74264D00699	MME	DUSSAIX	CHANTAL	DUSSAIX/CHANTAL YVONNE MARIE	0036 RUE DU PERRY		
OK	BOURG DEHORS	273	UA	74264D00699	MME	SAIDI	MARION	FOUQUET/MARION	0008 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	275	UB	74264R00497	M	PATUREL	JEAN CLAUDE	FOUQUET/LAURA MADELEINE JEANINE	0036 RUE DU PERRY		
OK	BOURG DEHORS	275	UB	74264R00497	MME	PATUREL	YVETTE	PATUREL/JEAN CLAUDE ROGER	0815 AV DE L INDUSTRIE		
OK	BOURG DEHORS	275	UB	74264R00497	MME	ALLARD	FABRIENNE	PATUREL/YVETTE	3184 RTE DE LA BARLETTE		
OK	BOURG DEHORS	275	UB	74264R00497	M	PATUREL	PAUL	PATUREL/FABRIENNE MICHELE GEORGETTE	0007 RUE DE MUSSEL		
OK	BOURG DEHORS	275	UB	74264R00497	M	PATUREL	ROBERT ALIX EUGENE	PATUREL/PAUL HEURI	0072 RUE DE BORNY		
OK	BOURG DEHORS	275	UB	74264R00497	MME	FORBETIER	PAULETTE	PATUREL/ROBERT ALIX EUGENE	0024 RUE DES ACACIAS		
OK	BOURG DEHORS	276	UB	74264P00406	MME	PERRET	LYDIA OCEANIE	PATUREL/PAULETTE ARIETTE MARIANNE	0008 RUE DE MUSSEL		
OK	BOURG DEHORS	276	UB	74264P00406	M	PERRET	PATRICIE	PERRET/LYDIA OCEANIE	0080 RUE DU 8 MAI 1945		
OK	BOURG DEHORS	277	UB	74264B00609	M	BERIARD	HERVE LOUIS ALBERT	PERRET/PATRICIE TOUSSAINT	0017 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	277	UB	74264B00609	MME	PAVAGEAU	CORINNE	BERNARD/HERVE ALBERT LOUIS	0016 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	278	UB	74264B00609	M	BERIARD	HERVE LOUIS ALBERT	PAVAGEAU/CORINNE MARIE-JOSEPH THERESE	0016 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	278	UB	74264B00609	MME	PAVAGEAU	CORINNE	BERNARD/HERVE ALBERT LOUIS	0016 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	RUE DU BARGY	433	UA	74264I00269	MME	DERONZIER	COLETTE	PAVAGEAU/CORINNE MARIE-JOSEPH THERESE	0016 RUE DU BOURG DEHORS	MME DEKLUNZEL NEE REVLLOD C.	
OK	RUE DU BARGY	433	UA	74264I00269				REVILLOD/COLETTE CECILE JOSEPHINE	0005 RUE DU MARECHAL LECLERC		
OK	RUE DU BARGY	434	UA	74264I00269				COT IMM REVILLOD	0058 RUE DU BARGY	MME DEKLUNZEL NEE REVLLOD C.	
OK	DEHORS	441	UA	74264K00013	M	KANDEMIR	AHMET	COMMUNE DE SONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRE	
OK	DEHORS	441	UA	74264K00013	MME	KANDEMIR	NAIDIE	KANDEMIR/AHMET	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	442	UA	74264D00699	MME	FOUQUET	LAURA MADELEINE JEANINE	SAHINI/NAIDIE	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	442	UA	74264D00699	MME	SAIDI	MARION	FOUQUET/MARION	0815 AV DE L INDUSTRIE		
OK	DEHORS	442	UA	74264D00699	MME	DUSSAIX	CHANTAL	FOUQUET/MARION	0036 RUE DU PERRY		
OK	DEHORS	443	UA	74264K00013	M	KANDEMIR	AHMET	DUSSAIX/CHANTAL YVONNE MARIE	0008 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	443	UA	74264K00013	MME	KANDEMIR	NAIDIE	KANDEMIR/AHMET	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	444	UA	74264D00699	MME	FOUQUET	LAURA MADELEINE JEANINE	SAHINI/NAIDIE	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	DEHORS	444	UA	74264D00699	MME	SAIDI	MARION	FOUQUET/MARION	0815 AV DE L INDUSTRIE		
OK	DEHORS	444	UA	74264D00699	MME	DUSSAIX	CHANTAL	FOUQUET/MARION	0036 RUE DU PERRY		
OK	BOURG DEHORS	445	UA	74264K00013	M	KANDEMIR	AHMET	DUSSAIX/CHANTAL YVONNE MARIE	0008 RUE DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	445	UA	74264K00013	MME	KANDEMIR	NAIDIE	KANDEMIR/AHMET	0010 IMP DU BOURG DEHORS		
OK	BOURG DEHORS	446	UA	74264D00699	MME	SAIDI	MARION	FOUQUET/MARION	0036 RUE DU PERRY		

Parcelle		Propriétaire				Complément d'adresse					
Code Section	Situation	Numero	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POSS(PL)	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prix/m	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
0K	BOURG DEHORS	446	324	UA	7426AD00699	MME	DUSSAUX	CHANTAL	DUSSAUX/CHANTAL YVONNE MARIE	0008 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	BOURG DEHORS	446	324	UA	7426AD00699	MME	FOLUQUET	LAURA MADELEINE JEANINE	FOLUQUET/LAURA MADELEINE JEANINE	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	DEHORS	447	250	UA	7426AD01027	MME	DUSSAUX	CHANTAL	DUSSAUX/CHANTAL YVONNE MARIE	0008 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	447	250	UA	7426AD01027	MME	SAIDI	MARION	FOLUQUET/MARION	0036 RUE DU PERRY	
0K	DEHORS	447	250	UA	7426AD01027	MME	FOLUQUET	LAURA MADELEINE JEANINE	FOLUQUET/LAURA MADELEINE JEANINE	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	DEHORS	448	181	UA	7426AK00913	MME	KANDEMIR	HADIDE	SANNINADIDE	0010 IMP DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	448	181	UA	7426AK00913	M	KANDEMIR	AHMET	KANDEMIR/AHMET	0010 IMP DU BOURG DEHORS	
0K	LA FN DEPERY	470	164	UB	7426A300361	M	SCARAMOZZINO	JOHAN PAUL	SCARAMOZZINO/JOHAN PAUL	0014 CHE DU CREUX DU CLOS	
0K	RUE DU BARGY	472	361	UA	7426AB00935	MME	BZOUR	ASMAE	BOUALIASMAE	0058CRUE DU BARGY	
0K	RUE DU BARGY	472	361	UA	7426AB00935	M	BZOUR	HAFID	BZOUR/HAFID	0058CRUE DU BARGY	
0K	QUARTIER DEPERY	473	298	UA	7426AD00927	M	DEBBAH	RACHID	DEBBAH/RACHID	0016 RUE DU CRETET	
0K	QUARTIER DEPERY	473	298	UA	7426AD00927	MME	DEBBAH	LAURENCE	BRETON/LAURENCE FANNY	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	DEHORS	478	102	UA	7426A4+00901	M			SCI THE YOGA HOUSE	0031 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	479	360	UA	7426A4+01003	M			SCI THE YOGA HOUSE	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	DEHORS	480	256	UA	7426A4+00901	M			SCI THE YOGA HOUSE	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	DEHORS	481	152	UA	7426A4+01003	M			SCI THE YOGA HOUSE	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	DEHORS	482	572	UA	7426AD01302	MME	DUSSAUX	JEAN FRANCOIS	DUSSAUX/JEAN FRANCOIS FERNAND	0031 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	482	572	UA	7426AD01302	MME	DUSSAUX	CHANTAL	DUSSAUX/CHANTAL YVONNE MARIE	0008 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	483	189	UA	7426AD00915	M	DUSSAUX	JULIEN FRANCOIS	DUSSAUX/JULIEN FRANCOIS	0027 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	484	472	UA	7426AD00915	M	DUSSAUX	JULIEN FRANCOIS	DUSSAUX/JULIEN FRANCOIS	0027 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	485	81	UA	7426AD00915	M	DUSSAUX	JULIEN FRANCOIS	DUSSAUX/JULIEN FRANCOIS	0027 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	486	647	UA	7426AD00915	M	DUSSAUX	JULIEN FRANCOIS	DUSSAUX/JULIEN FRANCOIS	0027 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	DEHORS	487	54	UA	7426AD00915	M	DUSSAUX	JULIEN FRANCOIS	DUSSAUX/JULIEN FRANCOIS	0027 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	BOURG DEHORS	490	63	N	7426AD00915	M			SCI THE YOGA HOUSE	0031 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	BOURG DEHORS	491	79	N	7426A4+01003	M			SCI THE YOGA HOUSE	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	BOURG DEHORS	493	102	N	7426A4+01003	M			SCI THE YOGA HOUSE	0815 AV DE L INDUSTRIE	
0K	RUE DES BERGES	157	1549	UB	7426AC00678	MME	CHAUDET GOY	NATHALE	CHAUDET/NATHALE CATHERINE	0007 RUE DES BERGES	
0K	RUE DES BERGES	158	1907	UB	7426A4+00447	M			SCI LA PETITE CHAPELLE	0007 RUE DES BERGES	
0K	RUE DE LA PRANIE	159	45	UB	7426A4+00447	M			SCI LA PETITE CHAPELLE	0007 RUE DES BERGES	
0K	RUE DES BERGES	160	93	UB	7426A4+00447	M			SCI LA PETITE CHAPELLE	0007 RUE DES BERGES	
0K	RUE DES BERGES	161	267	UB	7426A4+00129	M	LAVAL	JEAN PAUL	LAVAL/JEAN PAUL LOUIS	0011 RUE DES BERGES	
0K	RUE DE LA PRANIE	162	669	UB	7426A4+00185	M			SERFABY	0050 AV DE L EUROPE	
0K	RUE DES BERGES	163	1844	UB	7426A4+00785	MME	BURNIER	CATHERINE	VIATOUX/CATHERINE YVETTE MARIE	0050 AV DE L EUROPE	
0K	ROVAGNY	167	1905	UB	7426AV00308	MME	BURNIER	CATHERINE	VIATOUX/CATHERINE YVETTE MARIE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	ROVAGNY	168	540	UB	7426AV00308	MME	BURNIER	CATHERINE	VIATOUX/CATHERINE YVETTE MARIE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	169	619	UB	7426AV00308	MME	BURNIER	CATHERINE	VIATOUX/CATHERINE YVETTE MARIE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	170	629	UB	7426AV00308	MME	BURNIER	CATHERINE	VIATOUX/CATHERINE YVETTE MARIE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	ROVAGNY	171	138	UB	7426AM00270	MME	VIATOUX	CHANTAL	VIATOUX/CHANTAL FRANCOISE	0010 RUE DE ST HIPPOLYTE	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	172	543	UB	7426AV00309	MME	BURNIER	MATHILDE	BURNIER/MATHILDE	0273 RTE EDMOND DE ROTHSCHILD	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	172	543	UB	7426AV00309	MME	BURNIER	CATHERINE	VIATOUX/CATHERINE YVETTE MARIE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	172	543	UB	7426AV00309	M	BURNIER	ADRIEN	BURNIER/ADRIEN	0313 RTE DES FONTAINES	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	173	383	UB	7426AV00309	MME	BURNIER	MATHILDE	BURNIER/MATHILDE	0273 RTE EDMOND DE ROTHSCHILD	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	173	383	UB	7426AV00309	MME	BURNIER	CATHERINE	VIATOUX/CATHERINE YVETTE MARIE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	173	383	UB	7426AV00309	M	BURNIER	ADRIEN	BURNIER/ADRIEN	0313 RTE DES FONTAINES	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	174	549	UB	7426AH00142	MME	ROSSIGNOL	HELENE SIMONE	GERVEX/HELENE SIMONE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	174	549	UB	7426AH00142	MME	ROSSIGNOL	JULIETTE	HAUTEVILLE/JULIETTE MARQUERITE	0220 RUE DES PONTETS	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	174	548	UB	7426AH00142	M	GERVEX	FERNAND CLAUDIUS	GERVEX/FERNAND CLAUDIUS	0023 RUE DU BOURG DEHORS	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	174	549	UB	7426AH00142	MME	BOGGIO-BERTINET	MARIE-NOELLE	GERVEX/MARIE NOELLE FRANCOISE	PAR ISABELLE BOGGIO	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	175	20	UB	7426AH00142	MME	BOGGIO-BERTINET	JULIETTE	HAUTEVILLE/JULIETTE MARGUERITE	LA RESIDENCE	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	175	20	UB	7426AH00142	MME	GERVEX	FERNAND CLAUDIUS	GERVEX/FERNAND CLAUDIUS	LA RESIDENCE	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	175	20	UB	7426AH00142	M	GERVEX	HELENE SIMONE	GERVEX/HELENE SIMONE	PAR ISABELLE BOGGIO	
0K	RUE DE ST HIPPOLYTE	176	254	UB	7426AP00464	M	PELFRESNE	FABEN BERNARD FRANCIS	PELFRESNE/FABEN BERNARD FRANCIS	0002 RUE DE ST HIPPOLYTE	
0K	ROVAGNY	177	185	UB	7426AB00158	M	BALMAT	PAUL JEAN FERDINAND	BALMAT/PAUL JEAN FERDINAND	0012 PL DEL HOTEL DE VILLE	
0K	ROVAGNY	178	25	UB	7426AB00165	M	BALMAT	LOUIS	BALMAT/LOUIS GEORGES	0039 RUE DU MARCELLEY	
0K	ROVAGNY	178	25	UB	7426AB00165	MME	BRIFAZ	BRIGITTE	BALMAT/BRIGITTE MARIE	0393 RTE DU POINT	
0K	ROVAGNY	178	25	UB	7426AB00165	MME	BERTHAUD	ANNICK	BALMAT/ANNICK MONIQUE	0027 CHE BERTHER	
0K	ROVAGNY	178	25	UB	7426AB00165	M	BALMAT	LOUIS	BALMAT/LOUIS GEORGES	0039 RUE DU MARCELLEY	
0K	RUE DES BERGES	179	1456	UB	7426AB00165	M	BALMAT	BRIGITTE	BALMAT/BRIGITTE MARIE	0393 RTE DU POINT	
0K	RUE DES BERGES	179	1456	UB	7426AB00165	MME	BRIFAZ	ANNICK	BALMAT/ANNICK MONIQUE	0027 CHE BERTHER	
0K	RUE DES BERGES	179	1456	UB	7426AB00165	M	BALMAT	LOUIS	BALMAT/LOUIS GEORGES	0039 RUE DU MARCELLEY	
0K	RUE DES BERGES	180	5	UB	7426AB00165	MME	BERTHAUD	ANNICK	BALMAT/ANNICK MONIQUE	0027 CHE BERTHER	
0K	ROVAGNY	180	5	UB	7426AB00165	MME	BRIFAZ	BRIGITTE	BALMAT/BRIGITTE MARIE	0393 RTE DU POINT	
0K	ROVAGNY	180	5	UB	7426AB00165	M	BALMAT	LOUIS	BALMAT/LOUIS GEORGES	0039 RUE DU MARCELLEY	
0K	ROVAGNY	180	5	UB	7426AB00165	M	BALMAT	LOUIS	BALMAT/LOUIS GEORGES	0039 RUE DU MARCELLEY	

Code Section	Situation	Parcelle			Compte communal	Qualité	Nom Usage	Prénoms	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
		Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Zonage POS/PLU							
00	RUE DES BERGES	182	721	UA 74264/00190	MME	SALHI	ZOUAOUA	MENTRAZOUAOUA	0003 RUE DES BERGES		
00	RUE DES BERGES	182	721	UA 74264/00190	M	SALHI	ANMED	SALHI AHMED	0003 RUE DES BERGES	MAIRIE	
00	ROVAGNY	183	50	UA 74264/00095				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE	
00	ROVAGNY	184	40	UA 74264/00061	M	PELFRESNE	FABIEN BERNARD FRANCIS	PELFRESNE/FABIEN BERNARD FRANCIS	0002 RUE DE ST HIPPOLYTE		
00	AV LIBERATION	185	150	UA 74264/00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON		
00	ROVAGNY	186	5	UA 74264/00552	MME	ROCH	FRANCOISE	ROSSIGNOL/FRANCOISE MARIE	1221 RTE DE MONNAZ		
00	AV LIBERATION	187	51	UA 74264/00552	MME	ROCH	FRANCOISE	ROSSIGNOL/FRANCOISE MARIE	1221 RTE DE MONNAZ		
00	AV LIBERATION	188	100	UA 74264/00552	MME	ROCH	FRANCOISE	ROSSIGNOL/FRANCOISE MARIE	1221 RTE DE MONNAZ		
00	AV LIBERATION	189	533	UA 74264/00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE	
00	ROVAGNY	190	201	UA 74264/00093	MME	MORAND	CHRISTIANE	BASTARD/CHRISTIANE MARIE CECILE	0180 CHE DE LA MER		
00	ROVAGNY	190	201	UA 74264/00093	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD/MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES		
00	AV LIBERATION	191	83	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	ALEXANDRINE	ROSSETTI/ALEXANDRINE JEANNE MARIE	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	AV LIBERATION	191	83	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	FRANCELINE	MORIMELIANE CLAUDE	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	AV LIBERATION	191	83	UA 74264/00060	M	ROSSETTI	FRANCELINE	ROSSETTI/FRANCELINE ELIANE MARIE	0007 CHE DE LA FLECHERE	CLOS FLECHERE APT 8	
00	AV LIBERATION	192	49	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	ALEXANDRINE	ROSSETTI/ALEXANDRINE JEANNE MARIE	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	AV LIBERATION	192	49	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	ELIAHIE	MORIMELIANE CLAUDE	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	AV LIBERATION	192	49	UA 74264/00060	M	ROGER	ROGER	ROSSETTI/ROGER MARCEL	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	AV LIBERATION	192	49	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	FRANCELINE	ROSSETTI/FRANCELINE ELIANE MARIE	0007 CHE DE LA FLECHERE	CLOS FLECHERE APT 8	
00	AV LIBERATION	193	1	UA 74264/00968				HALPADES S A D'HLM	0005 AV DE CHAMBERY		
00	AV LIBERATION	193	1	UA 74264/00968				ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	1510 RTE DEL'ARIVY		
00	AV LIBERATION	194	20	UA 74264/00060	M	ROSSETTI	ROGER	ROSSETTI/ROGER MARCEL	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	AV LIBERATION	194	20	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	ALEXANDRINE	ROSSETTI/ALEXANDRINE JEANNE MARIE	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	AV LIBERATION	194	20	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	FRANCELINE	ROSSETTI/FRANCELINE ELIANE MARIE	0007 CHE DE LA FLECHERE	CLOS FLECHERE APT 8	
00	AV LIBERATION	194	20	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	FRANCELINE	ROSSETTI/FRANCELINE ELIANE MARIE	0007 CHE DE LA FLECHERE	CLOS FLECHERE APT 8	
00	RUE DES ACACIAS	195	274	UA 74264/00161	M	MARCHAUD	HERRE ANTOINE	MARCHAUD/PIERRE ANTOINE	0001 RUE DES ACACIAS		
00	RUE DES ACACIAS	196	152	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	ELIANE	MORIMELIANE CLAUDE	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	RUE DES ACACIAS	196	152	UA 74264/00060	M	ROSSETTI	ROGER	ROSSETTI/ROGER MARCEL	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	RUE DES ACACIAS	196	152	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	ALEXANDRINE	ROSSETTI/ALEXANDRINE JEANNE MARIE	0002 RUE DU GENERAL FERRIE		
00	RUE DES ACACIAS	196	152	UA 74264/00060	MME	ROSSETTI	FRANCELINE	ROSSETTI/FRANCELINE ELIANE MARIE	0007 CHE DE LA FLECHERE	CLOS FLECHERE APT 8	
00	AV LIBERATION	197	500	UA 74264/00968				HALPADES S A D'HLM	0005 AV DE CHAMBERY		
00	AV LIBERATION	197	500	UA 74264/00968				ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	1510 RTE DE L'ARIVY		
00	AV LIBERATION	198	657	UA 74264/00967				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE	
00	ROVAGNY	199	901	UA 74264/00967				HALPADES S A D'HLM	0005 AV DE CHAMBERY		
00	ROVAGNY	199	901	UA 74264/00967				HALPADES S A D'HLM	0005 AV DE CHAMBERY		
00	ROVAGNY	200	31	UA 74264/00106	MME	FAVRE	GENIEVIEVE	BENEGE/GENIEVIEVE MARIE ELISABETH	0006 RUE DES ACACIAS	MAIRIE	
00	ROVAGNY	200	31	UA 74264/00106	M	FAVRE	GEORGES	FAVRE/GEORGES JOSEPH MARIE	0006 RUE DES ACACIAS	MAIRIE	
00	ROVAGNY	201	456	UA 74264/00967				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE	
00	ROVAGNY	201	456	UA 74264/00967				HALPADES S A D'HLM	0005 AV DE CHAMBERY		
00	RUE DES ACACIAS	202	458	UA 74264/00064	MME	KIZILCA	SEVILAY	HALACISEVILAY	0005 RUE DES ACACIAS		
00	RUE DES ACACIAS	202	458	UA 74264/00064	M	KIZILCA	HAFIZ	KIZILCA/HAFIZ	0005 RUE DES ACACIAS		
00	RUE DES ACACIAS	203	427	UA 74264/00253				COP FAVRE	0006 RUE DES ACACIAS	PAR MR FAVRE GEORGES	
00	ROVAGNY	204	153	UA 74264/00106	MME	FAVRE	GENIEVIEVE	BENEGE/GENIEVIEVE MARIE ELISABETH	0006 RUE DES ACACIAS		
00	ROVAGNY	204	153	UA 74264/00106	M	FAVRE	GEORGES	FAVRE/GEORGES JOSEPH MARIE	0006 RUE DES ACACIAS		
00	ROVAGNY	205	589	UA 74264/00106	M	FAVRE	GENIEVIEVE	FAVRE/GEORGES JOSEPH MARIE	0006 RUE DES ACACIAS		
00	ROVAGNY	205	589	UA 74264/00106	MME	FAVRE	GENIEVIEVE	BENEGE/GENIEVIEVE MARIE ELISABETH	0006 RUE DES ACACIAS		
00	RUE DES ACACIAS	206	610	UA 74264/00098				COP FAVRE	0006 RUE DES ACACIAS	CHEZ MR FAVRE JOSEPH	
00	RUE DES ACACIAS	207	378	UA 74264/00275	MME	DAMM	SOLANGE	PERY/SOLANGE HORTENSINE EMMA	0008 RUE DES ACACIAS		
00	RUE DES HORLOGERS	209	204	UA 74264/00244	M	AKTAN	SONER	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS		
00	RUE DES HORLOGERS	209	204	UA 74264/00244	MME	AKTAN	FADIME	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS		
00	RUE DES HORLOGERS	210	108	UA 74264/00199	MME	AKTAN	SONER	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS		
00	ROVAGNY	211	34	UA 74264/00244	M	AKTAN	SONER	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS		
00	ROVAGNY	211	34	UA 74264/00244	MME	AKTAN	FADIME	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS		
00	ROVAGNY	212	34	UA 74264/00199	M	AKTAN	SONER	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS		
00	ROVAGNY	213	360	UA 74264/00049	MME	MORAND	CHRISTIANE	BASTARD/CHRISTIANE MARIE CECILE	0180 CHE DE LA MER		
00	ROVAGNY	213	360	UA 74264/00049	M	BASTARD	JEAN JACQUES	BASTARD/JEAN JACQUES AISELME	0034 RUE DE LA PIGEONNIERE		
00	ROVAGNY	213	360	UA 74264/00049	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD/MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES		
00	AV LIBERATION	215	453	UA 74264/00176	M	FAVRE	GEORGES	FAVRE/GEORGES JOSEPH MARIE	0006 RUE DES ACACIAS		
00	AV LIBERATION	216	219	UA 74264/00211	MME	ALTI NEL	NEILA	ALTINER/NEILA	0029 AV LIBERATION		
00	AV LIBERATION	216	219	UA 74264/00211	M	VEYSEL	GEORGES	ALTINEL/VEYSEL	0029 AV LIBERATION		
00	AV LIBERATION	217	291	UA 74264/01098	M	FAVRE	GEORGES	FAVRE/GEORGES JOSEPH MARIE	0006 RUE DES ACACIAS		
00	AV LIBERATION	217	291	UA 74264/01098	MME	FAVRE	GENIEVIEVE	BENEGE/GENIEVIEVE MARIE ELISABETH	0006 RUE DES ACACIAS		
00	AV LIBERATION	220	386	UA 74264/00940	MME	DOKUYUCU	SEVIM	YALTI/SEVIM	0033TAV LIBERATION		
00	AV LIBERATION	220	386	UA 74264/00940	M	MEHMET	MEHMET	DOKUYUCU/MEHMET	0033TAV LIBERATION		
00	RUE DES HORLOGERS	221	192	UA 74264/00231				COP PEPEY COSTA VICENTE	0000 RUE DES HORLOGERS		

Parcelle		Propriétaire		Adresse		Complément d'adresse					
Code Section	Situation	Numero	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) FISCI	Compte communal	Qualité	Nom d'usage	Prenom	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse
0N	RUE DES HORLOGERS	222	221	UA	74264T00272	M	CLOTAIRE	CHRISTIAN ANDRE	CLOTAIRE/CHRISTIAN ANDRE	0013 RUE DES HORLOGERS	
0N	RUE DES HORLOGERS	222	221	UA	74264T00272	MME	CLOTAIRE	DANIELE	TARTARON/DAIE ALBERTINE	0013 RUE DES HORLOGERS	
0N	RUE DES HORLOGERS	223	107	UA	74264R00364	MME	CARTIER	PAULETTE	RACLOZ/PAULETTE JOSEPHINE	0003 RUE DU CENTENAIRE	
0N	RUE DES HORLOGERS	224	164	UA	74264R00364	MME	CARTIER	PAULETTE	RACLOZ/PAULETTE JOSEPHINE	0003 RUE DU CENTENAIRE	
0N	AV LIBERATION	225	115	UA	74264G00547	M	GAL	JEROME	GAUJEROME REMY MAURICE	0113 RUE DES PONTETS	
0N	AV LIBERATION	225	115	UA	74264G00547	MME	GAL	JOSETTE	REVLLOD/JOSETTE RENEE MARIE	0006 RUE DU BARGY	BP 90
0N	AV LIBERATION	225	115	UA	74264G00547	M	GAL	FREDERIC	GAUFREDERIC RENEE MARCEL	0034 RUE DU BARGY	
0N	AV LIBERATION	225	115	UA	74264G00547	M	GAL	MAURICE	GAU/MAURICE HEIRI LOUIS	0006 RUE DU BARGY	BP 90
0N	AV LIBERATION	226	517	UA	74264+00616			ANTHONY	LE CHATEAU DE LA VIGNE	0006 RUE DU BARGY	
0N	AV LIBERATION	227	25	UA	74264V00278	M	VEZIAN		VEZIAN/ANTHONY	0039 AV LIBERATION	
0N	AV LIBERATION	228	405	UA	74264+00252				COP GALLESE PIERRE ET FRANCO	0027 RUE DE LA CROSAZ	
0N	RUE DES HORLOGERS	229	348	UA	74264M00314	M	MARKOVIC	MLADEN	MARKOVIC/MLADEN	0003 RUE DES HORLOGERS	
0N	RUE DES HORLOGERS	229	348	UA	74264M00314	MME	MARKOVIC	STANA	TRAKOVIC/STANA	0014 GR GRANDE RUE	
0N	AV LIBERATION	230	174	UA	74264B00919	M	BEGHDADI	MOUNIR	BEGHADADI/MOUNIR	0041 AV LIBERATION	
0N	AV LIBERATION	230	174	UA	74264B00919	MME	YVON	MARIE FRANCE	YVON/MARIE-FRANCE	0041 AV LIBERATION	
0N	IMP HORLOGERS	246	203	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	RUE DES HORLOGERS	248	28	UA	74264P00311	M	PEPEY	FRANCOIS	PEPEY/FRANCOIS ALAIN LOUIS	0011 RUE DES HORLOGERS	
0N	RUE DES HORLOGERS	248	28	UA	74264P00311	MME	PEPEY	ANDREE	TOUZET/ANDREE FERNANDE ARMELLE	0011 RUE DES HORLOGERS	
0N	ROVAGNY	249	212	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	RUE DES HORLOGERS	250	138	UA	74264B00796	M	VALLET	THIERRY	BEUYOUNES/THIERRY	0007 MARIE DE BOSSEY	
0N	RUE DES HORLOGERS	250	138	UA	74264B00796	MME	VALLET	NATACHA	VALLET/NATACHA MARIE MADELEINE	0007 MARIE DE BOSSEY	
0N	RUE DES HORLOGERS	251	103	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	CHEZ MME BEUYOUNES DANIA
0N	RUE DES HORLOGERS	252	3152	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	RUE DES ACACIAS	253	489	UA	74264+00229				COP CAUX	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	ROVAGNY	254	83	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	ROVAGNY	GEORGES
0N	IMP HORLOGERS	255	4	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	ROVAGNY	256	741	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	ROVAGNY	257	1276	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	RUE DE ROVAGNY	314	16	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	RUE DE ROVAGNY	329	230	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	RUE DE ROVAGNY	330	248	UA	74264F00029	M	FERIGO	ORESTE	FERIGO/ORESTE	0018 RUE DE ROVAGNY	
0N	ROVAGNY	331	131	UA	74264C00386	MME	KOCA	AYSE	UNAYSE	0012 RUE DE ROVAGNY	
0N	ROVAGNY	331	131	UA	74264C00386	M	KOCA	HASAN	CETIN KAYA/HASAN	BP 108	
0N	ROVAGNY	331	131	UA	74264C00386	M	KOCA	SUKKU	KOCASUKKU	0012 RUE DE ROVAGNY	
0N	ROVAGNY	331	131	UA	74264C00386	MME	KOCA	ILKNIUR	KOCALILKNIUR	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	332	142	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	333	31	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	RUE DE ROVAGNY	335	604	UA	74264R00014	MME	KOCA	AYSE	UNAYSE	0012 RUE DE ROVAGNY	
0N	RUE DE ROVAGNY	335	604	UA	74264R00014	M	KOCA	SUKKU	KOCASUKKU	0012 RUE DE ROVAGNY	
0N	RUE DE ROVAGNY	335	604	UA	74264R00014	M	CETINKAYA	HASAN	CETIN KAYA/HASAN	BP 108	
0N	RUE DE ROVAGNY	335	604	UA	74264R00014	MME	KOCA	ILKNIUR	KOCALILKNIUR	0012 RUE DE ROVAGNY	
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	336	42	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	337	481	UA	74264G00561	MME	GERVEX-MARQUIS	NOELLE	NOELLE	0009 RUE DE ST HIPPOLYTE	
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	338	20	UA	74264G00561	MME	GERVEX-MARQUIS	NOELLE	NOELLE	0009 RUE DE ST HIPPOLYTE	
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	339	368	UA	74264+00402				COP HIPPOLYTE	0007 RUE DE ST HIPPOLYTE	
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	340	268	UA	74264+00349				COP DU 5 RUE HYPOLITHE	0006 AV DE CHAMBERY	PAR HLM HALPADES/ BP 2271
0N	AV LIBERATION	341	166	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	AV LIBERATION	342	23	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	AV LIBERATION	343	9	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	ROVAGNY	344	334	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	AV LIBERATION	345	298	UA	74264+00005				COP GONZA LEZ	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	AV LIBERATION	346	275	UA	74264+00308				ARNOLD/CHRISTOPHER WILLIAM	0034 AV LIBERATION	
0N	AV LIBERATION	347	371	UA	74264A00169	M	ARNOLD	CHRISTOPHER	ARNOLD/CHRISTOPHER WILLIAM	0036 AV LIBERATION	
0N	AV LIBERATION	347	371	UA	74264A00169	MME	ARNOLD	SOPHIE	SOPHIE	0036 AV LIBERATION	
0N	RUE DE ROVAGNY	348	234	UA	74264+00005				COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE
0N	RUE DE ROVAGNY	348	424	UA	74264+00445				LES COPROPRIETAIRES	0000 RUE DE ROVAGNY	
0N	RUE DE ROVAGNY	350	204	UA	74264+00445				LES COPROPRIETAIRES	0000 RUE DE ROVAGNY	
0N	RUE DE ROVAGNY	351	221	UA	74264A00169	MME	ARNOLD	SOPHIE	KHADRISOPHIE MALICKA	0036 AV LIBERATION	
0N	RUE DE ROVAGNY	351	221	UA	74264A00169	M	ARNOLD	CHRISTOPHER	ARNOLD/CHRISTOPHER WILLIAM	0036 AV LIBERATION	
0N	RUE DE ROVAGNY	352	316	UA	74264+00320				COP KAZAN	0010 RUE DE ROVAGNY	
0N	RUE DE ROVAGNY	353	19	UA	74264D00572	MME	JUNGMYR	SYLVETTE	DEPEY/SYLVETTE SIMONE LOUISE	0001 CH DE LA TOUR DE CHAMPEL	
0N	PL DU FORON	364	15	UB	74264B00576	M	BASTARD	MICHEL	GASTARD/MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES	
0N	PL DU FORON	364	15	UB	74264B00576	MME	REY-MILLET	ELODIE SYLVIE CHRISTIANE	BASTARDELODIE SYLVIE CHRISTIANE	0404 RUE DU BOIS DES CLEFS	
0N	PL DU FORON	364	15	UB	74264B00576	MME	BASTARD	JOSIANE	PERRILLAT-AMEDE/JOSIANE ANTOINETTE	0004 RUE DES BERGES	
0N	RUE DES BERGES	365	21	UA	74264B00576	MME	REY-MILLET	ELODIE SYLVIE CHRISTIANE	BASTARDELODIE SYLVIE CHRISTIANE	0404 RUE DU BOIS DES CLEFS	
0N	RUE DES BERGES	365	21	UA	74264B00576	MME	BASTARD	JOSIANE	PERRILLAT-AMEDE/JOSIANE ANTOINETTE	0004 RUE DES BERGES	

Code Section		Parcelle		Zonage POSS/PL		Compte communal		Qualité		Nom d'usage		Prénom		Nom Complet		Adresse		Complément d'adresse		
		Situation	Minimum	Contenance cadastrale (m²)																
0N		RUE DES BERGES	365	21	UA	74264B00576	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES					0004 RUE DES BERGES				
0N		PL DU FORON	366	1235	UB,UA	74264D00834	MME	DUJOURD'HUI	MURIEL	DUJOURD'HUI MURIEL NOEMIE ANDREA	0021 RUE DU PRINTEMPS					0021 RUE DU PRINTEMPS				
0N		RUE DES BERGES	367	564	UB	74264D00834	MME	DUJOURD'HUI	MURIEL	DUJOURD'HUI NOEMIE ANDREA	0021 RUE DU PRINTEMPS					0021 RUE DU PRINTEMPS				
0N		PL DU FORON	368	288	N,UB	74264B00282	M	BENE	JEAN FRANCOIS	BENE JEAN FRANCOIS ANSELME	0014 RUE DES BERGES					0014 RUE DES BERGES				
0N		PL DU FORON	369	948	N,UB	74264B01098	M	FAVRE	GEORGES	FAVRE GEORGES JOSEPH MARIE	0006 RUE DES ACACIAS					0006 RUE DES ACACIAS				
0N		PL DU FORON	369	948	N,UB	74264B01098	MME	FAVRE	GENEVEVE	BENE/GENEVEVE MARIE ELISABETH	0006 RUE DES ACACIAS					0006 RUE DES ACACIAS				
0N		PL DU FORON	370	12	UA	74264B00576	MME	BASTARD	JOSIANE	PERRILLAT-AEDE/JOSIANE ANGELE ANTOINETTE	0404 RUE DES BERGES					0404 RUE DES BERGES				
0N		PL DU FORON	370	12	UA	74264B00576	MME	REY-MILLET	ELODIE SYLVIE CHRISTIANE	BASTARDELLODIE SYLVIE CHRISTIANE	0404 RUE DU BOIS DES CLEFS					0404 RUE DU BOIS DES CLEFS				
0N		PL DU FORON	370	12	UA	74264B00576	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES					0004 RUE DES BERGES				
0N		PL DU FORON	371	577	N,UA,UB	74264B01098	M	FAVRE	GENEVEVE	FAVRE/GENEVEVE JOSEPH MARIE	0006 RUE DES ACACIAS					0006 RUE DES ACACIAS				
0N		PL DU FORON	371	577	N,UA,UB	74264B01098	MME	FAVRE	GENEVEVE	BENE/GENEVEVE MARIE ELISABETH	0006 RUE DES ACACIAS					0006 RUE DES ACACIAS				
0N		PL DU FORON	372	57	UA	74264H00130	M	DEPERY	JOSEPH BERNARD	DEPERY/JOSEPH BERNARD	0672 RUE DES FLEURS					0672 RUE DES FLEURS				
0N		PL DU FORON	372	57	UA	74264H00130	MME	DEPERY	ALICE MARIE ESTELLE	VIOLLANDALICE MARIE ESTELLE	0004 AV DES ALPES					0004 AV DES ALPES				
0N		PL DU FORON	372	57	UA	74264H00130	M	HUBERT	JEAN-SEBASTIEN	HUBERT/JEAN-SEBASTIEN CHARLES EMILE GHISLAIN	0034 AV DE LAUTERBOURG					0034 AV DE LAUTERBOURG				
0N		PL DU FORON	372	57	UA	74264H00130	MME	RIVIERE	AGNES	RIVIERE/AGNES	0005 CHE DES AFFORTS					0005 CHE DES AFFORTS				
0N		PL DU FORON	373	40	UA	74264D00886	M	DEPERY	JOSEPH BERNARD	DEPERY/JOSEPH BERNARD	0672 RUE DES FLEURS					0672 RUE DES FLEURS				
0N		AV LIBERATION	374	435	UA	74264D00886	M	DEPERY	JOSEPH BERNARD	DEPERY/JOSEPH BERNARD	0672 RUE DES FLEURS					0672 RUE DES FLEURS				
0N		PL DU FORON	375	36	UA	74264H00950	UA			ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	1510 RTE DE L'ARNY					1510 RTE DE L'ARNY				
0N		AV LIBERATION	376	593	UA	74264H00950	UA			ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	1510 RTE DE L'ARNY					1510 RTE DE L'ARNY				
0N		AV LIBERATION	377	60	UA	74264H00950	UA			ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER HAUTE SAVOI	1510 RTE DE L'ARNY					1510 RTE DE L'ARNY				
0N		PL DU FORON	378	425	UA	74264H00005	UA			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON					0000 PL DU FORON			MAIRE	
0N		PL DU FORON	379	32	UA	74264H00005	UA			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON					0000 PL DU FORON			MAIRE	
0N		RUE DU FORON	380	1278	UA	74264H00005	UA			COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON					0000 PL DU FORON			MAIRE	
0N		PL DU FORON	381	475	UA	74264D01306	MME	KHLYNOFF	ANNE VALERIE	DUBOURGEAL/ANNE VALERIE ELISA	0150 ALL DE LA FORCLAZ					0150 ALL DE LA FORCLAZ				
0N		PL DU FORON	381	475	UA	74264D01306	MME	PLANCHAMP	MARIE-PIERRE	DUBOURGEAL/MARIE-PIERRE ADELE VICTORINE	0132 IMP DE VERS LA GRANGE					0132 IMP DE VERS LA GRANGE				
0N		PL DU FORON	382	648	UA	74264H00037	UA			COP CTS DUBOURGEAL	CHEF LIEU					CHEF LIEU			CHEZ MME BOISIER GASTON	
0N		PL DU FORON	383	77	UA	74264D01181	MME	GROMELLE	LILIANE	DUBOURGEAL/LILIANE ADELE MARIE	0019 RUE DU FAUCIGNY					0019 RUE DU FAUCIGNY			ATMP74	
0N		PL DU FORON	383	77	UA	74264D01181	M	GROMELLE	RAYMOND EMILE	GROMELLE/RAYMOND EMILE	0004 RUE REVEREND PERE FAVRE					0004 RUE REVEREND PERE FAVRE				
0N		PL DU FORON	384	20	UA	74264B01003	MME	BOISIER	CHANTAL EMILE ELISA	BOISIER/CHANTAL EMILE ELISA	1026 AV DE LA LIBERATION					1026 AV DE LA LIBERATION			C O M ET MME GUY LAMMERS	
0N		PL DU FORON	384	20	UA	74264B01003	M	BOISIER	LOUIS GASTON	BOISIER/LOUIS GASTON BERNARD	0340 RUE DE PROFATY					0340 RUE DE PROFATY				
0N		PL DU FORON	385	7	UA	74264B01003	MME	BOISIER	CHANTAL EMILE ELISA	BOISIER/CHANTAL EMILE ELISA	1026 AV DE LA LIBERATION					1026 AV DE LA LIBERATION			C O M ET MME GUY LAMMERS	
0N		PL DU FORON	386	80	UA	74264D01275	MME	PLANCHAMP	LOUIS GASTON	BOISIER/LOUIS GASTON BERNARD	0340 RUE DE PROFATY					0340 RUE DE PROFATY				
0N		PL DU FORON	387	230	UA	74264R00440	MME	MORIN	MARIE PIERRE	DUBOURGEAL/MARIE PIERRE ADELE VICTORINE	0132 IMP DE VERS LA GRANGE					0132 IMP DE VERS LA GRANGE				
0N		PL DU FORON	388	118	UA	74264R00139	M	RECH	LAURE	RECH/LAURE MARTINE									LE TELEMARK	
0N		PL DU FORON	389	24	UA	74264D01181	MME	GROMELLE	GUY	RECH/GUY ROGER	0091 RUE DE LA TUILERIE					0091 RUE DE LA TUILERIE				
0N		PL DU FORON	389	24	UA	74264D01181	MME	GROMELLE	LILIANE	DUBOURGEAL/LILIANE ADELE MARIE	0019 RUE DU FAUCIGNY					0019 RUE DU FAUCIGNY			ATMP74	
0N		PL DU FORON	389	24	UA	74264D01181	M	GROMELLE	RAYMOND EMILE	GROMELLE/RAYMOND EMILE	0004 RUE REVEREND PERE FAVRE					0004 RUE REVEREND PERE FAVRE				
0N		PL DU FORON	390	56	UA	74264D01181	M	GROMELLE	RAYMOND EMILE	GROMELLE/RAYMOND EMILE	0004 RUE REVEREND PERE FAVRE					0004 RUE REVEREND PERE FAVRE				
0N		PL DU FORON	390	56	UA	74264D01181	MME	GROMELLE	LILIANE	DUBOURGEAL/LILIANE ADELE MARIE	0019 RUE DU FAUCIGNY					0019 RUE DU FAUCIGNY			ATMP74	
0N		PL DU FORON	391	593	UA	74264R00139	M	RECH	GUY	RECH/GUY ROGER	0091 RUE DE LA TUILERIE					0091 RUE DE LA TUILERIE				
0N		PL DU FORON	392	610	UA	74264H00378	UA			COP TORAMN	0007 CLOCHAMPEROT					0007 CLOCHAMPEROT			SINAN	
0N		PL DU FORON	393	406	UA	74264B00183	M	BERCHTOLD	JEAN JACQUES	BERCHTOLD/JEAN JACQUES MICHEL	0023 AV DU CHENE					0023 AV DU CHENE				
0N		AV LIBERATION	393	406	UA	74264B00183	MME	BERCHTOLD	JOSETTE	VIOLLAND/JOSETTE JACQUELINE	0023 AV DU CHENE					0023 AV DU CHENE				
0N		AV LIBERATION	394	368	UA	74264V00314	M	VOLPI	PIERRE JEAN	VOLPI/PIERRE JEAN	0051 ALL DES SAULES					0051 ALL DES SAULES				
0N		AV LIBERATION	394	368	UA	74264V00314	MME	VOLPI	PIERRE JEAN	TOURNIER/MARIE-FRANCE NICOLE	0051 ALL DES SAULES					0051 ALL DES SAULES				
0N		AV LIBERATION	394	368	UA	74264V00314	MME	DEGUEST	CELINE	TOURNIER/MARIE-FRANCE NICOLE	0013 RUE DE LA VARENNE					0013 RUE DE LA VARENNE				
0N		AV LIBERATION	395	392	UA	74264V00314	MME	DEGUEST	CELINE	VOLPI/CELINE AURELIE	0013 RUE DE LA VARENNE					0013 RUE DE LA VARENNE				
0N		AV LIBERATION	395	392	UA	74264V00314	MME	VOLPI	MARIE FRANCE	TOURNIER/MARIE-FRANCE NICOLE	0051 ALL DES SAULES					0051 ALL DES SAULES				
0N		AV LIBERATION	395	392	UA	74264V00314	M	VOLPI	PIERRE JEAN	VOLPI/PIERRE JEAN	0051 ALL DES SAULES					0051 ALL DES SAULES				
0N		AV LIBERATION	396	126	UA	74264C00830	M	COUSIN	PHILIPPE ANDRE GILBERT	COUSIN/PHILIPPE ANDRE GILBERT	0441 RTE DE CHAINAZ					0441 RTE DE CHAINAZ			LIEU DIT LA RESTA	
0N		AV LIBERATION	396	126	UA	74264C00830	MME	NAVARRO	ESTHER	NAVARRO/ESTHER	0441 RTE DE CHAINAZ					0441 RTE DE CHAINAZ			LIEU DIT LA RESTA	
0N		AV LIBERATION	397	293	UA	74264C00779	MME	CANNIJA	VERONIQUE	CAVANNIJA/VERONIQUE EMMA	23 B ROUTE DE LAUSANNE					23 B ROUTE DE LAUSANNE				
0N		AV LIBERATION	398	352	UA	74264D00868	MME	DEGUEREDO	JOSEPH MANUEL	DE FEUEREDO/JOSEPH MANUEL	0016 AV DE LA ROUTE BLANCHE					0016 AV DE LA ROUTE BLANCHE				
0N		AV LIBERATION	399	29	UA	74264V00314	MME	DEGUEST	CELINE	VOLPI/CELINE AURELIE	0013 RUE DE LA VARENNE					0013 RUE DE LA VARENNE				
0N		AV LIBERATION	399	29	UA	74264V00314	MME	VOLPI	PIERRE JEAN	VOLPI/PIERRE JEAN	0051 ALL DES SAULES					0051 ALL DES SAULES				
0N		AV LIBERATION	399	29	UA	74264V00314	MME	VOLPI	MARIE FRANCE	TOURNIER/MARIE-FRANCE NICOLE	0051 ALL DES SAULES					0051 ALL DES SAULES				
0N		AV LIBERATION	400	178	UA	74264C00787	M	CHALLAMEL	LAURENT	CHALLAMEL/LAURENT MICHEL JEAN-MAX	00277 ALL DES PINSONS					00277 ALL DES PINSONS				
0N		AV LIBERATION	401	1300	UA	74264B00303	MME	MORAND	CHRISTIANE	BASTARD/CHRISTIANE MARIE CECILE	0190 CHE DE LA MER					0190 CHE DE LA MER				
0N		AV LIBERATION	401	1300	UA	74264B00303	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD/MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES					0004 RUE DES BERGES				
0N		RUE DES BERGES	402	112	UA	74264B00510	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD/MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES					0004 RUE DES BERGES				
0N		RUE DES BERGES	402	112	UA	74264B00510	MME	BASTARD	JOSIANE	PERRILLAT-AEDE/JOSIANE ANGELE ANTOINETTE	0004 RUE DES BERGES					0004 RUE DES BERGES				
0N		RUE DES BERGES	403	106	UA	74264B00576	M	BASTARD	MICHEL	BASTARD/MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES					0004 RUE DES BERGES				
0N		RUE DES BERGES	403	106	UA	74264B00576	MME	REY-MILLET	ELODIE SYLVIE CHRISTIANE	PERRILLAT-AEDE/JOSIANE ANGELE ANTOINETTE	0404 RUE DU BOIS DES CLEFS					0404 RUE DU BOIS DES CLEFS				
0N		RUE DES BERGES	403	106	UA	74264B00576	MME	BASTARD	JOSIANE	PERRILLAT-AEDE/JOSIANE ANGELE ANTOINETTE	0404 RUE DU BOIS DES CLEFS					0404 RUE DU BOIS DES CLEFS				
0N		RUE DES BERGES	404	36	UA	74264B00690	M	BASTARD	JEAN JACQUES	BASTARD/JEAN JACQUES ANSELME	0034 RUE DE LA PIGEONNIERE					0034 RUE DE LA PIGEONNIERE				

Code Section		Parcelle		Zones( POS/PLU)		Commune conventionnelle		Nom d'usage		Prénom		Nom Complet		Adresse		Complément d'adresse	
Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m²)	Contenance POS/PLU	Qualité	Commune conventionnelle	Qualité	Commune conventionnelle	Qualité	Commune conventionnelle	Prénom	Nom Complet	Nom Complet	Adresse	Complément d'adresse			
ON	RUE DES BERGES	404	35	UA	74264B00600	M	74264B00600	M	74264B00600	LOUIS	BENELOUIS CONSTANT ANSELME	BENELOUIS CONSTANT ANSELME	0009 RUE DU CHATEAU	B P 12			
ON	RUE DES BERGES	404	35	UA	74264B00600	M	74264B00600	M	74264B00600	JEAN FRANCOIS	BENE/JEAN FRANCOIS ANSELME	BENE/JEAN FRANCOIS ANSELME	0014 RUE DES BERGES				
ON	RUE DES BERGES	404	35	UA	74264B00600	MME	74264B00600	MME	74264B00600	ANNE MARIE	BENJAMINE MARIE CECILE LAURENCE	BENJAMINE MARIE CECILE LAURENCE	0010 RUE DU CHATEAU				
ON	RUE DES BERGES	404	35	UA	74264B00600	M	74264B00600	M	74264B00600	MICHEL	BASTARD MICHEL CHARLES ARTHUR	BASTARD MICHEL CHARLES ARTHUR	0004 RUE DES BERGES				
ON	PL DU FORON	405	1250	UA	74264B00449	MME	74264B00449	MME	74264B00449	GENEVIÈVE	BENE/GENEVIÈVE MARIE ELISABETH	BENE/GENEVIÈVE MARIE ELISABETH	0006 RUE DES ACACIAS				
ON	PL DU FORON	405	1250	UA	74264B00449	M	74264B00449	M	74264B00449	CHRISTIANE	BASTARD/CHRISTIANE MARIE CECILE	BASTARD/CHRISTIANE MARIE CECILE	0180 CHE DE LA MER				
ON	PL DU FORON	405	1250	UA	74264B00449	M	74264B00449	M	74264B00449	JEAN JACQUES	BASTARD/JEAN JACQUES ANSELME	BASTARD/JEAN JACQUES ANSELME	0034 RUE DE LA PIGEONNIERE				
ON	AV LIBERATION	406	802	UA	74264H00131	M	74264H00131	M	74264H00131	MICHEL	HUBERT/JEAN SEBASTIEN CHARLES EMILE GHISLAIN	HUBERT/JEAN SEBASTIEN CHARLES EMILE GHISLAIN	0034 AV DE LAUTERBOURG				
ON	AV LIBERATION	406	802	UA	74264H00131	MME	74264H00131	MME	74264H00131	AGNES	RIVIERE/AGNES	RIVIERE/AGNES	0005 CHE DES AFFORTS	CHRS 31			
ON	AV LIBERATION	407	536	UA	74264H00239	M	74264H00239	M	74264H00239	STEPHANIE	COP SEMPERE OLIVIER	COP SEMPERE OLIVIER	0172 RUE DES FONTAINES	PAR SEMPERE JACQUELINE			
ON	AV LIBERATION	408	5	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	COURSI MAULT	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0004 AV LIBERATION	COURSI MAULT			
ON	AV LIBERATION	409	331	UA	74264C00459	M	74264C00459	M	74264C00459	STEPHANIE	COURSI MAULT/STEPHANIE JEAN JACQUES	COURSI MAULT/STEPHANIE JEAN JACQUES	0004 AV LIBERATION	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	410	279	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	LOUIS	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0007 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	411	380	UA	74264H00442	M	74264H00442	M	74264H00442	LOUIS	LES COPROPRIETAIRES	LES COPROPRIETAIRES	0007 AV LIBERATION				
ON	AV LIBERATION	412	3	UA	74264M00431	M	74264M00431	M	74264M00431	LOUIS	MARCHANT/LOUIS JEAN MARIE	MARCHANT/LOUIS JEAN MARIE	0395 MTE DES MOENTIEUX				
ON	PL DU FORON	413	2	UA	74264M00431	M	74264M00431	M	74264M00431	LOUIS	MARCHANT/LOUIS JEAN MARIE	MARCHANT/LOUIS JEAN MARIE	0395 MTE DES MOENTIEUX				
ON	AV LIBERATION	414	147	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	415	150	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	BOBBY	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	416	176	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	FRANCOIS	BOBBY	BOBBY	PRARAND	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	417	288	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	FRANCOIS	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	PL DU FORON	418	1	UA	74264H00917	M	74264H00917	M	74264H00917	MADELEINE AGATHE	MAPHI	MAPHI	0500 RTE DE BEOL	MAIRIE			
ON	PL DU FORON	419	34	UA	74264H00917	MME	74264H00917	MME	74264H00917	MADELEINE AGATHE	MAPHI	MAPHI	0500 RTE DE BEOL	MAIRIE			
ON	PL DU FORON	420	1751	UA	74264H00262	MME	74264H00262	MME	74264H00262	CHANTAL	COP LA RESIDENCE	COP LA RESIDENCE	0010 AV DE LA GARE	PAR AGIM			
ON	PL DU FORON	421	116	UA	74264H00700	M	74264H00700	M	74264H00700	FRANCOIS	DUSSAUX/CHANTAL YVONNE MARIE	DUSSAUX/CHANTAL YVONNE MARIE	0008 RUE DU BOURG DEHORS				
ON	PL DU FORON	421	116	UA	74264H00700	MME	74264H00700	MME	74264H00700	MADELEINE AGATHE	DUSSAUX/FRANCOIS HENRI	DUSSAUX/FRANCOIS HENRI	0003 RUE DU BARGY				
ON	PL DU FORON	421	116	UA	74264H00700	MME	74264H00700	MME	74264H00700	MADELEINE AGATHE	VJARCHEN/MADELEINE AGATHE	VJARCHEN/MADELEINE AGATHE	0025 RUE DU BOURG DEHORS	LES RACHES			
ON	PL DU FORON	422	116	UA	74264H00700	M	74264H00700	M	74264H00700	FRANCOIS	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	PL DU FORON	422	153	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	PL DU FORON	423	218	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	PL DU FORON	424	147	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	PL DU FORON	425	130	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	426	28	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	427	195	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	428	13	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	AV LIBERATION	429	1698	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	MADELEINE AGATHE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	RUE DU NOYER	430	1411	UA	74264H00256	M	74264H00256	M	74264H00256	MADELEINE AGATHE	COP GEMINI	COP GEMINI	0001 PL DES ALLOBROGES	PAR FONCIA AGIM SYNDIC			
ON	RUE DU 8 MAI 1945	431	6212	UA	74264G00355	M	74264G00355	M	74264G00355	MADELEINE AGATHE	HALPADES S A D'HLM	HALPADES S A D'HLM	0006 AV DE CHAMBERY				
ON	RUE DU FORON	432	714	UA	74264H00952	M	74264H00952	M	74264H00952	MADELEINE AGATHE	LA MARTEGALE	LA MARTEGALE	0771 AV DU LEMAN				
ON	CHAMPEROT	433	365	UA	74264P00365	M	74264P00365	M	74264P00365	ERIC	POURRAZERIC PHILIPPE GEORGES	POURRAZERIC PHILIPPE GEORGES	0008 RUE DU FORON				
ON	CHAMPEROT	433	365	UA	74264P00365	M	74264P00365	M	74264P00365	ERIC	POURRAZERIC PHILIPPE GEORGES	POURRAZERIC PHILIPPE GEORGES	0008 RUE DU FORON				
ON	RUE DU FORON	434	902	UA	74264P00365	M	74264P00365	M	74264P00365	DAVID ANDRE JOSEPH	POURRAZ/DAVID ANDRE JOSEPH	POURRAZ/DAVID ANDRE JOSEPH	0008 RUE DU FORON				
ON	RUE DU FORON	434	902	UA	74264P00365	M	74264P00365	M	74264P00365	DAVID ANDRE JOSEPH	POURRAZ/DAVID ANDRE JOSEPH	POURRAZ/DAVID ANDRE JOSEPH	0008 RUE DU FORON				
ON	RUE DES ACACIAS	435	1839	UA	74264H00005	M	74264H00005	M	74264H00005	ERIC	POURRAZERIC PHILIPPE GEORGES	POURRAZERIC PHILIPPE GEORGES	0009 RUE DU FORON				
ON	RUE DES ACACIAS	436	991	UA	74264H00005	MME	74264H00005	MME	74264H00005	ERIC	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	RUE DES ACACIAS	437	135	UA	74264H00005	MME	74264H00005	MME	74264H00005	ERIC	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	RUE DES ACACIAS	438	28	UA	74264G00533	M	74264G00533	M	74264G00533	FRANCOISE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0026 RUE DES ACACIAS	MAIRIE			
ON	RUE DES ACACIAS	438	28	UA	74264G00533	M	74264G00533	M	74264G00533	FRANCOISE	GUISO/FRANCOISE MARCELLE JEANINE	GUISO/FRANCOISE MARCELLE JEANINE	0005 RUE PROF MAURICE SUREAU				
ON	RUE DES ACACIAS	438	28	UA	74264G00533	MME	74264G00533	MME	74264G00533	BRUNO JOSEPH PIERRE	HUDRY/BRUNO JOSEPH PIERRE	HUDRY/BRUNO JOSEPH PIERRE	0036 CHE DE PLEIN CHAUMONT	BRIGITTE SEQUIN			
ON	RUE DES ACACIAS	438	28	UA	74264G00533	MME	74264G00533	MME	74264G00533	DELPHINE	HUDRY/DELPHINE JACQUELINE COLETTE	HUDRY/DELPHINE JACQUELINE COLETTE	0036 CHE DE PLEIN CHAUMONT				
ON	RUE DES ACACIAS	439	1116	UA	74264C00299	MME	74264C00299	MME	74264C00299	CAMILLE	HUDRY/CAMILLE ELISE YVONNE	HUDRY/CAMILLE ELISE YVONNE	0009 PL DE L'EGLISE				
ON	RUE DES ACACIAS	440	90	UA	74264H00005	MME	74264H00005	MME	74264H00005	CAMILLE	COP MM CASSIOPEE	COP MM CASSIOPEE	0000 PL DU FORON	CCAS MAIRIE			
ON	RUE DES ACACIAS	441	1136	UA	74264H00005	MME	74264H00005	MME	74264H00005	CAMILLE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	RUE DES ACACIAS	442	440	UA	74264H00432	M	74264H00432	M	74264H00432	CAMILLE	COMMUNE DE SCIONZIER	COMMUNE DE SCIONZIER	0000 PL DU FORON	MAIRIE			
ON	RUE DES ACACIAS	443	797	UA	74264C00331	M	74264C00331	M	74264C00331	CAMILLE	LES COPROPRIETAIRES	LES COPROPRIETAIRES	0015 RUE DES ACACIAS	PAR BAERT DAVID			
ON	RUE DES ACACIAS	444	25	UA	74264H00740	M	74264H00740	M	74264H00740	CAMILLE	COP BAERT DAVID	COP BAERT DAVID	0016 RUE DES ACACIAS	PROCESSUS FISCALITE DO 324			
ON	RUE DES ACACIAS	444	25	UA	74264H00740	M	74264H00740	M	74264H00740	CAMILLE	ENEDIS	ENEDIS	0034 PL DES COROLLES	TOUR ENEDIS			
ON	RUE DES ACACIAS	445	732	UA	74264D00948	MME	74264D00948	MME	74264D00948	CAMILLE	JANKULOVSKA/BLAGICA	JANKULOVSKA/BLAGICA	0016 RUE DES ACACIAS				
ON	RUE DES ACACIAS	445	732	UA	74264D00948	M	74264D00948	M	74264D00948	CAMILLE	DELETTRE/MILO GEORGES	DELETTRE/MILO GEORGES	0016 RUE DES ACACIAS				
ON	RUE DES ACACIAS	446	284	UA	74264D00948	MME	74264D00948	MME	74264D00948	CAMILLE	DELETTRE/MILO GEORGES	DELETTRE/MILO GEORGES	0016 RUE DES ACACIAS				
ON	RUE DES ACACIAS	446	284	UA	74264D00948	M	74264D00948	M	74264D00948	CAMILLE	DELETTRE/MILO GEORGES	DELETTRE/MILO GEORGES	0016 RUE DES ACACIAS				
ON	RUE DES ACACIAS	447	292	UA	74264C00029	MME	74264C00029	MME	74264C00029	CAMILLE	PARIS/LAETITIA DOMINIQUE PATRICIA	PARIS/LAETITIA DOMINIQUE PATRICIA	0012 ALL DES MURIERS				
ON	RUE DES ACACIAS	447	292	UA	74264C00029	M	74264C00029	M	74264C00029	CAMILLE	OUDDADA/SEBASTIEN MOSA	OUDDADA/SEBASTIEN MOSA	0002 AV DES MURIERS				
ON	RUE DES ACACIAS	448	152	UA	74264C00716	M	74264C00716	M	74264C00716	CAMILLE	CAUX/SAMUEL JEAN ALBERT	CAUX/SAMUEL JEAN ALBERT	0009 AV CHARLES FLAHAULT				
ON	RUE DES ACACIAS	448	152	UA	74264C00716	M	74264C00716	M	74264C00716	CAMILLE	CAUX/GILBERT GEORGES	CAUX/GILBERT GEORGES	0072 AV LIBERATION				

Code Section	Parcelles			Propriétaire			Adresse	Complément d'adresse			
	Situation	Numero	Contenance cadastrale (m²)	Zone(s) POSS/1U	Compte communal	Qualité			Nom d'usage	Prénom	Nom Complet
0N	RUE DES ACACIAS	449	412	UA	74264C00716	M	CAUX	GILBERT	CAUXGILBERT GEORGES	0072 AV LIBERATION	
0N	RUE DES ACACIAS	449	412	UA	74264C00716	M	CAUX	SAMUEL	CAUX/SAMUEL JEAN-ALBERT	0009AV CHARLES FLAHAULT	
0N	RUE DES ACACIAS	450	369	UA	74264C00716	M	CAUX	SAMUEL	CAUX/SAMUEL JEAN-ALBERT	0009AV CHARLES FLAHAULT	
0N	RUE DES ACACIAS	450	369	UA	74264C00716	M	CAUX	GILBERT	CAUXGILBERT GEORGES	0072 AV LIBERATION	
0N	RUE DES ACACIAS	451	1389	UA	74264+00245				COP GEROUDET	0022 RUE DES ACACIAS	MR GEROUDET PIERRE
0N	RUE DES ACACIAS	452	1634	UA	74264+00424				LES COPROPRIETAIRES	0024 RUE DES ACACIAS	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	LA FIN DERERY	486	478	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	LA FIN DERERY	487	443	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	
0N	RUE DES ACACIAS	505	496	UA	74264+00244	MME	AKTAN	FADIME	BELLEFPADME	0010 RUE DES ACACIAS	
0N	RUE DES ACACIAS	505	496	UA	74264+00244	M	AKTAN	SONER	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS	
0N	RUE DES ACACIAS	506	22	UA	74264+00199	M	AKTAN	SONER	AKTAN/SONER	0010 RUE DES ACACIAS	
0N	IMP HORLOGERS	522	775	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0295 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	540	69	UA	74264B01063	MME	ROSSETTI	CHANTAL	ROSSETTI/CHANTAL JEANNE HELENETTE	0029 AV DES BARATTES	
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	540	69	UA	74264B01063	MME	ROSSETTI	JEANINE	BAUOJEANINE FRANCOISE	1148 CHE DU FRESNAY	
0N	RUE DE ST HIPPOLYTE	541	55	UA	74264R00582	M	ROSSETTI	ROGER	ROSSETTI/ROGER MARCEL	0002 RUE DU GENERAL FERRIE	
0N	RUE DES SOURCES	559	162	UA	74264+00878				TV IMMOBILIER	0305 ALL DE CRAPONNE	MR VERAN PHILIPPE GERANT
0N	RUE DES BERGES	560	19	UB	74264+00447				SOCI LA PETITE CHAPELLE	0007 RUE DES BERGES	
0N	RUE DES BERGES	561	610	UB	74264+00918				LE FLAMBOYANT	0012 PL DEL HOTEL DE VILLE	PAR MR BALMAT PAUL
0N	AV LIBERATION	573	59	UA	74264R00560				GE RIZZA ECOLE	NEYROLLES	PAR MR EDEL
0N	AV LIBERATION	573	59	UA	74264R00560				RICHARD/LUDWINE MARLENE	0033AV LIBERATION	APPT 201
0N	AV LIBERATION	573	59	UA	74264R00560	MME	RICHARD	LUDWINE	SCI AMG	0005 RUE BALLALOU	MR GERACI CALOGERO
0N	AV LIBERATION	574	151	UA	74264+00951				GE RIZZA ECOLE	NEYROLLES	PAR MR EDEL
0N	AV LIBERATION	575	355	UA	74264+00460				LES COPROPRIETAIRES	0033AV LIBERATION	
0N	AV LIBERATION	576	246	UA	74264+00965				SCI AMG	0005 RUE BALLALOU	MR GERACI CALOGERO
0N	RUE DES HORLOGERS	577	110	UA	74264+00965				SCI AMG	0005 RUE BALLALOU	MR GERACI CALOGERO
0N	RUE DES HORLOGERS	578	3	UA	74264+00460				LES COPROPRIETAIRES	0033AV LIBERATION	
0N	AV LIBERATION	579	590	UA	74264+00965				SCI AMG	0006 RUE BALLALOU	MR GERACI CALOGERO

## **Annexe 2 – Fiches actions**

### **2.1. La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes**



## FICHE ACTION N° 1

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul> <p>Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 3.B : Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes</li> </ul>
Action nom	OPAH intercommunale
Action n°	1
Périmètre d'action	Les 10 communes de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	<p>Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes</p> <p>Type de l'organisation : EPCI</p>
Description de l'action	<p>L'action vise à mettre en place une OPAH concentrant les moyens d'investissement et d'ingénierie sur les enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De lutte contre le logement indigne ;</li> <li>• De performance énergétique dans l'habitat ;</li> <li>• D'adaptation des logements à l'âge et ou au handicap ;</li> <li>• De développement d'une offre locative abordable ;</li> <li>• De structuration et de réhabilitation des copropriétés ;</li> <li>• De valorisation du patrimoine au travers notamment du ravalement et de la mise en valeur des façades.</li> </ul> <p>Il s'agit ainsi de déployer une stratégie d'action volontariste permettant d'agir sur la requalification du parc de logements existants mais plus globalement de stimuler la production d'une offre de bien abordable, de qualité au service d'une diversification des parcours résidentiels, garant du maintien de la population existante et de l'accueil de nouveaux ménages.</p> <p>Entre 2020 et 2022, la communauté de communes, à travers son opérateur Villes Vivantes, a réalisé une étude pré-opérationnelle pour la réalisation d'une OPAH à l'échelle intercommunale.</p> <p>L'étude pré-opérationnelle d'OPAH a mis en lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire à fort potentiel d'attractivité et de beauté ;</li> <li>• Un potentiel de logements dégradés ou très dégradés (soit 188) à traiter ;</li> <li>• Le locatif dans l'ancien et les ménages à faibles ressources (35% des habitants éligibles aux aides de l'ANAH) : la fonction sociale du parc de logements ;</li> <li>• Séniors et parc ancien (29% des propriétaires occupants ont plus de 70 ans) : les enjeux de l'adaptation et de la reconfiguration ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La performance énergétique (soit 40% de logements construits avant 1974) : un potentiel d'action étendu ;</li> <li>• Un taux de vacance modéré (6% qui s'élève à 17% sur le centre-ville de Cluses), concentré à l'échelle de certains cadres de vie avec des enjeux de reconfiguration ;</li> <li>• Les copropriétés (qui représentent 52% du parc de logements) : un double enjeu d'accompagnement et de requalification</li> </ul> <p>Au regard des éléments de tendances dégagés dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH précédemment évoquée, la communauté de communes souhaite poursuivre et amplifier la dynamique territoriale en faveur de l'attractivité de son parc de logements.</p> <p>Ainsi, en réponse aux enjeux mis en évidence par l'étude, et dans le cadre du projet de territoire validé en Conseil communautaire en juin 2022, il a été décidé de mettre en œuvre, à l'échelle des 10 communes de la 2CCAM, un dispositif d'intervention globale en direction du parc privé, reposant sur deux logiques : Un programme innovant d'ingénierie universelle « Bunti-Bimby et une OPAH.</p> <p>La mission de l'opérateur de cette OPAH s'intègre pleinement dans le projet global et sera en lien direct avec l'opérateur en charge du programme innovant d'ingénierie universelle « Bunti-Bimby ».</p> <p>D'une durée de 5 ans, et pour un montant total de 5 686 600,00 € TTC, cette OPAH vise à accompagner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les propriétaires occupants (PO) modestes et très modestes sur de la rénovation énergétique (70 dossiers), de l'adaptation au logement (40 dossiers), de la lutte contre l'habitat indigne (50 dossiers) et des travaux d'assainissement (20 dossiers) ;</li> <li>• Les propriétaires bailleurs (PB) sur des logements très dégradés (logements locatifs intermédiaires, conventionnés, conventionné très sociaux et transformation d'usage) (soit 30 dossiers) ;</li> <li>• Les copropriétés sur des travaux de performance énergétique, soit 90 lots sur 15 copropriétés (soit 90 dossiers maximum).</li> </ul>
Partenaires	<p>Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Action Logement ont signé avec la 2CCAM une convention d'OPAH le 4 novembre 2022 actant leur engagement dans le projet.</p> <p>Les communes volontaires pourront intégrer le dispositif via des aides complémentaires spécifiques.</p>
Dépenses prévisionnelles	<p>5 686 600,00 € TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux : 4 933 000,00 € TTC</li> <li>• Suivi animation : 753 600,00 € TTC</li> </ul>
Plan de financement prévisionnel	<p>Cofinancement de l'ANAH : 3 033 300,00 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides aux travaux : 2 813 500,00 €</li> <li>• Suivi animation : 219 800,00 €</li> </ul> <p>Cofinancement du conseil Départemental : 405 000,00 € (aides aux travaux)</p> <p>Cofinancement des communes volontaires : 679 500,00 € (aides aux travaux)</p> <p>Autofinancement : 1 568 800,00 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides aux travaux : 1 035 000,00 €</li> <li>• Suivi animation : 533 800,00 €</li> </ul>
Calendrier	<p>2022-2027</p> <p>COFIL annuel et COTECH trimestriels</p>

Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>L'OPAH s'articule directement avec les thématiques transversales du Programme Local d'Habitat (PLH) 2016-2022 de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, du deuxième Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2) 2019-2023 de la Vallée de l'Arve et du programme Petites Villes de Demain.</p> <p>Elle s'articulera également avec le programme d'ingénierie universelle « Bunti-Bimby » et le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat via la plateforme « Haute Savoie Rénovation Energétique ».</p>
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de logements de Propriétaires Occupants (PO) rénovés : rénovation énergétique, adaptation du logement (vieillesse et/ou handicap), habitat indigne, travaux lourds d'assainissement</li> <li>• Nombre de logements Propriétaires Bailleurs (PB) rénovés : logements dégradés ou très dégradés, transformation d'usage</li> <li>• Nombre de logements en copropriétés sur la performance énergétique</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du taux de performance énergétique de l'habitat sur l'ensemble du territoire (en lien avec la qualité de l'air notamment)</li> <li>• Diminution du taux de logements dégradés et très dégradés</li> <li>• Diminution du taux de vacance, notamment sur les centre-bourgs</li> <li>• Augmentation du taux de maintien à domicile des personnes âgées</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Augmentation de l'attractivité par la lutte contre la vacance.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 09/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Carole HUDRY, Responsable Habitat et Solidarité</p>



## FICHE ACTION N° 2

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriétés Dégradées (OPAH CD) – Quartier du Crozet

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul> <p>Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 3.B : Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes</li> </ul>
Action nom	OPAH CD – Quartier du Crozet
Action n°	2
Périmètre d'action	Quartier du Crozet – Scionzier
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	<p>Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI</p>
Description de l'action	<p>Le quartier du Crozet à Scionzier, anciennement quartier politique de la ville, est aujourd'hui calé quartier de veille active dans le contrat de ville du bassin clusien. Il fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine via une convention PUR (Projet Urbain Régional) signée le 26 mars 2019, en cours de renouvellement.</p> <p>Sur le quartier du Crozet, 7 copropriétés privées, 132 logements concentrent des problématiques plurielles. Une d'entre elle est placée sous administration provisoire.</p> <p>Au vu de ces différents signaux d'alerte, de l'expérience acquise par la 2CCAM en matière de traitement des copropriétés dégradées sur le quartier politique de la ville des Ewües, et de ses compétences en matière d'habitat et de politique de la ville, une étude pré opérationnelle de l'habitat sur les copropriétés privées est engagée depuis novembre 2022.</p> <p>Elle permettra de vérifier l'opportunité de réaliser une opération programmée d'amélioration de l'habitat - copropriétés dégradées, et de définir l'outil (OPAH, Plan de Sauvegarde...), le périmètre et la stratégie d'intervention la plus adaptée aux problématiques du territoire.</p>
Partenaires	<p>Etude pré-opérationnelle :</p> <p>La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) La commune de Scionzier</p> <p>Dispositifs ultérieurs :</p> <p>Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) Le groupe Action Logement La commune de Scionzier</p>

Dépenses prévisionnelles	Etude pré-opérationnelle : 66 673,00 € TTC Montant des dispositifs ultérieurs non chiffrés à ce jour.
Plan de financement prévisionnel	Etude pré opérationnelle : financement du suivi-animation par l'ANAH à hauteur de 50% et la CDC à hauteur de 25%.
Calendrier	Etude pré-opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avril 2023, diagnostic</li> <li>• Juin 2023, stratégie de redressement</li> <li>• Septembre 2023, convention d'opération</li> </ul>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Fiche action également en lien avec la convention n°074 PRO 038 d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2022-2027) et la convention de Projet Urbain Régional signée le 26 mars 2019. Le quartier du Crozet étant classé en veille active dans le contrat de ville du bassin clusien.
Observations liées à cette action	Adhésion et mobilisation des propriétaires concernés
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de logements subventionnés par les aides de l'ANAH</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux et évolution des logements rénovés énergétiquement</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Au cœur d'un quartier qui concentre des habitants aux ressources modeste (Cf. le classement IPS du collège JJ GALLAY), l'accompagnement dans la rénovation de l'habitat est une des composantes essentielles au renforcement de la cohésion sociale.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 25/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques Pascal MANY, Directeur Général des Services Carole HUDRY, Responsable Habitat et Solidarité

## FICHE ACTION N°3

### Dispositifs d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat

Orientation stratégique	Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul>
Action nom	Dispositifs d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat
Action n°	3
Périmètre d'action	Les 10 communes de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	<p>La 2CCAM possède un guichet téléphonique sur son territoire, qui permet de centraliser tous les appels des habitants relatifs à des projets d'amélioration de l'habitat. Ce guichet assure, en fonction du projet de l'utilisateur, une redirection de l'appel vers l'opérateur adéquat : Innovalés pour les projets de rénovation énergétique, Urbanis pour les projets relevant de l'OPAH et Villes Vivantes pour les projets relevant du dispositif Bunti-Bimby.</p> <p>Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH), autrement appelé Haute-Savoie Rénovation Énergétique (HSRE), est un service qui a pour vocation d'informer, de conseiller et d'accompagner gratuitement les particuliers et le petit tertiaire privé quant à la rénovation énergétique de leur logement ou de leur local professionnel. L'objectif est d'aider les usagers à trouver des solutions techniques adaptées, mais également à obtenir les aides financières auxquelles ils sont éligibles.</p> <p>L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, d'une durée de 5 ans, a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne, de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap et de favoriser la rénovation énergétique. Elle s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs, en maison individuelle ou en copropriété, et permet l'accès à des aides financières pour les propriétaires sous condition de ressources.</p> <p>D'une durée de 5 ans, le dispositif Bunti-Bimby, autrement nommé dispositif d'ingénierie universelle, permet d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs sur des projets de densification de l'habitat : rénovation du bâti ancien ou construction dans le neuf sans étalement urbain.</p>
Partenaires	L'Etat Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie L'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) Le groupe Action Logement

	Le bureau d'études Villes Vivantes (Bunti-Bimby) Le bureau d'études Urbanis (OPAH) L'opérateur Innovales (HSRE)		
Dépenses prévisionnelles	HSRE	OPAH	Bunti-Bimby
	Autofinancement : ≈ 81 000,00 € TTC	5 886 600,00 € TTC	888 000,00 € TTC
Plan de financement prévisionnel	HSRE	OPAH	Bunti-Bimby
	Autofinancement : ≈ 27 000,00 € TTC/an	ANAH : 3 033 300,00 € CD74 : 405 000,00 € Communes volontaires : 679 500,00 € Autofinancement : 1 568 800,00 €	Autofinancement : 888 000,00 €
Calendrier	HSRE : 2021-2023 et opérationnel depuis septembre 2021 OPAH : 2022-2027 et opérationnel depuis novembre 2022 Bunti-Bimby : 2022-2027 et opérationnel depuis novembre 2022		
Lien autres programmes et contrats territorialisés			
Observations liées à cette action			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'appels téléphoniques au service HSRE</li> <li>• Nombre de rendez-vous avec les conseillers d'HSRE</li> <li>• Nombre de travaux réalisés suite à un passage par le service HSRE</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres d'actes SARE réalisés</li> <li>• Nombre d'orientations de l'OPAH et du Bunti-Bimby vers le HSRE</li> </ul>		
Conséquence sur la fonction de centralité			
Annexes, documents de référence			
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 02/02/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Fiona PRIOUL, Technicienne Environnement Béatrice DELACQUIS, Responsable service Aménagement du territoire Carole HUDRY, Responsable Habitat et Solidarité		

## FICHE ACTION N° 4

### Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2030

Orientation stratégique	Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.B : Développer de manière équilibré une offre de logement adaptée en centre-ville</li> </ul>
Action nom	PLH 2024-2030
Action n°	4
Périmètre d'action	Les 10 communes de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	L'action correspond à l'élaboration d'un document cadre. Document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique de l'habitat de la collectivité, ce second PLH permettra de confirmer la politique volontariste de la 2CCAM sur l'amélioration de l'habitat, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Un premier PLH, adopté en Conseil communautaire le 19 mai 2016, puis devenu exécutoire le 16 juillet 2016, arrivera à son terme le 16 juillet 2022. Une prorogation d'une durée de deux années, sous couvert de l'accord du Préfet, a été validée en Conseil communautaire en mai 2022. Elle permettra de se donner le temps nécessaire pour conduire une étude en vue de l'élaboration d'un nouveau document de programmation. Cette étude sera menée en externe et fera l'objet d'une consultation sur l'année 2023.
Partenaires	La question de la gouvernance est essentielle pour réunir, gérer les moyens et assurer l'élaboration et la mise en œuvre des actions du PLH. Aussi, l'élaboration d'un second PLH devra se mener en étroite collaboration avec les communes du territoire et les partenaires que sont l'Etat, le département de Haute-Savoie, PLS.ADIL 74, Action Logement, les bailleurs sociaux et les associations loi 1901 qui représentent les habitants. La place de la population dans le processus de réflexion devra être interrogée.
Dépenses prévisionnelles	50 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	L'étude relative à l'élaboration d'un second PLH sera conduite en externe, via une consultation menée en 2023 et pour un budget estimé à 50 000 € HT. A ce jour, pas de financement mobilisable sur cette étude.
Calendrier	Les élus ont approuvé, en Conseil communautaire du 05 mai 2022, l'élaboration d'un second PLH sous couvert d'une validation par le Préfet. Lancement d'une consultation au second trimestre 2023. Démarrage de l'étude au troisième trimestre 2023, pour un rendu évalué au dernier trimestre 2024.

	Lancement du second PLH début 2024-2030
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Le renouvellement du PLH par la communauté de communes s'inscrit pleinement dans l'élaboration du projet de territoire.
Observations liées à cette action	<p>Le PLH devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'étude.</p> <p>L'adhésion des communes à la réflexion engagée constituera un enjeu majeur.</p> <p>La collectivité a acquis une expertise sur certains domaines tels la question des copropriétés dégradées.</p> <p>L'articulation du PLH avec les PLU communaux est une question essentielle pour permettre un vrai levier sur la mise en œuvre des actions.</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions pour l'étude</li> <li>• Nombre de prestataires interrogés pour l'étude</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de l'élaboration du PLH</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions lancées en lien avec la stratégie du PLH</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 25/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Carole HUDRY, Responsable Habitat et Solidarité</p>

## FICHE ACTION N° 5

### Recrutement d'un chef de projet Programme Local de l'Habitat

Orientation stratégique	Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 1.B : Développer de manière équilibré une offre de logement adaptée en centre-ville</li> </ul>
Action nom	Recrutement d'un chef de projet PLH
Action n°	5
Périmètre d'action	Les 10 communes de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Moyen
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	<p>Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), à l'occasion du bilan mi-parcours du premier PLH, souligne l'importance de « renforcer les moyens humains et financiers de l'EPCI pour le pilotage, le suivi et l'animation de ce PLH à l'échelle intercommunale ».</p> <p>Le recrutement d'un chef de projet PLH s'inscrit dans cette finalité.</p> <p>Ses missions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration du Programme Local de l'Habitat et de son programme d'actions à l'échelle communautaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à l'accompagnement des élus et des acteurs locaux dans la définition des besoins et des orientations stratégiques du territoire en matière d'habitat ;</li> <li>- Travaille à la conception du cahier des charges relatif à l'accompagnement de la collectivité par un bureau d'études ;</li> <li>- Supervise l'élaboration du document stratégique ;</li> <li>- Organise les instances de pilotage du PLH et anime les groupes de travail techniques ;</li> <li>- Met en œuvre le PLH sur les différentes thématiques (foncier/urbanisme, hébergement notamment).</li> </ul> </li> <li>• Mise en place, animation et suivi d'un observatoire des données relatif à l'habitat et au logement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récolte, analyse et traite les données avec la production d'éléments cartographiques ;</li> <li>- Assure une veille en matière d'habitat et de politique du logement.</li> </ul> </li> <li>• Suivi des dossiers techniques et administratifs relatifs à l'habitat en soutien au service (OPAH, programme Bunti-Bumby, gens du voyage).</li> </ul>
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	Montant du salaire annuel : 35 000,00 €
Plan de financement prévisionnel	Solliciter le concours de l'Etat local pour une aide au financement
Calendrier	Offre d'emploi mise en ligne en novembre 2022 pour une prise de poste en janvier 2023.

Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat du matériel pour le poste</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée du chargé de mission mobilité</li> <li>• Durée de présence du chargé de mission sur son poste</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'actions sur l'habitat</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 09/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Carole HUDRY, Responsable Habitat et Solidarité</p>

## FICHE ACTION N° 6

### Le Contrat de Sécurité Intégrée (CSI)

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité de centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.B : Renforcer la sécurité pour assurer la tranquillité publique</li> </ul>
Action nom	Le CSI
Action n°	6
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	Dans le prolongement du lancement du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, le CSI vient marquer une nouvelle étape dans la démarche de co-construction d'une réponse globale en matière de sécurité.  Le CSI s'articule autour de 4 axes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention de la délinquance, notamment auprès des jeunes et citoyens ;</li> <li>• Accompagnement et aides aux victimes ;</li> <li>• Sécurité et tranquillité publique ;</li> <li>• Contribution à la justice de proximité.</li> </ul>
Partenaires	La Préfecture de Haute-Savoie Le Tribunal Judiciaire de Bonneville Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie La Gendarmerie Nationale La Direction Départementale de l'Éducation Nationale
Dépenses prévisionnelles	
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Le Contrat de Sécurité Intégrée a été approuvé par le bureau communautaire de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes le 03 novembre 2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Contrat de ville du bassin clusien Quartier de Reconquête Républicaine Réseau d'Éducation Prioritaire
Observations liées à cette action	Engagements forts et opérationnels des partenaires quant aux problématiques de sécurité et de tranquillité publique du territoire de la 2CCAM
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de signature du CSI</li> <li>• Nombre de réunions de partenaires</li> <li>• Nombre d'actions effectivement réalisées sur les 4 axes stratégiques évoqués</li> <li>• Nombre de bénéficiaires par action réalisée</li> </ul>

	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du nombre d'atteinte aux personnes</li> <li>• Evolution de la criminalité (notamment stupéfiants)</li> <li>• Evolution du nombre d'atteintes aux biens (notamment cambriolages)</li> <li>• Présence des forces de l'ordre sur la voie publique</li> <li>• Evolution du nombre de plaintes quant aux violences intrafamiliales</li> <li>• Evolution du dispositif de vidéoprotection</li> <li>• Evolution de la délinquance de mineurs</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du sentiment d'insécurité (usagers, habitants, professionnels)</li> <li>• Evolution des dispositifs territoriaux (quartiers de reconquête républicaine, contrat de ville...)</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexes, documents de référence	Projet CSI
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 14/02/2022</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Véronique CHABRIER, Référente Politique de la Ville et Prévention de la Délinquance</p>

## FICHE ACTION N° 7

### Création d'un centre de supervision urbaine à l'échelle de la 2CCAM

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité de centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.B : Renforcer la sécurité pour assurer la tranquillité publique</li> </ul>
Action nom	Création d'un centre de supervision urbaine à l'échelle de la 2CCAM
Action n°	7
Périmètre d'action	Communes de Cluses, Marnaz, Thyez, Scionzier, Magland et Arâches-La-Frasse
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	La 2CCAM s'est proposée de mener une étude de faisabilité en vue de créer un Centre de Supervision Urbaine (CSU) intercommunal, regroupant l'ensemble des caméras de vidéo protection des communes précitées.  L'étude comporte, dans un premier temps, un diagnostic de l'existant et dans un second temps, les conditions techniques, administratives, juridiques et financières d'une telle mise en place.  En cas de création de ce lieu qui serait le premier de Haute-Savoie, la 2CCAM pourrait assurer la gestion et le fonctionnement de ce dernier.
Partenaires	Les communes précitées La Gendarmerie Nationale
Dépenses prévisionnelles	Coût de l'étude : 25 000,00 € HT Coût du CSU : en fonction des communes présentes, en attente des conclusions de l'étude
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Diagnostic de l'existant : rendu en octobre 2022 Condition de faisabilité d'un CSU : 2ème trimestre 2023 Mise en œuvre : espérée sur l'année 2024 (Sous réserve de la validation des communes)
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
Observations liées à cette action	Le projet sera soumis à la validation de chacune des communes précitées et ne pourra se réaliser qu'en cas d'accord de ces dernières. Il demeure certaines incertitudes concernant la volonté de certaines communes de déporter les images de leurs caméras de vidéoprotection à l'échelle d'un CSU.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de caméras installés</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enquêtes judiciaires élucidées grâce à la vidéoprotection</li> <li>• Perception des usagers de la commune</li> </ul>

Conséquence sur la fonction de centralité	En matière de prévention de la délinquance et des constations de faits délictuels, la mise en commun des images des communes précitées, serait un atout majeur pour les forces de l'ordre qui leur permettraient de disposer dans un unique lieu de toute la visualisation des entrées et des sorties du territoire intercommunal.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 16/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Jean-François REBOUL, Directeur Général Adjoint

## FICHE ACTION N° 8

### Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments intercommunaux

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.A : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés</li> </ul>
Action nom	Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments intercommunaux
Action n°	8
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action validée et engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : SYANE Type de l'organisation : Syndicat  Ces audits énergétiques sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage Syane pour le compte de la 2CCAM, adhérente au service mutualisé de Conseil en Energie, à la demande du conseiller énergie en charge de l'EPCI
Description de l'action	L'objectif de la mission est de réaliser des audits énergétiques de bâtiments publics ayant un enjeu de rénovation énergétique.  Les bâtiments ciblés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>La piscine intercommunale, 80 rue Carnot, 74300 Cluses ;</li> <li>Les vestiaires du stade intercommunal Cluses/Scionzier, 155 rue du stade Scionzier ;</li> <li>Le gymnase des Presles, avenue du Faucigny 74950 Scionzier.</li> </ul> Ces audits ont pour but d'établir un état des lieux de la situation énergétique des bâtiments, de valider et affiner l'analyse des consommations de chauffage et d'électricité en élaborant une modélisation énergétique théorique, d'établir des recommandations d'améliorations visant à diminuer les consommations énergétiques mais également d'établir un programme pluriannuel d'actions hiérarchisées en plusieurs temps selon les degrés de priorité et les objectifs à atteindre pour permettre à l'EPCI de tendre vers des objectifs ambitieux tels que ceux de la loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte ou du décret tertiaire de la Loi Elan.  A terme, des travaux de rénovation énergétique seront entrepris par la communauté de communes sur son patrimoine bâti.
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	8 450,00 € HT 10 444,00 € TTC
Plan de financement prévisionnel	SYANE : 4 225,00 € HT 2CCAM : 4 225,00 € HT <hr/> SYANE : 4 225,00 € TTC 2CCAM : 5 915,00 € TTC + 304 € (contribution au budget de fonctionnement)
Calendrier	2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bâtiments audités</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Réduire l'empreinte du patrimoine intercommunal afin de réaliser des économies d'énergie et de répondre aux aspirations citoyennes tout en s'engageant dans une démarche exemplaire qui vise également à agir sur l'emploi local.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 05/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain

## FICHE ACTION N° 9

### Accompagner la transition de l'artisanat – Volet environnement

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.A : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés</li> </ul>
Action nom	Accompagner la transition de l'artisanat – Volet environnement
Action n°	9
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action prête à démarrer
Niveau de priorité	Moyen
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (CMA) Type de l'organisation : Etablissement public d'État Ces diagnostics énergétiques sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage CMA pour le compte de la ZCCAM, dans le cadre d'une convention de partenariat.
Description de l'action	20 accompagnements sous la forme de diagnostics réalisés par une ingénieure en énergie/environnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>Energie : analyse de factures, recommandations d'actions, etc. ;</li> <li>Mobilité ;</li> <li>Eclairage commerce : conseils pour diminuer les coûts et améliorer la mise en valeur des produits.</li> </ul> Diagnostic détaillé sur les postes de consommation et proposition d'un plan d'action simple et opérationnel.
Partenaires	DYNASTAR dans le cadre de l'action de revitalisation avec la DDETS
Dépenses prévisionnelles	23 112,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	DYNASTAR : 10 000,00 € HT CMA : 3 112,00 € HT ZCCAM : 10 000,00 € HT
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	Convention CMA/ADEME existante sur cette action en 2022. 71 entreprises accompagnées. L'action s'appuie donc sur une expertise reconnue.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>20 entreprises accompagnées</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Chiffage des économies d'énergie</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ciblage d'entreprises artisanales des centre-bourg (par exemple : salon de coiffure, boulangerie, boucherie, etc. ...)

Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 30/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Carine DAURAT, Chargée de Développement Economique

## FICHE ACTION N° 10

### Création et développement d'un réseau de chaleur intercommunal

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 3.B : Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes</li> </ul>
Action nom	Création et développement d'un réseau de chaleur intercommunal
Action n°	10
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	Au regard de la fin de la Délégation de Service Public (DSP) de la commune de Cluses en fin 2019, le réseau de chaleur intercommunal a été mis en service pour la commune de Cluses en octobre 2022 et pourra être développé, notamment sur les communes de Scionzier ou de Marnaz, dans les prochaines années.
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses et 2CCAM Type de l'organisation : Commune et EPCI
Description de l'action	Initialement, la DSP pour l'exploitation du réseau de chaleur urbaine de la ville de Cluses était équilibré jusqu'en 2019, par un contrat de cogénération. Avec les évolutions réglementaires qui ont abouti à la disparition de ce contrat de cogénération, la ville de Cluses a choisi en collaboration avec le SYDEVAL (ex SIVOM) et son délégataire d'acheter de la chaleur dite « fatale » à l'usine d'incinération de Marignier, afin d'équilibrer financièrement le contrat et ainsi éviter une hausse considérable des abonnements pour 1 500 logements. Le réseau ainsi créé, d'une longueur d'environ 6.6 Km, entre Marignier et Cluses, pourrait à terme profiter aux communes traversées, au premier rang desquelles Marnaz et Scionzier. Si tel est le cas, ce réseau de chaleur intercommunal serait porté par la 2CCAM au sein d'une DSP unique.
Partenaires	Le Syndicat des Déchet, de l'Eau et de la Valorisation (SYDEVAL) L'entreprise DALKIA La commune de Scionzier La commune de Marnaz L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME) Le SYANE
Dépenses prévisionnelles	Les dépenses liées à la création du réseau intercommunal sont intégralement supportées dans le cadre de la DSP entre la commune de Cluses et DALKYA
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Mise en œuvre du réseau entre Marignier et Cluses : Octobre 2022 Extension vers Scionzier ou Marnaz : entre 2023 et 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	Une attention particulière sera portée au taux de mixité énergétique en cas de raccordement des communes de Marnaz et ou de Scionzier car cela viendrait diminuer le pourcentage de chaleur fatale dans le réseau et ainsi augmenter le

	pourcentage d'énergie fossile utilisée.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de raccordement au réseau de chaleur</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexes, documents de référence	Document de la DSP entre Cluses et DALKYA
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 16/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Jean-François REBOUL, Directeur Général Adjoint

## FICHE ACTION N° 11

### Recrutement d'un chargé de mission mobilité (H/F)

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.D : Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville interconnectée</li> </ul>
Action nom	Recrutement d'un chargé de mission mobilité (H/F)
Action n°	11
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action prête à démarrer
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	L'agent sera amené à conduire ou participer à différents projets principalement dans le domaine du transport et de la mobilité. Ses missions sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage et suivi de projets divers (Plan de Mobilité Simplifié, suivi du Schéma cyclable intercommunal, étude de jalonnement cyclable ...);</li> <li>Rédaction de pièces techniques et suivi des marchés publics en lien avec le service concerné ;</li> <li>Collaboration avec les communes membres de l'intercommunalité et le Système d'Information Géographique (SIG) dans le cadre de la politique cyclable et de covoiturage ;</li> <li>Travail de coopération avec la chef de service et la technicienne « transport » sur les offres de transports (urbains, ski bus, lignes régulières ...);</li> <li>Missions complémentaires de suivi de facturation, rédaction de documents (notes, rapports, courriers ...).</li> </ul>
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	Montant du salaire annuel : 35 000,00 €
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Offre d'emploi mise en ligne en novembre 2022 pour une prise de poste en janvier 2023.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Achat du matériel pour le poste</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Arrivée du chargé de mission mobilité</li> <li>Durée de présence du chargé de mission sur son poste</li> </ul>

	Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise ne place d'actions sur la mobilité</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 22/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Béatrice DELACQUIS, Responsable service Aménagement du territoire

## FICHE ACTION N° 12

### Réalisation d'un plan de mobilité simplifié

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.D : Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville interconnectée</li> </ul>
Action nom	Réalisation d'un plan de mobilité simplifié
Action n°	12
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action prête à démarrer
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	L'action correspond à une étude. L'objectif de ce plan de mobilité simplifié est de dresser un diagnostic de l'ensemble des modes de déplacements sur le territoire de la 2CCAM et d'établir un plan d'action à mettre en œuvre pour améliorer l'existant.
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	37 970,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Avenir Montagnes : 23 000,00 €
Calendrier	Date de démarrage des travaux : Novembre 2022 Date d'achèvement des travaux : 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions pour l'étude</li> <li>Nombre de partenaires interrogés pour l'étude</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison d'un diagnostic et d'un plan d'actions adaptés au territoire</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions du plan d'actions de l'étude mises en œuvre</li> <li>Durée de vie des actions mises en œuvre</li> <li>Prise en compte de la stratégie dans les projets d'aménagement ou de mobilité</li> <li>Taux et évolution de la part modale de la voiture individuelle</li> <li>Taux et évolution de la part modale de déplacements doux</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexes, documents de référence	

Historique des mises à jour de la fiche

Date de rédaction : 22/12/2022

Rédacteurs :

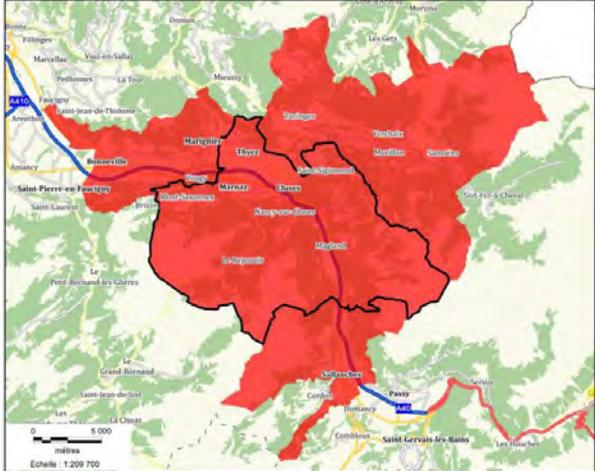
Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation

Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain

Béatrice DELACQUIS, Responsable service Aménagement du territoire

## FICHE ACTION N° 13

### Définir et mettre en œuvre le schéma directeur d'équipement commercial à l'échelle de la 2CCAM

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique du centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Définir et mettre en œuvre le schéma directeur d'équipement commercial à l'échelle de la 2CCAM
Action n°	13
Périmètre d'action	<p>Pour le périmètre d'étude, le bassin de vie considéré s'étend de Sallanches à Bonneville, en prenant en compte le territoire de la vallée du Giffre, conformément au plan ci-après :</p>  <p>Si les actions porteront bien sur la redynamisation de l'offre commerciale et artisanale des centres-bourgs des 3 petites villes de demain, le diagnostic s'attachera à analyser ceux-ci à l'échelle du bassin de vie, afin de mettre en exergue les spécificités, fonctions et synergies avec les autres pôles commerciaux.</p>
Statut	Action validée et engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	Les résultats de l'étude commerciale étaient indispensables à la réalisation du diagnostic des communes concernées par la convention ORT. Ces résultats viennent justifier et compléter le projet de territoire déjà établi.
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes Type de l'organisation : EPCI
Description de l'action	<p>L'action correspond à une étude stratégique. Elle vise à porter un schéma directeur d'équipement commercial en capacité de répondre aux enjeux du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Positionner la zone commerciale « Val d'Arve » en sa qualité de zone commerciale d'intérêt communautaire et ses interactions avec les autres surfaces commerciales du territoire intercommunal ;</li> <li>Valoriser l'offre commerciale de proximité en lien avec les projets</li> </ul>

	<p>communaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaire les besoins actuels et futurs des habitants et visiteurs.</li> </ul> <p>L'étude d'aménagement commerciale a pour objectif d'organiser l'attractivité du territoire en anticipant les prochaines orientations d'un SCOT en cours de réflexion et en offrant l'ensemble des services sur un bassin de population et d'emploi d'une aire urbaine en développement.</p> <p>Les grandes lignes de l'étude sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrire la trajectoire de la structuration commerciale du territoire au regard des évolutions des 20 dernières années ;</li> <li>• Evaluer les besoins des habitants et visiteurs du territoire en matière de commerces et la satisfaction à ses besoins au regard de l'offre commerciale disponible sur le territoire et en lien avec les zones voisines - analyse des grandes données de chalandise ;</li> <li>• Identifier des manques dans l'offre commerciale proposée sur le périmètre de la 2CCAM ;</li> <li>• Proposer des scénarii de programmation commerciale, conjuguant adaptation du tissu commercial existant et développement dans le but de renforcer l'attractivité des centres villes, de conforter la zone commerciale intercommunale, en complémentarité des autres zones commerciales identifiées sur le bassin de vie ;</li> <li>• Aider les élus dans la détermination des conditions d'implantation des équipements commerciaux dans les différents secteurs de la communauté de communes.</li> </ul> <p>L'étude a impliqué une analyse du tissu commercial et des pratiques des habitants du bassin de vie.</p> <p>Une étude réalisée en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : Analyse de l'offre et la demande</li> <li>• Phase 2 : Analyse des projets et formalisation des enjeux</li> <li>• Phase 3 : Programmation commerciale et préconisations</li> </ul> <p>Le plan d'actions définit par l'étude vise à prioriser les différents axes de développement de l'offre commerciale de la 2CCAM. Il doit servir de base de discussion pour les échéances à venir et notamment la rédaction du schéma directeur commercial à l'échelle de la 2CCAM.</p>
Partenaires	<p>La Caisse des Dépôts apporte un soutien financier pour l'étude de programmation commerciale, à hauteur de 9 062,50 euros (50 %).</p> <p>La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (CMA) étaient invitées à l'ensemble des phases de restitutions, en tant que consulaires.</p>
Dépenses prévisionnelles	18 125,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Cofinancement de la Banque des territoires : 9 062,50 € HT</p> <p>Autofinancement : 9 062,50 € HT</p>
Calendrier	<p>Avril 2022 : lancement de l'étude</p> <p>Septembre 2022 : rendu et validation politique</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions pour l'étude</li> <li>• Nombre de partenaires interrogés pour l'étude</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison d'un diagnostic et d'un plan d'actions adaptés au territoire</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions du plan d'actions de l'étude mises en œuvre</li> <li>• Durée de vie des actions mises en œuvre</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Dans le cadre de ce programme, et en ce qui concerne la thématique commerciale, l'intérêt commun des collectivités est de porter ensemble un schéma directeur d'équipement commercial en capacité de répondre aux enjeux du territoire.</p> <p>Aujourd'hui, l'armature commerciale de la 2CCAM est constituée de plusieurs pôles de commerces et services, de différents rangs. On peut toutefois distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pôle commercial de Scionzier, qui regroupe de nombreuses enseignes nationales. Cette zone reste à structurer, organiser et conforter dans une logique de bassin de vie, au regard des développements des zones commerciales voisines ;</li> <li>• Des pôles de proximité dans les centres-bourgs/ville de Cluses, Marnaz, Scionzier, Arâches-La-Frasse et Magland regroupant des commerces de proximité ainsi qu'un pôle commercial de proximité dans le quartier de la Sardagne à Cluses.</li> </ul> <p>L'importante vacance des cellules commerciales pénalise ponctuellement l'attractivité des centres villes en renvoyant une image de perte de dynamisme et de caractère « figé » de certains îlots commerciaux.</p> <p>L'objectif est donc de trouver une articulation pertinente entre les secteurs commerciaux des centres villes et la Zone Val d'Arve à Scionzier. Cette articulation s'inscrit dans une logique de redynamisation des centre-bourgs des trois communes concernées.</p>
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 16/09/2022</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain</p>



## FICHE ACTION N° 14

### Accompagner les artisans dans la transition numérique

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique du centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Accompagner les artisans dans la transition numérique
Action n°	14
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action prête à démarrer
Niveau de priorité	Moyen
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (CMA) Type de l'organisation : Etablissement public d'État Ces ateliers numériques sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage CMA pour le compte de la 2CCAM, dans le cadre d'une convention de partenariat.
Description de l'action	Organisation d'une série de 5 ateliers numériques de 3 heures, favorisant une approche globale des outils numériques. Des ateliers qui se dérouleront en petit groupe, avec un conseiller numérique, sur des thématiques choisies par les participants selon leurs besoins. Elles seront concrètes et très opérationnelles. Par exemple : la fiche Google, le référencement, créer du contenu pour les réseaux sociaux, etc. ...  Une tranche optionnelle sera également possible afin d'obtenir un accompagnement personnalisé sur le numérique à la carte.
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	2 100,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	2CCAM : 2 100,00 € HT
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	La CMA est la structure porteuse d'Atouts Numérique en Haute-Savoie et a effectué en 2022 257 diagnostics/accompagnements auprès des entreprises artisanales du territoire. Fort de cette expérience, la CMA propose ses experts pour poursuivre ses diagnostics dans le cadre de PVD.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>5 ateliers/10 personnes maximum par atelier</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la présence numérique des entreprises participantes</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ciblage de l'action pour sensibiliser les commerces et artisans des centres bourgs.

Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 19/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Carine DAURAT, Chargée de Développement Economique

## FICHE ACTION N° 15

### Accompagner les projets de reprise et transmission d'entreprise

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique du centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Accompagner les projets de reprise et transmission d'entreprise
Action n°	15
Périmètre d'action	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Statut	Action prête à démarrer
Niveau de priorité	Moyen
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (CMA) Type de l'organisation : Etablissement public d'État Cette action est réalisée sous maîtrise d'ouvrage CMA pour le compte de la 2CCAM, dans le cadre d'une convention de partenariat.
Description de l'action	Cette action vise à cibler une dizaine de fonds à transmettre, à potentiel ou à enjeu afin de leurs mettre à disposition le programme individuel suivant : <ul style="list-style-type: none"> <li>L'évaluation du fonds ;</li> <li>La réalisation de 2 vidéos de promotion, une courte de type « Konbini » destinée aux réseaux sociaux et une longue de 2 minutes pour présenter plus classiquement le fond destiné ;</li> <li>Un bilan assurantiel et patrimonial.</li> </ul> <p>Une sélection qui sera réalisée en partenariat entre les collectivités et la CMA, tout en priorisant les fonds se situant sur les communes PVD de Cluses, Marnaz et Scionzier.</p> <p>Durant la phase de pré-ciblage, un temps d'échange collectif peu éventuellement être organisé.</p> <p>Cette action permettra également au repreneur de bénéficier de l'offre classique de la CMA sur tout ce volet mais également d'être éligible à une Action de Formation en Situation de Travail (AFEST).</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	25 000,00 € HT : <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude « préciblage » : 2 940,00 €</li> <li>Accompagnement expert transmission : 16 800,00 €</li> <li>Pilotage/suivi/communication : 2 100,00 €</li> <li>Vidéo : 3 160,00 €</li> </ul>
Plan de financement prévisionnel	CMA : 3 000,00 € HT Entreprises : 2 500,00 € HT soit 250,00 € par accompagnement Partenaire(s) Privé(s) : 4 500,00 € HT 2CCAM : 15 000,00 € HT

Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	<p>Chefs d'entreprises artisanales de plus de 55 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cluses 114</li> <li>• Marnaz 49</li> <li>• Scionzier 63</li> </ul> <p>Il est nécessaire d'accompagner de façon stratégique et innovante, des entreprises ciblées dans le cadre de PVD, pour assurer une pérennité d'activités clés des centre-bourg.</p> <p>Fort de son expérience, la CMA propose une approche nouvelle, tout en s'appuyant sur son expertise en reprise-transmission.</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 fonds accompagnés sur l'intégralité du programme</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de transmissions ou reprises</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Dans le cadre de PVD, il est essentiel de s'assurer de la pérennité de certaines activités de centre-bourg et donc nécessaire d'accompagner les dirigeants dans leur transmission ou reprise.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 30/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Carine DAURAT, Chargée de Développement Economique</p>

## 2.2. La commune de Cluses





## FICHE ACTION N° 1

### Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul> <p>Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance
Action n°	1
Périmètre d'action	Commune de Cluses
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	Approbation prévu au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>La révision générale contient 3 axes pour le projet de vie de la commune de Cluses :</p> <p>Axe 1 : Préserver le cadre de vie ; Axe 2 : Répondre de façon soutenable au besoin en logement ; Axe 3 : Promouvoir un fonctionnement urbain de proximité et une économie dynamique.</p> <p>Le projet démographique vise une croissance de 1% entre 2022 et 2034, ce qui nécessite un rythme annuel minimum de 50 logements produits par an sur la durée du PLU.</p> <p>Un PLU qui devra également traduire les conclusions de l'étude de programmation commerciale du territoire intercommunal, récemment portée par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.</p>
Partenaires	Personnes Publiques Associées (PPA)
Dépenses prévisionnelles	Marché d'étude : 65 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 15 000,00 € HT Autofinancement : 50 000,00 € HT
Calendrier	<p>Marché « Révision du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Cluses » publié le 16/03/2022</p> <p>Durée du marché : 30 mois</p> <p>Débat PADD : Décembre 2022 Arrêt du projet : Septembre 2023 Enquête publique : Début 2024 Approbation : Septembre 2024</p>

Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	La révision générale du PLU est devenue nécessaire depuis la trop forte production de logements, entre 2018 et 2022, qui a rendu caduc les objectifs du PADD du PLU de 2018. Cette révision doit permettre de réduire très fortement, jusqu'en 2026 au moins, la production de logements, afin de digérer les logements actuellement construits ou mis sur le marché.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions pour l'étude</li> <li>• Nombre de partenaires interrogés pour l'étude</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du taux de logements vacants et nombre de logements vacants remis sur le marché</li> <li>• Nombre de logements construits</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Une fois approuvé, le PLU fixera les objectifs en matière de logement, d'équipement et de valorisation de l'espace public sur les 12 prochaines années. Ce qui influera fortement sur les charges futures de centralité que devra ou pas supporter la ville de Cluses.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 16/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques

## FICHE ACTION N° 2

Mener des actions en faveur des logements temporaires par le biais de la Société d'Économie Mixte (SEM) de la ville en priorisant le centre-ville et le quartier de la Sardagne

Orientation stratégique	Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul>
Action nom	Mener des actions en faveur des logements temporaires par le biais de la SEM de la ville en priorisant le centre-ville et le quartier de la Sardagne.
Action n°	2
Périmètre d'action	Commune de Cluses dans un premier temps et périmètre de la 2CCAM et de la Communauté de Communes de Faucigny-Glières (CCFG) lors de la modification en SEM intercommunale.
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	Cette objectif répond à un besoin grandissant, des entreprises et des industries de la vallée de l'Arve, de pouvoir loger leurs chargés de missions, alternants et jeunes cadres. La SEM doit offrir entre 30 et 50 logements disponibles, à l'échelle de Cluses, pour répondre aux besoins de ces dernières entreprises.
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : SEM de la ville de Cluses Type de l'organisation : SEM
Description de l'action	La SEM a le rôle d'une foncière ce qui lui permet de mettre à disposition des entreprises des logements pour leurs employés. Par exemple, l'hôtel du Bargy a été livré en septembre 2022 et accueille aujourd'hui 16 employés d'entreprises du décolletage et de la santé.
Partenaires	Le conseil d'administration de la SEM, formé par la commune de Cluses Les Banques La société SOMFY  Dans le cadre du projet de création d'une SEM intercommunale, la 2CCAM, la CCFG, la mairie de Bonneville et la Banque des Territoires entreraient au capital de la future structure.
Dépenses prévisionnelles	Les principales dépenses par projet sont relatives à l'acquisition d'un bien puis sa réhabilitation.
Plan de financement prévisionnel	Au gré des opportunités.
Calendrier	Au gré des opportunités du marché immobilier, la SEM acquière et réalise les travaux en fonction de ces capacités financières. En moyenne, entre l'acquisition et la disponibilité des logements, le projet s'étale entre 12 et 15 mois.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	La transformation en SEM intercommunale est prévue pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2023. Il est précisé que le modèle économique poursuivi par la SEM est de faire porter la vacance des logements aux entreprises.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>À chaque opération, la SEM construit un document financier prévisionnel afin de s'assurer de la rentabilité minimale de l'opération. Naturellement, le seuil de la rentabilité est beaucoup plus faible que la rentabilité recherchée par des promoteurs privés. La SEM doit simplement s'assurer que l'opération ne sera pas déficitaire.</p> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition/cession des logements</li> <li>• Etude de faisabilité</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison des logements rénovés</li> <li>• Mise en location des logements rénovés</li> <li>• Qualité des logements mis en location</li> <li>• Superficie et typologie des logements mis en location</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des nouveaux locataires</li> <li>• Durée des baux</li> <li>• Nombre de baux renouvelés</li> <li>• Nombre de baux rompus</li> <li>• Consommation énergétique des logements</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	La construction de ces logements pour jeunes actifs permet aux entreprises d'attirer de la main d'œuvre des 4 coins du territoire national et faciliter leur arrivée dans la région. Ainsi, après quelques mois passés dans les logements mis à disposition par la SEM, il paraît fort probable que l'employé s'installe dans la région et fasse ainsi travailler l'économie locale.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 16/12/2022</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques</p>

## FICHE ACTION N° 3

### Création de l'écoquartier de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Boquette

Orientation stratégique	Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.B : Développer de manière équilibrée une offre de logements adaptée en centre-ville</li> </ul>
Action nom	Création de l'écoquartier ZAC de la Boquette
Action n°	3
Périmètre d'action	La localisation de la future ZAC de la Boquette est la suivante : 
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	Réaliser un projet urbain mixte associant logements (environ 375), activités et espaces publics. La ZAC dite de la Boquette couvre une superficie de 11 hectares environ, localisée sur le territoire de la Commune de Cluses, et délimitée principalement par la voie ferrée à l'Ouest, la rue Breguet au Nord et le boulevard du Chevrin à l'Est.
Partenaires	TERACTEM (aménageur)
Dépenses prévisionnelles	18 000 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Participation de la commune de Cluses : 7 600 000,00 € Les 10 400 000,00 € restant sont couverts par la revente commerciale.
Calendrier	Fin d'aménagement prévu en 2035
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	Aménagement phasé en 2 étapes : Phase 1 : 225 logements et aménagement des espaces publics Phase 2 : 150 logements

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contextualisation avec un promoteur/aménageur</li> <li>• Contractualisation avec une équipe de maîtrise d'œuvre</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ilots livrés</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ilots loués/vendus/demandes sans réponses</li> <li>• Qualité des espaces et des usages</li> <li>• Proportion et nombre d'espaces non bâtis</li> <li>• Perméabilité du quartier</li> <li>• Taux d'occupation des espaces de l'écoquartier</li> <li>• Nombre de projets collectifs dans l'écoquartier</li> <li>• Adéquation des logements produits aux objectifs et aux revenus des ménages</li> <li>• Sentiment de sécurité</li> <li>• Identité locale et sentiment d'appartenance des résidents</li> <li>• Proximité des services es du quotidien</li> <li>• Part des ménages utilisant une alternative à l'autosolisme</li> <li>• Offre de mobilités alternatives sur le périmètre de l'écoquartier</li> <li>• Place des circuits courts</li> <li>• Nombre de services numériques sur le quartier</li> <li>• Consommation énergétique des bâtiments de l'écoquartier</li> <li>• Existence et nombre de dispositifs de réduction des îlots de chaleur</li> <li>• Volume de la consommation d'eau de l'écoquartier (nombre de m3/an)</li> <li>• Quantité (volume et poids) de déchets collectés sur l'écoquartier</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	La ZAC est adossée à l'hypercentre et renforce son attractivité en créant des espaces publics de qualité aux abords des principaux pôles économiques et infrastructures de transport.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 03/02/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Pierre-Marie HEZARD, Adjoint au Directeur Général des Services Techniques  Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques</p>

## FICHE ACTION N°4

### Requalification de la friche Bretton pour accueillir de nouveaux logements

Orientation stratégique	Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.C : Reconquérir les friches en centre-ville pour l'accueil de nouveaux habitants</li> </ul>
Action nom	Requalification de la friche Bretton pour accueillir de nouveaux logements
Action n°	4
Périmètre d'action	Parcelle 0537, située au 51 impasse des Allobroges 
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	Aménagement concomitant avec la fiche action n°6 pour l'aménagement du pôle culturel, soit une réception prévue en 2026.
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	La friche Bretton est un immeuble industriel sur 4 niveaux, grenier et sous-sol. Cette friche présente une surface d'environ 1 700 m <sup>2</sup> dont environ 1 100 m <sup>2</sup> bâti. Un projet de musée avec une partie logement au dernier niveau est envisagé. Pour ce projet, l'ensemble de l'immeuble est conservé.
Partenaires	Promotion immobilière
Dépenses prévisionnelles	
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Réception prévue en 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition/Cession de l'ancien bâtiment</li> <li>Contractualisation avec le promoteur/l'aménageur</li> <li>Contractualisation avec l'équipe de maîtrise d'œuvre</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contractualisation avec le service d'animation du lieu</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison du nouveau site</li> <li>• Nombre de logements disponibles</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'occupation des logements</li> <li>• Part de la diversité des publics présents</li> <li>• Adéquation entre les besoins et revenus des résidents et l'offre proposée</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Requalifier d'une part le patrimoine historique et industriel du centre-ville et d'autre part l'entrée de ville.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 03/02/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Pierre-Marie HEZARD, Adjoint au Directeur Général des Services Techniques  Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques</p>

## FICHE ACTION N° 5

### Aménagement de la place Charles de Gaulle

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.A : Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble</li> </ul>
Action nom	Aménagement de la place Charles de Gaulle
Action n°	5
Périmètre d'action	Place Charles de Gaulle, 74300 Cluses
Statut	Action Engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	Réception en 2024
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>Réaménagement de la Place de Gaulle, place principale du Centre-Ville de la Commune en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un parc de stationnement de 40 places et un square paysagé ;</li> <li>• Réhabilitation la place avec trois fonctionnalités principales : une aire minérale pour l'organisation d'événements communaux, une aire végétale pour garder de la nature en pleine-ville et le maintien d'un second parc de stationnement pour y accueillir notamment le marché hebdomadaire ;</li> <li>• Piétonisation de l'ensemble de la place avec suppression des deux voies actuelles.</li> </ul> <p>Place située en face de l'Hôtel de Ville, elle participe à l'attractivité de la commune. Près de 2 000 écoliers, collégiens et lycéens fréquentent des établissements situés à proximité. Il paraît donc fort judicieux d'offrir à la population un espace sans voitures où la nature est fortement présente à travers deux espaces aux fonctionnalités différentes et complémentaires.</p>
Partenaires	L'Etat Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Dépenses prévisionnelles	Coût total du projet : 1 929 372,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 238 126,00 € (DSIL) CD74 : 150 000,00 € Autofinancement : 1 541 246,00 €
Calendrier	Etudes préalables : 2021 Maîtrise d'œuvre : 2021 Date de démarrage des travaux : Juillet 2022 Date d'achèvement des travaux : Fin 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du projet par une étude de faisabilité</li> <li>• Travaux</li> <li>• Nombre de mobiliers urbains achetés</li> <li>• Nombre de plants achetés</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'aménagements prenant en compte les besoins des différents âges de vie (bancs, jeux...)</li> <li>• Nombre d'aménagements intégrant la lutte contre le réchauffement climatique (îlot de chaleur)</li> <li>• Nombre d'aménagements de tous modes de transports</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux usages</li> <li>• Perception des usagers de la commune</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	La place de Gaulle est la place centrale de l'hypercentre et cette réhabilitation complète concourt à l'amélioration du cadre de vie et donc de l'image de la commune et des commerces.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 03/02/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Pierre-Marie HEZARD, Adjoint au Directeur Général des Services Techniques  Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques</p>

## FICHE ACTION N° 6

### Requalification des friches Dépéry et Bretton pour créer un pôle culturel structurant

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.C : Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager</li> </ul>
Action nom	Requalification des friches Dépéry et Bretton pour créer un pôle culturel structurant
Action n°	6
Périmètre d'action	<p>Friche Dépéry : Située entre les rues des Buttes, Marcellin Berthelot et de l'Arve (parcelles 0546 et 0142)</p> <p>Friche Bretton : Située au 51 impasse des Allobroges (parcelle 0537)</p> 
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>La friche Bretton est un immeuble industriel sur 4 niveaux, grenier et sous-sol. Cette friche présente une surface d'environ 1 700 m<sup>2</sup> dont environ 1 100 m<sup>2</sup> bâti. Un projet de musée avec une partie logement au dernier niveau est envisagé. Pour ce projet, l'ensemble de l'immeuble est conservé.</p> <p>La friche Dépéry est un immeuble industriel sur un maximum de 3 niveaux, grenier et sous-sol. Cette friche présente une surface d'environ 3 200 m<sup>2</sup> entièrement bâti. Un projet de centre culturel autour de la musique, de la danse et du théâtre est envisagé. Pour ce projet, seul l'immeuble en élévation (bâti Sud) est conservé.</p>
Partenaires	L'Etat Le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Dépenses prévisionnelles	9 000 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 250 000,00 € Région AURA : 210 000,00 € Autofinancement : 8 540 000,00 €
Calendrier	Date de démarrage des travaux : Septembre 2023 Date d'achèvement des travaux : Non connue à ce jour
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de Plan Etat-Région (CPER)
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> <li>• Déménagement/Emménagement</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture du pôle culturel</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visiteurs du pôle culturel</li> <li>• Nombre d'événements organisés au pôle culturel</li> <li>• Perception du pôle culturel par ses utilisateurs</li> <li>• Nombre de jours d'ouverture du pôle culturel</li> <li>• Nombre et typologie des publics réguliers du pôle culturel</li> <li>• Nombre d'événements en partenariat avec d'autres acteurs sociaux ou culturels du territoire</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Requalifier d'une part le patrimoine historique et industriel du centre-ville et d'autre part l'entrée de ville.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 03/02/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Pierre-Marie HEZARD, Adjoint au Directeur Général des Services Techniques Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques

## FICHE ACTION N° 7

### Construction du Médipôle 2

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.D : Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité</li> </ul>
Action nom	Construction du Médipôle 2
Action n°	7
Périmètre d'action	Avenue du Grand Massif 
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	Ouverture en été 2025
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville de Cluses Type de l'organisation : SEM
Description de l'action	Aménagement d'un équipement de santé pluridisciplinaire (centre de premiers recours, radiologie, scanners, plateau de consultation du Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) et des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), maison de santé communale).  Cet aménagement est en vue de remplacer l'actuel médipôle 1 dont les contraintes d'exploitation bâtementaire sont devenues trop lourdes à porter financièrement.
Partenaires	Le CHAL Les HPMB L'Unité Médicale de la Vallée de l'Arve (UMVA) Le centre de radiologie Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie Les médecins libéraux
Dépenses prévisionnelles	6 600 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	CD74 : 700 000,00 € HT Financements privés : 3 250 000,00 € HT Autres financeurs : 1 900 000,00 € HT Autofinancement : 750 000,00 € HT

	<p>Le montage opérationnel du projet permettra au différents partenaires d'être propriétaire de leurs locaux. La SEM ne restant propriétaire que des locaux abritant la maison de santé communale.</p> <p>Le reste à charge de la SEM, hors subventions sollicitées, est de 750 000,00 € HT.</p>
Calendrier	<p>Date de démarrage des travaux : Septembre 2023</p> <p>Date d'achèvement des travaux : Juin 2025</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	<p>L'ensemble des partenaires a validé le montage juridique et opérationnel. Il reste à signer les conventions de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA).</p> <p>L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes a donné un avis favorable au projet. L'aléa principale réside dans la hausse provisionnelle des coûts de construction.</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat/cession/location du terrain/bâtiment existant</li> <li>• Etudes de faisabilité et plans</li> <li>• Travaux</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de la maison de santé</li> <li>• Installation de médecins, kinés, infirmiers et autres soignants</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de patients</li> <li>• Taux et évolution du nombre de patients</li> <li>• Nombre et typologie des médecins et soignants installés dans le médipôle 2</li> <li>• Evolution du nombre de médecins et soignants installés dans le médipôle 2</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le maintien du médipôle qui accueille environ 18 000 consultants à l'année est une nécessité pour la commune et le territoire de la vallée de l'Arve. Le manque de médecins libéraux ainsi que l'éloignement du CHAL et des HPMB confèrent au médipôle 2 toutes ces fonctions de centralités.</p>
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 16/12/2022</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques</p>

## FICHE ACTION N° 8

### Réalisation d'un parking aérien sur le parking Claude Anthoine

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.E : Organiser et sécuriser la mobilité et rendre les centres-villes accessibles à tous</li> </ul>
Action nom	Réalisation d'un parking aérien sur le parking Claude Anthoine
Action n°	8
Périmètre d'action	
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'objectif est de construire un parking aérien à l'emplacement de l'actuel parking Claude Anthoine (gratuit) afin de faciliter le stationnement dans le centre-ville. Ce parking permettra la création de 120 places supplémentaires.
Partenaires	Le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes La SNCF SYANE-ENR (projet photovoltaïque)
Dépenses prévisionnelles	1 500 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Région AURA : à définir SNCF : à définir
Calendrier	Date de démarrage des travaux : Mi 2023 Date d'achèvement des travaux : Fin 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution du nombre de places totales</li> <li>Evolution du nombre de places de stationnement en centre-ville/périphéries</li> <li>Livraison et ouverture du parking</li> </ul>

	<p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolutions du nombre d'abonnements pour du stationnement payant</li> <li>• Perception du parking par les usagers de la commune</li> <li>• Evolution et taux de remplissage du parking</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de l'offre de stationnement en périphérie de l'hypercentre pour faciliter l'accès au commerce sans ajouter des véhicules stationnés en hypercentre.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 03/02/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Pierre-Marie HEZARD, Adjoint au Directeur Général des Services Techniques  Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques</p>

## FICHE ACTION N° 9

### Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.A : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés</li> </ul>
Action nom	Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux
Action n°	9
Périmètre d'action	Commune de Cluses
Statut	Action validée et engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : SYANE Type de l'organisation : Syndicat  Ces audits énergétiques sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage Syane pour le compte de la commune de Cluses, adhérente au service mutualisé de Conseil en Energie, à la demande du conseiller énergie en charge de la collectivité.
Description de l'action	L'objectif de la mission est de réaliser des audits énergétiques de bâtiments publics ayant un enjeu de rénovation énergétique.  Les bâtiments ciblés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe scolaire de Messy ;</li> <li>Groupe scolaire de la Sardagne.</li> </ul> Ces audits ont pour but d'établir un état des lieux de la situation énergétique des bâtiments, de valider et affiner l'analyse des consommations de chauffage et d'électricité en élaborant une modélisation énergétique théorique, d'établir des recommandations d'améliorations visant à diminuer les consommations énergétiques mais également d'établir un programme pluriannuel d'actions hiérarchisées en plusieurs temps selon les degrés de priorité et les objectifs à atteindre pour permettre à la commune de tendre vers des objectifs ambitieux tels que ceux de la loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte ou du décret tertiaire de la Loi Elan.  À terme, des travaux de rénovation énergétique seront entrepris par la commune sur son patrimoine bâti.
Partenaires	Le SYANE
Dépenses prévisionnelles	7 000,00 € HT 8 400,00 € TTC
Plan de financement prévisionnel	SYANE : 3 500,00 € HT Cluses : 3 500,00 € HT <hr/> SYANE : 3 500,00 € TTC Cluses : 4 900,00 € TTC + 252 € (contribution au budget de fonctionnement)
Calendrier	Audits réalisés fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	

Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bâtiments audités</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Réduction de la consommation énergétique et donc de l'empreinte carbone des infrastructures de la collectivité
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 03/02/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Pierre-Marie HEZARD, Adjoint au Directeur Général des Services Techniques Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques

## FICHE ACTION N° 10

### Création d'aménagements cyclables

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 3.D : Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville interconnectée</li> </ul>
Action nom	Création d'aménagements cyclables
Action n°	10
Périmètre d'action	Commune de Cluses
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	Les aménagements cyclables sont inscrits dans un plan pluriannuel d'investissement pour le mandat 2020-2026. D'autres aménagements cyclables devront être poursuivis dans le cadre du mandat 2026-2032 pour respecter le schéma directeur validé par la 2CCAM en septembre 2019.
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Cluses Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	En lien avec le schéma cyclable intercommunal, l'action consiste à créer majoritairement en site propre des itinéraires cyclables favorisant les modes de déplacements doux. Le prochain tronçon aménagé sera l'avenue du Grand Massif, entre l'école du Noiret et le giratoire de l'avenue de Chatillon. Après la mise en service de ce tronçon et sous réserve des disponibilités budgétaires de la commune, un nouveau tronçon pourra être aménagé durant le mandat. Celui reliant l'avenue de Chatillon à l'avenue des Alpes, le long de l'Englennaz.
Partenaires	La Ministère de la Transition Ecologique L'ADEME Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Dépenses prévisionnelles	600 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 225 000,00 € HT (Plan vélo) Autofinancement : 375 000,00 € HT
Calendrier	Mise en œuvre : 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Appel à projet AVELO 2, relevé 2021
Observations liées à cette action	Outre l'aménagement cyclable, un giratoire permettant de desservir 2 établissements de santé sera également créé.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation du tronçon par des piétons et des cyclistes</li> <li>• Perception du tronçon par les habitants, commerçants et usagers de la commune</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution et taux de la fréquentation modes doux du centre-ville</li> </ul>

Conséquence sur la fonction de centralité	Cet aménagement permettra de faciliter l'usage du vélo entre le quartier « Les Villages » et le centre-ville.
Annexes, documents de référence	Le Schéma directeur intercommunal
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 16/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques

## FICHE ACTION N° 11

### Recrutement d'un manager de centre-ville

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Recrutement d'un manager de centre-ville
Action n°	11
Périmètre d'action	Commune de Cluses
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	La commune de Cluses a souhaité l'embauche d'un manager de centre-ville depuis 2021, afin de lutter contre la vacance commerciale de l'hypercentre et du quartier de la Sardagne. Ce poste a vocation à être pérennisé durant les prochaines années.
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville de Cluses Type de l'organisation : SEM
Description de l'action	<p>L'agent est chargé de valoriser et d'assurer la promotion de l'offre commerciale du centre-ville auprès d'enseignes et d'investisseurs potentiels. Il veille au suivi des opérations immobilières et foncières relatives aux différentes interventions de la SEM relatives à ces sujets. Il coordonne, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », dont la ville de Cluses est lauréate et avec le chargé de mission dédié à cet effet, les actions liées au tissu commercial de proximité mises en œuvre.</p> <p>Ses missions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Savoir établir un diagnostic et élaborer une stratégie de dynamisation du centre-ville dans la continuité des projets en cours et de ceux à venir ;</li> <li>Fédérer les différents acteurs du commerce local autour de ces projets et en assurer l'interface avec l'autorité communale ;</li> <li>Suivre les droits de préemption des fonds et baux commerciaux ainsi que les différentes autorisations d'urbanisme en collaboration avec les services de la collectivité ;</li> <li>Aider à l'implantation de nouveaux commerces en centre-ville et être en capacité de proposer des locaux vacants en apportant des précisions sur l'état, la superficie, le montant du loyer ou le type de bail du local ;</li> <li>Créer un observatoire synthétisant les données sur l'état du commerce en centre-ville et savoir les restituer de manière claire et précise si nécessaire ;</li> <li>Recueillir les doléances des commerçants en organisant des rencontres et établir une relation dans la durée en tant que référent auprès de la commune ;</li> <li>Dans le cadre des acquisitions et/ou interventions en matières de murs commerciaux, participer au suivi de projet avec le Directeur ;</li> <li>Participer à la réflexion et aux études spécifiques aux commerces menées dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » en</li> </ul>

	collaboration avec le chargé de mission de la 2CCAM
Partenaires	La Banque des Territoires
Dépenses prévisionnelles	Montant du salaire annuel : 77 973,83 €
Plan de financement prévisionnel	La Banque des Territoires : 40 000,00 € Autofinancement : 37 973,83 €
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat du matériel pour le poste</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée du manager de commerces</li> <li>• Durée de présence du manager sur son poste</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux événements commerciaux</li> <li>• Nombres d'ouverture de commerces non présent sur la commune</li> <li>• Nombre de murs commerciaux vacants</li> <li>• Balance entre les arrivées et les départs de commerces en hypercentre ou à la Sardagne</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	La manager de centre-ville fédère l'ensemble des acteurs et fait susciter des initiatives autour d'un plan d'action afin de renforcer l'attractivité de la ville de Cluses.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 16/12/2022</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques</p>

## FICHE ACTION N° 12

Mener des actions en faveur de l'attractivité commerciale par le biais de la Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville en priorisant le centre-ville et le quartier de la Sardagne

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Mener des actions en faveur de l'attractivité commerciale par le biais de la SEM de la ville en priorisant le centre-ville et le quartier de la Sardagne
Action n°	12
Périmètre d'action	Commune de Cluses dans un premier temps et périmètre de la 2CCAM et de la Communauté de Communes de Faucigny-Glières (CCFG) lors de la modification en SEM intercommunale.
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	Au gré des opportunités.
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : SEM de la ville de Cluses Type de l'organisation : SEM
Description de l'action	La ville de Cluses a confié à la SEM deux objectifs principaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner et promouvoir le développement et la mise en place d'activités commerciales de proximité ;</li> <li>La gestion d'immeubles en vue de lutter contre la vacance de logements en centre-ville.</li> </ul> <p>Dans ce cadre, la SEM acquière des murs commerciaux, voir porte des fonds de commerces sur quelques années, afin d'accompagner des porteurs de projets pendant les premières années d'activité. Cela permet également à la commune de Cluses de choisir les activités commerciales qui vont s'implanter et ainsi d'assurer la diversité en centre-ville.</p>
Partenaires	L'association Cluses la commerçante La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie (CCI) La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (CMA)
Dépenses prévisionnelles	Les principales dépenses par projet sont relatives à l'acquisition des locaux commerciaux et aux travaux.
Plan de financement prévisionnel	Au gré des opportunités commerciales.
Calendrier	Au gré des opportunités commerciales.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	La transformation en SEM intercommunale est prévue pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2023. La SEM intervient sur des opérations peu ou pas rentables. Il existe donc un risque financier en cas de non réussite du projet installé.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de nouveaux commerces ouverts</li> <li>Pérennité du commerce</li> <li>Rentabilité de l'opération</li> </ul>

Conséquence sur la fonction de centralité	L'attractivité commerciale en hypercentre est une donnée fondamentale permettant le renforcement des fonctions de centralité de la commune. Une non diversité commerciale mènerait progressivement à une désertification du centre-ville.
Annexes, documents de référence	L'étude de stratégie commerciale, menée en 2022, par le Cabinet Albert et Associés sur la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 16/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques

## FICHE ACTION N° 13

### Création d'une foncière intercommunale

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique du centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Création d'une foncière intercommunale
Action n°	13
Périmètre d'action	Territoire de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) et de la Communauté de Communes de Faucigny-Glières (CCFG)
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	Création de la structure souhaitée au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : « Foncière du Faucigny » nouvelle dénomination de la SEM de la ville de Cluses Type de l'organisation : Foncière
Description de l'action	Dans le cadre du plan de relance, la Banque des Territoires s'est engagée à accompagner la création de 100 foncières sur le territoire national, pour agir notamment en faveur de la résorption des friches commerciales au centre-ville et en périphérie. Cet outil aura vocation à acquérir, restructurer et mettre en location des commerces et logements dégradés et/ou vacants pour redonner de l'activité commerciale dans les centre-ville.  A ce titre, les communes de Bonneville et de Cluses, ainsi que leurs intercommunalités se sont rapprochées afin de créer une structure permettant de répondre aux objectifs de la Banque des Territoires.
Partenaires	La Banque des Territoires La 2CCAM La CCFG La commune de Bonneville
Dépenses prévisionnelles	Apports en capital de la société : 3 720 000,00 €
Plan de financement prévisionnel	Banque des Territoires : 2 000 000,00 € 2CCAM : 50 000,00 € CCFG : 50 000,00 € Commune de Bonneville : 1 000 000,00 € Commune de Cluses : 620 000,00 €
Calendrier	Délibérations des communes et des EPCI : 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 Conseil d'administration pour la modification des statuts : 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 Mise en œuvre : été 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	Cette nouvelle structure permettra de multiplier par 10 le capital social et ainsi obtenir une assise financière plus confortable pour mener à bien ses projets. Néanmoins, il faudra veiller à ce que la gouvernance initialement portée uniquement par la ville de Cluses et demain partagée entre la Banque des

	Territoires, la commune de Cluses et la commune de Bonneville reste efficace pour les 2 collectivités.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de création de la foncière</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets portés par la foncière qui ont été livrés</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets portés par la foncière intercommunale</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette nouvelle foncière doit permettre aux communes de Cluses et Bonneville, toutes deux lauréates du programme « Petites Villes de Demain », de disposer d'un outil facilitant leur intervention en vue de maîtriser l'attractivité de leur centre-ville.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 16/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques

## FICHE ACTION N° 14

### Création d'une halle alimentaire dans l'ancienne friche Intersport

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.B : Requalifier les friches pour relancer l'économie et le tourisme en cœur de ville</li> </ul>
Action nom	Création d'une halle alimentaire dans l'ancienne friche Intersport
Action n°	14
Périmètre d'action	125 place Charles de Gaulle
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville de Cluses Type de l'organisation : SEM
Description de l'action	Création d'une halle alimentaire d'une quinzaine de stands au sein de l'ancienne friche Intersport. Une priorité sera donnée aux commerces de bouche.
Partenaires	L'Etat
Dépenses prévisionnelles	2 500 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 1 000 000,00 € (Plan de Relance) réparti entre cette requalification et celle de la friche « Brasserie de l'Europe » Autofinancement : à définir
Calendrier	Date de démarrage des travaux : Automne 2023 Date d'achèvement des travaux : Fin 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>Fréquentation de la halle alimentaire</li> <li>Taux de vacance des commerçants</li> <li>Taux de rotation des commerçants</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Aménagement d'une nouvelle offre commerciale diversifiée en plein cœur de l'hypercentre qui renforce la présence de commerces en centre-ville.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 03/02/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Pierre-Marie HEZARD, Adjoint au Directeur Général des Services Techniques Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques



## FICHE ACTION N° 15

### Requalification de la friche « Brasserie de l'Europe »

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 4.B : Requalifier les friches pour relancer l'économie et le tourisme en cœur de ville</li> </ul>
Action nom	Requalification de la friche « Brasserie de l'Europe »
Action n°	15
Périmètre d'action	137 place Charles de Gaulle
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Faible
Urgence ou échéance à respecter	Travaux : été 2023 Ouverture du commerce : fin 2023
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville de cluses Type de l'organisation : SEM
Description de l'action	La SEM de la ville de Cluses à acquit fin 2021 les murs de l'ancienne brasserie de l'Europe, située en plein cœur du centre-ville de la commune, face à l'hôtel de ville. L'objectif est d'accompagner le porteur de projet, déjà identifié, pour installer un restaurant ainsi qu'une épicerie fine.  Depuis la fermeture de la brasserie de l'Europe en 2018, ce bâtiment est inoccupé et constitue un point noir dans l'aménagement programmé de la halle alimentaire couverte, objet de la fiche action n°13.
Partenaires	L'Etat Les porteurs de projets
Dépenses prévisionnelles	800 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 1 000 000,00 € (Plan de Relance) réparti entre cette requalification et celle de la friche « Intersport » Recettes locatives annuelles : 42 000,00 € Autofinancement : à définir
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	Comme tout démarrage d'une nouvelle activité commerciale dans le contexte actuel, il conviendra d'accompagner le porteur de projet durant les 1 <sup>ères</sup> années afin d'assurer la pérennité de l'exploitation.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation de la brasserie</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Pour la commune, la réouverture de ce lieu emblématique sera un geste fort pour la redynamisation commerciale, d'autant plus que la place de Gaules sera totalement réaménagée en espace piétonnier en début 2024.

Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 16/12/2022 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Jean-François REBOUL, Directeur Général des Services Techniques

### 2.3. La commune de Marnaz





## FICHE ACTION N° 1

### Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul> <p>Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance
Action n°	1
Périmètre d'action	Commune de Marnaz
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>L'action correspond à une procédure d'évolution d'un document opérationnel et stratégique et répond au besoin de mise en œuvre du projet de restructuration du centre-ville.</p> <p>Un PLU qui devra traduire les conclusions de l'étude de programmation commerciale du territoire intercommunal, récemment portée par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.</p>
Partenaires	L'Etat
Dépenses prévisionnelles	30 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2024-2027
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions pour l'étude</li> <li>Nombre de partenaires interrogés pour l'étude</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation du taux de logements vacants et nombre de logements vacants remis sur le marché</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de logements construits</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Adapter l'urbanisme aux nouvelles normes et tendre vers une vision supra communale pour une meilleure intégration dans le bassin de vie.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 13/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Laurent BOLZONI, Directeur Financier</p> <p>Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 2

### Acquisition et rénovation de logements par la commune

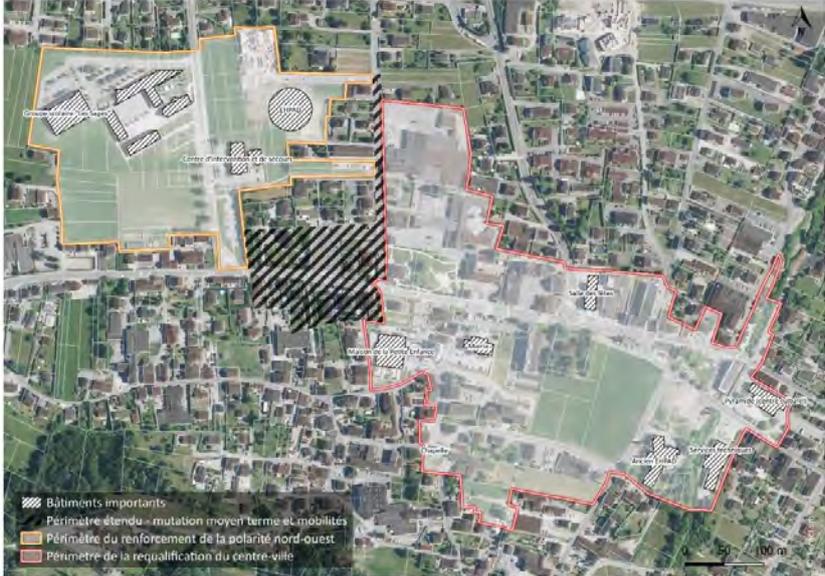
Orientation stratégique	Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul>
Action nom	Acquisition et rénovation de logements par la commune
Action n°	2
Périmètre d'action	Rue du 8 mai et rue de la Mairie, 74460 Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	Depuis plus d'un an, la commune acquière et rénove des commerces et des logements dans les bâtiments Le Bargy, le Baltimore et les Bruyères. Actuellement, la commune a acquis, par le biais de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF74), environ 50 logements et la quasi-totalité des commerces au rez-de-chaussée. A terme, l'objectif pour la commune est de maîtriser foncièrement l'entièreté de ces barres d'immeubles
Partenaires	L'Etat L'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie
Dépenses prévisionnelles	5 500 000,00 € HT Montant à revoir à la hausse selon les prochains portages
Plan de financement prévisionnel	A ce stade : <ul style="list-style-type: none"> <li>Etat : 150 800,00 €</li> <li>Autofinancement : 5 349 200,00 €</li> </ul>
Calendrier	2021-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition/cession des logements</li> <li>Etude de faisabilité</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison des logements rénovés</li> <li>Mise en location des logements rénovés</li> <li>Qualité des logements mis en location</li> <li>Superficie et typologie des logements mis en location</li> </ul>

	<p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des nouveaux locataires</li> <li>• Durée des baux</li> <li>• Nombre de baux renouvelés</li> <li>• Nombre de baux rompus</li> <li>• Consommation énergétique des logements</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	La commune souhaite développer des logements de qualité pour jouer sur le commerce, la culture, l'emploi (etc.).
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 13/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain  Laurent BOLZONI, Directeur Financier  Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 3

### Requalification, revitalisation et renaturation du centre-ville

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 1.B : Développer de manière équilibrée une offre de logements adaptée en centre-ville</li> </ul> <p>Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.A : Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble</li> </ul>
Action nom	Requalification, revitalisation et renaturation du centre-ville
Action n°	3
Périmètre d'action	Centre-ville de Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	<p>Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune</p>
Description de l'action	<p>L'action correspond à des études stratégiques et des travaux d'aménagements.</p> <p>Le projet consiste à requalifier le centre-ville et ses abords proches, renforcer la polarité du centre-ville comme cœur de vie collective, commerciale et de proximité. Cela passe par la priorisation des mobilités douces, le développement de la nature en ville et la valorisation des espaces naturels tout en soutenant et diversifiant l'économie.</p> <p>Projet multi-phase : foncier, sécurisation, aménagements paysagers et de voirie.</p> <p>L'intérêt de l'étude de programmation urbaine, actuellement réalisée par CITADIA, est de décliner de manière opérationnelle, des réponses aux enjeux ci-dessous, sur trois périmètres (cf. carte) grâce à un plan d'aménagement adéquat.</p> <p><u>Les enjeux :</u></p> <p>Enjeu 1 : Renforcer la polarité du centre-ville comme cœur de la vie collective, commerciale et de proximité</p> <p>Enjeu 2 : Prioriser les mobilités douces, alternatives et réduire la place de la voiture</p> <p>Enjeu 3 : Développer de la nature en ville, valoriser et restaurer du lien avec les espaces naturels</p> <p>Enjeu 4 : Soutenir et diversifier l'économie</p>

	<p><u>Le périmètres d'étude :</u></p>  <p>L'étude permettra alors de questionner la pertinence de certaines OAP au regard de l'aménagement global du centre-bourg et des différents enjeux, et d'engager ou non une révision du document d'urbanisme.</p>
Partenaires	L'Etat
Dépenses prévisionnelles	15 000 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	DGD OAP 2021 : 87 700,00 € Autofinancement : 14 912 300,00 €
Calendrier	2021-2036 Etude de programmation urbaine : 2022-2023 Phase travaux : 2024-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions réalisées pour l'étude</li> <li>• Communication et concertation aux différentes étapes de l'étude</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison et validation d'un scénario d'aménagement</li> <li>• Nombre d'actions identifiées suite à l'étude</li> <li>• Nombre de nouveaux usages envisagés</li> <li>• Nombre d'équipements publics relocalisés</li> <li>• Nombre de projets en lien avec la végétalisation</li> <li>• Nombre de projets en lien avec la circulation automobile</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de travaux suite aux études</li> <li>• Perception des usagers du centre-ville de Marnaz suite à la communication sur le projet</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Redynamiser, moderniser et améliorer l'attractivité du bassin de vie.
Annexes, documents de référence	

Historique des mises à jour de la fiche

Date de rédaction : 13/01/2023

Rédacteurs :

Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation

Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain

Laurent BOLZONI, Directeur Financier

Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services



## FICHE ACTION N° 4

### Requalification du quartier des Valignons

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.B : Développer de manière équilibrée une offre de logements adaptée en centre-ville</li> </ul> <p>Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.A : Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble</li> </ul>
Action nom	Requalification du quartier des Valignons
Action n°	4
Périmètre d'action	Rue des Chartreux, 74460 Marnaz
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>L'action correspond à des études stratégiques et des travaux d'aménagements.</p> <p>Dans le cadre de la réhabilitation des logements du quartier des Valignons, réalisée par Halpades, la commune souhaite rénover les espaces et équipements publics (parcs, équipements sportifs, voirie, et bâtiments publics).</p> <p>La commune souhaite créer des interactions entre le quartier des Valignons et le centre-ville de manière à avoir une coupure géographique moins marquée entre les deux centralités. Le quartier des Valignons étant un quartier de veille pour lequel les habitants ressentent une certaine exclusion.</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	Lancement des études en 2022 : 41 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	<p>2022-2025</p> <p>Etude pré-opérationnelle : 2022</p> <p>Etudes complémentaires phase faisabilité à compter de fin 2022</p> <p>Phase travaux : 2024-2026</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions réalisées pour l'étude</li> <li>Communication et concertation aux différentes étapes de l'étude</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison de l'étude pré-opérationnelle pour la requalification du quartier</li> </ul>

	<p>des Valignons</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement d'une étude opérationnelle pour compléter l'étude pré-opérationnelle</li> <li>• Nombre d'actions identifiées suite à l'étude</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de travaux suite aux études</li> <li>• Perception des usagers du quartier des Valignons</li> <li>• Nombre de nouveaux usages</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Redynamiser le quartier en veille et améliorer son attractivité et son intégration dans le territoire. L'objectif sera de limiter son enclavement et son éloignement du centre-ville.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 26/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Laurent BOLZONI, Directeur Financier</p> <p>Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N°5

### Création du parc public du Nant

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.A : Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble</li> </ul>
Action nom	Création du parc public du Nant
Action n°	5
Périmètre d'action	110 rue du Battoir, 74460 Marnaz
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'ancienne maison de retraite Les Corbattes à vocation à être démolie pour rouvrir l'espace public communal par la création d'un parc public autour du Nant. Cette action a émergé dans le cadre de l'étude de programmation urbaine. L'idée est de créer un parc public autour du Nant afin de connecter le centre culturel la Pyramide avec le centre-ville tout en créant un support d'usages qualitatif et de développement d'une biodiversité urbaine.
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	Etude à venir, après l'étude de programmation urbaine du centre-ville.
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux</li> <li>Communication</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison de l'espace vert</li> <li>Nombre d'évènements organisés dans l'espace vert</li> <li>Qualité esthétique des aménagements paysagers</li> <li>Nombre de visiteurs/promeneurs</li> <li>Perception des usagers de la commune (habitants, commerçants, visiteurs)</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Intégration dans le centre-ville pour agir dans le cadre d'une renaturation du centre ainsi que dans le cadre de la désimperméabilisation des sols.

Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 13/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain Laurent BOLZONI, Directeur Financier Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N° 6

### Reconversion de la friche de l'ancienne salle des fêtes en centre culturel

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.C : Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager</li> </ul>
Action nom	Requalification de la friche de l'ancienne salle des fêtes en centre-culturel
Action n°	6
Périmètre d'action	140 avenue du Mont-Blanc, 74460 Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>Depuis octobre 2022, une Micro-Folie et plusieurs modules complémentaires (café ludique, espace réalité virtuelle, ludothèque/bibliothèque et un FabLab) ont été implantés au cœur de l'ancienne salle des fêtes. Un lieu dont la vocation devrait évoluer pour devenir un centre culturel.</p> <p>La Micro-Folie de Marnaz est dans un premier temps dans les locaux de la commune, mais il est envisagé que soit mis en place une itinérance afin de relayer le projet sur le territoire intercommunal, notamment auprès des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) alentours (Cluses et Scionzier) et des EHPAD.</p> <p>Les études qui seront menées en 2023 dépendront beaucoup de l'étude pré-opérationnelle du centre-ville qui permettra d'identifier la nécessité, ou non, d'implanter ce centre culturel sur ce site.</p>
Partenaires	L'Etat Le Ministère de la Culture La Villette
Dépenses prévisionnelles	Création de la Micro Folie en 2022 : 83 800 € HT Les études visant à évaluer le coût de l'opération complète seront lancées en 2023. Elles viendront compléter l'analyse qui est menée par l'étude pré-opérationnelle d'aménagement du centre-ville.
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Inauguration de la Micro-Folie : 15 Octobre 2022 Etude : 2023 Phase travaux : 2024-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> <li>• Déménagement/Emménagement</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture du centre socio-culturel</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visiteurs du centre socio-culturel</li> <li>• Nombre d'événements organisés au centre socio-culturel</li> <li>• Perception du centre par ses utilisateurs</li> <li>• Nombre de jours d'ouverture du centre</li> <li>• Nombre et typologie des publics réguliers du centre</li> <li>• Nombre d'événements en partenariat avec d'autres acteurs sociaux ou culturels du territoire</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce lieu créé une entrée patrimoniale, valorise la commune et amène du flux en centre-ville.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 26/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain  Laurent BOLZONI, Directeur Financier  Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 7

### Aménagement des bords du Nant

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.C : Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager</li> </ul>
Action nom	Aménagement des bords du Nant
Action n°	7
Périmètre d'action	Torrent de Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à des aménagements paysagers/environnementaux et une gestion hydraulique.  Proposer de nouveaux espaces naturels, des îlots de fraîcheur dans l'hyper centre de la commune et des lieux de découverte du milieu aquatique (digue RD le long des services techniques, parcelles RD en aval de l'A40, intervention sur le Marnaz, élargissement du Marnaz, découverte du ruisseau des bottes en amont de la confluence, les Vorjeots).
Partenaires	L'Etat Conseil Départemental de la Haute-Savoie Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A)
Dépenses prévisionnelles	1 800 000,00 € HT Dont Maîtrise d'œuvre (MO) et frais annexes : 228 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 900 000,00 € CD74 : 450 000,00 € Autofinancement : 450 000,00 €
Calendrier	2021-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux</li> <li>Communication</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison de l'espace vert</li> <li>Nombre d'évènements organisés dans l'espace vert</li> <li>Qualité esthétique des aménagements paysagers</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visiteurs/promeneurs</li> <li>• Perception des usagers de la commune (habitants, commerçants, visiteurs)</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Modes actifs qui permettent de renforcer le maillage du territoire intercommunal par la création d'un axe reliant plusieurs communes, plusieurs lieux de vie et équipements du bassin de vie.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 13/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Laurent BOLZONI, Directeur Financier</p> <p>Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 8

### Réhabilitation de l'Eglise Saint-Pierre aux Liens

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.C : Proposer une offre touristique et culturelle de proximité, notamment à travers la valorisation du patrimoine bâti et paysager</li> </ul>
Action nom	Réhabilitation de l'Eglise Saint-Pierre aux Liens
Action n°	8
Périmètre d'action	Tour du Bargy, 74460 Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à des travaux de réhabilitation. Mise aux normes et restauration du bâtiment.
Partenaires	L'Etat La région Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Dépenses prévisionnelles	800 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fondation du patrimoine : à définir Autofinancement : à définir
Calendrier	2022-2027 Etude de maîtrise d'œuvre en cours.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication informant de la réhabilitation de l'Eglise</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réouverture au public de l'Eglise</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception de la qualité esthétique et de la prise en charge du patrimoine</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Lieu culturel important du territoire intercommunal. L'équipement nécessite une remise en état afin de valoriser son importance patrimoniale.
Annexes, documents de référence	

Historique des mises à jour de la fiche

Date de rédaction : 26/01/2023

Rédacteurs :

Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation

Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain

Laurent BOLZONI, Directeur Financier

Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N°9

### Extension du groupe scolaire Les Sages

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.D : Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité</li> </ul>
Action nom	Extension du groupe scolaire Les Sages
Action n°	9
Périmètre d'action	Rue Pierre-Rosset, 74460 Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à des travaux d'extension. Ce projet comprend deux phases : <ul style="list-style-type: none"> <li>Phase 1 : extension du groupe scolaire avec la création de 11 classes afin de répondre au besoin de dédoublement des classes ;</li> <li>Phase 2 : création d'une nouvelle salle sportive en extension du gymnase existant.</li> </ul> Phase 1 : Répondre au besoin de dédoublement des classes (REP). Phase 2 : Mutualisation d'équipement public, création d'une salle de sport.
Partenaires	L'Etat La Région Auvergne Rhône Alpes Le Conseil Départemental de Haute-Savoie
Dépenses prévisionnelles	7 140 000,00 € HT <ul style="list-style-type: none"> <li>Phase 1 : 4 900 000,00 € HT</li> <li>Phase 2 : 2 240 000,00 € HT</li> </ul>
Plan de financement prévisionnel	Phase 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Etat : 539 000,00 € (11%)</li> <li>Région Aura : 98 000,00 € (2%)</li> <li>CD74 : 196 000,00 € (4%)</li> <li>Autofinancement : 4 067 000,00 € (83%)</li> </ul> Phase 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Etat : 201 600,00 € (9%)</li> <li>Région Aura : 291 200,00 (13%)</li> <li>CD74 : 336 000,00 (15%)</li> <li>Autofinancement : 1 411 200,00 (63%)</li> </ul>
Calendrier	2020-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	

Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat/cessions/location du terrain/du bâtiment où aura lieu l'extension</li> <li>• Etudes de faisabilité et plans</li> <li>• Travaux</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception des travaux et ouverture du site au public</li> <li>• Qualité de l'équipement</li> <li>• Perception des usagers de la commune</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux et évolution du nombre d'enfants scolarisés dans le groupe scolaire</li> <li>• Perception des familles</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Équipement sportif nécessaire pour compléter l'offre de pratique sportive du bassin de vie qui pourra notamment bénéficier aux élèves des écoles primaires ainsi que des collégiens.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 26/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Laurent BOLZONI, Directeur Financier</p> <p>Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 10

### Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.A : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés</li> </ul>
Action nom	Rénovation énergétique des bâtiments communaux
Action n°	10
Périmètre d'action	Commune de Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à des travaux de rénovation énergétique. En 2018, la commune de Marnaz a audité 90% de son parc communal grâce à son adhésion au service de conseil énergie partagé du SYANE. Aujourd'hui, la commune prévoit des travaux énergétiques sur les bâtiments publics suivants : la mairie, la maison de la petite enfance, le local Mont Blanc, le stade Angel Boisier, le local d'animation aux Valignons et dans une moindre mesure le centre technique municipale pour lequel une réflexion sur son devenir est en cours. Des études complémentaires sont envisagées.
Partenaires	Le SYANE, la Banque des Territoires, l'ADEME et autres partenaires qui pourront œuvrer à la mise en place d'un dispositif de rénovation énergétique
Dépenses prévisionnelles	1 200 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2022-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	La révision du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve (PPA2) pour la période 2019-2023.
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation énergétique du bâti</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Adapter les équipements publics et restructurer les équipements pour limiter leur impact environnemental dans une vallée qui rencontre de grands difficultés en matière d'environnement (PPA2).
Annexes, documents de référence	

Historique des mises à jour de la fiche

Date de rédaction : 26/01/2023

Rédacteurs :

Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation

Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain

Laurent BOLZONI, Directeur Financier

Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N° 11

### Création d'un réseau de chaleur communal

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.B : Encourager la rénovation énergétique et le développement des énergies vertes</li> </ul>
Action nom	Création d'un réseau chaleur communal
Action n°	11
Périmètre d'action	Commune de Marnaz
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	Suite à une étude de faisabilité financière par l'ADEME, la commune envisage de créer un maillage de réseau de chaleur dont l'implantation et la taille dépendra des sources d'énergies qui seront utilisées.  Une réflexion a été lancée en partenariat avec le SYANE afin de délimiter les périmètres à privilégier.
Partenaires	Le SYANE L'ADEME, SYDEVAL, DALKIA, la commune de Cluses, la 2CCAM selon le dispositif qui pourrait être retenu
Dépenses prévisionnelles	Etudes prévues en 2023  Le coût dépendra de l'avancement et du bilan du projet de réseau de chaleur de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2022-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de raccordement au réseau de chaleur</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Doit permettre de s'intégrer dans un réseau intercommunal afin de tendre vers une indépendance énergétique.
Annexes, documents de référence	

Historique des mises à jour de la fiche

Date de rédaction : 26/01/2023

Rédacteurs :

Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation

Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain

Laurent BOLZONI, Directeur Financier

Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N° 12

### Déploiement et valorisation des modes actifs

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.D : Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville interconnectée</li> </ul>
Action nom	Déploiement et valorisation des modes actifs
Action n°	12
Périmètre d'action	Commune de Marnaz
Statut	Action prête à démarrer
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à des travaux de création de pistes cyclables. Cette action prévoit la création d'itinéraire modes actifs à travers 3 axes majeurs : les bords du Nant, l'avenue du Stade et le long de la RD 1205. Ces 3 axes seront complétés par un grand nombre de petits maillages pour assurer la continuité cyclable. En lien avec le schéma cyclable intercommunal, l'action consiste à créer en site propre des itinéraires cyclables favorisant les modes de déplacements doux.
Partenaires	L'Etat Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Dépenses prévisionnelles	9 160 000,00 € HT : <ul style="list-style-type: none"> <li>Voie verte des bords du Nant : 2 500 000,00 € HT</li> <li>Modes actifs de l'avenue du Stade : 2 270 000,00 € HT</li> <li>Véloroute le long de la RD 1205 : 3 630 000,00 € HT</li> <li>Piste cyclable dans le quartier des Valignons le long de l'autoroute : 350 000,00 € HT</li> <li>Continuité cyclable et piétonne sud des Léchères : 410 000,00 € HT</li> </ul>
Plan de financement prévisionnel	Etat : 2 839 600,00 € CD74 : 732 800,00 € Autofinancement : 5 587 600,00 €
Calendrier	2022-2027
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation du tronçon par des piétons et des cyclistes</li> <li>• Perception du tronçon par les habitants, commerçants et usagers de la commune</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution et taux de la fréquentation modes doux du centre-ville</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Véritable maillage de pistes cyclables avec plusieurs axes majeurs qui permettront de relier plusieurs communes et lieux de vie ainsi que des équipements publics essentiels du bassin de vie. Les axes de modes doux ont été valorisés dans un plan intercommunal et dont la nécessité est reconnue par l'Etat et le Département.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 26/09/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain  Laurent BOLZONI, Directeur Financier  Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 13

### Acquisition et rénovation de commerces par la commune

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Acquisition et rénovation de commerces par la commune
Action n°	13
Périmètre d'action	Rue du 8 mai, 74460 Marnaz
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Marnaz Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	Depuis plus d'un an, la commune acquiert et rénove des commerces et des logements dans les bâtiments Le Bargy et le Baltimore. Actuellement, la commune a acquis environ 50 logements et la quasi-totalité des commerces au rez-de-chaussée. A terme, l'objectif pour la commune est de maîtriser foncièrement l'entièreté de ces barres d'immeubles.
Partenaires	L'Etat L'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74) La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie (CCI)
Dépenses prévisionnelles	2 100 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	A ce stade : <ul style="list-style-type: none"> <li>Etat : 125 800,00 €</li> <li>Autofinancement : 1 974 200,00 €</li> </ul>
Calendrier	2021-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de locaux achetés</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de locaux loués</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de commerces par durée de vie</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	La commune souhaite créer un pôle de proximité qui répond aux besoins de première nécessité.

Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 13/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, chargée de mission Petites Villes de Demain Laurent BOLZONI, Directeur Financier Laurent D'AMBROSIO, Directeur Général des Services

## 2.4. La commune de Scionzier





## FICHE ACTION N° 1

### Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Répondre aux attentes et accueillir de nouveaux habitants en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 1.A : Améliorer le parc de logements existants en centre-ville et l'adapter aux nouveaux besoins et modes d'habiter pour lutter contre la vacance</li> </ul> <p>Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Révision générale du PLU en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance
Action n°	1
Périmètre d'action	Commune de Scionzier
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>L'action correspond à une procédure d'évolution d'un document opérationnel et stratégique.</p> <p>Le PLU en vigueur a été approuvé le 26 juin 2003 soit il y a 18 ans. Il a été modifié à huit reprises depuis 2010 par modification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 modifications simplifiées approuvées le 24/06/2010, 16/03/2011 et 10/09/2014,</li> <li>• 5 modifications de droit commun approuvées le 10/04/2013, le 11/07/2018, le 19/12/2018 et le 21/09/2022.</li> </ul> <p>La présente action a pour objet la révision du PLU de la commune de Scionzier, conformément à la délibération de prescription en date du 13 octobre 2021.</p> <p>Le prestataire devra mener les études et élaborer le projet de PLU, conseiller la commune et l'accompagner dans la mise en œuvre de la procédure d'élaboration.</p> <p>Un PLU qui devra traduire les conclusions de l'étude de programmation commerciale du territoire intercommunal, récemment portée par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.</p>
Partenaires	L'Etat Le CAUE de Haute-Savoie : Mission d'assistance pour l'élaboration du PLU, le suivi et l'animation de la procédure
Dépenses prévisionnelles	90 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Financement DGD OAP : 16 000,00 € HT Autofinancement : 74 000,00 € HT

Calendrier	2022-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions pour l'étude</li> <li>• Nombre de partenaires interrogés pour l'étude</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du taux de logements vacants et nombre de logements vacants remis sur le marché</li> <li>• Nombre de logements construits</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La révision du PLU s'appuie dans la démarche du plan d'action PVD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation et revitalisation du centre-ville dynamique par la mise en place d'une OAP sectorielle ;</li> <li>• Préservation du centre-ville historique par la mise en place d'une OAP sectorielle patrimoniale ;</li> <li>• Maitrise foncière ;</li> <li>• Développement équilibré de la commune : réhabilitation du patrimoine bâti, cohérence des ZAE ;</li> <li>• Traitement des stationnements et des vitesses par la mise en place d'une OAP thématique ;</li> <li>• Renaturation de la commune par la mise en place d'une OAP thématique « paysage de la nature en ville » pour la création d'ambiances climatiques ;</li> <li>• Préservation de l'ensemble du patrimoine communal par la mise en place d'une OAP patrimoniale transversale.</li> </ul>
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 19/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques  Pascal MANY, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 2

### Valorisation des abords du château de la Croix

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.A : Requalifier et végétaliser les lieux privilégiés du vivre ensemble</li> </ul>
Action nom	Valorisation des abords du château de la Croix
Action n°	2
Périmètre d'action	Rue de la Croix, 74950 Scionzier
Statut	Action en projet
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à rétablir les fonctionnalités des équipements publics locaux de centre-ville (écoles, gymnase et école de musique), le projet consiste à rouvrir l'espace public communal par la création d'un jardin public (démolition d'une friche industrielle) et la valorisation de la maison forte classée.
Partenaires	L'Etat Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie L'Agence de la Transition Ecologique (ADEME)
Dépenses prévisionnelles	1 100 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	DSIL : à définir Région AURA : à définir CD74 : à définir ADEME : à définir DRAC/Monuments historiques : à définir Autofinancement : à définir
Calendrier	2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> <li>• Communication</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison de l'espace vert</li> <li>• Nombre d'évènements organisés dans l'espace vert</li> <li>• Qualité esthétique des aménagements paysagers</li> <li>• Nombre de visiteurs/promeneurs</li> <li>• Perception des usagers de la commune (habitants, commerçants, visiteurs)</li> </ul>

<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Ce secteur est en connexion directe avec 2 équipements majeurs de la collectivité : l'école élémentaire et l'école de musique.</p> <p>La renaturation des abords du Château, par la création d'un jardin public, participera à améliorer le fonctionnement de ces équipements en proposant un espace public ouvert aux usagers de ces services à vocation de loisirs.</p> <p>Ce futur espace viendra confirmer la volonté de renaturation en ville par la création d'un îlot de fraîcheur.</p>
<p>Annexes, documents de référence</p>	
<p>Historique des mises à jour de la fiche</p>	<p>Date de rédaction : 19/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques</p> <p>Pascal MANY, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 3

### Restructuration du groupe scolaire du Château par la création d'un second groupe scolaire au Cliaoués

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.D : Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité</li> </ul>
Action nom	Restructuration du groupe scolaire du Château par la création d'un second groupe scolaire au Cliaoués
Action n°	3
Périmètre d'action	Groupe scolaire du Château : 4 rue des Ecoles, 74950 Scionzier
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	Construction d'un nouveau groupe scolaire pour rééquilibrer les effectifs scolaires par bâtiments et amélioration de la prise en compte du dédoublement des classes (Grande Section (GS), CP, CE1) et élaboration d'une nouvelle carte scolaire.
Partenaires	L'Etat Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Dépenses prévisionnelles	10 000 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	DSIL : à définir Région AURA : à définir CD74 : à définir Autofinancement : à définir
Calendrier	2026-2030
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Achat/cessions/location du terrain/du bâtiment où aura lieu l'extension</li> <li>Etudes de faisabilité et plans</li> <li>Travaux</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Réception des travaux et ouverture du site au public</li> <li>Qualité de l'équipement</li> <li>Perception des usagers de la commune</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux et évolution du nombre d'enfants scolarisés dans le groupe scolaire</li> <li>Perception des familles</li> </ul>

Conséquence sur la fonction de centralité	Diminuer les phénomènes de concentration des flux scolaires en hypercentre liés à une proximité entre une crèche, un centre périscolaire, une maternelle et un groupe scolaire quant à lui accueillant 535 élèves.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 19/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques Pascal MANY, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N° 4

### Requalification de la « maison de l'Industrialité »

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.D : Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité</li> </ul>
Action nom	Requalification de la maison de l'Industrialité
Action n°	4
Périmètre d'action	2 place du Foron, 74950 Scionzier
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à la requalification interne des locaux de la maison de l'industrialité, inaugurée en 1995.  Ce bâtiment abrite aujourd'hui les bureaux de la mairie, les services sociaux du département de la Haute-Savoie mais également une cafétéria et des salles de réunions et de conférences que la mairie loue à des entreprises et des centres de formations.  La configuration, l'usage et l'exploitation de ce bâtiment visent à être complètement repensés, pour en faire un lieu plus ouvert pouvant accueillir une offre élargie de services publics de type « maison France Service ». L'action majeure de cette reconfiguration est celle relative à la relocalisation d'une maison de santé, au rez-de-chaussée, en lieu et place de l'ancienne médiathèque.
Partenaires	L'Etat Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie L'Agence Régionale de Santé
Dépenses prévisionnelles	400 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	DSIL : à définir Région AURA : à définir CD74 : à définir Autofinancement : à définir
Calendrier	2023 : finalisation des études 2024-2025 : réalisation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	Capacité à mobiliser l'arrivée des professionnels de santé
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception des travaux et ouverture du site au public</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de la maison de santé</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation de la maison de santé</li> <li>• Perception des usagers de la maison de l'Industrialité</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le territoire est en déficit d'offre de soins (cf. analyse ARS AURA).</p> <p>Le regroupement de professionnels de santé dans un même lieu, en connexion directe avec les services publics locaux et au cœur de ville participe à renforcer les fonctions de centralité de la commune.</p>
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 19/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation</p> <p>Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain</p> <p>Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques</p> <p>Pascal MANY, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N°5

### Création d'un réseau de fibre optique communale

Orientation stratégique	Orientation 2 : Renforcer les fonctions de centralité du centre-ville et le rendre désirable pour les usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 2.D : Améliorer l'offre de services et d'équipements en centre-ville et créer des équipements de santé de proximité</li> </ul>
Action nom	Création d'un réseau de fibre optique communale
Action n°	5
Périmètre d'action	Commune de Scionzier
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à l'interconnexion des bâtiments publics (de type GFU, groupe fermé d'utilisateurs) de manière à proposer des offres de services haut débit pour le public (tiers lieux, médiathèque, événementiel, sécurité publique). Le projet consiste à construire un réseau de fibre optique opérationnel selon les usages.
Partenaires	L'Etat Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie Le SYANE
Dépenses prévisionnelles	Génie civil et électrique : 300 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	DSIL : à définir Région AURA : 50 000,00 € HT CD74 : à définir SYANE : 100 000,00 € HT Autofinancement : à définir
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de raccordement à la fibre</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Investissement permettant de garantir la sécurisation des bâtiment publics et des espaces publics, ainsi que l'interconnexion avec les communes limitrophes pour la réalisation d'un centre de supervision urbaine intercommunal.
Annexes, documents de référence	

Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 19/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques Pascal MANY, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N° 6

### Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.A : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et des bâtiments privés</li> </ul>
Action nom	Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux
Action n°	6
Périmètre d'action	Commune de Scionzier
Statut	Action validée et engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : SYANE Type de l'organisation : Syndicat  Ces audits énergétiques sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage Syane pour le compte de la commune de Scionzier, adhérente au service mutualisé de Conseil en Energie, à la demande du conseiller énergie en charge de la collectivité.
Description de l'action	L'objectif de la mission est de réaliser des audits énergétiques de bâtiments publics ayant un enjeu de rénovation énergétique.  Les bâtiments ciblés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>L'école maternelle du Crozet, 257 rue du collège 74950 Scionzier ;</li> <li>La salle des fêtes, 2 rue du Foron 74950 Scionzier.</li> </ul> Ces audits ont pour but d'établir un état des lieux de la situation énergétique des bâtiments, de valider et affiner l'analyse des consommations de chauffage et d'électricité en élaborant une modélisation énergétique théorique, d'établir des recommandations d'améliorations visant à diminuer les consommations énergétiques mais également d'établir un programme pluriannuel d'actions hiérarchisées en plusieurs temps selon les degrés de priorité et les objectifs à atteindre pour permettre à la commune de tendre vers des objectifs ambitieux tels que ceux de la loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte ou du décret tertiaire de la Loi Elan.  A terme, des travaux de rénovation énergétique seront entrepris par la commune sur son patrimoine bâti.
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	SYANE à 100 %
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de bâtiments audités</li> </ul>

Conséquence sur la fonction de centralité	Les bâtiments publics ciblés sont situés au centre-ville (école de musique et salle des fêtes) ainsi qu'au cœur du quartier du Crozet (école maternelle).
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 19/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques Pascal MANY, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N° 7

### Revitalisation et renaturation de la tranche 4 du Crozet

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.C : Favoriser la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir à proximité des centres-villes</li> </ul>
Action nom	Revitalisation et renaturation de la tranche 4 du Crozet
Action n°	7
Périmètre d'action	Quartier du Crozet
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	Dans le cadre du projet global de requalification du quartier de veille active du Crozet, la commune a engagé en 2020 le programme des travaux en concordance avec la réhabilitation des logements sociaux par HALPADES (bailleur social). Suite à la démolition d'immeubles vétustes (en contrepartie de la construction d'habitat sociaux neufs), l'action consiste à la réalisation de la dernière phase de cette programmation par la création d'une aire de loisirs naturelle pour le quartier en connexion avec le collège du secteur en cours de rénovation par le Conseil Départemental.
Partenaires	Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie L'Agence de la Transition Ecologique (ADEME)
Dépenses prévisionnelles	1 600 000,00 € HT <ul style="list-style-type: none"> <li>Voiries et réseaux Divers : 700 000,00 € HT</li> <li>Espaces verts, infrastructures sportives et de loisirs : 800 000,00 € HT</li> <li>Divers ( travaux de préparation, signalisation) : 100 000,00 € HT</li> </ul>
Plan de financement prévisionnel	Région AURA : 880 000,00 € HT CD74 : 360 000,00 € HT Autofinancement : 360 000,00 € HT
Calendrier	Un avant-projet sommaire a été réalisé pour un début d'opération en 2023. Il est susceptible d'être phasé jusqu'en 2027.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition du projet par une étude de faisabilité</li> <li>Travaux</li> <li>Nombre de mobilier urbain acheté</li> <li>Nombre de plants achetés</li> </ul>

	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison des espaces</li> <li>• Typologie des actions</li> <li>• Nombre de chantiers en cours</li> <li>• Nombre de chantiers livrés</li> <li>• Nombre d'aménagements prenant en compte les besoins des différents âges de la vie (bancs, jeux)</li> <li>• Nombre d'aménagements intégrant la lutte contre le réchauffement climatique (ilot de chaleur)</li> <li>• Nombre d'aménagement pour tous modes de transport</li> </ul> <p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux usages</li> <li>• Perception des usagers de la commune</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Investissement en cohérence avec le programme de rénovation urbaine, de restructuration du collège JJ GALLAY ainsi que du périmètre d'ORT.</p> <p>Opération consistant à ouvrir le quartier sur les autres polarités de la commune et des communes riveraines.</p>
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	<p>Date de rédaction : 19/01/2023</p> <p>Rédacteurs :</p> <p>Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation  Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain  Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques  Pascal MANY, Directeur Général des Services</p>

## FICHE ACTION N° 8

### Revitalisation et renaturation urbaine de l'espace des Moulins

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.C : Favoriser la création d'îlots écologiques de fraîcheur et de loisir à proximité des centres-villes</li> </ul>
Action nom	Revitalisation et renaturation urbaine de l'espace des Moulins
Action n°	8
Périmètre d'action	Rue des Moulins, 74950 Scionzier
Statut	Action à l'étude
Niveau de priorité	Faible
Urgence ou échéance à respecter	La révision du PLU pour opposabilité de la trame turquoise
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	Le projet consiste à requalifier les abords du Foron (cours d'eau du centre-ville) pour proposer des nouveaux espaces naturels, des îlots de fraîcheurs dans l'hyper centre de la commune, de découverte du milieu aquatique naturel.
Partenaires	Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Affluents (SM3A)
Dépenses prévisionnelles	870 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Région AURA : à définir CD74 : à définir SM3A : à définir
Calendrier	2026-2030
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition du projet par une étude de faisabilité</li> <li>Travaux</li> <li>Nombre de mobilier urbain acheté</li> <li>Nombre de plants achetés</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison des espaces</li> <li>Typologie des actions</li> <li>Nombre de chantiers en cours</li> <li>Nombre de chantiers livrés</li> <li>Nombre d'aménagements prenant en compte les besoins des différents âges de la vie (bancs, jeux)</li> <li>Nombre d'aménagements intégrant la lutte contre le réchauffement climatique (îlot de chaleur)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'aménagement pour tous modes de transport</li> </ul> Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux usages</li> <li>• Perception des usagers de la commune</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Investissement en cohérence avec le périmètre d'ORT pour reconquérir et rouvrir des espaces naturels en milieux urbanisés et dégradés.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 19/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques Pascal MANY, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N°9

### Création d'aménagements cyclables

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire du centre-ville un démonstrateur de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 3.D : Favoriser des modes de déplacements doux pour une ville interconnectée</li> </ul>
Action nom	Création d'aménagements cyclables
Action n°	9
Périmètre d'action	Commune de Scionzier
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Médian
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage / porteur de l'action	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	L'action correspond à des travaux de création de pistes cyclables En lien avec le schéma cyclable intercommunal, l'action consiste à créer en site propre des itinéraires cyclables favorisant les modes de déplacements doux en reliant les différents centres d'activités (en priorité les services publics : mairie, écoles, collège, salle polyvalente, médiathèques, crèches, complexe sportif, zones commerciales et industrielles) de la commune.
Partenaires	L'Etat Le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes L'entreprise Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB)
Dépenses prévisionnelles	Voies douces : 1 900 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 50 000,00 € HT (plan vélo) Région AURA : 200 000,00 € HT CD74 : 200 000,00 € HT (30% sur les portions désignées prioritaires. Montant estimatif en attendant l'avenant au schéma directeur intercommunal) ATMB : 50 000,00 € HT Autofinancement : 1,4 M € HT
Calendrier	Opération pluriannuelle 2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux</li> </ul> Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation du tronçon par des piétons et des cyclistes</li> <li>Perception du tronçon par les habitants, commerçants et usagers de la commune</li> </ul>

	Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution et taux de la fréquentation modes doux du centre-ville</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Les aménagements modes doux permettront de relier les communes entre elles ainsi que les principaux sites publics afin d'amorcer la mixité des usages de déplacement. Cette fonctionnalité sera complétée par une étude de jalonnement portée par la 2CCAM.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 19/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques Pascal MANY, Directeur Général des Services

## FICHE ACTION N° 10

### Dynamiser l'offre commerciale de centre-ville

Orientation stratégique	Orientation 4 : Consolider et impulser un dynamisme commercial et économique en centre-ville <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.A : Impulser une nouvelle dynamique commerciale de proximité dans le centre-ville</li> </ul>
Action nom	Dynamiser l'offre commerciale de centre-ville
Action n°	10
Périmètre d'action	Centre-ville de Scionzier
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Fort
Urgence ou échéance à respecter	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Scionzier Type de l'organisation : Commune
Description de l'action	<p>L'action correspond à une étude stratégique.</p> <p>L'étude de redynamisation du marché dominical de Scionzier a pour objectif de développer l'offre commerciale non sédentaire au centre-ville de la commune par une restructuration du marché et une montée en gamme de ce dernier afin de participer à la redynamisation du centre-ville et notamment par son offre commerciale :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative du marché, de la fréquentation, de la concurrence et des attentes. Analyse de l'attractivité du centre-ville ;</li> <li>Qualification de l'offre non sédentaire du marché ;</li> <li>Analyse des synergies avec le commerce sédentaire du centre-ville et de la concurrence.</li> </ol> <p>La commune renforcera également son droit de préemption par le rachat de locaux commerciaux stratégiques (murs et fonds de commerces).</p> <p>L'objectif de cette action est de sélectionner l'offre commerçante qualitative et complémentaire pouvant conforter la poursuite de dynamisation du centre-ville.</p>
Partenaires	La Banque des Territoires La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie (CCI) L'association M ton Marché
Dépenses prévisionnelles	11 396,63 € HT <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude CCI : 7 396,63 € HT</li> <li>Etude M ton Marché : 4 000,00 € HT</li> </ul>
Plan de financement prévisionnel	Banque des Territoires : 5 698,00 € HT (50%) Autofinancement : 5 698,63 € HT
Calendrier	Date de démarrage de l'étude : 15 octobre 2022 Date d'achèvement de l'étude : 15 février 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Observations liées à cette action	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs d'impacts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du taux de fréquentation du marché</li> <li>• Nombre d'événements créés pour dynamiser le marché</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Il est nécessaire de repenser le marché afin de poursuivre la dynamique engagée et de faire en sorte que le centre-ville soit un lieu apaisé, dynamique et vecteur d'économie.
Annexes, documents de référence	
Historique des mises à jour de la fiche	Date de rédaction : 19/01/2023 Rédacteurs : Laura RODRIGUEZ, Chargée d'opérations Setec Organisation Coralie CUVILLIER, Chargée de mission Petites Villes de Demain Guilhem MIROUSE, Directeur des Services Techniques Pascal MANY, Directeur Général des Services

### Annexe 3 – Maquettes financières





Au titre de l'année budgétaire 2023 sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes

Numéro de l'action	Libellé de l'action	Porteur de projet	Montant (€) HT	Montant (€) TTC	Part MO (%)	Part autres financeurs (et nom des financeurs) (%)	Précision sur niveau de validation pour chaque financement		Etat			Grands partenaires de l'Etat			Région Auvergne Rhône-Alpes	Département	Banque des Territoires	EPCI	Commune	Autres	Prêt : à spécifier	Calendrier	Etat d'avancement				
							Obtenu	Sollicité	DETR	DSIL	Autres	ANAH	ADEME	Autres													
n°1	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale	2CCAM	4 738 833,33 €	5 686 600,00 €	28%	Anah : 53% Département : 7% Communes volontaires : 12%	Oui Oui Non	Oui Oui Oui				2 527 750,00				337 500,00		1 307 333,33		566 250,00	communes volontaires		2022-2027	En cours			
n°2	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat copropriétés dégradées (OPAH-CD) - quartier du Crozet	2CCAM	55 560,83 €	66 673,00 €		Anah : 50% du suivi-animation Département : 25% du suivi-animation	Oui Oui	Oui Oui																Etude pré-opérationnelle en cours			
n°3	Service public d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat	2CCAM																									
	- HSRE						Département :	Oui	Oui										67 500,00					2021-2023	Opérationnel depuis septembre 2021		
	- OPAH		4 738 833,33 €	5 686 600,00 €	28%	Anah : 53% Département : 7% Communes volontaires : 12%	Oui Oui Non	Oui Oui Oui				2 527 750,00				337 500,00		1 307 333,33		566 250,00	Communes volontaires		2022-2027	Opérationnelle depuis novembre 2022			
	- Bunti-Bimby		740 000,00 €	888 000,00 €	100%														740 000,00					2022-2027	Opérationnel depuis novembre 2022		
n°4	Programme Local de l'Habitat (PLH)	2CCAM	50 000,00 €	60 000,00 €	100%																				2024-2030	Une consultation sera lancée au 2ème trimestre 2023	
n°5	Recrutement d'un chef de projet Programme Local de l'Habitat	2CCAM		35 000,00 €	100%														35 000,00							Recrutement en cours	
n°6	Contrat de Sécurité Intégrée	2CCAM																									
n°7	Création d'un centre de supervision urbaine à l'échelle de la 2CCAM	2CCAM	25 000,00	30 000,00																						2022-2024	Diagnostic de l'existant rendu en octobre 2022
n°8	Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments intercommunaux	Maitrise d'ouvrage du Syane pour le compte de la 2CCAM	8 450,00 €	10 444,00 €	50%	2CCAM : 50%	Non	Oui											4 225,00		4 225,00	SYANE		2023	Visite terrain programmée le 15 mars entre le BE et le SYANE		
n°9	Accompagner la transition des entreprises-Volet environnement	Maitrise d'ouvrage de la CMA pour le compte de la 2CCAM	23 112,00 €	27 734,40 €	14%	2CCAM : 43%	Non	Oui											10 000,00		3 112,00	CMA		2023	En attente de la signature de la convention de partenariat avec la Région		
						DYNASTAR : 43%	Non	Oui													10 000,00	DYNASTAR					
n°10	Création et développement d'un réseau de chaleur intercommunal	2CCAM et commune de Cluses																								2022-2025	Mise en œuvre du réseau entre Marignier et Theyez en octobre 2022
n°11	Recrutement d'un chargé de mission mobilité (H/F)	2CCAM		35 000,00 €	100%																						Recrutement en cours
n°12	Réalisation d'un plan de mobilité simplifié	2CCAM	37 970,00 €	45 564,00 €	39%	Banque des Territoires : 61%	Oui	Oui											23 000,00		14 970,00					2022-2023	Démarrage des travaux en novembre 2022
n°13	Définir et mettre en œuvre le schéma directeur d'équipement commercial à l'échelle de la 2CCAM	2CCAM	18 125,00 €	21 750,00 €	50%	Banque des Territoires : 50%	Non	Oui											9 062,50		9 062,50					2022	Etude de programmation commerciale rendu en septembre 2022
n°14	Accompagner les artisans dans la transition numérique	Maitrise d'ouvrage de la CMA pour le compte de la 2CCAM	2 100,00 €	2 520,00 €		2CCAM : 100%	Non	Oui													2 100,00					2023	En attente de la signature de la convention de partenariat avec la Région
n°15	Accompagner les projets de reprise et transmission d'entreprise	Maitrise d'ouvrage de la CMA pour le compte de la 2CCAM	25 000,00 €	30 000,00 €	12%	2CCAM : 60%	Non	Oui											15 000,00		3 000,00	CMA		2023	En attente de la signature de la convention de partenariat avec la Région		
						Entreprises : 10%	Non	Oui													2 500,00	Entreprises					
						Partenaires privés : 18%	Non	Oui													4 500,00	partenaires privés					

TOTAL 5 724 151,16 € | 6 939 285,40 €

TOTAL 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 2 527 750,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 337 500,00 € | 32 062,50 € | 2 205 190,83 € | 0,00 € | 593 587,00 € | 0,00 €

Total des financements sollicités auprès de l'Etat	Plan de relance	Plan vélo	FNADT	DETR	DSIL
--	-----------------	-----------	-------	------	------

Total des financements sollicités 3 490 899,50 €

Au titre de l'année budgétaire 2023 sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Commune de Cluses

Numéro de l'action	Libellé de l'action	Porteur de projet	Montant (€) HT	Montant (€) TTC	Part MO (%)	Part autres financeurs (et nom des financeurs) (%)	Précision sur niveau de validation pour chaque financement		Etat			Grands partenaires de l'Etat					Prêt : à spécifier	Calendrier	Etat d'avancement							
							Obtenu	Sollicité	DETR	DSIL	Autres	ANAH	ADEME	Autres	Région Auvergne Rhône-Alpes	Département				Banque des Territoires	EPCI	Commune	SEM de la ville de Cluses	Autres		
n°1	Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance	Commune de Cluses	65 000,00 €	78 000,00 €	77%	Etat : 23%	Oui	Oui			15 000,00							50 000,00				2022-2024	En cours Le débat PADD a eu lieu en décembre 2022			
n°2	Mener des actions en faveur des logements temporaires par le biais de la Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville	SEM de la ville de Cluses	Au gré des opportunités																			Au gré des opportunités				
n°3	Création de l'écoquartier de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Boquette	Commune de Cluses	18 000 000,00 €	21 600 000,00 €	42%	Revente commerciale : 58%	Non	Non										7 600 000,00		10 400 000,00	Revente commerciale	2035	Démolitions en cours			
n°4	Requalification de la friche Breton pour accueillir de nouveaux logements	Commune de Cluses																				2026				
n°5	Aménagement de la place Charles de Gaulle	Commune de Cluses	1 929 372,00 €	2 315 246,40 €	80%	Etat : 12% Département : 8%	Oui	Oui		238 126,00							150 000,00					2021-2023	Travaux en cours			
n°6	Requalification des friches Dépery et Breton pour créer un pôle culturel structurant	Commune de Cluses	9 000 000,00 €	10 800 000,00 €	95%	Etat : 3% Région : 2%	Oui	Oui			250 000,00			210 000,00								2025	Démarrage des travaux souhaité en septembre 2023			
n°7	Construction du Médipôle 2	SEM de la ville de Cluses	6 600 000,00 €	7 920 000,00 €	11%	Département : 11% Financeurs privés : 49% Autres financeurs : 29%	Oui	Oui									700 000,00			750 000,00	3 250 000,00 1 900 000,00	Financiers privés Autres financeurs	2023-2025	Démarrage des travaux en septembre 2023		
n°8	Réalisation d'un parking aérien sur le parking Claude Anthoine	Commune de Cluses	1 500 000,00 €	1 800 000,00 €		Région : SNCF :	Non	Non						A définir								2023	Démarrage des travaux mi 2023			
n°9	Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux	Maitrise d'ouvrage du Syane pour le compte de la commune de Cluses	7 000,00 €	8 400,00 €	50%	Commune de Cluses : 50%	Non	Oui												3 500,00		3 500,00	SYANE	2023	Audits réalisés au 1er semestre 2023	
n°10	Création d'aménagements cyclables	Commune de Cluses	600 000,00 €	720 000,00 €	62,5%	Etat : 37,5%	Oui	Oui			225 000,00	Plan vélo										375 000,00		2024	Mise en œuvre au 3ème trimestre 2024	
n°11	Recrutement d'un manager de centre-ville	SEM de la ville de Cluses		77 973,83 €	49%	Banque des Territoires : 51%	Non	Oui														40 000,00		37 973,83		En poste
n°12	Mener des actions en faveur de l'attractivité commerciale par le biais de la Société d'Economie Mixte (SEM) de la ville	SEM de la ville de Cluses	Au gré des opportunités																					Au gré des opportunités		
n°13	Création d'une foncière intercommunale	Foncière du Faucigny																						Mise en œuvre en 2023	Délibération des communes et EPCI au 1er trimestre 2023	
n°14	Création d'une halle alimentaire dans l'ancienne friche Intersport	SEM de la ville de Cluses	2 500 000,00 €	3 000 000,00 €		Etat :	Oui	Oui																2023-2024	Démarrage des travaux en automne 2023	
n°15	Requalification de la friche « Brasserie de l'Europe »	SEM de la ville de Cluses	800 000,00 €	960 000,00 €		Etat : Recettes locatives annuelles :	Oui	Oui			1 000 000,00	Plan de relance													2023	

TOTAL	41 001 372,00 €	49 279 620,23 €
-------	-----------------	-----------------

TOTAL	0,00 €	238 126,00 €	1 490 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	210 000,00 €	850 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	18 109 746,00 €	787 973,83 €	15 595 500,00 €	0,00 €
			1 728 126,00 €											

Total des financements sollicités auprès de l'Etat	Plan de relance	Plan vélo	FNADT	DETR	DSIL
	1 000 000,00 €	225 000,00 €			238 126,00 €

Total des financements sollicités	18 423 626,00 €
-----------------------------------	-----------------

Au titre de l'année budgétaire 2023 sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Commune de Marnaz

Numéro de l'action	Libellé de l'action	Porteur de projet	Montant (€) HT	Montant (€) TTC	Part MO (%)	Part autres financeurs nom des financeurs (%) (et	Précision sur niveau de validation pour chaque financement		Etat			Grands partenaires de l'Etat			Région Auvergne Rhône-Alpes	Département	Banque des Territoires	EPCI	Commune	Autres	Prêt : à spécifier	Calendrier	Etat d'avancement		
							Obtenu	Sollicité	DETR	DSIL	Autres		ANAH	ADEME										Autres	
n°1	Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la vacance	Commune de Marnaz	30 000,00 €	36 000,00 €		Etat :	Non	Non			A définir											2024-2027	En attente des résultats de l'étude de programmation urbaine		
n°2	Acquisition et rénovation de logements par la commune	Commune de Marnaz	5 500 000,00 €	6 600 000,00 €	97%	Etat : 3%	Oui	Oui			150 800,00	A préciser							5 349 200,00				2021-2025	Au gré des opportunités	
n°3	Requalification, revitalisation et renaturation du centre-ville	Commune de Marnaz	15 000 000,00 €	18 000 000,00 €	99,4%	Etat : 0,6%	Oui	Oui			87 700,00	DGD OAP 2021							14 912 300,00				2021-2036	Etude de programmation urbaine en cours	
n°4	Requalification du quartier des Valignons	Commune de Marnaz	41 000,00 €	49 200,00 €																			2022-2025	Etudes en cours	
n°5	Création du parc public du Nant	Commune de Marnaz																					2024-2025	En attente des résultats de l'étude de programmation urbaine	
n°6	Reconversion de la friche de l'ancienne salle des fêtes en centre culturel	Commune de Marnaz	83 800,00 €	100 560,00 €																			2022-2026	Les études visant à évaluer le coût de l'opération complète seront lancées en 2023	
n°7	Aménagement des bords du Nant	Commune de Marnaz	1 800 000,00 €	2 160 000,00 €	25%	Etat : 50% Département : 25%	Oui	Oui			900 000,00	A préciser				450 000,00							2021-2024	Aménagements en cours	
n°8	Réhabilitation de l'Eglise Saint-Pierre aux Liens	Commune de Marnaz	800 000,00 €	960 000,00 €		Fondation du patrimoine :	Non	Non											A définir	A définir	Fondation du patrimoine			2022-2027	Etude de maîtrise d'œuvre en cours
n°9	Extension du groupe scolaire Les Sages	Commune de Marnaz	7 140 000,00 €	8 568 000,00 €	77%	Etat : 10% Région : 5,5% Département : 7,5%	Oui	Oui			740 600,00	A préciser			389 200,00	532 000,00								2020-2025	Phase 1 réalisée Phase 2 en cours
n°10	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Commune de Marnaz	1 200 000,00 €	1 440 000,00 €																				2022-2024	90% du parc communal audité Des études complémentaires sont envisagées
n°11	Création d'un réseau de chaleur communal	Commune de Marnaz																						2022-2025	Etude de faisabilité financière réalisée
n°12	Déploiement et valorisation des modes actifs	Commune de Marnaz	9 160 000,00 €	10 992 000,00 €	61%	Etat : 31% Département : 8%	Oui	Oui			2 839 600,00	A préciser				732 800,00								2022-2027	Aménagements en cours
n°13	Acquisition et rénovation de commerces par la commune	Commune de Marnaz	2 100 000,00 €	2 520 000,00 €	94%	Etat : 6%	Oui	Oui			125 800,00	A préciser												2021-2025	Au gré des opportunités

TOTAL	42 854 800,00 €	51 425 760,00 €
-------	-----------------	-----------------

TOTAL	0,00 €	0,00 €	4 844 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	389 200,00 €	1 714 800,00 €	0,00 €	0,00 €	33 751 500,00 €	0,00 €	0,00 €
	4 844 500,00 €												

Total des financements sollicités auprès de l'Etat	Plan de relance	Plan vélo	FNADT	DETR	DSIL

Total des financements sollicités	6 948 500,00 €
-----------------------------------	----------------

Au titre de l'année budgétaire 2023 sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Commune de Scionzier

Numéro de l'action	Libellé de l'action	Porteur de projet	Montant (€) HT	Montant (€) TTC	Part MO (%)	Part autres financeurs nom des financeurs (%) (et	Précision sur niveau de validation pour chaque financeur		Etat			Grands partenaires de l'Etat			Région Auvergne Rhône-Alpes	Département	Banque des Territoires	EPCI	Commune	Autres	Prêt : à spécifier	Calendrier	Etat d'avancement		
							Obtenu	Sollicité	DETR	DSIL	Autres		ANAH	ADEME										Autres	
n°1	Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de maîtriser la production nouvelle et diminuer la Vance	Commune de Scionzier	90 000,00 €	108 000,00 €	82%	Etat : 18%	Oui	Oui			16 000,00	DGD OAP 2021							74 000,00			2022-2025	En cours		
n°2	Valorisation des abords du château de la Croix	Commune de Scionzier	1 100 000,00 €	1 320 000,00 €		Etat :	Non	Non												A définir	A définir	DRAC	2025	En réflexion	
						ADEME :	Non	Non																	
						Région :	Non	Non																	
						Département :	Non	Non																	
DRAC :	Non	Non																							
n°3	Restructuration du groupe scolaire du Château par la création d'un second groupe scolaire au Cliaoués	Commune de Scionzier	10 000 000,00 €	12 000 000,00 €		Etat :	Non	Non												A définir	A définir		2026-2030	Etude de faisabilité en cours et projet à intégrer au CRTE	
						Région :	Non	Non																	
						Département :	Non	Non																	
n°4	Requalification de la maison de l'Industrie	Commune de Scionzier	400 000,00 €	480 000,00 €		Etat :	Non	Non												A définir	A définir		2024-2025	Esquisse réalisée	
						Région :	Non	Non																	
						Département :	Non	Non																	
n°5	Création d'un réseau de fibre optique communale	Commune de Scionzier	300 000,00 €	360 000,00 €		Etat :	Non	Non												A définir	100 000,00	SYANE	2023-2025	Travaux de GC en cours de planification	
						Région : 17%	Non	Non																	
						Département :	Non	Non																	
						SYANE : 33%	Non	Non																	
n°6	Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux	Maitrise d'ouvrage du Syane pour le compte de la commune de Scionzier			100%		Non	Oui par le biais de la convention																2023	Prise de rendez-vous avec le conseiller énergie à prévoir
n°7	Revitalisation et renaturation de la tranche 4 du Crozet	Commune de Scionzier	1 600 000,00 €	1 920 000,00 €	22,5%	Région : 55%	Non	Non															2024-2027	Etude de faisabilité en cours avec le parvis du collège	
						Département : 22,5%	Non	Non																	
n°8	Revitalisation et renaturation urbaine de l'espace des Moulins	Commune de Scionzier	870 000,00 €	1 044 000,00 €		Région :	Non	Non												A définir	A définir	SM3A	2026-2030	Etude de faisabilité réalisée et attente intégration de la trame turquoise dans le futur PLU	
						Département :	Non	Non																	
						SM3A :	Non	Non																	
n°9	Création d'aménagement cyclable	Commune de Scionzier	1 900 000,00 €	2 280 000,00 €	74%	Etat : 3%	Non	Non			50 000,00	Plan vélo								200 000,00	200 000,00			2023-2026	Attente modification du schéma cyclable intercommunal
						Région : 10%	Non	Non																	
						Département : 10%	Non	Non																	
						ATMB : 3%	Non	Non																	
n°10	Dynamiser le marché dominical	Commune de Scionzier	11 396,63 €	12 875,96 €	50%	Banque des Territoires : 50%	Oui	Oui																2022-2023	En cours

TOTAL	16 271 396,63 €	19 524 875,96 €
-------	-----------------	-----------------

TOTAL	0,00 €	0,00 €	66 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 130 000,00 €	560 000,00 €	5 698,00 €	0,00 €	1 839 698,63 €	150 000,00 €	0,00 €
			66 000,00 €										

Total des financements sollicités auprès de l'Etat	Plan de relance	Plan vélo	FNADT	DETR	DSIL
		50 000,00 €			A définir

Total des financements sollicités	1 911 698,00 €
-----------------------------------	----------------

## Annexe 4 – Charte graphique



<p>L'Etat</p>  <p>Yves LE BRETON, Préfet de la Haute-Savoie</p>	<p>La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes</p>  <p>Jean-Philippe MAS, Président</p>
<p>La commune de Cluses</p>  <p>Nadine SALOU, 1<sup>ère</sup> adjointe</p>	<p>La commune de Marnaz</p>  <p>Chantal VANNSON, Maire</p>
<p>La commune de Scionzier</p>  <p>Sandro PEPIN, Maire</p>	<p>La Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie</p>  <p>Philippe CARRIER, Président</p>
<p>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes</p>  <p>Olivier TAVERNIER, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie</p>	